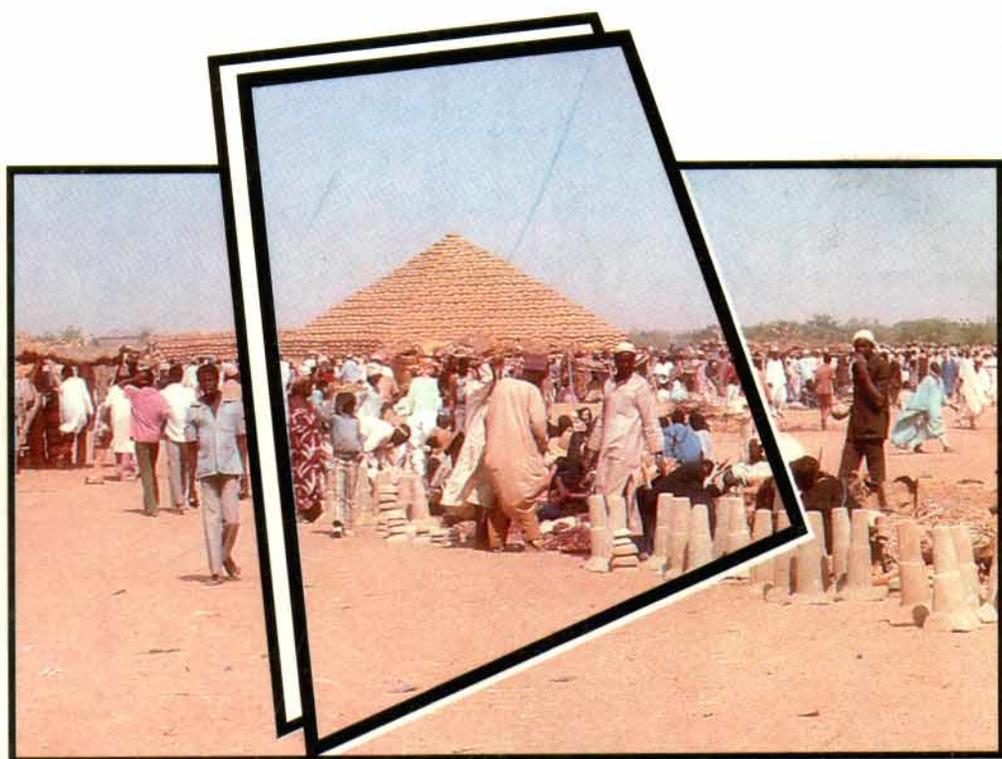


**DYNAMIQUE  
DES SYSTÈMES AGRAIRES**

**LA DIMENSION  
ÉCONOMIQUE**



**Editions de l'ORSTOM**

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

**DYNAMIQUE DES SYSTEMES AGRAIRES**

# **LA DIMENSION ECONOMIQUE**

**ORSTOM**  
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Laboratoire de Sociologie  
et de Géographie africaines  
URA 94, Paris  
CNRS - EHESS - PARIS V

---

**Editions de l'ORSTOM**

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **COLLOQUES** et **SÉMINAIRES**

PARIS 1990

*Organisateurs et Comité de rédaction de*  
*« LA DIMENSION ECONOMIQUE » :*

*Chantal Blanc-Pamard, Philippe Bonnefond,*  
*Philippe Couty, Véronique Lassailly-Jacob,*  
*Jean-Yves Marchal, Florence Pinton.*

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

---

ISSN : 0767-2896  
ISBN : 2-7099-0989-8

---

© ORSTOM 1990

## ONT COLLABORÉ A L'OUVRAGE :

Anne Beaumont	Agro-économiste
Jean-Louis Chaléard	Géographe, ENS Fontenay-Saint Cloud
Jean-Philippe Colin	Economiste, ORSTOM
Georges Courade	Géographe, ORSTOM
Jean Coussy	Economiste, EHESS
Benoît Daviron	Economiste
Emmanuel Fauroux	Economiste, ORSTOM
Emmanuel Grégoire	Géographe, URA 94 CNRS
Philippe Hugon	Economiste, Professeur à l'Université de Paris X - Nanterre
Pascale Phelinas	Economiste, ORSTOM
Abdelkader Sid Ahmed	Economiste, ORSTOM



## SOMMAIRE

<b>Avant-Propos</b> , Chantal Blanc-Pamard	7
<b>I. Le cadre économique</b>	<b>11</b>
<b>Jean Coussy</b> , Politique agro-alimentaire et programmes d'ajustement structurel en Afrique sub-saharienne	13
<b>Philippe Hugon</b> , Endettement et dynamique des systèmes agro-alimentaires	39
<b>Georges Courade</b> , Le concept de politique alimentaire. Mise en oeuvre et analyse au Nord et au Sud	65
<b>II. L'approche par produit</b>	<b>87</b>
<b>Abdelkader Sid Ahmed</b> , La rente pétrolière	89
<b>Pascale Phelinas</b> , La politique des prix du riz de six pays africains	103

<b>III. Les échanges</b>	<b>127</b>
<b>Jean-Louis Chaléard, Croissance urbaine et dynamisme rural : l'igname des Lobi (Côte d'Ivoire)</b>	129
<b>Emmanuel Grégoire, Formation d'un capitalisme africain : les <i>al hazai</i> de Kano (Nigéria)</b>	149
<b>IV. La dimension régionale</b>	<b>163</b>
<b>Jean-Philippe Colin, La dynamique des systèmes productifs agricoles en Basse Côte d'Ivoire : analyse économique</b>	165
<b>Emmanuel Fauroux, Approche anthropologique des macro-dynamiques sociales : la crise de l'élevage dans l'ouest malgache</b>	191
<b>Anne Beaumont, Benoît Daviron, Le café du Veracruz (Mexique) : du marché international aux acteurs régionaux</b>	229

## AVANT-PROPOS

Depuis 1983, un séminaire pluridisciplinaire est organisé sous la forme de réunions bimensuelles par les géographes du Laboratoire de Sociologie et de Géographie africaines (URA 94 – EHESS/CNRS/PARIS V) associés à des chercheurs de l'ORSTOM. Ce séminaire a comme thème central **La dynamique des systèmes agraires** : c'est le lieu d'une comparaison des expériences et des réflexions de chercheurs et de praticiens appartenant à des disciplines et des institutions diverses.

Ces interventions ont donné lieu à trois publications dans la collection « Colloques et Séminaires » de l'ORSTOM. La première « *A travers champs. Agronomes et géographes* », parue en 1985, réunit les contributions de géographes et d'agronomes qui analysent leurs objets et leurs méthodes de recherche pour en dégager les complémentarités. « *L'exercice du développement* », publié en 1986, donne la parole aux « développeurs » afin d'alimenter une mise en commun entre chercheurs et praticiens sur le thème du développement rural. La troisième publication « *Comprendre pour agir* » parue en 1987, prolonge et complète l'ouvrage précédant en soulignant la nécessité d'une meilleure connaissance pour une meilleure action.

Les textes réunis dans ce quatrième ouvrage ont été présentés et discutés pendant l'année 1987-1988 au cours de

laquelle a été proposée une réflexion cherchant à élargir l'étude des systèmes agraires à « *La dimension économique* ». Ils visent tous à éclairer le rôle des déterminants économiques et les mécanismes de fonctionnement d'ensemble de la dynamique des systèmes agraires. Les travaux tiennent compte des situations locales et des acteurs que les contraintes et les enjeux économiques mettent en scène. Les études centrées sur ce thème ne sont pas si nombreuses ; aussi convient-il d'en souligner l'intérêt et l'originalité. Deux angles d'approche, « par le haut » ou « par le bas », sont retenus. Les auteurs, économistes et géographes, appuient leurs réflexions sur des études de cas qui ont pour cadre l'Afrique de l'Ouest mais aussi Madagascar et le Mexique.

La première partie montre dans quel environnement économique évoluent les rapports entre production, consommation et politiques alimentaires et contribue à fixer le cadre macro-économique général. Ces contributions permettent de définir un certain nombre de processus tels que les **Programmes d'Ajustement Structurel** (Jean Coussy), **l'endettement** (Philippe Hugon), ou encore le concept de **politique alimentaire** (Georges Courade) et de les comprendre en fonction du champ concret qu'elles couvrent.

Les études sur la **rente pétrolière** ou la **politique des prix du riz** sont des illustrations de la partie précédente qui mettent en relief le rôle de l'Etat et le contexte national dans lequel évoluent les structures productives. Dans les Etats pétroliers, on assiste à la destruction de ces structures par la substitution de la rationalité macro-économique de l'Etat à celle, micro-économique des producteurs (Abdelkader Sid Ahmed). Autre exemple de déconnexions : celui d'une politique des prix locaux qui ne tient pas compte du cours mondial (Pascale Phelinas). La difficulté majeure de la définition actuelle des stratégies alimentaires dans les pays producteurs de riz et orientés vers l'autosuffisance tient à la fixation des prix à la production. Ceci pose le problème du coût que représente l'autosuffisance alimentaire, illustration d'une réflexion plus générale de Georges Courade sur la diversité des politiques alimentaires. Une autre question est celle du caractère stimulant que peut

représenter un système de soutien des prix à la production. En fait, les prix payés aux producteurs restent insuffisants pour assurer un revenu incitatif aux riziculteurs.

Dans les deux autres parties de l'ouvrage, les auteurs s'emploient à situer **les dynamiques locales** dans l'environnement économique global en combinant une approche géographique avec des investigations et des interprétations de type économique. Un autre intérêt de cette démarche est de montrer que le jeu des échelles spatiales ne suffit pas toujours à traduire la dynamique des systèmes agraires. La prise en considération de l'histoire met en évidence des situations toujours renouvelées en réponse à des sollicitations extérieures.

Les travaux sur **les échanges** mettent l'accent sur les acteurs, producteurs ivoiriens (Jean-Louis Chaléard) ou marchands nigériens (Emmanuel Grégoire) en apportant des données de première main sur des activités particulièrement dynamiques qui jouent un rôle important dans la sphère de production.

Le cadre spatial est de plus en plus restreint allant jusqu'au terroir, niveau local permettant l'analyse fine du comportement des producteurs. Les auteurs, à des degrés divers, se proposent de relier plusieurs niveaux d'analyse.

Jean-Philippe Colin construit sa recherche en reliant un local spatialisé aux enjeux économiques déterminants dans l'orientation des productions agricoles et l'occupation de l'espace. L'intérêt d'une analyse des **dynamismes au niveau micro-économique** est de dépasser le stade des explications globales pour étudier les réponses paysannes aux changements économiques provenant de l'extérieur. Face à la complexité et à la diversité des situations, Emmanuel Fauroux n'hésite pas à privilégier les deux entrées, le « macro » et le « micro », et à opérer un va-et-vient incessant de l'une à l'autre. L'étude sur le Mexique (Anne Beaumond et Benoît Daviron) qui s'appuie sur l'histoire du café pour mieux comprendre les stratégies des acteurs, pose la question de l'économie spatiale, et plus précisément celle des espaces pertinents, de leurs articulations et du

passage de l'un à l'autre, en retenant la **région**, espace « concret », comme le niveau le plus adéquat.

Autant de pistes, autant d'éléments nouveaux qui témoignent de la richesse de ce champ de recherches. La question posée est celle d'une rencontre entre les disciplines qui traitent de grands ensembles et proposent des modèles et celles qui raisonnent à partir de la diversité du concret sur le thème de la dynamique des systèmes agraires. « *La dimension économique* » pose les jalons d'un effort d'articulation entre niveaux largement communicants.

Chantal Blanc-Pamard  
Juillet 1989

# **LE CADRE ÉCONOMIQUE**



JEAN COUSSY

## POLITIQUES AGRO-ALIMENTAIRES ET PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL EN AFRIQUE SUB- SAHARIENNE

Si les problèmes agro-alimentaires n'ont pas été la cause essentielle de l'adoption des programmes d'ajustement structurel (PAS) ceux-ci ont, notamment en Afrique Sub-Saharienne (ASS), été explicitement construits autour de projets de restructuration de l'agro-alimentaire.

On précisera dans la première partie la cohérence de ces anticipations des responsables des PAS sur l'agro-alimentaire avant de détailler, dans une deuxième partie, comment cette cohérence initiale risque, dans les faits, de laisser la place à une évolution complexe et incertaine de l'agro-alimentaire.

### **Les intentions des responsables du PAS sur l'agro-alimentaire**

#### **La refonte des politiques agro-alimentaires**

Les politiques agro-alimentaires constituent une des cibles essentielles des PAS et de leurs trois composantes principales : le *rééquilibrage macro-économique* devrait contracter la demande de consommation alimentaire, réduire les importations alimentaires et augmenter les exportations agro-alimentaires et influencer donc de manière contradictoire la production agricole. *La vérité des prix* devrait imposer une dépréciation du

taux de change, une hausse des taux d'intérêt, la suppression des protections et subventions et la suppression des contrôles et rationnements sur les changes, les importations, les crédits et les consommations. Enfin *la désétatisation* devrait impliquer la privatisation du commerce agricole, le démantèlement des monopoles publics, un rééquilibrage des taux de rentabilité et la réduction des prélèvements et subventions affectant l'agro-alimentaire.

Les principes mêmes des PAS en viennent, par là, à remettre radicalement en cause les politiques agro-alimentaires caractéristiques de l'ASS dans la période antérieure.

*L'abandon des politiques « d'exploitation » de l'agriculture.* Alors que l'agriculture avait été utilisée depuis 1960 pour financer l'accumulation, l'industrialisation, l'urbanisation et les Trésors publics, les PAS sont nés de doutes sur la réalité de l'accumulation (une large part des prélèvements sur l'agriculture a servi à des fins de consommation ; et la formation brute de capital, même lorsqu'elle s'est accrue, a été plus apparente que réelle). Ils impliquent la remise en cause de l'opportunité de l'industrialisation, les critiques des injustices et des économies externes de l'urbanisation et la volonté de réduire le volume des finances publiques. Ce sont donc toutes les fonctions qui étaient assignées aux prélèvements sur l'agriculture qui perdent leur légitimité.

*L'abandon des politiques d'approvisionnement alimentaire à bon marché (cheap food policy).* Cette politique, si généralement pratiquée dans les pays africains avant la crise, se caractérisait, on le sait, par une volonté d'abaisser le coût de la vie par des importations alimentaires (subventionnées par le taux de change ou des subventions directes), par des obstacles aux exportations agricoles et par des pressions sur les prix aux producteurs. Cette politique de baisse des prix alimentaires doit être abandonnée ainsi que les subventions étatiques à la commercialisation, aux intrants agricoles ou aux consommateurs de produits alimentaires et les services gratuits (eau, insecticides) accordés par les Etats afin d'abaisser les coûts des filières agro-alimentaires. Même à revenu égal pour les agri-

culteurs, il est posé que l'agriculture doit être régulée en aval par le marché et non plus en amont par des subventions, ce qui se traduira inévitablement par une hausse des prix (que l'on peut, si les références étatiques vont dans ce sens, compenser par des hausses de revenus des consommateurs).

*La renonciation de principe aux politiques d'autosuffisance alimentaire.* Tout autant que les politiques de stimulation des importations, ces politiques d'autosuffisance violaient les principes de la division internationale du travail puisque celle-ci peut très bien se traduire par une réduction du vivrier. Or les PAS réhabilitent la spécialisation internationale même lorsque les ressources minérales, pétrolières ou les cultures de rente (ou, à plus long terme, l'industrialisation) permettaient antérieurement l'importation du vivrier. Les politiques dites d'auto-centrage, en particulier, étaient directement remises en question à la fois à propos de leurs résultats (contestables) et de leurs principes par les premières présentations des PAS.

*L'abandon de la pénalisation des cultures de rente :* dans des pays dont les finances publiques étaient largement entretenues par des prélèvements fiscaux ou parafiscaux sur les cultures de rente, la vérité des prix signifiait d'abord un abandon des taxes, des détournements des recettes des caisses de stabilisation, des marges de commercialisation monopolistiques à des fins autres que la stabilisation, etc.

*L'abandon des politiques de substitution aux importations :* cet abandon concernait les politiques d'industrialisation par substitution aux importations, et aussi les politiques de création de filières agro-alimentaires de substitution aux importations (de céréales, de viande, de poulets, etc.).

*La désétatisation des filières agro-alimentaires :* le démantèlement des interventions étatiques comportait l'abandon des firmes d'Etat qui avaient été créées notamment dans les pays africains se réclamant du marxisme ; le démembrement des établissements publics de commercialisation ; la privatisation et la rentabilisation des entreprises de transformation agro-alimentaire (souvent construites sur capitaux publics et à

gestion déficitaire) et la privatisation de la fourniture des intrants agricoles (réduction du rôle des distributions gratuites ou subventionnées).

*L'abandon des politiques de rationnement et de gratuité ou de semi-gratuité responsables de ce rationnement* : le but est à la fois d'abandonner les procédures administratives de rationnement (contrôles des changes, contingentement des importations agricoles, notamment des importations d'intrants agricoles, rationnement du crédit à l'agriculture, tickets de produits alimentaires pour les consommateurs) et d'abandonner les pratiques de sous-estimation des prix et des taux d'intérêt qui sont responsables de l'apparition de rationnements institutionnels ou non institutionnels (distributions gratuites et plus généralement établissement du prix au-dessous du prix égalisant l'offre et la demande).

### **Les objectifs agro-alimentaires généraux des PAS**

En prolongement de cette rupture avec les politiques agro-alimentaires antérieures, les responsables des PAS ont toujours explicité leurs anticipations et volontés sur la dynamique à court terme et la restructuration à long terme de l'agro-alimentaire. L'évolution en est définie avec précision dans ses orientations générales même si l'on sait qu'elle ne sera ni simple (puisqu'elle résultera de l'interaction de multiples décisions échelonnées et relèvera des logiques différentes de l'équilibre macro-économique, de la vérité des prix et de la privatisation), ni linéaire puisqu'on prévoit la succession d'une période de contraction et d'une période de relance.

*L'abandon des taxations et subventions sélectives au sein des filières agro-alimentaires.* Le très grand nombre de taxes, subventions et protections dispersées tout au long des filières agro-alimentaires n'est pas considéré seulement comme une infraction à la vérité des prix mais comme une source d'incohérences (telles que les protections effectives négatives), et comme un obstacle à toute comptabilisation des avantages comparatifs des différentes cultures.

*La contraction transitoire probable de la consommation alimentaire.* A court terme les consommations alimentaires risquent d'être provisoirement réduites par plusieurs influences.

La politique macro-économique restrictive devrait réduire à court terme les revenus privés disponibles, notamment les revenus des consommateurs urbains. Elle tend donc, si certaines conditions sont réunies (1) à abaisser les consommations alimentaires.

La politique de rééquilibre ou d'excédent de la balance commerciale introduit à court terme une hausse du prix des importations alimentaires. Celle-ci peut réduire la consommation alimentaire totale mais peut augmenter la part de marché des productions internes (2). La contraction transitoire de la consommation sera donc essentiellement fonction du délai de réaction et de l'élasticité de l'offre interne.

La politique de vérité des prix a des effets aussi ambigus qu'était complexe la structure des interventions qui, antérieurement, écartaient les prix relatifs des coûts en ressources internes. La suppression des subventions et des surévaluations de taux de change réel élèvent les prix alimentaires mais ces hausses peuvent être partiellement compensées par les réductions des protections (3).

La politique de privatisation se propose d'abaisser les prix au consommateur. Elle peut, à court terme, ne pas réussir à démanteler les monopoles mais seulement à les privatiser. Il n'est pas certain que des monopoles privés répercuteront immédiatement les baisses de prix. Ils pourront même augmenter les prix pour ceux qui bénéficiaient de distributions gratuites

- 
1. Trois paramètres sont décisifs pour l'existence et l'ampleur de cette contraction : l'ampleur de la contraction de la demande globale ; la part de la réduction des dépenses prévues dans la contraction de la demande globale ; les élasticités-revenus (à la baisse) des consommations alimentaires.
  2. Cet effet est fonction de : la contraction des importations totales ; la contraction des importations alimentaires ; l'élasticité de la demande alimentaire ; l'élasticité de l'offre de production interne.
  3. Les résultats précis seront donc fonction de : l'ampleur du réajustement du taux de change ; la structure des subventions et protections à chaque stade des filières agro-alimentaires ; les élasticités (à la baisse et à la hausse) des consommations alimentaires.

par les monopoles publics. A court terme, le résultat anticipé est donc généralement une baisse de la consommation alimentaire, principalement des consommations importées. Cette baisse affectera particulièrement les budgets de consommation des urbains riches, les niveaux de nutrition des urbains pauvres et les niveaux de vie des catégories bénéficiant de distributions gratuites ou à des prix réduits.

*La relance possible, à long terme, de la consommation alimentaire.* A l'inverse, les anticipations à long terme misent sur une relance de la consommation alimentaire.

L'équilibre macro-économique, est-il espéré, se rétablira une fois réglé le problème de l'endettement et assurée une allocation plus efficace des ressources (hausse notamment de la productivité du capital et de l'exploitation des ressources naturelles) et une remontée du revenu global génératrice d'une remontée de la consommation alimentaire.

Le desserrement de la contrainte extérieure permettrait d'abaisser le prix interne des importations alimentaires ce qui relèverait le pouvoir d'achat des consommateurs en produits alimentaires (mais pourrait signifier à terme une rechute relative de la production interne dont une partie pourrait n'être pas conforme aux avantages comparatifs de l'économie après relance de ses exportations de cultures de rente).

En sens inverse, l'élasticité à long terme de la production interne pouvant être supérieure à son élasticité à court terme, il en résulterait une baisse de prix des importations alimentaires qui pourrait être accompagnée d'une baisse des prix des productions internes, ce qui accroîtrait d'autant le pouvoir d'achat des consommateurs.

Resteraient seulement défavorisées, après une telle réussite des PAS, les consommations alimentaires qui ne sont nées que des distorsions de prix créées par des protections et subventions de la période antérieure et qui ne pourraient être rétablies qu'en cas de nouvelles infractions aux avantages comparatifs.

## **Les restructurations des différentes filières agro-alimentaires**

Avant l'entrée en vigueur des PAS, les interventions des Etats africains (rationnement, aides, subventions, protections et taxations) étaient très différentes selon les filières agro-alimentaires et selon les stades de ces filières.

L'introduction des PAS pourrait, de ce fait, et en raison même de la volonté de ne plus procéder qu'à des politiques non sélectives (dépréciation du change, taux de protection uniformes, suppression des taux en escalier, unicité du taux d'intérêt, etc.) signifier des changements de politique très différents pour les diverses filières (et leurs stades successifs).

Quatre catégories de filières (4) doivent être distinguées à cet égard.

*L'expansion des filières de productions agro-alimentaires exportables.* Les filières agro-alimentaires d'exportation étaient, du fait des prélèvements fiscaux et parafiscaux, les premières victimes des interventions étatiques antérieures aux PAS.

Toutes les présentations favorables des PAS insistent donc sur la possibilité de relancer les cultures de rente par la seule suppression des distorsions introduites par l'Etat. Il est généralement admis, depuis le rapport Berg, que le Coût en Ressources Intérieures de certaines de ces productions est nettement inférieur à l'unité et que les pays d'ASS ont donc un intérêt incontestable à se spécialiser dans leur production. La simple suppression des interventions de l'Etat pourrait suffire à relancer cette production (5). Et c'est de celle-ci qu'on attend

- 
4. Sur d'autres continents (en Asie et en Amérique Latine), il faudrait insister sur une cinquième catégorie : les filières modernes de nouveaux produits exportables (soja, céréales, etc.) qui sont un des espoirs principaux du rééquilibre extérieur.
  5. Cette relance suppose plusieurs conditions : la baisse des cultures de rente ne doit pas avoir provoqué de dégâts irréversibles c'est-à-dire que les plantations peuvent être relancées, les travailleurs peuvent se réorienter vers ces productions et les voies d'évacuation des produits sont utilisables ; les Coûts en Ressources Intérieures ont été évalués correctement à la marge ; la privatisation ne crée pas de nouveaux écarts entre le prix du marché et les Coûts en Ressources Intérieures.

que les PAS ne s'arrêtent pas à la contraction initiale de la production et débouchent en définitive sur une expansion (la compétitivité des exportations africaines sera encore longtemps douteuse pour les produits industriels et pour les productions agricoles destinées au marché interne). On espère, en outre, qu'une telle politique suscitera des investissements publics et privés, nationaux et étrangers qui permettront un accroissement des superficies cultivées et une hausse de la productivité.

*La contraction des filières d'importation et de transformation des produits agro-alimentaires d'origine étrangère.* Les filières de produits agro-alimentaires d'importation (blé, riz, viande, sucre, lait en poudre, produits laitiers, etc.) étaient plutôt favorisées par les politiques agro-alimentaires antérieures aux PAS et notamment par la surévaluation du taux de change effectif réel (TCER) dans plusieurs pays d'ASS, par les subventions aux importations céréalières dans quelques-uns d'entre eux et par le caractère non prohibitif des obstacles tarifaires ou non tarifaires aux importations. Le commerce d'importation de ces produits, leur distribution à l'intérieur du pays et leur transformation éventuelle (meuneries, boulangeries, recomposition des produits laitiers) constituaient des filières compétitives rentables et même en expansion rapide. Leurs effets sur les finances publiques et leur conformité aux avantages comparatifs étaient en revanche discutables et variaient selon les pays (en fonction du bilan net des taxations, protections et subventions).

Dans l'immédiat, la venue des PAS a donc signifié une menace incontestable sur leur évolution à court terme : l'adoption de taux de change plus réalistes dans les pays hors Zone Franc et la suppression d'éventuelles subventions aux importations (et aux opérations de transformation) devraient entraîner une baisse de la compétitivité des produits importés sur le marché interne (sauf en cas de suppression simultanée d'obstacles tarifaires ou non tarifaires à ces importations). La prospérité de ces filières était, en outre, dans la période de contraction de la demande globale, atteinte par la baisse de la consommation alimentaire globale et par la baisse de la

demande urbaine qui, prétendait-on, était la première responsable de ces importations (6).

Dans les perspectives à long terme des PAS, ces filières d'importation pouvaient connaître trois tendances contradictoires : la relance de la consommation alimentaire, résultant d'une réussite de la relance de la croissance du PNB, serait bénéfique à ces filières ; le recentrage de l'économie en fonction des avantages comparatifs aurait, après relance des exportations (notamment de cultures de rente), justifié la reprise des importations céréalières ; enfin, en sens inverse, la croissance de l'offre interne qui peut résulter à court terme de la contraction initiale des importations, peut s'avérer irréversible et se renforcer, à long terme, par une hausse de la productivité et de la compétitivité des produits d'origine interne.

*Les possibilités de relance des productions alimentaires traditionnelles.* Les productions alimentaires traditionnelles (tubercules dans les régions forestières, céréales traditionnelles dans les régions sahéliennes) avaient, malgré de multiples efforts d'intervention des Etats (notamment dans la commercialisation et parfois la production), été beaucoup moins perturbées que ne le laisserait croire la liste de ces interventions. Les Etats n'avaient pu contrôler ces filières qui leur échappaient par la dispersion des échangistes, le dynamisme des acteurs et les possibilités d'infraction aux réglementations. La remise en cause des subventions, protections et taxations par les PAS n'introduit donc pas de bouleversements dans la compétitivité.

Quatre changements cependant peuvent favoriser une relance de ces filières :

— Certains pays ayant favorisé le monopole public de commercialisation sont contraints d'abandonner les offices publics. Même si ceux-ci n'étaient guère parvenus à assurer leur

---

6. Dans la pratique la contraction sera : réduite par la montée de la demande rurale en cas de hausse des revenus ruraux (le monde rural aussi consomme des aliments importés) ; souvent contrariée par les résistances socio-politiques aux ajustements ; accrue au contraire lorsque la politique de retour à la norme des avantages comparatifs est déviée (cf. plus loin) vers une politique d'autosuffisance alimentaire.

monopole, le programme de libéralisation peut abaisser les marges de commercialisation.

– Les pays atteints par la sécheresse ont connu une reprise dont la possibilité avait été sous-estimée par les affirmations d'irréversibilité des effets négatifs des aides alimentaires. La mise en oeuvre des PAS peut, de ce fait, bénéficier d'une relance des productions locales.

– Les pays pétroliers avaient connu des éléments de *Dutch Disease* défavorables aux productions non échangeables par *squeeze* de ces productions entre la hausse des coûts (ou les effets d'éviction sur le marché des facteurs) et la pression que les importations exerçaient sur les prix. Le contre-choc pétrolier peut inverser cette situation et permettre aux PAS d'organiser la réversibilité des processus.

– L'élasticité de substitution entre produits traditionnels et produits importés n'est, en effet, jamais nulle. Lorsque s'est produite – du fait des baisses des prix mondiaux, d'une hausse du TCER ou d'une aide alimentaire – une baisse relative du prix des produits importés ou que les produits importés ont pour de multiples raisons (qualité, services aux consommateurs, etc.) obtenu la préférence des consommateurs, on a enregistré des effets de substitution qui se sont, au cours de processus lents mais incontestables, produits au détriment des producteurs traditionnels. Un des effets des PAS pourrait être de renverser ces processus en abaissant les TCER et en se conjuguant à un code de bonne conduite des octrois d'aide alimentaire (mais ils devront lutter contre les irréversibilités créées par les effets de qualité).

*Les menaces sur les filières « modernes » de productions internes destinées au marché interne.* Les pronostics sur l'impact des PAS sur l'agro-alimentaire ont souvent souffert de ne pas avoir tenu compte de l'existence de filières modernes approvisionnant le marché interne avec des produits totalement ou partiellement d'origine interne : entreprises de commercialisation et de transformation (notamment les industries agro-alimentaires), productions agricoles de substitution aux importations : blé, riz, sucre, oléagineux, élevages industriels ; et essais de modernisation des filières de produits traditionnels par

la création d'entreprises *modernes* en amont (par la production d'engrais, par l'irrigation, par les semences sélectionnées, etc.) et en aval par la modernisation de la commercialisation.

Or ces filières n'avaient, avant la crise financière de l'ASS, certainement pas réussi à construire des avantages comparatifs leur permettant de survivre sans protection et sans subvention ; elles n'étaient d'ailleurs le plus souvent ni compétitives ni rentables ; elles constituaient une charge pour les finances publiques quand elles bénéficiaient de multiples subventions et pour les consommateurs quand elles bénéficiaient de protections (7).

La construction de ces filières avait d'ailleurs répondu à des objectifs de redistribution régionale des activités et de relance de l'agriculture ce qui était une autre infraction à la norme des avantages comparatifs.

Dans ces conditions, la réhabilitation de la norme des avantages comparatifs caractéristique des PAS signifiait, pour ces filières, la remise en cause de leur existence même. Contrairement aux présentations rapides de l'impact des PAS sur l'agriculture qui insistent sur les aspects positifs pour les productions internes, les PAS signifiaient la remise en cause de productions nationales lorsqu'elles étaient le résultat de politiques protectionnistes. Etaient aussi atteintes les activités en amont et en aval et on peut même assister à une croissance des importations alimentaires (notamment de céréales) correspondant à une régression de ces filières et notamment de filières de substitution aux importations (8).

- 
7. Dans le cas de protection, les Etats pouvaient bénéficier en revanche des rendements fiscaux des protections tarifaires, notamment lorsque des caisses de péréquation entre riz importé et riz produit permettaient de réduire le coût des subventions.
  8. Sauf si à l'inverse des intentions initiales des PAS, ceux-ci en viennent à accepter l'objectif d'autosuffisance et à accélérer la « remontée de filières », c'est-à-dire à favoriser la substitution en amont.

## **La sous-estimation fréquente des complexités et incertitudes des processus d'ajustement amorcés par les PAS**

Les premières années des PAS montrent que les intentions des responsables des PAS sur les filières agro-alimentaires ont donné naissance à des débats un peu simplistes et à des évolutions complexes et incertaines.

### **Des débats utiles mais simplificateurs lors du démarrage des PAS**

Aussi bien les auteurs critiques des PAS que leurs partisans ont, dans un premier temps, utilisé des argumentations trop simplifiées pour permettre une prévision correcte de leur impact sur les flux agro-alimentaires.

#### *Les simplifications utilisées par les critiques des PAS*

Dans les premiers débats, en particulier, nombre des critiques des PAS ont beaucoup emprunté aux objections que les *structuralistes* latino-américains avaient émises contre les programmes de stabilisation du FMI des années 1950-1960. Sauf dans quelques essais *néo-structuralistes* qui ont réactualisé leur argumentation, la référence aux anciens débats a conduit à sous-estimer l'évolution des analyses et des pratiques des organisations internationales qui les a conduites à élaborer les PAS (en même temps d'ailleurs que cette référence sous-estime les spécificités de la crise africaine et les échecs des politiques antérieures). Les prévisions sur les effets des PAS sur l'agro-alimentaire doivent notamment se méfier de plusieurs accusations très répandues qui ont été portées contre les PAS :

– *l'accusation de privilégier l'équilibre* au détriment des structures (ou l'accusation de masquer un choix structurel derrière un problème d'équilibre) est un exemple caractéristique d'emprunt simplificateur au combat des *structuralistes* contre les *monétaristes*. Sans doute les PAS comportent une phase de rééquilibrage macro-économique gérée avec des instruments

globaux (politique monétaire et fiscale) ; mais ils sont construits (leur dénomination même est explicite) pour agir sur les structures de production (notamment par la vérité des prix). Il n'y aura pas seulement contraction de la demande globale (qui peut effectivement menacer les débouchés internes de l'agriculture) mais aussi restructuration au profit de l'agriculture.

– *l'accusation de privilégier le court terme* au détriment du long terme est entretenue par les réductions d'investissements (principalement dans les BTP et dans l'industrie) exigées par les politiques monétaires et fiscales des PAS. Elle risque de faire négliger non seulement que les objectifs structurels des PAS sont des objectifs à long terme mais aussi que ce n'est qu'à long terme que les responsables des PAS espèrent une efficacité de leurs interventions même monétaires (la dépréciation du change notamment n'aura ses effets sur les exportations agricoles qu'après les délais nécessaires à une reprise de la production). Il est souvent négligé enfin (même par les partisans des PAS) que les bailleurs de fonds continuent, même en période de contraction, à financer de grands projets dans l'agriculture.

– *l'accusation de sous-estimer l'élasticité de l'offre interne* a été d'autant plus souvent empruntée aux analyses *structuralistes* que la littérature sur l'ASS était pleine d'exemples de courbes d'offre rebroussées et de rigidités de la production agro-alimentaire. En induire, comme cela a été fait, une inélasticité de l'offre agricole était cependant oublier que l'on avait observé, dans les années antérieures, une très nette élasticité (à la baisse) de l'offre de produits de rente (en réponse à la hausse des prélèvements fiscaux et parafiscaux), et une réponse positive certaine de l'offre des produits alimentaires destinés aux marchés internes (lorsque la croissance démographique et la croissance des revenus ont accru ces marchés).

– *l'accusation d'accroître les inégalités et injustices* avait été exprimée dans les années soixante à propos de programmes de stabilisation qui risquaient de modifier le rapport salaires/profits au détriment des premiers. Elle ne peut *a priori* être reprise à propos de programmes qui se proposent d'abord d'élever les revenus relatifs de l'agriculture dans des pays où les inégalités villes/campagnes étaient devenues une des composantes

majeures de l'iniquité (ce qui ne signifie pas que d'autres formes d'inégalités ne pourront pas être accrues par les PAS).

– *l'accusation d'adopter une vision macro-économique* ignorante des spécificités des filières agro-alimentaires a souvent été portée contre les PAS en ASS du fait de la compromission passée de la macro-économie avec le discours de légitimation des Etats, de l'utilisation de statistiques discutables et de l'existence des politiques privilégiant les activités « formelles » et les activités non agricoles et négligeant les particularités régionales. Mais cette défiance envers la macro-économie n'a pu longtemps masquer qu'aucune politique agro-alimentaire ne pouvait désormais faire abstraction, en ASS, du resserrement des contraintes macro-économiques (crise des paiements extérieurs, inflation, endettement) et que l'absence d'une politique macro-économique concrète ne ferait qu'alourdir ces contraintes.

– *l'accusation de démanteler la planification* au profit du marché était justifiée par le langage explicitement libéral des responsables des PAS. Mais ce langage suscite beaucoup moins de résistances dans l'ASS des années 80 que dans les pays en développement des années 60. Est-il besoin de rappeler que les filières agro-alimentaires avaient, le plus souvent, pâti des choix des planificateurs, de l'inefficacité des planifications et du détournement de leur sens (les objectifs d'industrialisation et d'accumulation ayant souvent servi de justification à une simple hausse des revenus urbains et des consommations publiques) ?

– *l'accusation de rigueur excessive* portée contre les PAS organisés par les organisations internationales pouvait être tout à fait légitime dans l'absolu mais elle était affaiblie, elle aussi, par l'histoire récente de l'ASS : dans les années fastes l'absence de rigueur n'avait pas toujours été favorable aux agriculteurs et dans les années plus récentes de crise, les politiques de rigueur adoptées par les autorités nationales s'étaient avérées souvent plus contraignantes que les PAS.

### ***Les simplismes pédagogiques des exposés de la logique des PAS***

Les exposés de la logique des PAS, notamment dans les documents élaborés par les organisations internationales à des fins de persuasion des autorités nationales, ont volontairement adopté un ton pédagogique et fréquemment identifié pédagogie et simplification au point de verser dans des simplismes théoriques et pratiques.

*Des simplismes théoriques* sont perceptibles quand on compare les démonstrations et les affirmations que les avocats des PAS utilisent dans les négociations avec les Etats africains en difficulté et la complexité des débats et l'absence de consensus théorique sur les mêmes thèmes dans les négociations entre les Etats (et les Banques Centrales) des économies industrialisées. Peu d'études sur les Etats-Unis accepteraient, sans inquiétude théorique, l'affirmation de l'existence d'un taux de change d'équilibre, l'hypothèse implicite que ce taux est calculable sans se fixer au préalable une norme sur les déficits extérieurs admissibles et l'affirmation, sans étude des élasticités critiques, que le taux de change d'équilibre sera atteint par le jeu du marché (trois affirmations que l'on trouve si fréquemment, sans interrogations, dans l'argumentation en faveur des PAS).

De même quel spécialiste de l'économie agro-alimentaire accepterait de se référer, dans la programmation de l'avenir, à la norme des avantages comparatifs statiques qui est si souvent la seule norme évoquée dans les PAS (qui, par ailleurs admettent que les entreprises privées et les organismes d'aide financent des projets destinés à modifier les avantages comparatifs dynamiques) ?

Faut-il rappeler, par ailleurs, que l'exposé, dans les textes préparatoires aux PAS, de théorèmes simples sur la supériorité des mesures globales sur les mesures sélectives, la supériorité des variations du taux de change sur les obstacles aux échanges et la supériorité des tarifs uniformes sur les tarifs diversifiés, oublie que tous les pays développés ont utilisé des obstacles différenciés aux échanges, des protections effectives en escalier, et des politiques économiques extérieures de plus en plus sélectives. Enfin l'évocation d'une contrainte d'équilibre des paiements extérieurs, qui est certes justifiée dans la conjoncture

actuelle africaine (où les déséquilibres n'ont pas été programmés) ne feint-elle pas d'oublier qu'il peut y avoir une légitimité théorique aux déséquilibres des pays en développement et que le débat sur la responsabilité respective des pays excédentaires et des pays déficitaires fait encore rage quand il est question des déséquilibres des USA (9).

*Le simplisme des calculs* qui orientent les PAS peut, lui aussi, introduire des biais dangereux même s'il peut arguer, comme le simplisme théorique, de justifications pédagogiques et conjoncturelles et, en outre, de nécessités pratiques.

Ainsi les estimations des Coûts en Ressources Internes (CRI) (qui sont constamment évoquées pour démontrer les avantages comparatifs des cultures de rente des pays africains) s'avèrent, le plus souvent, ne comptabiliser que les « distorsions » introduites par les Etats et négliger (en invoquant, non sans raisons, les difficultés de calcul) les distorsions (effets de monopole ou de monopsones et externalités) introduites par le secteur privé (ce biais amenant à remplacer consciemment ou inconsciemment ce qui se voulait la mesure des avantages comparatifs de l'agriculture et de la compétitivité des différentes filières par une estimation critique des seules interventions de l'Etat).

En outre les estimations des CRI sont souvent statiques et, en identifiant coûts moyens et coûts marginaux, s'interdisent de comptabiliser la hausse des CRI que pourraient enregistrer les cultures de rente en cas de hausse des prix de revient et/ou de baisse des recettes d'exportation (et notamment de la baisse que pourrait provoquer l'agrégation des offres des différents pays d'ASS, s'ils suivent simultanément les recommandations des PAS). Il n'est pas jusqu'aux projections macro-économiques qui ne soient très simplifiées (notamment dans les estimations de la hausse de la productivité résultant des PAS).

*Les simplifications de l'histoire* des économies en besoin d'ajustement sont parfois très orientées dans les argumentaires des PAS. Ceux-ci adoptent consciemment une approche univer-

---

9. Cette comparaison est faite par G. DURUFLÉ - *L'ajustement structurel en Afrique*. KARTHALA, 1988.

salisante qui refuse de s'attarder sur les spécificités des différents pays et une approche volontariste soucieuse d'introduire une discontinuité dans l'histoire des sociétés africaines. Quelles que soient les justifications que l'on peut trouver à ce pari méthodologique, il ne pouvait que conduire à sous-estimer la complexité des systèmes agricoles de production et la continuité des structures et des comportements économiques des paysans. Par ailleurs, l'histoire des politiques agro-alimentaires récentes a eu tendance à surestimer l'influence de celles-ci (notamment sur la commercialisation des produits alimentaires) et à simplifier les situations difficiles que celles-ci ont dû affronter (et, de ce fait, à accentuer les jugements péjoratifs sur ces politiques) ; ainsi voit-on couramment reprocher aux Etats qui ont connu une période de prospérité (grâce à la hausse des prix du pétrole, aux ventes de ressources minérales, aux possibilités de crédit international, etc.) d'avoir mené des politiques agro-alimentaires aujourd'hui rétrospectivement condamnées alors qu'elles sont nées d'anticipations qui étaient, on l'oublie, partagées par tous les décideurs privés aussi bien que publics et étrangers aussi bien que nationaux. Mieux même, il leur est souvent reproché d'avoir laissé leurs agricultures subir des *Dutch Diseases* dont certains n'étaient parfois que le respect des avantages comparatifs du moment (ce qui est précisément la norme qu'on prétend leur recommander aujourd'hui). Enfin la plupart des textes qui critiquent, au contraire, les efforts des Etats pour transformer leurs avantages comparatifs ignorent souvent les efforts et les échecs des autres décideurs (privés et publics, nationaux et étrangers) dans les grands programmes d'accroissement des superficies et des productivités agricoles.

*Le simplisme des recommandations pratiques* résulte à la fois des préoccupations pédagogiques, de techniques de persuasion ou d'une volonté de laisser la pratique améliorer progressivement les politiques préconisées. Ce n'est sans doute pas être exagérément pessimiste que d'estimer que les premières présentations des PAS ignorent trop les difficultés que pourront créer la concurrence imparfaite dans le commerce interne des produits agricoles et la crise possible des activités de substitution aux importations agro-alimentaires : ils n'ont guère souli-

gné les besoins transitoires d'importations créés par la hausse des revenus ruraux et la reconversion des activités de la ville vers la campagne, les besoins de « biens publics » (formation, voies de communication, encadrement des paysans, infrastructure en amont) etc. Il est vrai qu'à la différence des précédents simplismes, ces premières présentations ont été assez vite abandonnées au contact des réalités : les organismes internationaux ont même été très vite amenés à lutter contre les spéculations commerciales, à financer des importations d'intrants agricoles et de « biens d'appel » par des prêts d'ajustement structurel et à reprendre des expériences d'encadrement technique et humain. Mais ces simplismes initiaux n'en ont pas moins coopéré à la création d'obstacles et de résistances aux PAS.

### **Les difficultés, coûts, freinages et détournements possibles des PAS dans les filières agro-alimentaires**

Les premières anticipations sur l'évolution des filières agro-alimentaires dans les PAS peuvent être déçues du fait d'élasticités inférieures à ces anticipations, de l'ampleur des coûts supportés par certaines catégories sociales et des résistances et détournements qu'ils peuvent provoquer.

#### *Les incertitudes sur la valeur réelle des élasticités stratégiques pour l'efficacité des PAS*

Le débat sur la valeur des élasticités stratégiques nécessaires à la réalisation des PAS a, lui aussi suscité, à l'origine, une opposition tranchée entre les hypothèses « libérales » (qui supposaient que les économies agro-alimentaires étaient suffisamment flexibles pour répondre aux incitations du marché) et les hypothèses « structuralistes » (qui soulignaient l'existence de rigidités et inélasticités propres à réduire l'efficacité et à accroître les coûts des nouvelles politiques agro-alimentaires).

Progressivement, cependant, ces premières positions ont été fortement nuancées et chacun a découvert l'existence d'élasticités très différentes selon le processus, selon les filières et selon les situations locales. Ce qui est aujourd'hui en question

ce n'est plus le conflit entre des affirmations générales sur la valeur de ces élasticités mais la possibilité de prévoir ces élasticités lors de l'élaboration des PAS. Ces incertitudes sont les suivantes :

— *Les incertitudes sur les élasticités-prix.* Ainsi l'élasticité-prix de l'offre de chacun des produits agricoles s'est avérée supérieure aux anticipations pessimistes initiales (les courbes d'offre rebroussée existent mais dans des zones limitées) mais ceci ne signifie pas qu'elle atteint toujours la valeur critique nécessaire à l'efficacité des PAS ; en revanche l'élasticité-prix de l'offre totale de produits agricoles s'est avérée plus basse que la précédente (qui comporte des effets de substitution entre produits) ; enfin l'élasticité de la production agricole à la dépréciation du change s'est avérée résulter moins d'une amélioration de la compétitivité sur les marchés mondiaux que de la répercussion de la dévaluation sur les prix aux producteurs, répercussion qui n'est ni immédiate ni automatique (puisque l'Etat peut détourner à son profit une partie de la hausse, en monnaie nationale, des prix d'exportation).

— *Les incertitudes sur les élasticités de substitution.* L'élasticité de substitution entre produits alimentaires importés et produits d'origine interne dans le budget du consommateur a suscité de multiples évaluations différentes notamment dans le cas d'une remontée du prix interne des produits importés (cf. par exemple le débat sur l'irréversibilité de la consommation de riz importé) ; l'élasticité de substitution entre les offres de produits agricoles exportables et de produits destinés au marché interne est évidemment réduite par l'existence de non substituabilités techniques mais elle est moins réduite qu'on ne l'avait dit par les comportements des producteurs (qui se sont avérés très « rationnels » dans les cas de variation de prix relatifs) ; la valeur des coûts d'opportunité entre les productions agricoles fait d'ailleurs l'objet de plusieurs réévaluations : on admet généralement aujourd'hui qu'on avait surestimé les coûts de réallocation des terres, sous-estimé, en revanche, les coûts et les difficultés de réallocation des heures de travail et exagéré la concurrence entre produits exportables et produits destinés au marché interne (l'exemple du coton et des produits vivriers montre même la possibilité d'entraînements mutuels).

— *Les incertitudes sur les compressibilités.* La compressibilité des pouvoirs d'achat des consommateurs s'est avérée, dans un premier temps, nettement supérieure aux anticipations des adversaires des PAS mais des résistances violentes à la baisse des revenus se sont manifestées par la suite ; la compressibilité des consommations alimentaires semble très inégale selon les produits, les pays et les périodes mais elle a souvent été assez élevée pour que ne soient plus satisfaits les minima de consommations physiquement nécessaires ; la compressibilité des importations alimentaires a parfois été accrue par deux des élasticités citées plus haut (élasticité de l'offre interne et substituable des consommations) mais elle a été au contraire réduite par les résistances des acteurs des filières d'importation (commerçants, transformateurs, contrebandiers) ; enfin la somme des élasticités-prix des importations et des exportations peut très bien être, à court terme, inférieure à l'unité et donner des effets pervers aux dévaluations (qui risquent, à court terme, d'accroître et non de réduire les déséquilibres externes).

— *Les risques créés par l'incertitude des estimations.* Ces caractéristiques des élasticités statistiques et l'incertitude régnant sur leurs valeurs ont multiplié les risques d'échec des PAS lorsque les élasticités ont été inférieures ou de sens inverse aux élasticités nécessaires aux rééquilibres macro-économiques et à la reconversion structurelle. Elles ont suscité des risques d'amplification et de pérennisation de la contraction transitoire caractéristique des PAS (lorsque les élasticités à la hausse des productions agricoles destinées à l'exportation ou au marché interne se sont avérées faibles à long terme alors que les compressions étaient réussies à court terme). En outre les risques d'erreurs et de tâtonnements des politiques agro-alimentaires sont multipliés par l'incertitude des prévisions. Enfin des risques d'aggravation des coûts sociaux de l'ajustement peuvent résulter de la coexistence de fortes élasticités à la baisse (des revenus, des consommations et des importations) et d'inélasticités à la hausse des productions agricoles (coexistence qui donne au rééquilibre macro-économique la signification d'un « rééquilibre de misère »).

### ***Les coûts sociaux des ajustements des filières agro-alimentaires***

L'existence d'élasticités rééquilibrantes peut en effet, signifier, d'un point de vue social, des coûts élevés pour tout ou partie de la population.

Sans doute la répartition des coûts sociaux de l'ajustement structurel peut-elle (à la différence des programmes de stabilisation reposant sur une baisse du rapport salaires/profits) être considérée *a priori* comme réduisant les inégalités et les iniquités existantes. Le but en est, nous l'avons vu, une redistribution du revenu des consommateurs au profit des producteurs et du revenu urbain vers les campagnes, ce qui est un objectif peu critiqué par les observateurs de l'ASS.

Mais cette orientation générale ne signifie évidemment pas que l'ajustement se fasse sans entraîner des coûts particuliers pour des catégories déjà défavorisées et des coûts sociaux qui, même s'ils ne sont tous « injustes », peuvent être générateurs de résistances aux PAS.

La rigueur macro-économique provoque notamment une contraction du niveau de vie moyen qui durera peut-être une ou deux décennies si l'on ne dépasse pas les méthodes actuelles de rééchelonnement de la dette. La contraction des consommations alimentaires va parfois jusqu'à aggraver les phénomènes de sous-nutrition et malnutrition urbaines et même une baisse possible des régimes nutritionnels des paysans achetant déjà une partie de leur alimentation sur le marché. Le freinage des importations alimentaires va parfois révéler que le recours à ces importations a masqué la lente croissance des besoins résultant de la croissance démographique (qui est de l'ordre du doublement en 20 ou 25 ans) et pourrait entraîner une difficulté à assurer la consommation par tête des années 60.

La baisse du niveau de vie urbain moyen signifie une baisse du pouvoir d'achat des urbains pauvres et la baisse d'une consommation alimentaire déjà inférieure, parfois, à celle des agriculteurs. La « vérité des prix » alimentaires signifie, du fait de la diversité des subventions antérieures, un renchérissement différencié du coût de la vie qui peut atteindre des groupes

jusqu'alors favorisés par des distributions au-dessous du prix (militaires, fonctionnaires) mais aussi des groupes défavorisés qui, dans certains pays, bénéficiaient de ces distributions (ou qui profitaient indirectement de la revente « informelle » des produits distribués). L'absence de défense de « groupes vulnérables » (femmes, enfants, vieillards, chômeurs, etc.) peut provoquer la malnutrition (sauf organisation, comme en Asie, de distributions partiellement ou totalement hors marché). La remise en cause des programmes régionaux de développement agricole (sucre, riz) signifierait un retour aux déséquilibres interrégionaux de développement qu'ils avaient pour but de réduire. L'impact de la réduction du revenu global sur la consommation alimentaire totale est mal connu mais on ne saurait exclure qu'il comprenne tout ou partie des hausses de revenu des paysans attendues de la reconversion. Enfin l'impact des PAS sur les différentes catégories de paysans peut provoquer des inégalités nouvelles : verra-t-on notamment une nouvelle impulsion des entreprises « modernes » au détriment des petites exploitations et/ou un abandon des filières de substitution aux importations au profit des produits traditionnels ?

### *Les résistances sociales et les freinages et détournements des programmes d'ajustement*

La dynamique économique prévue par les auteurs des PAS ne pourra se réaliser que si elle ne suscite pas une dynamique socio-politique qui la freine ou l'infléchisse au point de la rendre méconnaissable. Déjà on observe de multiples résistances, freinages et détournements dont les interactions sont suffisamment complexes et imprévisibles pour accroître sensiblement les incertitudes sur le déroulement des PAS.

*Les résistances des groupes sociaux menacés* par les PAS montrent cette imprévisibilité. D'une part les consommateurs menacés dans leur pouvoir d'achat (urbains, fonctionnaires, salariés) ont, à l'origine, moins réagi que les exemples d'autres continents ne l'avaient fait anticiper ; puis ils ont suscité des troubles sporadiques et violents. D'autre part, les acteurs des filières d'importations alimentaires ont montré une efficacité remarquable dans les pressions sur le pouvoir (action de retar-

dement de l'arrêt des importations alimentaires) et dans le contournement, par la contrebande, des restrictions d'importations (10).

*Les résistances « nationales » des Etats* aux injonctions étrangères de rigueur macro-économique ont été fortes dans les discours mais démenties par la rigueur parfois supérieure des ajustements macro-économiques décidés nationalement ; inversement des sacrifices importants ont été acceptés à l'issue de négociations complexes mais, dans quelques pays, brusquement abandonnés par des ruptures avec le FMI. Par ailleurs, si on se réfère aux discours antérieurs, on est étonné de la faiblesse des résistances aux orientations de désétatisation des entreprises, de privatisation du commerce agricole, de désindustrialisation, de démantèlement de la substitution aux importations, de relance des exportations de cultures de rente, de réduction des importations alimentaires et de ralentissement de l'urbanisation. C'est sur des points très particuliers et très révélateurs (subventions au carburant, subventions aux intrants agricoles, maintien de certaines filières, etc.) que l'on a paradoxalement vu les résistances les plus longues.

*Le freinage de l'exécution des PAS* est la méthode la plus souvent utilisée, tant par les groupes sociaux que par les Etats, pour faire échec aux coûts des PAS. Plus que par des résistances ouvertes, ceux-ci sont freinés par de multiples techniques de retardement : renouvellement des délais d'exécution, annulations « provisoires » des hausses de prix et des fermetures de frontières, acceptation de fait de la fraude et de la contrebande et lenteurs administratives dans l'application des réformes. A cela il faut ajouter l'inertie des systèmes fiscaux et parafiscaux, le secret qui entoure les finances publiques, l'absence fréquente de comptabilités lisibles, et la fuite en avant de l'inflation (ou chacun repousse la charge de l'ajustement). Enfin des appels d'« urgence » aux aides étrangères, financières et alimentaires, pour retarder l'issue du processus et la multiplication d'opérations de secours ponctuelles (subventions alimentaires, distributions d'aliments, interdiction de circulation inter-

---

10. Les réactions régionales sont encore mal connues.

régionale des produits alimentaires) peuvent, au total, reconstituer la situation antérieure, etc.

*Des détournements* des décisions de politique agro-alimentaire à des fins différentes de leurs objectifs initiaux ont été souvent utilisés : ainsi des dévaluations qui avaient pour but d'élever les prix aux producteurs agricoles ont servi, en définitive, à accroître les prélèvements de l'Etat sur des exportations au détriment des intérêts des producteurs ; de même des restrictions d'importations alimentaires ont été réalisées sous forme de contingents non mis aux enchères et ont, par conséquent, accru les revenus des importateurs ; ou encore la suppression des monopoles publics de commercialisation a permis la croissance de monopoles ou de monopoles privés, etc.

*Des surenchères* dans la définition ou dans l'exécution des nouvelles politiques agro-alimentaires ont permis, de même, de modifier fortement les objectifs réels de celles-ci : ainsi a-t-on vu la restriction des importations alimentaires poussée (en théorie) assez loin pour que l'on détourne la politique de retour aux avantages comparatifs vers une politique d'autosuffisance alimentaire ; la désétatisation a été utilisée pour réduire les pouvoirs des responsables des entreprises publiques ; des décisions de hausse des prix ou de réduction des crédits n'auraient pas été prises avec une brutalité et une publicité étonnantes si l'on n'avait pas voulu, à court terme, améliorer les relations avec le FMI et/ou provoquer, à moyen terme, des réactions hostiles et la démonstration pratique, auprès du même FMI, de l'impossibilité de la rigueur.

*L'adaptation des bailleurs de fonds aux dynamiques spécifiques de l'ASS* qui, nous l'avons vu, n'était pas recherchée dans la première définition des PAS, ne pouvait, en effet, que s'imposer progressivement. Les bailleurs de fonds ont notamment dû accepter, au moins à titre provisoire, des délais et retards imprévus et des annulations des décisions originelles ; ils ont dû tenir compte des résistances imprévues, accorder des secours qui pouvaient freiner les reconversions prévues et financer des subventions provisoires aux consommateurs ou aux producteurs agricoles ; ils ont même, plus paradoxalement,

accepté souvent la surenchère que constitue la recherche de l'autosuffisance céréalière.

Il est évident que cet ensemble complexe et contradictoire de résistances, de freinages, de détournements, de surenchères et de renégociations a pour résultat (et même parfois pour but) de remettre en cause la cohérence initiale des politiques agro-alimentaires définies dans les PAS : aux inconnues de la dynamique économique viennent s'ajouter les incertitudes socio-politiques des conflits internes et des contraintes diplomatiques à l'égard de l'étranger. On peut certes être frappé par la continuité de certaines orientations imposées par les organisations internationales qui ne sont pas dupes des détournements transitoires et ont su, dans de multiples occasions, ne faire que des concessions elles-mêmes transitoires et rétablir patiemment et fermement les orientations initiales. Mais nul ne saurait exclure l'éventualité d'évolutions qui, en allant de détournements provisoires en détournements provisoires, éloigneraient durablement l'évolution de l'ASS de la logique initiale des PAS.



PHILIPPE HUGON

## ENDETTEMENT ET DYNAMIQUE DES SYSTÈMES AGRO-ALIMENTAIRES

Présenter devant un public spécialiste des questions agricoles le rôle que joue l'endettement dans la dynamique des systèmes agro-alimentaires n'est pas chose aisée pour deux principales raisons :

– Il n'y a pas de liens immédiats entre les phénomènes macro-économiques ou les contraintes financières et les dynamiques repérables au niveau des filières agro-alimentaires, même si l'accent est mis davantage aujourd'hui sur les aspects macro-économiques de la politique agricole et sur les liens entre la sphère financière et la sphère réelle ;

– Les problèmes se posent à des échelles différentes : les questions d'endettement se situent au niveau national et international et concernent au premier chef les Etats, alors que les dynamiques agro-alimentaires sont davantage repérables au niveau local et régional.

J'essayerai toutefois de faire le lien :

– en prenant dans un premier temps les lunettes du macro-économiste permettant de différencier *deux périodes d'endettement* (la décennie 70 et la décennie 80) ;

– puis en montrant que la multiplicité des réponses des acteurs et les dynamiques du dehors et du dedans conduisent à *des évolutions différenciées des filières agro-alimentaires.*

## **L'inversion de la conjoncture financière internationale : l'économie de crédit de la décennie 70 et l'endettement permanent de la décennie 80**

L'endettement du Tiers-Monde a dépassé en 1986 le seuil symbolique de 1 000 milliards de dollars. Les emprunteurs des années 70 sont devenus des débiteurs largement insolvables. La mise en place de politiques d'ajustement se fait dans un contexte d'inversion des flux financiers entre le Nord et le Sud.

### **L'« économie de crédit international » de la décennie 70**

Analysé à partir de ses déterminants extérieurs, le système financier international a été caractérisé par trois processus concomitants : l'expansion accélérée du marché financier international, la transnationalisation bancaire et les excédents de liquidité.

#### *L'élasticité des fonds prêtables*

Caractérisée par une forte élasticité des fonds prêtables et par un accès plus facile et plus onéreux aux liquidités internationales la décennie 70 a été marquée par une privatisation de la création monétaire (xéno-dollars) qui a anté-validé avec myopie la croissance réelle.

L'endettement des années 70, réalisé dans un climat inflationniste, a favorisé l'accumulation dans de nombreux pays, mais il a également entraîné des gaspillages et des fuites conduisant à un transfert intertemporel de la charge de remboursement.

Certains traits bien connus permettent de caractériser les *relations financières Nord-Sud*. Exception faite des pays exportateurs de pétrole à faible volume de population, le Sud a été emprunteur net de capitaux. On peut noter une tendance à la réduction des flux publics et à une croissance des flux privés, notamment des prêts bancaires et des crédits d'exportation. Alors qu'en 1960 60 % des capitaux venaient de l'aide, en 1977 deux tiers des fonds allant vers les pays du Sud étaient des crédits commerciaux provenant pour l'essentiel des prêts accordés par les banques privées, des crédits d'exportation et des investissements directs.

### *L'hétérogénéité des Tiers-nations*

Dans les pays semi-industrialisés, 80 % des apports de capitaux sont d'origine privée ; l'endettement a accompagné un processus d'accumulation et de promotion des exportations industrielles, même si l'on observe aujourd'hui un épuisement du régime d'accumulation (notamment en Amérique Latine). Par contre dans les pays moins avancés, plus de trois-quarts des versements reçus sont d'origine publique, et l'endettement s'explique davantage par des déficits du secteur public, par une forte consommation publique ou privée, par la mise en place d'infrastructures dont les effets ne sont pas directement productifs et enfin par l'évolution moins favorable du contexte international.

Cet endettement a été fortement contrasté selon les Tiers-nations. Ce sont les nouveaux pays industriels (NPI), les pays pétroliers et les pays à revenu intermédiaire qui ont reçu l'essentiel des transferts financiers, ceux-ci ayant principalement un caractère privé. Le Mexique, le Brésil, l'Argentine et la Corée du Sud totalisent la moitié de la dette des pays en voie de développement hors OPEP et 35 % de l'endettement à taux variable. Au contraire, pour les pays moins avancés (PMA), la dette est, pour plus de 80 %, née de l'aide publique au développement et de crédits à l'exportation financés ou garantis par le secteur public.

## **L'inversion des flux financiers Nord-Sud et l'insolvabilité du Sud pendant la décennie 80**

### *L'endettement explosif*

Après avoir assisté, durant la décennie 70, à une explosion de l'encours de la dette correspondant à une économie internationale surliquide, on observe un tarissement des crédits extérieurs et une inversion des flux financiers. Dans une économie devenue sous-liquide, il y a autonomisation du service de la dette qui se nourrit d'elle-même :

– La dette globale du Tiers Monde a dépassé 1 300 milliards de dollars en 1988, soit la moitié du PNB des pays en développement ; sur 1 000 milliards de dette à long terme, il y a 450 milliards de créances publiques et 550 milliards de créances privées. Le service de la dette représente 10 % de l'encours (72 milliards de remboursement du principal et 59 milliards d'intérêt), et le ratio (avant rééchelonnement) atteint 50 % ;

– Les flux financiers nets reçus par les PED ont régulièrement baissé depuis 1982 et se sont élevés à 16 milliards de dollars en 1988 ; les transferts financiers nets sont devenus négatifs (– 43 milliards de dollars en 1988).

La chute des excédents pétroliers et la crise de l'endettement extérieur ont conduit à une baisse des crédits à l'exportation, des investissements directs et des prêts bancaires, mais par contre à un poids croissant des financements publics (aide bilatérale CAD, apports multilatéraux à des conditions concessionnelles).

La situation des pays du Sud n'est plus d'illiquidité mais d'insolvabilité. Le report de la dette conduit à une *autonomisation du service de la dette*. Il y a inversion des flux financiers Nord-Sud contraignant à trouver de l'argent frais pour honorer le paiement des intérêts. La montée des risques apparaît non seulement au niveau des grands débiteurs latino-américains mais à celui des maillons faibles africains qui peuvent entraîner la chute d'un édifice fragile. Les pays sont pris dans un processus de dette perpétuelle alors que l'environnement de l'actuelle décennie paraît plutôt défavorable.

### *La différenciation des Tiers-nations*

L'analyse de l'endettement par grandes régions montre la diversité des structures de la dette et donc la grande diversification des risques pour les créanciers et des modes de gestion pour les débiteurs. Le marché financier est exposé à 52 % sur l'Amérique Latine et à 79 % sur les pays à revenus supérieurs. Au contraire l'aide publique au développement (APD) concerne pour 60 % les pays à faible revenu et à 50 % les pays d'Asie (à faible revenu), 62 % de l'encours étant concentré sur les pays à revenu supérieur.

Les 8 grands pays d'Asie représentent 20 % de l'encours de la dette ; ils ont une structure d'endettement équilibrée (35 % d'APD et de crédits garantis, 45 % de créances de marché et 20 % de créances multilatérales). Malgré de fortes différenciations selon les pays, la dette est gérable, pour les créanciers comme pour les débiteurs.

Les 8 pays d'Amérique Latine représentent 35 % de l'encours total. Leur structure d'endettement est caractérisée par le poids des créances de marché (70 %) alors que les créances publiques bilatérales et multilatérales représentent 10 % du total. La dette de trois pays (Brésil, Argentine, Mexique) s'élève fin 1987 à 280 milliards de US dollars.

Les 48 pays d'Afrique sub-saharienne représentent 8 % de l'encours total. Les engagements bilatéraux et multilatéraux comptent pour 2/3 de la dette et la part des créances privées est de 20 % du total. L'encours global de la dette peut être évalué à quelque 200 milliards de dollars, dans lesquels 5 pays comptent pour la moitié (Nigéria, Soudan, Côte d'Ivoire, Zaïre et Kenya). Les créances bancaires ne sont élevées que dans certains pays (Nigéria, Côte d'Ivoire, Congo et Libéria). On peut distinguer trois catégories de pays :

– les pays à faible revenu, ou PMA (80 % de la dette est publique, à des conditions concessionnelles) ;

– les pays à revenu intermédiaire, où 40 % des encours sont d'origine privée ;

– les pays exportateurs de pétrole, qui se sont généralement endettés à court terme pour compenser l'instabilité des cours pétroliers (Nigéria).

Encore faut-il intégrer d'autres variables explicatives telles que l'appartenance ou la non-appartenance à une zone monétaire, les politiques nationales...

### **Les facteurs de l'endettement permanent**

L'endettement du Tiers-Monde est la résultante de nombreux facteurs qui s'entremêlent pour conduire aujourd'hui à un processus auto-entretenu. Nous regrouperons ces facteurs selon trois éclairages complémentaires :

- Les transformations de l'environnement international ;
- la myopie des politiques des pays prêteurs et emprunteurs ;
- les transferts intertemporels de ressources liés au cycle de vie de l'emprunt.

### ***Les transformations de l'environnement international***

Il importe de distinguer la toile de fond correspondant au dysfonctionnement du système monétaire et financier international et les conjonctures renvoyant au changement des politiques des économies dominantes, notamment américaines.

En toile de fond, dominent une autonomisation des circuits financiers en découplage des circuits productifs et une création de liquidités hors des régulations des banques centrales. Ainsi, les euro-dollars ou les xéno-dollars alimentent les banques en liquidités et servent de base à une nouvelle émission de crédit international. Il n'y a pas de réglementation pour limiter le rapport entre la masse de monnaie de crédit international libellée en dollars et sa base. Il y a eu déconnexion croissante entre la circulation monétaire et la base productive réelle.

La mondialisation des marchés financiers et les innovations financières ont été favorisées par la déréglementation et par l'information.

Les emprunts ont été contractés dans un contexte international qui s'est profondément transformé tant sur le plan commer-

cial que monétaire et financier. Deux périodes peuvent être distinguées :

- La décennie 70 est sur le plan monétaire et financier une période de surliquidité, de taux d'intérêts réels négatifs et de sous-évaluation du dollar. Elle est marquée par les excédents de pétro-dollars et par des taux de croissance des pays du Sud deux fois plus élevés que ceux du Nord.

- Les années 80 sont au contraire marquées par un renversement de l'environnement international. Dans l'ensemble, les PVD ont mal absorbé le second choc pétrolier. Le financement des déficits américains a contraint à pratiquer des taux d'intérêt réels positifs. Le dollar a été surévalué. Il y a eu forte détérioration des termes de l'échange des pays exportateurs de produits primaires. Le système financier est devenu une pompe à capitaux drainant vers les Etats-Unis les liquidités, alors qu'il y avait disparition des pétro-dollars.

Depuis 1982, on a observé une baisse des taux d'intérêt avant leur remontée en 1986 conduisant à des taux d'intérêt réel de l'ordre de 7 %, à une chute du dollar et à un ralentissement de l'inflation mondiale alors qu'il n'y a pas eu de réelle reprise de la croissance. Le contre-choc pétrolier et l'effondrement des prix des produits de base ont fortement réduit les recettes d'exportation des pays du Sud.

La période 1982/1987 est caractérisée par un choc déflationniste ou monétaire international. La hausse des taux d'intérêts réels est liée aux besoins de financement des déficits publics notamment américains ; elle draine une épargne des agents privés, ménages et surtout entreprises, vers des placements financiers rémunérateurs. L'accumulation des déficits commerciaux plus les dettes internes et externes des Etats-Unis, les ont fait passer en quatre ans de la situation de premier créancier mondial à celle de premier débiteur. D'où la nécessité de taux d'intérêts élevés qui nourrissent les marchés financiers aux dépens des investissements productifs, et qui accaparent les fonds prêtables.

### *La myopie des politiques des prêteurs et des emprunteurs*

Par définition les prêts ou les emprunts internationaux renvoient à des contrats entre des acteurs privés ou publics appartenant à des nationalités différentes et donc à des co-responsabilités (1). On peut toutefois se focaliser du côté des prêteurs publics ou privés cherchant des débouchés extérieurs, des placements rentables ou surrépondant à la demande des pays emprunteurs ; ou au contraire se placer du côté des emprunteurs privés ou publics ayant des régimes d'accumulation différents ou pratiquant des politiques financières diverses.

*Plusieurs facteurs se sont conjugués dans un contexte d'économie de crédit international, qui traduisent une co-responsabilité des créanciers et des emprunteurs : la myopie des acteurs a entraîné une fuite en avant et a créé des effets cliquet, la conjonction ou les collusions des intérêts à court terme bancaires ou commerciaux des pays prêteurs et des intérêts privés et politiques des pays emprunteurs, les pratiques de fuite des capitaux ou de surfacturation...*

### *Cycle de vie de l'emprunt et transferts intergénérationnels*

Indépendamment de ces facteurs, la crise d'endettement était inscrite dans le *cycle de vie de la dette* dès lors que le crédit international ne permettait pas la mise en place d'un appareil productif efficient assurant à terme les remboursements.

Tout emprunt a un cycle de vie (cf. Kessler) ; durant celui-ci, les effets sont positifs si la somme actualisée des revenus résultant de ces emprunts est supérieure à la valeur des emprunts (encours de la dette). Le crédit est antévalidation de valeurs dont on escompte le cycle de valorisation et de réalisation. Les emprunts contractés au cours d'une période (t) peuvent servir à :

---

1. Selon le FMI, *la crise de la dette est survenue à cause de la conjonction des carences dans les politiques des banques internationales et celles des pays emprunteurs* (Bourguinat-Mistral).

– financer les investissements directement ou indirectement productifs ayant des effets à terme sur la production et sur les exportations en  $t + 1$ ,  $t + 2...$  ;

– financer les consommations privées ou publiques augmentant le bien-être des agents en  $t$  ;

– permettre la constitution d'une épargne en  $t$  qui peut être placée sur les marchés financiers des pays emprunteurs ou des pays prêteurs et qui rapporte des intérêts en  $t + 1$ ,  $t + 2...$

Les effets de l'endettement seront porteurs de croissance et amélioreront le bien-être des consommateurs ou dégageront des capacités d'exportations sous plusieurs conditions : productivité des capitaux supérieure à leur coût, absence d'effet d'éviction sur l'épargne, affectation à des investissements sans effets de hausse du coefficient de capital, absence de fuites, capacités d'absorption des capitaux par le tissu social et technologique...

L'expérience montre que, sauf exception, ces conditions ont été rarement remplies durant la période d'aisance monétaire des années 70 (anticipation avec myopie des variables, fuite des capitaux, projets surdimensionnés, effets multiplicateurs keynésiens sans accroissement des capacités productives...). De plus, les conditions financières se sont inversées à la fin de la décennie 70.

Dès lors la généralisation des politiques d'ajustement depuis le début des années 80 doit être liée à un mode de gestion de la dette en situation d'insuffisante contrepartie des actifs réels ou dans certains cas en situation de surcapacité mondiale de production primaire conduisant à des prix déprimés (agricoles, miniers et pétroliers). Les modes de traitement consistent à repousser les échéances (effet chasse-neige) et à créer un endettement permanent (Bourguinat).

Le poids de la dette est ainsi reporté sur les générations qui remboursent ; il doit être analysé en liaison avec la croissance de la population et le changement de structure par âge de celle-ci. Dans l'ensemble les mesures d'ajustement concernent prioritairement les jeunes classes d'âge notamment en portant sur les services sociaux et sur les investissements créateurs d'emplois.

## **Endettement permanent et gestion de la dette**

La communauté financière a été capable, depuis la crise mexicaine d'août 1982, de mettre en place des procédures de gestion à court terme de la dette caractérisées par un grand pragmatisme et d'empêcher l'effondrement du système, ou un krach financier lié à la dette du Tiers Monde.

Les modes classiques de traitement de la dette ont permis de retarder les échéances en accordant un répit, mais sans permettre une guérison durable. A titre d'exemple, la dette africaine de 200 milliards de dollars fin 1987 atteindrait 550 milliards en l'an 2000 selon les procédures actuelles.

La restructuration de la dette a consisté à appliquer des procédures soit de rééchelonnement soit de refinancement. Si les principes appliqués par les trois principaux acteurs (FMI, Club de Paris et Club de Londres) ont été rigides, les pratiques effectives se sont progressivement assouplies.

En principe, toutes les dettes ne sont pas éligibles au rééchelonnement. Les échéances déjà restructurées ne peuvent faire l'objet d'une nouvelle restructuration, seules les échéances en capital peuvent être restructurées. Les périodes de consolidation sont limitées... Les pratiques ont été plus souples et ont montré un relatif pragmatisme. Il y a eu allongement des périodes de grâce et des échéanciers.

La mise en oeuvre des procédures informelles de gestion de la dette sous l'égide du Fonds Monétaire International, essentiellement à partir des années 80, a permis de gérer à court terme les déséquilibres financiers et d'honorer le paiement des intérêts. La séquence en est la suivante : lettre d'intention du Fonds ; réunion du Club de Paris et des aides bilatérales ; réunion du Club de Londres et engagement des Banques.

*Les procédures informelles* ont permis de maintenir les pays dans la légalité financière, de traiter au cas par cas et au coup par coup la dette, de conduire à des rééchelonnements et à des refinancements. Les Banques ont prêté de la *new money* permettant de faire tourner les compteurs des intérêts.

En 1988, sur 600 milliards de créances bancaires 256 ont été restructurés par le Club de Londres et sur 200 milliards de

créances publiques 81 milliards de dollars l'ont été par le Club de Paris.

Diverses *modalités de refinancement* ont été créées tels les Prêts d'ajustement structurels ou sectoriels, la facilité d'ajustement structurel, et la facilité d'ajustement structurel renforcé (12 milliards de dollars pour ces deux derniers financements).

Le marché a permis des *conversions de créances* par échange à leur valeur faciale *sans capture de décote* (exemple des conversions en actions, en monnaie ou en exportation) ou avec capture de décote par dévaluation des créances sur le marché d'occasion. La décote des créances à risques se situe autour de 50 % (cf. Adda). Des montages s'éloignant des règles antérieures ont été mis en place notamment pour le Mexique.

Depuis 1987 des mesures d'*allègement ou d'annulation des créances publiques* ont été prises soit par des actions bilatérales, soit par des actions internationales : menu à la carte de Toronto pour les pays les plus déshérités, plan de Casablanca, mis en application en janvier 1989 pour Madagascar, annulant 1/3 de la dette totale des PMA, proposition d'un fonds de garantie des intérêts par la France dans la logique du montage mexicain de 1988.

Sous la contrainte des pratiques unilatérales des pays débiteurs dont certains ont limité le paiement du service de la dette à un pourcentage des exportations (exemple : Nigéria 30 %, Pérou, Zaïre, Zambie 10 %), certaines règles ont été assouplies. Dans certains cas (Brésil) le non-respect de la séquence de négociation a conduit les institutions de Washington à circonscrire l'incendie et à faire des concessions aux pays limitrophes. Les délais de réalisation des critères de performance ont été progressivement allongés. De nouvelles modalités de prêts ont été mises en oeuvre, tels les prêts d'ajustement structurel. Au-delà d'un modèle unique fondant les politiques d'ajustement, il y a une relative régulation immédiate de la crise financière. Plusieurs indices montrent toutefois qu'il y a rémission mais nullement guérison durable.

Au-delà des différenciations des pays du Sud, l'endettement a des effets déflationnistes :

– il tarit l'accès au flux financier extérieur. L'aide publique, qui stagne en valeur réelle, ne permet pas de compenser la chute des prêts bancaires et des investissements directs ;

– il exerce des effets de contagion sur le système financier interne et sur la dette publique de l'Etat. Si l'endettement interne a favorisé l'endettement extérieur, aujourd'hui le mode de règlement de la dette rétroagit sur la dette publique qui gonfle et celle-ci conduit à privilégier des opérations de rentabilité à court terme du système bancaire ;

– il conduit à des transferts de remboursement indépendants des transferts d'endettement (De Bernis) dans la mesure où les appareils productifs internes et les conditions du marché international ne permettent pas de gager les créances ;

– il se traduit par la mise en place des politiques de stabilisation et d'ajustement, dont les réussites diffèrent selon les capacités de réponse des systèmes internes.

## **Les liaisons entre l'endettement et la dynamique agro-alimentaire**

### **Endettement, ajustement et dynamique agro-alimentaire**

#### *Durant la décennie 70*

Si le poids de l'agriculture dans l'endettement des pays du Tiers-Monde paraît limité, par contre l'endettement extérieur a eu un impact plutôt négatif, semble-t-il, sur les agricultures du Tiers-Monde.

Il existe certes de grands projets agricoles budgétivores et des endettements liés aux projets hydro-agricoles (exemple en Afrique : la SAED (2) au Sénégal, l'Office du Niger, les River

---

2. Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta.

Basins au Nigéria ou les fermes d'Etat dans les pays socialistes), mais en général le poids des investissements agricoles a été limité dans l'ensemble de la dette. Si l'on prend le cas de l'Afrique, nous avons calculé que sur 131 milliards de dollars d'encours de la dette publique garantie, l'agriculture ne représentait que 6 %. Les infrastructures comptaient pour 27 %, les services sociaux pour 13 %, les mines pour 7 %, les industries pour 12 % et le reste pour 34 %.

On peut considérer par contre que l'accès facile aux liquidités a souvent exercé des effets discriminants vis-à-vis de l'agriculture :

- Changements de modes de consommation inducteurs d'importations ;
- Financement de projets surdimensionnés à haute intensité capitalistique ;
- Effets de distorsion des prix défavorables à l'agriculture (assimilables aux effets de type *Dutch Disease*).

Il importe toutefois d'être plus nuancé. La crise agricole concerne surtout l'Afrique sub-saharienne et pas nécessairement les pays endettés. Dans de nombreux pays semi-industrialisés l'endettement extérieur a financé des projets agricoles ou agro-alimentaires conduisant à une montée en puissance des pays du Sud dans les marchés mondiaux agricoles (cf. notamment le Brésil et la Thaïlande). Il en résulte une tendance à la surcapacité de production à terme qui aura des effets dépressifs au niveau des prix, ce qui conduira, compte tenu des contraintes de devises, à des stratégies de guerres des prix et d'exportation de grands pays tendant à évincer les pays d'Afrique Sub-Saharienne (cf. Hugon in *Les Tiers nations en mal d'industrie*).

### ***Politiques d'ajustement et convergence de la gestion de la crise au cours de la décennie 80***

On observe une convergence des politiques d'ajustement. Même si l'appartenance à la zone franc a joué un certain rôle de tampon vis-à-vis de la crise financière, on observe une crise d'endettement et des modes de gestion de celle-ci aboutissant à

une standardisation des politiques et à une mise sous tutelle des institutions de Washington mettant les anciennes puissances tutélaires en second rang.

Le rôle prééminent des institutions de Washington s'explique d'autant plus que la France, au niveau de ses structures publiques et de son réseau bancaire, est le pays le plus exposé vis-à-vis de l'endettement africain et que le Trésor français président du Club de Paris tient à ce que les conditionnalités résultent du Fonds et de la Banque Mondiale.

Les programmes reposent sur quelques principes universels tels les liens entre la croissance économique et l'ouverture commerciale, l'interdépendance entre la libéralisation des échanges commerciaux et la politique économique avec un rôle préalable donné aux programmes de stabilisation macro-économique, la nécessité d'un échancier permettant, au-delà des conséquences déflationnistes et du coût économique de la stabilisation, de relancer la croissance sur des bases saines.

Il en résulte un ensemble de recettes d'ordre macro-économiques dont les trois volets sont la réduction du déficit budgétaire, la baisse de la masse monétaire et la dépréciation du taux de change. Les principales mesures de politique extérieure concernent la réforme des protections tarifaires, la promotion des exportations et le remplacement des restrictions quantitatives par des tarifs douaniers.

On note certes du fait de l'appartenance à la zone Franc une spécificité des politiques d'ajustement (cf. M.F. L'Heriteau). Celle-ci apparaît évidemment au niveau des politiques de change (l'absence de dévaluation conduit généralement à des surtaxes aux exportations) mais également au niveau des politiques monétaires et budgétaires. Par contre la priorité est accordée à la réduction de l'endettement des entreprises publiques, et au contrôle des banques commerciales.

On retrouve toutefois des principes identiques sur :

- l'ouverture au marché mondial : celle-ci repose sur les principes libéraux des avantages comparatifs, de la libre circulation des facteurs, des taux de change d'équilibre. L'assouplissement des contrôles de change, la réduction des protections effectives se rapprochant des protections nominales,

l'absence de protection non tarifaire (exception faite des rationnements de quelques produits stratégiques), le réajustement des parités monétaires doivent éviter les distorsions sectorielles, déplacer les termes de l'échange et les ressources productives des secteurs abrités vers les secteurs concurrencés ;

– la libéralisation interne : les principales réformes institutionnelles visant à retrouver les lois du marché concernent la libéralisation du commerce, la réduction du rôle de l'Etat, le dégraissage des entreprises publiques et parapubliques, le recours à la privatisation ; la dérégulation doit conduire au démantèlement des protections, des subventions et des organismes de stabilisation ; la rationalisation et la privatisation du secteur public doivent permettre une plus grande efficacité et supprimer les effets d'éviction du public vis-à-vis du privé ;

– la baisse et la restructuration des dépenses : la baisse de l'absorption (optique des flux réels) ou du crédit intérieur (optique monétariste) doit rétablir l'équilibre de la balance des comptes extérieurs aux dépens de la balance interne. Il doit y avoir également réaffectation des dépenses ; baisse de la production des secteurs protégés et hausse de celle du secteur exportateur. Cette restructuration de la demande par l'ensemble des mesures macro et sectorielles s'accompagne de prêts affectés pour reconstruire les secteurs concurrencés (prêts d'ajustement structurel) ;

– la hausse des prix agricoles supposés réaliser un transfert de revenus de la ville vers le monde rural et favoriser un surplus exportable.

### *Ajustement et priorité agricole*

La grande majorité des politiques d'ajustement et la mise en oeuvre des prêts d'ajustement structurel et sectoriel ont pour objectif de réorienter les ressources vers les secteurs agricoles d'exportation et vivriers.

Certaines mesures sectorielles d'accroissement des prix, de libéralisation du commerce, de reconstitution de filières, de

réorientation du crédit ou de financement des investissements sont directement orientées vers l'agriculture ou vers les activités agro-alimentaires.

L'ensemble des mesures macro-économiques de retour à la vérité des prix et à la régulation par le marché sont censés favoriser le secteur agricole. La suppression des distorsions internes et externes doit favoriser les activités concurrencées aux dépens des secteurs abrités, le secteur privé aux dépens du secteur public, elle doit créer des substitutions entre les activités à forte intensité capitalistique et les activités à faible intensité capitalistique.

### *Les effets contrastés vis-à-vis du secteur agricole*

Dans l'ensemble, on note une reprise de l'agriculture vivrière en Afrique mais celle-ci n'est pas nécessairement imputable aux politiques. On observe une forte réduction des écarts de revenus entre les villes et les campagnes.

Toutefois, plusieurs effets pervers apparaissent vis-à-vis de l'agriculture :

– Faute de marchés concurrentiels, les relèvements de prix internes sont souvent accaparés par les intermédiaires en situation de double oligopsonie ;

– La priorité donnée au crédit à court terme se fait aux dépens des financements agricoles à long terme et elle crée des discriminations vis-à-vis des paysanneries sans garanties ;

– Les *dévaluations* ont dans les pays exportateurs de produits primaires peu d'effets sur la compétitivité extérieure. Elles accroissent par contre les recettes de l'Etat assises sur le commerce extérieur et permettent d'honorer le service de la dette dont le niveau s'accroît du montant des dévaluations (en monnaie nationale) ;

– Conçues à l'échelle nationale, les politiques d'ajustement ne prennent pas en compte les interdépendances entre les structures, entre les politiques nationales ni les effets régionaux liés à des effets d'enclavement, de dimensions inégales, elles créent des sophismes de composition.

Les mesures sont mises en oeuvre par des acteurs aux pouvoirs inégaux dont les pratiques conduisent à réaliser des transferts du coût de l'ajustement sur d'autres groupes ou à en compenser les effets par des pratiques adaptatives. La question est d'analyser la diffusion de la charge de l'ajustement entre les divers groupes pour savoir quel est le point de chute final et pour savoir qui, *in fine*, la supporte. Plusieurs exemples peuvent être cités :

– La baisse des salaires réels favorise des stratégies de recherche de revenus minimaux assurant le minimum de couverture des besoins par prélèvement sur l'épargne ou sur le patrimoine (endettement, vente de biens), par accroissement du travail marchand ou gratuit.

– La hausse des prix alimentaires peut créer des effets de substitution vis-à-vis des produits à faible prix-calories (élasticité-prix négative de la demande) ou inversement créer des effets *King* ou *Giffen* concentrant les dépenses sur les produits dont les prix augmentent aux dépens d'une diversification. Ces effets diffèrent selon les groupes (la substitution est généralement impossible pour les groupes les plus pauvres consommateurs de produits à bas prix-calories) (cf. Lipton).

– Les dévaluations peuvent conduire à des anticipations inflationnistes et à des ajustements différenciés des prix des biens et des facteurs.

– La hausse des prix producteurs et consommateurs des produits agro-alimentaires peut favoriser des transferts monde urbain/monde rural ou inversement créer de fortes différenciations entre les paysans sans terres et les propriétaires et favoriser un déverrouillage de l'émigration rurale.

Le cadre dualiste opposant rural et urbain, agriculture et industrie, secteur abrité et concurrencé ou formel et informel, interdit d'analyser les liaisons et relations d'interdépendance et de prendre en compte les fonctions d'intermédiation internes ou internationales qui, en situation de marché non compétitif, peuvent capter les rentes liées aux changements de prix relatifs.

L'ensemble de ces effets sont spécifiques aux structures économiques et sociales des pays en développement. Si, dans

l'ensemble, les pays disposant d'un système productif diversifié et d'un tissu social et technique ramifié semblent connaître des réallocations positives des ressources favorables à la croissance, le plus souvent les pays les plus démunis connaissent des ajustements régressifs conduisant à des exclusions du marché et à une baisse de la satisfaction des besoins essentiels pour les groupes les plus vulnérables.

Dans la majorité des pays, on observe des ajustements par le bas (baisse des importations sans reprise des exportations, chute de l'investissement sans reprise de l'épargne ou chute des dépenses publiques avec faible hausse des recettes budgétaires, baisse de l'absorption). Le revenu par tête a chuté depuis le début de la décennie de 14 % en Afrique et de 25 % dans les pays les plus endettés.

Il n'y a pas de réponses générales à des questions telles que les suivantes :

- L'accroissement des prix producteurs accroît-il l'offre ?
- La demande urbaine exerce-t-elle des effets positifs sur les prix agricoles ?
- L'accroissement des ressources affectées à l'agriculture réduit-il l'émigration rurale ?
- La micro-entreprise ou le petit projet sont-ils des substituts aux grands projets ?

Dans le cas du Nigéria, il semble que l'on observe une certaine réversibilité après un déclin de l'agriculture. Les exploitations paysannes répondent au jeu des prix pour le maïs. Les multinationales sont incitées à investir dans l'agro-alimentaire aux divers maillons de la filière. Les risques de baisse de la demande solvable, d'effets de la crise industrielle en approvisionnements ou en débouchés ou de constitution de rentes d'intermédiation sont toutefois importants.

A Madagascar, les contraintes d'endettement ont conduit à fortement rationner les importations alimentaires. La libéralisation des prix et des structures commerciales, liée aux projets de réhabilitation de filières, ont favorisé l'agriculture. Après de fortes flambées de prix, les bonnes récoltes favorisées par le

climat et la mise en place du stock tampon semblent avoir stabilisé les prix.

Sur le plan de la *croissance*, les résultats ont été jusqu'en 1988 décevants. La désindustrialisation a été forte même si les pénuries en intrants ont été réduites ; les dévaluations n'ont pas permis une compétitivité et l'appareil industriel a subi les effets de la baisse de la demande. L'agriculture a connu de fortes fluctuations (bonnes récoltes de riz en 1987 et chute en 1988) ; les cultures d'exportation n'ont pas repris.

On peut noter un *ajustement par le bas* (baisse des investissements sans croissance de l'épargne ; chute des exportations en volume et ajustement à la baisse des importations ; réduction des dépenses publiques sans hausse des recettes budgétaires).

### ***Exemples : Les effets de la libéralisation sur la filière-riz à Madagascar***

A court terme, l'effet le plus clair de la libéralisation a été une réorientation des flux commercialisés vers la capitale ; mais il ne semble pas que les problèmes de la production et de l'alimentation urbaine aient été résolus pour autant.

#### *Les effets sur la production*

Parallèlement à la libéralisation des circuits commerciaux et à la libéralisation des prix, le gouvernement a réformé le système de distribution des intrants agricoles, amélioré la vulgarisation dans les greniers à riz (lac Alaotra) et adopté une nouvelle législation pour les périmètres hydro-agricoles.

La hausse des prix au producteur peut avoir un effet immédiat sur le partage du produit rizicole en fractions commercialisée et autoconsommée, sur les décisions de stockage ou déstockage du paddy. On observe de fortes instabilités de production.

#### *Les effets sur la consommation*

La hausse des prix au consommateur des produits alimentaires, liée à la libéralisation du commerce extérieur, a dans un

premier temps conduit à une réduction des autres dépenses puis a aggravé fortement la paupérisation en milieu urbain et rural et la malnutrition pour les groupes les plus pauvres alors que Madagascar connaît depuis dix ans une baisse permanente du niveau de vie de la population et une non-satisfaction croissante des besoins essentiels.

Il semble qu'en milieu urbain les substitutions soient limitées et que la flambée des prix conduise à une dénutrition pour les groupes les plus vulnérables. Le prix du riz est le prix de référence à l'égard des autres produits. Par contre, dans les régions Sud et Ouest traditionnellement moins consommatrices, des substitutions peuvent avoir lieu.

La consommation de riz s'explique à la fois par des considérants économiques (rapport prix/calorie) mais également par des habitudes anciennes difficiles à modifier.

Cette forte augmentation des prix consommateur touche en priorité les consommateurs urbains non approvisionnés par les circuits Fokontany mais elle concerne également les paysaneries déficitaires et les paysans n'ayant pas constitué de stocks de sécurité et pris dans le cycle soudure/usure.

### **Dynamiques agro-alimentaires et déconnexion vis-à-vis des contraintes financières**

La lecture macro-économique précédente présente un certain nombre de limites :

- D'une part, il existe des dynamiques agro-alimentaires repérables à l'échelle mondiale, qui débordent les Etats-Nations et qui dépassent les contraintes financières nationales ;

- D'autre part, les dynamiques du dedans déconnectent en partie les filières agro-alimentaires des déterminants macro-économiques.

#### ***Les dynamiques agro-alimentaires internationales***

Les stratégies des acteurs internationaux, firmes et Etats, conduisent à des dynamiques relativement autonomes :

- Recomposition des filières tendant à déconnecter l'agriculture de l'alimentation et à lier celle-ci au secteur chimique ;
- Concurrence croissante des pays du Nord mais également de nouveaux pays agro-exportateurs du Sud sur les marchés ;
- Rôle croissant des marchés au comptant et à terme comme mode de régulation ;
- Crise de surproduction malgré des changements de conjoncture liés à des facteurs climatiques.

L'effondrement des prix au cours de la décennie 80 (jusqu'en 1988) paraît lié à la fois :

- Aux effets des surinvestissements et des excès de capacités de production ;
- Aux erreurs de composition des politiques identiques d'exportation ;
- Aux effets de ralentissement de la demande mondiale et de substitution des produits.

Dans cette guerre des prix, on observe une montée en puissance de nouveaux producteurs, et des stratégies d'éviction, notamment de plusieurs pays africains.

### *Les dynamiques agro-alimentaires du dedans*

Les contraintes macro-financières et les politiques macro-économiques exercent des effets différents selon les échelles ou selon les environnements structuraux.

Les effets de domination du capital agro-alimentaire se combinent avec les pratiques des acteurs du dedans, et conduisent à une grande diversité des capacités organisationnelles, des modes de régulation et des régimes d'accumulation selon les Tiers-nations.

L'agro-alimentaire met en oeuvre des processus complexes où le biologique, le culturel, le social et le politique sont liés à l'économique. La question alimentaire met en jeu le rapport salarial, l'articulation sectorielle, les liaisons villes-campagnes.

Ainsi dans la conjoncture de crise que connaît l'Afrique, l'observateur pourra étudier la résurgence des filières à régulation domestique (démonétisation des économies, retrait des rapports marchands) ou la dynamique des filières marchandes. Au contraire, les filières à régulation étatique subissent directement les crises d'approvisionnement et de financement, cependant que l'intégration des économies africaines au marché international se fait davantage par l'aval (importations massives de produits alimentaires aux dépens des équipements).

Ces relations de concurrence ou de complémentarité résultent également des politiques globales de l'Etat. Ainsi les mesures volontaristes de constitution de filières étatiques par protectionnisme extérieur et subventions internes (prix administrés, taux d'intérêts réels négatifs...) créent-elles des distorsions entre les structures de la production et celles de la consommation alimentaire conduisant à des circuits parallèles nationaux et internationaux stimulant les filières à régulation marchande. Inversement, les politiques de libéralisation entraînent des rationnements et des exclusions par les prix pouvant stimuler les filières domestiques.

## Conclusion

Si le processus d'*endettement permanent* rend nécessaire une nouvelle *stratégie de gestion de la dette*, il s'agit plus fondamentalement de reconstituer les systèmes financiers en relation avec l'investissement. Il apparaît de plus en plus que des solutions de gestion plus durables de la dette sont nécessaires.

Il y a nécessité de réaliser une redistribution internationale des revenus en apurant en partie le passé. Les solutions doivent être *différenciées* et doivent prendre en compte les *intérêts en jeu* et les coûts et avantages pour les acteurs de chacun. Réduire les risques des créanciers n'est pas généralement compatible avec accroître la solvabilité des débiteurs.

Les coûts des annulations ou les allègements des créances diffèrent selon les *expositions des diverses banques ou créanciers privés et publics* ; ils peuvent être supportés par des opérateurs privés ou par les pouvoirs publics qui socialisent une partie des risques. Inversement ces opérations permettent de

nettoyer les bilans, d'éviter les règles liées à la syndicalisation des prêts. Les coûts doivent être comparés avec les coûts en devises et budgétaires des rééchelonnements.

Pour les *pays débiteurs*, les risques de mises au ban de la communauté financière ou le désengagement des prêteurs sont grands et différent selon les situations. Effacer l'ardoise peut exercer des effets très pervers.

Quatre mesures, partiellement en cours, semblent praticables compte tenu des intérêts en jeu :

– *l'annulation partielle de la dette publique pour les PMA* ou pour les pays éligibles à l'AID, avec option sur les modalités ;

– *l'abandon des créances bancaires pour ces mêmes pays* ; le coût représente environ 1/4 des résultats nets annuels des 100 premières banques ;

– *l'écrêtement des taux d'intérêt* pour les pays les plus endettés soit selon un montant fixe, soit à taux variable par rapport au Libor. Un point d'intérêt représente 3 à 5 milliards de dollars au niveau du service de la dette et 8 % des résultats nets annuels d'exploitation des Banques.

– *l'intervention d'un Fonds international* qui acquerrait des créances détenues par les banques et les convertirait en obligations sur les PED au prix du marché secondaire (cf. Adda) ; il y aurait maintien des conditionnalités.

Par contre un abandon des créances bancaires sur les pays à revenu intermédiaire les plus endettés paraît peu supportable pour le système financier ; il correspondrait à plus de 5 exercices annuels de résultats consolidés des 100 premières banques. Il supposerait soit une fiscalisation déflationniste soit une création monétaire inflationniste.

*Il importe plus fondamentalement de lier la reconstitution des systèmes financiers et la reprise des investissements dans le Tiers Monde.*

Si la gestion de la dette est aujourd'hui une condition nécessaire, elle est loin d'être *suffisante* pour une reprise de la

croissance et une réduction durable des déséquilibres financiers. *Trois actions* peuvent être dissociées : *financières, économiques et politiques.*

Sur le *plan financier*, il faut rompre le cercle de l'emprunt pour payer les intérêts et relancer le cycle du crédit où l'argent est créateur de richesses et non capital mort usuraire ; mais ce processus ne se *décrète pas* et des solutions radicales au problème de la dette risquent d'interdire l'accès à des flux financiers positifs. Les moratoires évidemment, mais aussi les solutions d'annulation peuvent entraîner les retraits des bailleurs de fonds syndiqués et engagés en fonction de leur créance et justifier un *cartierisme financier* ou créer simplement des jeux de substitution d'écriture en faisant reporter le coût sur une baisse de l'aide publique au développement.

La plupart des solutions d'allégement de la dette ont pour effet de réduire les capacités de prêts des bailleurs de fonds et de créer ainsi des *effets d'éviction*. On peut ainsi proposer que les dettes contractées auprès des Institutions de Washington soient éligibles au rééchelonnement mais la conséquence en sera un tarissement et (ou) un surenchérissement des prêts.

Le réamorçage de la pompe financière Nord/Sud suppose des plans concertés, évitant la « myopie du marché et la dictature de l'instant », ce réamorçage ne peut être analysé que *globalement* quitte à ce qu'il soit mis en pratique sur un *plan régional* par l'adoption de *chartes de la dette* reposant notamment sur les principes de flux financiers positifs Nord/Sud.

Le remboursement des dettes supposerait évidemment, comme l'analysait Keynes à propos des transferts allemands de l'entre-deux guerres, une acceptation de déficits commerciaux de la part des pays industrialisés. A défaut il semble nécessaire de combiner *trois actions internationales* : une réduction déflationniste des déficits américains, une dévalorisation déflationniste des créances sur le Tiers Monde et une relance de la demande par les pays excédentaires, notamment du Japon et de l'Allemagne.

Sur le *plan économique*, les flux financiers extérieurs doivent servir évidemment à reconstituer les capacités d'offre et donc à financer les investissements directement ou indirecte-

ment productifs (ex. des infrastructures économiques et des ressources humaines).

Or les pratiques actuelles de rentabilité à court terme créent des *effets d'éviction* pour les activités productives dont la croissance future est dissuadée par les objectifs de placements financiers.

Les recyclages de la dette externe doivent s'articuler avec la mobilisation de l'épargne interne et la baisse de la dette publique. Il importe d'éviter les effets pervers des financements antérieurs et donc de maintenir des conditionnalités dans des programmes cofinancés. Dans plusieurs pays connaissant un délabrement de leur système financier interne et une situation proche de l'économie de guerre, les plans de reconstruction ne sont pas seulement financiers.

Un apurement du passé par *écrêtement des taux d'intérêt* sur les endettements passés ne garantit pas une reprise des incitations à investir. Celle-ci dépend notamment de la confrontation entre le *taux de profit escompté* représentatif du rendement du capital investi dans la sphère productive et le *taux d'intérêt* traduisant la rentabilité financière d'un projet alternatif. Le niveau actuel des taux d'intérêt réels et donc des taux d'actualisation interdit, dans la situation d'environnement économique de la plupart des pays en développement, une reprise de l'investissement productif.

A défaut de montages financiers proches de ceux du plan Marshall, la reprise des flux privés, de crédit et d'investissement, vers de nombreux pays du Sud suppose un rôle prioritaire des flux publics. Ceux-ci doivent prendre en charge les dépenses d'environnement créatrices d'externalités. Des cofinancements publics et privés sont souhaitables : par exemple l'équipement et le matériel des entreprises propriété des Etats et des bailleurs de fonds serait loué aux entreprises qui financeraient le seul fonds de roulement. Des bonifications d'intérêt peuvent s'accompagner de mesures fiscales incitatives pour engager les Banques.

Des conditionnalités posées avec des échéanciers de moyen et long terme, se situant à des niveaux méso-économiques de reconstitution des filières et conduisant à des *fonds d'investissement de développement cogérés* constituent des pistes parmi d'autres (cf. Jacquemot).

Enfin à un niveau politique, des nouvelles *procédures de négociation des gestions de la dette* en liaison avec les programmes de financement du développement semblent souhaitables. Le rôle de *leadership*, de catalyseur, de garant et de régulateur des Institutions de Washington semble difficilement contournable ; par contre des *négociations sur une base régionale* dépassant le cas par cas et le coup par coup devraient permettre des règlements coopératifs de la théorie des jeux, prendre en compte les coopérations ou intégrations régionales des PED et modifier les rapports de force internationaux.

Confrontés à une paupérisation croissante des populations, à une décroissance économique et à un tarissement des flux financiers alors que les politiques d'ajustement sont perçues comme une mise sous tutelle imposée, les pays du Tiers Monde risquent d'être tentés par des solutions radicales de moratoire unilatéral ou multilatéral même si les risques de mise au ban de la communauté financière sont grands. Le problème de la dette, vu son ampleur, n'est plus aujourd'hui prioritairement financier, il est *géo-politique*.

Négociateur, disait Richelieu, c'est agir selon la raison, mais l'Histoire nous enseigne que ce n'est pas la vertu la mieux partagée.

GEORGES COURADE

## LE CONCEPT DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

### Mise en oeuvre et analyse au Nord et au Sud

Le concept de « politique alimentaire » a émergé depuis deux décennies en réponse aux problèmes soulevés par le décalage existant entre une production agricole mondiale considérée comme suffisante depuis les années 1973-74 et des pénuries, voire des famines localisées dans certains pays qui ne sont pas systématiquement en état de guerre ou en butte aux calamités climatiques. Il veut répondre à la nécessité d'embrasser dans le domaine de l'intervention étatique un champ plus large que la simple production agricole et apporter ainsi des réponses plus adaptées aux problèmes de l'alimentation des « dépendants » alimentaires (non producteurs de leur propre subsistance).

Nous verrons donc successivement : le champ couvert (définitions, émergence du concept et caractéristiques) puis la dynamique des systèmes alimentaires et leur analyse.

### Le champ couvert

#### Ce que recouvre le concept de politique alimentaire

Pour Peter C. Timmer, *la politique alimentaire englobe tous les efforts collectifs des gouvernements pour influencer les milieux responsables chez les agriculteurs, les consommateurs*

*et les agents de commercialisation dans le but d'atteindre des objectifs sociaux.* Pour Timmer, la politique alimentaire est commandée par le souci de l'Etat-providence d'accroître la protection sociale tout en s'efforçant d'ajuster l'offre et la demande dans le temps et dans l'espace : améliorer l'alimentation des groupes les plus mal nourris, répartir plus équitablement les revenus et se protéger contre les famines et pénuries.

Chez L. Malassis, *politiques et stratégies alimentaires ont pour but d'améliorer quantitativement et qualitativement l'alimentation d'une population donnée par des moyens appropriés. Elle concerne l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentaire dans cette société : le complexe agro-alimentaire qui est à situer au sein de la formation économique et sociale.*

Cet auteur insiste sur l'importance des liaisons intersectorielles, et la dynamique propre des acteurs sociaux qui peut être contradictoire avec une régulation d'ensemble. Ainsi, la politique alimentaire procède de l'Etat et s'exerce par des choix contraints procédant de limites internes (changements praticables, arbitrages et compromis entre groupes sociaux) et de limites externes (degré d'autonomie et de dépendance). Ce processus de choix implique des adaptations, des révisions et des tactiques.

Personnellement, nous définissons la politique alimentaire comme un *ensemble de moyens et de normes mobilisés par les acteurs dominants d'un système alimentaire en vue de maîtriser, d'orienter ou de réguler les différents maillons de la chaîne agro-alimentaire en fonction d'objectifs particuliers (sécurité des approvisionnements, sécurité alimentaire de différents groupes vulnérables en raison de la faiblesse de leurs revenus ou marginaux géographiquement, défense d'intérêts particuliers, etc.).* Et nous insistons sur trois éléments :

– la complémentarité entre moyens (extérieurs au système lui-même) et normes (qui sont propres au système, à ces variables socio-culturelles comme l'échelle des valeurs des aliments ou à son système technologique comme les normes de qualité) ;

— l'introduction de la notion de « régulation » qui dépasse celle d'ajustement entre offre et demande qui suppose l'instauration mythique d'un marché parfait en tous lieux et en tous temps ;

— l'existence d'une multiplicité de centres régulateurs dans l'ensemble des filières entre les mains d'acteurs dominants.

La politique alimentaire se veut globale : elle décrit le sens dans lequel évolue les différents éléments du système alimentaire qui relèvent des politiques sectorielles : agricole, nutritionnelle ou sociale.

La politique agricole implique des choix visant à augmenter la production agricole, le revenu des producteurs quel que soit leur statut et leur condition, à intervenir dans *l'après-récolte* comme condition de valorisation de la récolte qu'il convient d'écouler au meilleur prix. Compte-tenu de ses orientations, la politique agricole essaiera de réguler le système alimentaire, non à partir des besoins des consommateurs, mais en fonction de l'écoulement de la production. Elle se préoccupera de moderniser l'appareil de production en fonction d'un marché existant ou à créer et elle penchera pour une option agrarienne dans l'arbitrage social (défense des intérêts des groupes ruraux dominants, diffusion des valeurs culturelles de ces groupes dans l'ensemble de la société).

La politique nutritionnelle est une politique *préventive et corrective*. Elle vise à améliorer *l'état nutritionnel* des populations, à repérer les problèmes de carence, de déséquilibres ou d'insuffisances alimentaires pour y apporter des solutions spécifiques, notamment parmi les groupes physiologiquement *vulnérables* (femmes allaitantes ou en période de grossesse, enfants en bas âge). Ici, la priorité est donnée aux consommateurs les plus fragiles ainsi qu'à l'aspect sanitaire et à la protection sociale.

Le tableau de la page suivante essaie de rendre compte des interférences entre les interventions relevant des différentes politiques.

Ce relevé non exhaustif des mesures ayant une incidence sur le système alimentaire montre à la fois que la politique alimentaire est peu dissociable de la gestion macro-économique et que

<b>Interventions relevant de la</b>	<b>ciblées directes (projets)</b>	<b>Non ciblées directes (programmes)</b>	<b>Indirectes (politiques)</b>
Politique agricole.	Développement vivrier localisé. Projets de valorisation du vivrier.	Action sur une filière.	Soutien des prix-producteurs, subventions aux intrants, protection du vivrier national, dévaluation « sauvage » de la monnaie.
Politique alimentaire.	Bons d'alimentation Magasins à prix réduits.	Rationnement alimentaire général.	Politiques de revenus, subventions à la consommation, politique d'importation, surévaluation du taux de change.
Politique nutritionnelle.	Education nutritionnelle.	Mesures générales de supplémentation en milieu scolaire ou sanitaire.	Politiques de santé

la panoplie d'interventions disponibles n'est pas foncièrement différente dans les pays en développement et les autres. Seule, la mise en oeuvre de certaines mesures se heurte à des problèmes de capacité financière et administrative. Soulignons cependant que certains pays comme le Sri Lanka, l'Egypte, l'Inde ou le Mexique ont mis en place des politiques alimentaires dont la complexité n'a rien à envier à celles existant en Europe, mis à part l'émergence d'un mouvement de défense des consommateurs, plus ou moins développé selon les pays.

### **Comment il est apparu**

Les institutions internationales mandatées par l'Organisation des Nations-Unies sont au centre du débat qui a permis à ce concept de surgir et d'intéresser les divers partenaires concernés par le développement : gouvernements, organismes de coopération ou d'aide et instituts de recherche.

### ***La conférence mondiale de 1974***

C'est à cette conférence organisée par les Nations-Unies à la suite de la crise alimentaire de 1973, que cinq idées-clés ont été retenues dans l'analyse de la question alimentaire :

– la pauvreté et la faim sont liées (on ne résoudra pas le problème alimentaire par un simple accroissement de la production ou en limitant le nombre de bouches à nourrir, même si cela est nécessaire) ;

– les ressources naturelles renouvelables étant fragiles et limitées, il faut préserver la base agro-écologique et réduire les pertes après-récolte qui apparaissent comme très élevées ;

– l'accroissement de la production insuffisant dans les pays pauvres passe par des prix incitatifs et la constitution d'organisations paysannes en mesure de défendre les intérêts des producteurs ;

– le marché ne peut répondre à tous les besoins : il faut mettre en place des programmes spécifiques pour les défavorisés et les groupes vulnérables ;

— l'ensemble des interventions n'ont de véritable efficacité que si elles s'avèrent cohérentes, ce qui est rarement le cas dans bien des Pays En Développement (PED).

***Le concept de « stratégie alimentaire nationale »  
(CMA/WFC, 1979)***

C'est le Conseil Mondial de l'Alimentation (CMA/WFC), structure légère de réflexion créée par la conférence de 1974 qui a proposé de mettre en oeuvre des « stratégies alimentaires » au niveau des pays.

Il s'agit d'un moyen qui permet à un pays d'arriver à un plus grand degré d'autosuffisance grâce à un effort intégré visant à accroître la production vivrière et à améliorer la consommation de denrées. L'approche se veut ici globalisante et planificatrice (intervention de l'Etat) et l'analyse du problème est agro-nutritionnelle. La stratégie alimentaire doit servir de grille d'analyse des projets d'intervention (développement rural ou action nutritionnelle) et de cadre de référence pour l'aide extérieure. Elle doit permettre enfin de procéder aux arbitrages en matière de prix, de subventions, de mesures incitatives ou de protection.

On mesurera la dose d'utopie du projet quand on saura que les premiers programmes d'ajustement qui ont déferlé dans les PED ont démarré en 1979 et que les arbitrages en matière de sécurité alimentaire n'ont que peu de chances de se faire dans la transparence, même dans les régimes pluralistes.

***La conception de « la sécurité alimentaire élargie »  
(OAA/FAO, 1983)***

L'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (OAA/FAO) est depuis 1945 chargée des problèmes agricoles et alimentaires dans le dispositif onusien. Son approche a été longtemps commandée par la prépondérance du point de vue agronomique (encourager l'offre), une optique économique libre-échangiste (combattre les obstacles à la libre circulation des denrées agricoles, développer les exportations) et un point de vue pragmatique de la sécurité alimentaire (constituer des

réerves alimentaires mondiales et nationales, mettre en place un réseau d'alerte précoce pour les mobiliser).

Cette approche se traduit dans la définition OAA/FAO de la sécurité alimentaire « version étroite » : assurer en tout temps un approvisionnement suffisant à tous les individus.

Toutefois, sous les pressions de différentes origines, cette organisation a donné en 1983 une « version large » de la sécurité alimentaire qui rejoint celle développée par la Banque Mondiale : assurer à tous et en tout temps l'accès matériel et économique aux aliments de base indispensables. Dans cette deuxième définition, on sort d'une optique de l'offre pour intégrer le problème du pouvoir d'achat.

## **Les caractéristiques des politiques alimentaires**

### ***Un choix contraint à l'intérieur***

Les politiques alimentaires sont étroitement dépendantes des stratégies globales de développement. Elles s'inscrivent dans des choix de société. Deux exemples : l'Inde, pour des raisons d'identité comme d'affirmation de soi a été protectionniste pendant trente ans jusqu'en 1986 alors que la Côte d'Ivoire a joué la carte de l'ouverture à tout va. Il ne s'agit pas d'un simple choix économique : il suffit de relire les textes fondateurs du Parti du Congrès indien et du P.D.C.I. ivoirien.

Trois types de problèmes limitent la marge de manoeuvre dans la définition d'une politique alimentaire :

– la place donnée à l'agriculture dans l'accumulation étatique, la politique de l'emploi et l'équilibre de la balance des paiements,

– le taux d'accroissement du nombre de dépendants alimentaires,

– la coalition de forces sociales qui soutiennent les régimes en place et qui influent sur la manière dont l'Etat procède à l'arbitrage social.

### *La « contrainte extérieure »*

La politique alimentaire d'un pays en développement est étroitement dépendante des rapports de force internationaux pour plusieurs raisons :

– les pays développés excédentaires en céréales subventionnent leurs exportations rendant non compétitifs bien des produits vivriers locaux et ceux qui sont déficitaires, comme le Japon, surprotègent leur agriculture et ne constituent que rarement des marchés rentables pour les productions du Sud ;

– les pays pauvres sont largement dépendants des pays riches en ce qui concerne les facteurs de production (l'Inde fut en 1980 à la fois le premier importateur mondial d'engrais et auto-suffisante !) comme de procédés d'industrialisation ou de conditionnement des aliments (la puissance d'une multinationale ne se mesure plus en ha exploités, mais en brevets concédés) ;

– la crise de l'endettement liée à la « cavalerie » (remboursement des intérêts d'un prêt par un nouveau prêt) conduit la plupart des pays en développement à subir le même traitement de choc administré par le Fonds Monétaire International, caution bancaire ultime des créanciers publics ou privés ;

– le degré de dépendance est enfin fonction du poids du marché dans l'économie vivrière et du degré d'insertion de celle-ci dans le marché international : en Afrique, il y a par exemple, sur ce point, une différence considérable entre le Zimbabwe et le Rwanda.

### *Les relations d'interdépendance entre les intervenants à l'intérieur du système alimentaire*

Si l'éventail des choix est limité en matière de politique alimentaire, les résultats de telle ou telle intervention ne sont pas garantis. La « Théorie Economique » tente d'explicitier les comportements des producteurs ou des consommateurs par rapport aux variables que sont les prix, la distance au marché ou les avantages relatifs alors que l'approche anthropologique souligne le poids du culturel dans l'approche de la propulsion à

consommer. Bref, on ne sait pas ce qui résultera de telle ou telle mesure prise dans un contexte particulier en raison de la méconnaissance que l'on a des déterminants des comportements des producteurs et des consommateurs.

L'évolution des prix ou l'augmentation des revenus apparaissent comme des mesures propres à modifier le comportement du consommateur ou du producteur : incitation, découragement, maintien ou report. *Les calculs d'élasticité* se proposent de mesurer les variations relatives d'un facteur économique (prix, revenus, niveau de l'offre ou de la demande) sur un ou plusieurs facteurs (calculs simples ou composés) dans un marché supposé parfait et dans lequel les facteurs non économiques jouent un rôle marginal. Ainsi, peut-on calculer l'élasticité-prix de deux produits substituables, le moment à partir duquel les prix relatifs des deux produits favorisent la consommation de l'un plutôt que de l'autre. Ici, l'économie rejoint l'étude de marché.

De même, on essaie de rendre compte des variations saisonnières ou interannuelles d'une filière particulière en vue de maîtriser les approvisionnements et les prix : problème de la périodicité des cycles bien difficile à appréhender.

On a aussi tenté de construire des modèles à partir de quelques lois depuis longtemps énoncées :

– *loi d'Ernst Engel* qui constate que plus le revenu augmente, plus les dépenses alimentaires diminuent en proportion (la demande alimentaire est relativement inélastique),

– *loi de Gregory King* qui explique l'effondrement des cours agricoles en période de surproduction par le fait que la baisse des prix est plus que proportionnelle à l'accroissement de l'offre,

– *loi des « avantages comparatifs naturels » de Ricardo* qui essaie de rendre compte des disparités de compétitivité entre régions bénéficiant de ressources (capital, travail, potentialités, technologies) disparates,

– *modèle de Von Thunen* donnant la répartition géographique « idéale » des cultures en fonction de la distance à la ville en vue de « maximiser » la rente foncière.

Les efforts d'« organisation des marchés », de gestion des stocks de stabilisation, de rationalisation des choix en matière d'intervention agricole et de localisation s'inspirent de ces règles de l'économie néoclassique et de la « nouvelle » géographie d'inspiration américaine. Cependant, l'application stricte de ces règles amènerait à faire disparaître nombre de productions africaines, cultures de rente comme le coton ou l'huile de palme non compétitives par rapport à l'Asie et certaines filières vivrières !

L'approche anthropologique permet de saisir en partie des comportements qui semblent ne pas entrer dans les schémas de l'économie. Il faut cependant se garder de toute généralisation abusive. Le revenu est-il le seul facteur commandant la consommation alimentaire ? On a observé l'effet d'imitation, les *comportements ostentatoires*, l'imitation servile des « styles » alimentaires des classes dominantes par les couches inférieures, mais cela ne va pas très loin dans les grandes villes africaines, par exemple. On souligne par ailleurs le poids des *interdits alimentaires*.

Dans les processus d'*acculturation* (effet des contacts entre styles alimentaires différents), on observe cependant différentes réactions qui laissent en marge souvent l'imitation comme le repli sur soi. Nombre d'innovations, d'adaptations originales passent dans le cadre d'une identité conservée. Enfin, il y a lieu de considérer l'ensemble des relations qui échappent au marché dans le domaine des pratiques alimentaires.

Le concept d'*habitus* (P. Bourdieu) qui intègre revenu et culture rend compte des différences classantes dans le comportement des consommateurs : à revenu égal, des consommateurs n'ayant pas le même bagage culturel n'ont pas le même type de consommation : l'alimentation prend une place plus ou moins grande en fonction de l'identité que l'on veut se donner dans la société. Cette « distinction » semble plus opératoire dans les pays riches qu'ailleurs, mais ceci serait à vérifier.

En fait, l'approche par l'économie néo-classique et l'approche anthropologique ne sont que partiellement utiles pour guider le décideur qui cherche à inciter le producteur à dégager des surplus ou qui voudrait connaître les réactions aux différen-

tiels de prix ou aux mesures de restriction aux importations alimentaires.

## **La dynamique des systèmes alimentaires et leur analyse**

### **Le système alimentaire**

#### *Les éléments de la chaîne agro-alimentaire*

Le système alimentaire comporte trois sous-systèmes : la production, la consommation, le « transfert » ou l'« intermédiation ».

La production nationale est commandée par les potentialités du milieu cultivé, les technologies ou intrants utilisés, les opportunités économiques existantes et les stratégies de reproduction ou d'accumulation des unités de production.

La consommation se structure autour de *modèles de consommation alimentaire* : façon dont les sociétés s'organisent pour consommer, dont elle régit leurs pratiques alimentaires et culinaires, dont elles modifient et transmettent leurs préférences et leurs interdits alimentaires et dont elles gèrent les relations entre les besoins physiologiques, les goûts et les capacités d'achat.

Le *style alimentaire*, c'est l'empreinte culturelle qui marque le modèle de consommation. C'est la logique collective qui se traduit dans les préférences alimentaires, l'art de préparer et d'accommoder les aliments, la gestion familiale et sociale de l'acte de manger.

Le système de « transfert » (M. Labonne) et d'« intermédiation » (Ph. Hugon) désigne un ensemble d'opérations qui font passer le produit brut du producteur à l'aliment du consommateur : transfert dans l'espace (transport) et dans le temps (stockage) des denrées brutes, transformation éventuelle en aliments et distribution. Le terme d'intermédiation issu du vocabulaire bancaire désigne à la fois la fonction de relais et de transformation d'un produit en un autre (dépôt à court terme en prêt à plus long terme de l'ingénierie financière). C'est le secteur décisif du système alimentaire : il est le moins connu, souvent

le moins « visible » dans les PED, parfois le plus déficient et en même temps le plus difficile à être pris en charge par l'Etat.

### *Les régulations du système alimentaire*

La régulation, c'est le mécanisme de *compensation* ou d'*ajustement* mis en oeuvre par les acteurs ou intervenants pour éviter les à-coups, les fluctuations, amortir les différents déséquilibres jouant en leur défaveur, reporter hors de leur champ ou se couvrir contre les risques ou les incertitudes. La régulation peut être réalisée par les sociétés civiles ou ce qui en tient lieu, par l'extérieur ou par l'Etat.

Les sociétés civiles jouent un rôle régulateur mal perçu ou sous-estimé dans les pays pauvres. On pense naturellement aux groupes de pression et professionnels du *lobbying*. On néglige la régulation démographique entre villes et campagnes, la place de la famille-providence dans la protection sociale (souvent qualifiée de parasitisme), le poids relatif du secteur informel et des activités illégales comme source de revenus et amortisseur de la « crise ».

La régulation peut être exercée par l'environnement écologique (la « contrainte naturelle » dans la mesure où les populations n'ont pas su tirer au mieux parti des ressources comme des systèmes techniques disponibles ou des opportunités économiques (problème des ressources alternatives).

Enfin, la régulation peut être confiée à l'extérieur : c'est le cas quand les prix internationaux servent de référence au système de prix intérieurs ou quand l'aide internationale prend une importance capitale pour l'alimentation de la population.

### **La régulation étatique**

Les réformes dites de « structure » (réformes foncières, bonification des terres, mesures modifiant la pyramide des âges des chefs d'exploitation, etc.) de la politique agricole longues à mettre en oeuvre et à donner tous leurs effets ne peuvent servir à réguler le système alimentaire, mais à changer les conditions de sa régulation quand elles ont eu certains résultats. La distribution de terres aux métayers du Bengale Occidental par le

gouvernement de Calcutta après la terrible famine de 1943 a rendu les couches les plus défavorisées des campagnes moins vulnérables selon les observateurs les plus qualifiés.

C'est en fait, par quatre types de mesures que la régulation conjoncturelle et globale est mise en oeuvre :

- les politiques de prix et de subventions ;
- la gestion des surplus par le stockage et la limitation éventuelle de la production ;
- les programmes alimentaires contre l'insécurité alimentaire de groupes cibles ;
- Les politiques macro-économiques.

### *La politique de régulation par les prix*

La fixation des prix est l'un des moyens privilégiés pour réguler le système alimentaire. Par cette fixation, les États tentent de concilier plusieurs objectifs si bien que les mécanismes mis en place sont relativement compliqués, comme c'est le cas du blé européen.

Dans ce cas, on souhaite à la fois protéger la production européenne tout en favorisant les exportations par le système dit des « restitutions » : l'exportateur de blé européen qui est plus cher que le cours mondial reçoit une compensation qui ramène le prix du blé à un prix à la tonne compétitif.

Le maintien du prix au producteur se fait par l'intermédiaire d'un prix d'intervention ou prix-plancher garanti dans la zone la plus excédentaire (Loiret en France) et qui est plus élevé que le prix mondial. Des prélèvements à l'entrée du blé étranger (système de la « préférence communautaire ») amène ce dernier dans les zones déficitaires (Ruhr) à un prix dit « indicatif » (prix du marché souhaité) qui ne concurrence pas le blé produit en Europe. Prélèvements et restitutions varient en fonction de l'écart entre prix mondial et prix frontière communautaire ou prix de « seuil » (prix indicatif moins coût d'acheminement entre Rotterdam et la Ruhr). On a donc ici un mécanisme qui est à la fois protectionniste et favorable aux producteurs à l'intérieur et ouvertement exportateur à l'extérieur.

Nous allons, à partir de cinq politiques de prix en usage en Europe et dans les pays en développement, essayer de voir quels effets elles produisent selon les catégories d'acteurs concernés : producteurs petits ou gros, consommateurs urbains ou ruraux, exportateurs ou importateurs, grossistes et usiniers.

– Le soutien des prix se fait *sans différenciation des capacités productives* des unités de production (cas du blé européen) : ce système avantage les gros producteurs et favorise l'exportation au détriment des consommateurs qui sont amenés à payer le produit plus cher que le cours mondial très bas en raison des pratiques de *dumping* des gros exportateurs. La politique agricole cherche ici à dégager des surplus structurels.

– Le soutien des prix se réalise *avec différenciation selon les capacités productives* des producteurs : un prix élevé est offert pour un premier quantum de production correspondant à celle des producteurs les plus petits et le rapprochement avec le cours mondial a lieu pour les quantités supplémentaires livrées à l'organisme d'intervention. On pratique ici une politique de « revenu » minimum garanti, la protection s'exerçant au profit des plus petites exploitations. C'est le cas pour le sucre européen. Le marché étant excédentaire, on ne cherche pas à accroître les excédents que peuvent livrer les grands producteurs que l'on incite à se diversifier, mais à maintenir le revenu des producteurs les plus faibles.

– Pour ne pas pénaliser le consommateur, plutôt qu'un soutien des prix à la production, on pratique le *paiement compensatoire* (CEE : oléagineux, USA : soja et maïs), le cours mondial sert de cours directeur au marché et les producteurs reçoivent une compensation comblant la différence entre le prix obtenu et le prix garanti. Ce système qui ne pénalise pas le consommateur bénéficie sans distinction à toutes les catégories de producteurs que l'on incite à produire si cette compensation n'est pas limitée à une production donnée.

– Pour favoriser l'ensemble des consommateurs, on peut chercher à *rendre uniforme le prix d'une denrée* produite localement et importée comme le riz en Côte d'Ivoire. Dans ce cas,

on détermine le prix de vente du produit sur l'ensemble du territoire, on subventionne le transport, on élève le prix du riz importé par le prélèvement de la différence entre le prix au grossiste et le cours mondial et on stabilise les prix au producteur en fixant ce prix et en subventionnant la transformation. C'est l'ensemble des consommateurs urbains et ruraux qui profitent le plus du système avec les importateurs et les usiniers dont les coûts de production sont pris en charge par l'Etat. La stabilisation du prix au producteur ne peut se faire qu'à un niveau assez bas dans la mesure où le prix mondial sert de référence au système.

— Pour ne soutenir que les consommateurs défavorisés, on peut comme en Inde pour les produits de base installer des *fair price shops* (plus de 300 000) dans les quartiers où vivent les populations les plus pauvres. Ces boutiques à prix subventionnés sont approvisionnées par la Food Corporation of India qui achète les surplus de céréales des Etats excédentaires (Punjab et Haryana notamment) à un prix de réquisition (*procurement price*) plus bas que le prix du marché local protégé. Ce système marche bien quand existent des surplus. Il peut coûter cher quand ces excédents sont trop élevés (problème des stocks de « sécurité »). Ici, le système est ciblé sur les consommateurs urbains pauvres, mais il ne les touche pas forcément. Mis en place lors du démarrage de la « révolution verte » (1965), il n'a pas découragé les producteurs comme en Côte d'Ivoire (R.N. Chopra, 1981).

Ces analyses grossières soulignent tout le raffinement des politiques de prix, au Nord comme au Sud. Mais cette complexité se paye, en capacité à atteindre les objectifs et en difficultés à en assumer les coûts par les pouvoirs publics. L'importance des intérêts en cause ne permet pas cependant d'en modifier brutalement la gestion comme on le voit pour l'Europe verte ou pour l'Inde du « *Public Distribution system* ».

### *La politique de régulation des quantités dans le temps et dans l'espace*

La gestion des surplus, leur redistribution vers les pays ou zones déficitaires n'est pas une mince affaire. La Chine impériale avait sous l'empire Qin affronté cette question redoutable en la résolvant difficilement au niveau des sous-préfectures plus ou moins autarciques. La FAO a essayé de constituer des réserves alimentaires hiérarchisées à l'échelle mondiale, sous-continentale et nationale sans y parvenir, en dehors de la mise en place de réserves d'urgence de faible capacité.

Tous les pays ont à affronter des *problèmes de surproduction* conjoncturelle, le Sahel comme l'Inde ou les Etats-Unis. Dans tous les cas, on se heurte à la nécessité de retirer rapidement du marché des quantités de vivres qui provoquent l'effondrement des cours (voir la loi de King).

Quand on a affaire à des excédents structurels, se pose la question de la diversification, du *gel des terres* avec la nécessité de rémunérer les producteurs pour ne plus cultiver ou procéder à l'arrachage des plants ou par l'attribution de *quotas* par pays, usine ou producteur, c'est-à-dire de droits à produire déterminés comme dans la CEE en fonction de la capacité à produire et de la demande. Cette politique des quotas se fait en faveur des exploitations les plus performantes puisque le prix est le même quelle que soit la quantité livrée dans la limite du quota attribué.

L'exportation peut aussi être encouragée à des prix ne couvrant pas les coûts d'exploitation grâce à des primes : USA pour le blé (programme Bicep, Bonus Incentive Commodity Export Program et EEP, Export Enhancement Program). Dans les pays en développement, on a recours au troc : fournitures contre céréales achetées à un prix élevé (Inde/URSS par exemple).

Le stockage permet d'affronter les risques de pénurie et de réguler les prix. Les problèmes résident dans la *taille, la durée et les lieux* de stockage eux-mêmes dépendants des moyens de prévision des fluctuations de l'offre et des prix. La taille du stock de *sécurité* dépend de la probabilité de voir l'offre descendre en-dessous d'un seuil considéré comme grave dans

une aire géographique facile à desservir. La taille du stock de *stabilisation* doit être déterminée par la quantité de vivres susceptible de peser sur les cours du marché et par la place que l'on réserve à l'importation dans cet effort. Ceci est important car le coût marginal du stockage augmente très vite avec l'importance du stock, selon les calculs de la Banque Mondiale.

### ***Les programmes alimentaires contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle***

Les politiques de régulation aussi complexes soient-elles ne résolvent pas tous les problèmes d'insécurité alimentaire. Dans le cas d'un choix très libre-échangiste, la Banque Mondiale préconise elle-même des programmes spécifiques ciblés ou non ciblés de distribution de vivres à des prix subventionnés ou contre des travaux collectifs. Ces méthodes, courantes dans le Tiers-Monde se généralisent dans les pays riches où l'on voit se multiplier les bons d'alimentation (*Food Stamps* touchant plus de 20 millions d'Américains), l'impôt négatif ou les mesures de revenu minimum.

Dans certains pays comme l'Egypte, 20 % du budget public va depuis plus d'une décennie aux subventions généralisées de produits de base.

Le coût/efficacité de ces programmes sociaux se pose dans la mesure où ils se pérennisent. Dans les pays en développement, leur poursuite est très liée à l'aide alimentaire et aux importations bon marché de vivres dont on connaît un certain nombre d'effets pervers.

### ***Les effets de la régulation macro-économique***

Les mesures prises dans le cadre de la régulation macro-économique n'ont pas pour finalité de gérer et de procéder aux arbitrages au sein du système alimentaire. Elles ont toutefois des incidences majeures sur lui comme le montrent l'appréciation ou la dépréciation monétaires qui réactualisent la valeur d'une monnaie par rapport aux autres dans le système des changes flottants qui régit le système monétaire international. Les manipulations des taux de change ont pu amener ce que l'on

a appelé *l'inversion des flux* : la surévaluation du Naira (monnaie nigériane dont la valeur en dollar a été diminuée par 4 en deux ans) a entraîné des flux vivriers de l'extérieur vers l'intérieur, des villes vers les campagnes. La récente dévaluation de la monnaie nigériane a rendu une part de sa compétitivité à l'agriculture vivrière du pays. Cet élément n'est pas négligeable et est exploité comme il se doit par la classe politique dans bien des pays.

### **Les types d'analyse du système alimentaire en Afrique au sud du Sahara**

La plupart des travaux privilégient une « entrée » particulière dans le système alimentaire, entrée correspondant soit à l'objet principal d'une discipline, soit à une école de pensée. On peut distinguer grossièrement plusieurs types d'analyse des politiques alimentaires, chacune mettant en avant un aspect particulier et pouvant déboucher sur une optique fondamentale ou finalisée.

#### ***L'école de Stanford et les travaux de l'IFPRI***

***(travaux de W.O. Jones, R. Bates, P.C. Timmer, etc.)***

Les méthodes utilisées ici sont économétriques et destinées à l'aide à la décision.

Les travaux de Jones (1972) sont fondés sur l'analyse des prix, des coûts et des marges dans la relation producteur, consommateur et prix nationaux et internationaux compte-tenu des fluctuations de la production. Il étudie à la fois les flux physiques et les échanges monétaires entre les différents segments du système alimentaire. Cette approche a été critiquée par B. Harris, celle-ci soulignant que le contexte culturel et politique doit être pris en compte pour analyser les prix.

R. Bates (1981) insiste sur l'affrontement manichéen entre l'Etat et les paysanneries, les secteurs public et privé sur les marchés comme s'il n'y avait pas d'acteurs intermédiaires locaux et souligne qu'au-delà des prix, il convient de prendre en compte les arrangements et l'histoire institutionnelle au niveau

des Etats pour comprendre les déterminants des politiques agricoles nationales. Cet éclairage anti-étatique prépare l'assainissement qui sera demandé à l'Etat-développeur au nom d'un retour à la loi du marché qui bénéficierait au paysan.

Les différents travaux de l'*International Food Policy Research Institute* (IFPRI) reposent assez largement sur ces hypothèses qui constituent le corpus des solutions néo-libérales en matière de politique alimentaire.

### ***L'entrée spatio-temporelle (travaux des géographes et anthropologues francophones)***

Les études des géographes et anthropologues francophones sur les « relations villes-campagnes » se focalisent sur les flux physiques qui permettent de « nourrir les villes » plus que sur les transactions elles-mêmes. L'organisation sociale et culturelle des groupes assurant la charge des relations entre production et consommation est étudiée, révélant la place d'ethnies particulièrement « dynamiques » assurant l'ajustement entre l'offre et la demande. Ici, l'Etat n'est pas pris au sérieux en raison de l'inefficacité de ses interventions et des liens de connivence qui existent entre lui et les acteurs de l'« intermédiation ».

L'analyse débouche implicitement sur l'idée que le marché physique est un bon régulateur quand des groupes intermédiaires sont en mesure de se charger de leur approvisionnement, l'Etat les assurant de sa neutralité. La question des prix et de la régulation par les importations ou l'aide alimentaire bien qu'évoquée ne constitue pas le coeur du raisonnement.

### ***L'entrée par les revenus et la consommation (D. Requier-Desjardins)***

Cette analyse porte d'abord sur l'évolution de la consommation sur une longue période, dans les villes notamment, pour vérifier l'hypothèse du « mimétisme alimentaire ». Elle utilise les enquêtes « budget-consommation » qui permettent de saisir la place des dépenses alimentaires, l'arbitrage des consommateurs entre divers aliments. La variable « prix » et l'intervention de l'Etat sont ici seconds par rapport au facteur

socio-culturel considéré comme une variable déterminante. Des enquêtes de type anthropologique complètent cette approche utilisée par les technologues et les sociologues de l'alimentation.

### *L'approche par l'histoire sociale*

*(J. Guyer, J.P. Chauveau)*

C'est une synthèse possible entre les approches précédentes qui se propose à la façon de l'école historique des « Annales » d'harmoniser trois éléments, l'analyse des prix, l'organisation politique et sociale et les implications des inégalités de revenus et de statuts (J. Guyer). On peut noter ici que l'on privilégie les invariants « lourds » du passé : le « paradigme vivrier » sous des habillages neufs serait toujours celui qui a fonctionné sous la colonisation et dominerait la problématique alimentaire présente, le diagnostic comme les solutions proposées actuelles (J.P. Chauveau). D'une histoire de la « civilisation matérielle » mise en perspective, on en vient au décodage du « discours » des développeurs. Ces approches plus structurelles que fonctionnelles ne donnent pas d'outil particulier au développeur et minimisent les facteurs conjoncturels et les questions macro-économiques.

### *L'approche de l'UNRISD : l'entrée par la technologie, l'écologie et les organisations paysannes*

Cet institut des Nations-Unies créé en 1964 (*United Nations Research Institute for Social Development*) a été l'un des premiers à étudier le système alimentaire et les sociétés avec comme objectif particulier dans les années soixante-dix, l'analyse des retombées sociales et écologiques des innovations technologiques (variétés améliorées de semences) introduites dans les campagnes d'Asie et d'Amérique Latine. Outre la « révolution verte », les équipes de l'UNRISD se préoccupèrent d'analyser les conditions de l'émergence de contre-pouvoirs dans le cadre de travaux sur la participation populaire au développement. Voilà des pistes qui s'annoncent prometteuses pour l'Afrique au sud du Sahara où l'on prépare dans les laboratoires

les variétés vivrières améliorées et où l'on est à la recherche du lobby agrarien qui fonctionne si bien dans les pays développés (P. Barral, 1962).

Au total, les analyses du système alimentaire sont forcément incomplètes et devraient partir d'une question de développement autant que de recherche. Il est inévitable d'y lire en filigrane des options particulières et la transcription des « myopies disciplinaires ». Enfin, nous n'avons pas évoqué les approches néo-malthusiennes (R. Dumont) et dépendantistes (S. Amin) qui, en ce moment, sont en retrait mais peuvent, d'un jour à l'autre, être reprises en compte (question de mode) à la faveur de la crise financière, écologique et démographique de l'Afrique.

## Bibliographie sommaire

- ALTERSIAL, CERED, MSA, 1985. *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris, l'Harmattan, 421 p. (voir notamment : Hugon pp. 23-46 ; Courade pp. 67-81 ; Requier-Desjardins, pp. 167-178).
- Barral P., 1962. *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, A. Colin.
- Bates, R. H., 1981. *Markets and States in Tropical Africa. The Political Basis of Agricultural Policies*. Berkeley, University of California Press.
- Boussard, J.M., 1987. *Economie de l'agriculture*, Paris, Economica, 310 p.
- CEGET-CNRS, MSA-ORSTOM, 1987. *Terres, comptoirs et silos, des systèmes de production aux politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM (colloques et séminaires), 263 p. (voir notamment : Courade pp. 33-74, Labonne pp. 137-149 et Kermel-Torres pp. 235-256).
- Charvet, J.P., 1987. *Le désordre alimentaire mondial, surplus et pénuries : le scandale*, Paris, Hatier, 265 p.
- Charvet, J.P., 1988. *La guerre du blé*, Paris, Economica, 220 p.
- Chauveau, J.P., 1985. « L'avenir d'une illusion : Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte d'Ivoire », *Etudes Rurales*, n° 99-100 : 281-325.

- Chopra, R.N., 1981. *Evolution of Food Policy in India*, Delhi, Macmillan India ltd., 322 p.
- Guyer, J. ed., 1987. *Feeding African Cities : Studies in Regional Social History*, London, Manchester University Press for the International African Institute, 249 p. (voir notamment : pp. 1-54).
- Harriss, B., 1979. « There is a method in my madness, or is it vice versa ? » *Food Research Institute Studies*, vol. 17, n° 2 : 197-218.
- Jones, W.O., 1972. *Marketing Staple Food Crops in Tropical Africa*, Ithaca, Cornell University Press.
- Kroll, J.C., 1987. *Politique agricole et relations internationales : les enjeux en France et dans la C.E.E.*, Paris, Syros, 239 p.
- Malassis, L., 1979. *Economie agro-alimentaire, Tome I : Economie de l'alimentation et de la consommation*, Paris, Cujas, 438 p.
- Malassis, L., 1986. *Economie agro-alimentaire, Tome III : l'économie mondiale*, Paris, Cujas, 449 p.
- Timmer, P. C., Falcon, Walter P., Pearson Scott R., 1986. *Analyse de la politique alimentaire*, Paris, Economica, 364 p.
- Vennetier, P., 1972. « Réflexions sur l'approvisionnement des villes en Afrique Noire et à Madagascar » in : P. Vennetier (ed.), *La croissance urbaine dans les pays tropicaux : Dix études sur l'approvisionnement des villes*, Talence, CEGET-CNRS, (trav. et doc. de géo. tropicale, n° 7) : 1-13.

# **L'APPROCHE PAR PRODUIT**



ABDELKADER SID AHMED

## LA RENTE PÉTROLIÈRE

Sous l'influence de doctrines accumulationnistes – marxistes (1) ou de type néo-classique (2) pur – les économistes n'étaient guère préparés à voir dans la rente pétrolière autre chose qu'une manne tombée du ciel (3), un raccourci financier

- 
1. Voir par exemple : M. Dobb : « *Some problems of industrialization in agricultural countries* » in M. Dobb : *Papers on capitalism, development and planning* : Routledge – Kegan. 1967, pp. 71 à 88. Pour Dobb « l'essence du problème (du développement) est financière en ce sens que ce qui limite les possibilités d'une telle transition (état de sous-développement) c'est la disponibilité de ressources financières en vue d'investissements à grande échelle » (p. 72).
  2. Cette conception précédente se retrouve chez les économistes libéraux avec la théorie dite du « *big push* » de l'investissement de Rosenstein-Rodan dont la rationalité réside dans les économies externes importantes que ce processus induit et dont J. Viner a souligné l'importance avec le commerce extérieur. Paul N. Rosenstein – Rodan : « Problems of industrialization of eastern and south eastern Europe ». *Economic journal*. L. III, June-September 1943 et « Notes on the theory of the « big push » in Ellis and Howard. (eds) *Economic development for Latin America*. Mc Millan. Co Londres 1961, pp. 57-66.
  3. Il y eut tout de même des exceptions ; ainsi Cairncross, dès 1953, notait que « le facteur le plus puissant du développement (...) n'est pas le taux d'intérêt ou l'abondance de capital ». Pour lui, le problème est plus un problème « d'organisation » que de création de capital : formation, attitudes nouvelles devant l'emploi industriel, valorisation efficace des innovations. A.K. Cairncross : « The place of capital in economic progress » in L.H. Dupriez ed. *Economic progress*, Louvain 1955.

au développement. N'évoquait-on pas, dans les décennies d'après guerre, les performances inégalées du Japon en matière de taux d'investissement rapporté au P.N.B. qui dans certains cas dépassèrent les 50 % ? Ne parle-t-on pas par ailleurs des innombrables modèles de croissance des organismes multinationaux ou nationaux ou des économètres basés sur le fameux « écart de financement » (capital) dont le modèle Chenery n'est qu'un exemple ? L'environnement poussait par ailleurs à l'illusion rentière avec l'enjeu considérable que représentent dès 1973 les énormes capitaux soudainement appropriés par les producteurs de pétrole pour tous les vendeurs – sérieux et moins sérieux – venus de la planète. Début 1973, nul ne doutait – à quelques rares exceptions près – que les pays exportateurs de pétrole du sud allaient gravir quatre à quatre les marches triomphales de l'escalier du développement. Ne s'interrogeait-on pas sur les dangers mortels connus par l'Occident avec la main mise arabe sur les grandes firmes du Nord (Fiat, Krupp, Mercedes-Benz...) (4) ? Dans une situation désespérée, chacun d'évaluer le laps de temps nécessaire aux Arabes pour prendre le contrôle total des industries occidentales de pointe et gagner par ce biais les batailles perdues ailleurs. Intoxiqués, les responsables nationaux eux-mêmes – tel le Shah appelant les Européens à travailler plus et proclamant que l'Iran serait début 1980 la 5<sup>e</sup> puissance du Monde (5). Rappeler ces faits aujourd'hui – alors que les signes de débâcle se multiplient – peut prêter à sourire et paraître un tant soit peu provocateur ; il n'en est rien

- 
4. Ainsi si l'on en croit le *Wall Street journal*, les revenus pétroliers d'une année permettraient à l'OPEP d'acquérir General Motor, Exxon, Ford, Chrysler, General Electric et Texaco. Au terme de six ans et demi, les 500 entreprises de *Fortune* devaient avoir changé de mains : « Company executives shore up defenses against take-overs » *Wall street journal*, 21 octobre 1974, p. 1. Liste des Sociétés de *Fortune* de mai 1974, pp. 230 à 257.
  5. Ne lisait-on pas en introduction au Plan quinquennal Iranien 1973-1978, que ce dernier conduirait dans les meilleurs délais les Iraniens à l'ère de la « Grande Civilisation ». Le Shah précisait même, un an avant, que l'on arriverait « à ses portes » en douze ans et que dans certains domaines l'Iran s'y trouvait déjà. Plan and Budget Organisation (PBO), *Iran's fifth development Plan 1973-78*, mai 1975 et *Kayhan international* : 4 août 1974.

compte-tenu de l'énorme mystification que fut l'illusion rentière et des conséquences dramatiques qui n'ont pas fini d'apparaître. Au-delà de l'illusion monétaire ce qui est en cause, c'est le formidable écart existant (6) entre l'approche théorique des phénomènes de rente et les réalités, et l'inadéquation du discours théorique (paradigme) à la logique de fonctionnement des économies de rente, pétrolières ou non. Plaquer un discours développementaliste ou de type développement inégal sans prendre en compte les effets pervers de la rente et la nature des structures socio-politiques qu'elle aide à promouvoir, c'est se condamner à la stérilité (7). Un exemple illustre notre propos : à l'heure où le service de la dette et le F.M.I. sont présentés comme le problème n° 1 du Tiers-Monde, on oublie de signaler que les pays de l'OPEP ont reçu plus de 25 000 milliards de \$ depuis 1973 et que la prise en compte des théories de l'échange inégal ferait de ces pays les plus riches de la terre, car il est incontestable que les réajustements des prix du pétrole depuis 1973 ont représenté un transfert de valeur légitime, certes, mais réel du Nord vers le Sud. Cette intervention sera axée sur les problèmes théoriques posés par la rente et sur les stratégies ouvertes compte-tenu de l'évolution des économies pétrolières depuis 1973.

L'analyse d'un certain nombre d'expériences historiques et plus concrètement des rapports entre un secteur externe exportateur et le reste de l'économie au cours du processus de développement montre qu'il existe une macro-économie spécifique

- 
6. Ecart que nous avons souligné dès la fin des années 70. Abdelkader Sid Ahmed : *L'OPEP passé, présent et perspectives : Eléments pour une économie politique des économies rentières*. Economica. O.P. 4, 1980.
  7. Pour plus de détails sur cet important aspect, nous renvoyons à notre contribution au colloque ORSTOM de février 1987 à Paris : *Vers une théorie de l'industrialisation à partir de l'exportation et de la transformation des ressources naturelles : de la « staple theory » à la rente pétrolière*. 88 pages. Et à celle également importante de Chatelus et Schmeill. M. Chatelus et Schmeill : « Toward a new political economy of state industrialization on the middle east ». *International journal of Middle East studies*. Avril 1984.

des économies de rente et notamment des économies pétrolières (8).

Cette macro-économie spécifique découle de l'existence de traits particuliers propres à ce type d'économie. Pour ce qui concerne l'économie pétrolière, ces traits sont les suivants (9) :

- caractère épuisable des ressources exportables,
- difficultés d'absorption locale de la rente,
- tendance à la surévaluation du taux de change et par suite à la contraction du secteur productif local,
- gonflement de la part des services dans l'économie, et vulnérabilité externe sans précédent,
- renforcement du rôle de l'Etat,
- rôle primordial de la consommation.

### **Le caractère épuisable des ressources exportables**

Ce point constitue une spécificité des économies minières ; la rente agricole étant en principe renouvelable. Cela impose à l'économie minière un développement rigide des capacités productrices au-delà de l'épuisement des ressources exportées. Cette contrainte est d'autant plus forte que l'horizon de vie des réserves est limité. Le défi majeur dans ce cas, c'est la transformation rapide d'un avoir financier en actif productif qui se

- 
8. Sur l'existence d'une macro-économie des économies de rente voir notre communication ORSTOM (1<sup>ère</sup> partie). La macro-économie pétrolière a selon nous pour point de départ l'article de D. Seers « The mechanism of an open economy ». *Social and economic studies*, vol. 13, n° 2, juin 1964, pp. 233 à 241. Le terme même de macro-économie pétrolière est utilisé comme intitulé d'une étude par Shalid Alam : *The basic macro-economics of oil economies*, *The journal of development studies*, vol. 18, n° 2, janvier 1982, pp. 205-217.
  9. Une présentation un peu différente est celle de J. Amuzegar : *Oil exporters' economic development in an interdependent World*. Banque Mondiale, avril 1983.

substitue progressivement à un capital – chaque fois plus réduit – exporté. La spécificité concerne là aussi les choix nécessaires entre prix et production dans la lignée du principe dit d'Hotelling (10) et des apports théoriques ultérieurs (11).

### **Les problèmes d'absorption locale de la rente**

Cet aspect, et bien entendu ceux liés à l'absorption externe de la rente pour les petites économies – constituent le deuxième point. La rente est ici prise au sens donné par Mahdavy qui définit l'Etat rentier « comme le pays recevant sur une base régulière des montants substantiels de rente externe. Les rentes externes sont des redevances payées par des étrangers, des entreprises ou des gouvernements à des individus, entreprises ou gouvernements d'un pays hôte » (12).

Quant à la capacité d'absorption elle peut être définie comme le volume d'investissement ou encore le taux d'investissement domestique brut exprimé en pourcentage du PNB réalisable à un taux acceptable de profit. L'offre de facteurs coopérants étant

- 
10. Ou principe fondamental de l'économie des ressources épuisables. Selon ce principe, la valeur d'un baril de pétrole (c'est-à-dire la valeur escomptée présente moins les coûts d'extraction) doit croître à un taux égal au taux d'intérêt des actifs concurrents. H. Hotelling : « The economics of exhaustible resources », *Journal of Political economy*, vol. 39, avril 1931, pp. 137-175.
  11. Citons notamment les travaux réalisés par A. Sepahban sur la base du « *General equilibrium trade model* » de l'UNITAR et qu'élargit le problème posé par le principe d'Hotelling (principe de conservation) à celui de la formation rapide et diversifiée du capital domestique et de nouvelles sources de revenu substituables au pétrole. Amir Sepahban, « Pricing and production strategy for exhaustible resources : options for optimum economic growth and development of oil exporting countries », *Opec review*, vol. VI, n° 2, été 1982, pp. 100 à 132.
  12. Ainsi les recettes pétrolières des Etats peuvent être assimilées à des rentes externes. H. Mahdavy : « Patterns and problems of economic development in rentier states : the case of Iran » in M.A. Cook (ed). *Studies in the economic history of the middle east*. Oxford University, mars 1970, pp. 428-468.

donnée (13), traditionnellement, les contraintes d'absorption sont classées en quatre catégories : celles liées à la taille du marché et à la demande, les obstacles liés aux carences infrastructurelles et à la rareté d'inputs complémentaires (14), celles liées à la maîtrise et à la mise en oeuvre des programmes (15), celles liées enfin aux restrictions socio-culturelles, institutionnelles et politiques. Or les économies pétrolières butent en outre sur le facteur *temps* : concevoir, programmer, réaliser et conduire à maturité des projets exigent du temps. Aucune masse monétaire, si importante soit-elle, ne peut transformer le développement en processus intertemporel ; s'il est clair que tout développement est financé au départ de l'extérieur, ce qui est en cause ici, c'est le rapport existant entre la période de temps nécessaire pour mettre en oeuvre une série de projets viables et la *longévité* de la ressource *naturelle* censée financer ces projets.

Le non-respect des contraintes liées à l'absorption locale conduit à l'inflation accélérée – compte tenu des tensions qui s'exercent sur les ressources rares – à des distorsions dans l'échelle des rémunérations, à l'aggravation des disparités économiques et sociales, et à la réduction de l'efficacité du processus de croissance (16).

- 
13. John A. Adler : *Absorptive capacity : the concept and its determinants*, Washington DC : The Brookings institution, 1965.
  14. M. Kadhim et B. Poulson : « Absorptive capacity regional cooperation and industrialization in the Arab states of the Gulf », *The journal of energy and development*, printemps 1976, vol. n° 2, pp. 249-261.
  15. Taher el Jehaimy : « A practical approach to measuring absorptive capacity in developing countries. With special reference to Libya » *Economia internazionale*, vol. XXXII, n° 1, février 1979, pp. 66-75 et « Considérations sur le développement économique du Monde Arabe » in Bichara Khader (ed) : *Monde Arabe et développement économique*, Le Sycamore, 1981, page 12.
  16. Pour plus de détails notre ouvrage : *Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde*, Paris 1982.

### **L'impact sur les prix relatifs internes des pressions en vue de la réévaluation du taux de change de la devise nationale provoquée par l'afflux de capitaux**

Les deux effets Corden : « effet de dépense » et « effet de mouvement de ressources » se combinent pour stimuler l'expansion du secteur des biens non commercialisés par rapport au secteur des biens commercialisés (industrie et agriculture) (17). Le résultat est la contraction du secteur manufacturier et du secteur agricole au profit du secteur des services. A cet égard, la logique d'une économie rentière pure est sa transformation généralisée en économie de service. D'où les termes utilisés de *dé-industrialisation* (18) et de *dé-agriculturation* (19) évoqués pour ce phénomène, qualifié également par ailleurs de « *Dutch disease* » (20).

### **Le rôle de l'Etat.**

Toutes les économies rentières ne débouchent pas sur son renforcement : développement de la rente caféière au Brésil, de la rente immigration au Yemen du Nord ou de la rente cacaoyère en Côte d'Ivoire. Mais en règle générale, dès que

- 
17. W.M. Corden : « Booming sector and Dutch disease economics : survey and consolidation ». *Oxford economic papers* 36 (1984), pp. 359 à 380. L'origine de cette problématique est l'article de Gregory R.G. : « Some implications of the growth of the mineral sector ». *Australian journal of agricultural economics*. Août 1976, pp. 71 à 91.
  18. W.M. Corden : « Booming sector and deindustrialization in a small open economy ». *Economic journal*, 92, Décembre 1982, pp. 825 à 848.
  19. Concept utilisé à notre connaissance pour la première fois par M. Roemer. *Primary exporting countries : problems of poverty and plenty*. Ame Ryde symposium, Université de Lund. 29-30 août 1983.
  20. Terme utilisé en raison de la réévaluation du florin hollandais et de la baisse en conséquence qui en résulta de la compétitivité des exportations de produits manufacturés des Pays-Bas à la suite de l'exploitation du gisement de gaz de Groningue dans les années 70. Ellman M. « Report from Holland : the economics of north sea hydrocarbons ». *Cambridge journal of economics*. 7 septembre 1977.

l'Etat s'approprié les produits du sous-sol, l'exploitation minière en fait le collecteur unique – ou de concert avec les compagnies étrangères – des recettes en découlant. La seule exception étant constituée par les Etats-Unis. Là encore l'expérience montre que le gonflement de la rente s'accompagne d'un renforcement important des pouvoirs de l'Etat et de son rôle, tenu en outre pour stratégique dans la transition vers l'après-pétrole. Ceci signifie que des préférences étatiques jouent un rôle crucial dans les stratégies de développement retenues et l'affectation du produit de la rente (21).

### **Le rôle de la consommation**

On ne répétera jamais assez, que les économies rentières sont avant tout des économies de consommation ; leur caractéristique structurelle majeure, c'est le contraste entre la « sophistication » de la demande et le caractère rudimentaire de l'appareil productif que les effets pervers de la rente minent en outre. Un parallèle intéressant peut être établi ici avec les développements auxquels se livre A. Smith dans la *Richesse des Nations* à propos de *travail productif et travail improductif*. Ceci implique que les économies rentières, loin de fonctionner selon une logique accumulation-production, fonctionnent selon une logique pure redistributive à tous les échelons du produit de rente – rien ne sert dans ces conditions de renforcer le taux d'accumulation. Le résultat aboutit à l'effet contraire : aggraver le caractère redistributif de l'économie de rente et les autres

---

21. Amuzegar a montré les conséquences qui découlaient de cette substitution de la rationalité macro-économique de l'Etat à celle micro-économique du secteur privé au niveau de la nature, de la composition du P.I.B. et sur les choix du développement. C. Amuzegar, *Opus cité*, p. 11. Au plan politique l'omniprésence et la toute puissance de l'Etat peuvent non seulement freiner le développement de la société civile, mais même la faire régresser en raison du pouvoir que confère la rente à ce dernier de neutraliser les oppositions et de susciter des groupes de pression à lui favorables (A. Sid Ahmed, *Opus cité*, p. 39, 1987).

effets pervers : *exode rural*, dédain des activités productives au profit des gains rapides de spéculation et d'inflation (22).

Dans son article – aujourd'hui classique – sur les mécanismes de l'économie pétrolière, D. Seers soulignait l'instabilité extrême de l'économie pétrolière prenant exemple sur la crise vénézuélienne de 1958. Cette instabilité est grande en raison de la nature rentière de l'économie ; si, en effet, la marge de manoeuvre des Etats rentiers est importante – en phase ascendante du cycle – comparée à celle des autres pays en développement, il est clair également que leur pouvoir est par là même occasion hautement vulnérable à toute réduction sinon à tout arrêt de la rente. Cette vulnérabilité est renforcée dans les économies pétrolières du Tiers-Monde par l'effet négatif exercé par la rente sur le secteur productif qui ajourne tout progrès vers l'après-pétrole. Dès la fin des années 70, le faible effet de germination de développement du secteur des hydrocarbures était observé par Metwally et Tamaschke dans leur étude économétrique sur le rapport entre les exploitations pétrolières

- 
22. Les travaux sur tous ces points sont nombreux, citons cependant : R. Mabro : « Oil revenues and the cost of social and economic development » in *Energy in the Arab World*, Vol. 1 AFESD : OAPEC, 1980. S. Lanfranco : « Mexican oil, export-led development and agricultural neglect » in *Journal of economic development*, vol. 6, n° 1, juillet 1981, pp. 125 à 151. Katouzian A.M. « Oil versus agriculture : a case study of dual resource depletion in Iran ». *The journal of peasant studies*, vol. 5, n° 3, avril 1978. H.J. Bruton : « Economic development with unlimited supplies of foreign exchange. Williams College, Mass. R.M. 83, juillet 1981. J. Amuzegar : « Oil wealth a very mixed blessing » *Foreign affairs* printemps 1982, pp. 814 à 835. A.T. Ojo : « Oil wealth illusion and problems for economic and financial management in Nigeria ». *OPEC Review*, été 1982, vol. VI, n° 2, pp. 211 à 227. A. Sid Ahmed : « Monnaie, prix, change et développement : le cas des économies exportatrices de pétrole du Tiers-Monde ». *Mondes en développement*, Tome 14, n° 56, 1987, pp. 1 à 44. M. Chatelus : « Revenus pétroliers et développement : leçons de l'expérience du Monde Arabe », *Revue Tiers-Monde*, T. XVII, n° 107, juillet 1986, pp. 659 à 669. M. Abdelfadil : « The oil rentier states. The macro behavior » in Luciani (ed) *Nation, State, integration in the Arab World*, Croom Helm. 1986. The Kian Wie : *The effects of the oil booms on Indonesian agriculture and manufacturing*, miméo Jakarta, juillet 1986.

et la croissance au Moyen-Orient (23). Or l'analyse de certaines expériences historiques du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle souligne la complexité de la relation entre la croissance des exportations et le développement (24). La propagation des effets de croissance du secteur externe dans le reste de l'économie dépend d'un complexe très vaste de facteurs où se mêlent la politique, la culture, l'histoire et l'économie. Le rôle des facteurs socio-culturels (25) et politiques (26) ne saurait être sous-estimé. Au plan économique, la nature de la fonction de production technique du produit primaire est cependant essentielle comme l'école de la « *Staple Theory* » (27) l'a montré dans la détermination des effets induits du secteur exportateur sur le reste de l'économie. En effet, le type de technologie mis en oeuvre dans le secteur externe accentue ou réduit selon le cas « l'openness » (le degré d'ouverture) de l'économie d'enclave (28). Or le secteur des hydrocarbures représente le

- 
23. M.M. Metwally et H.V. Tamaschke : « Oil exports and economic growth in the Middle east », *Kyklos*, vol. 33, 1980, Fasc. 3, 1980, pp. 499-523.
  24. Pour plus de détails, voir notre communication au colloque ORSTOM déjà citée (1<sup>ère</sup> partie).
  25. J.P. Entelis souligne à propos de l'Arabie Saoudite que ni les valeurs sociales, ni les structures économiques n'y ont été créées pour favoriser le développement d'un esprit de compétition ou d'un éthos démocratique qui auraient pu l'un ou l'autre rendre possible une société ouverte. « Oil wealth and the prospects for democratization in the Arabian Peninsula : the case of Saudi Arabia » in N.A. Sherbiny (eds), *Arab oil : impact on the Arab countries and global implication*, 1976, p. 107.
  26. Ainsi le rôle du patronage en tant que forme de pouvoir dans le Monde Arabe et ses rapports avec la modernisation a-t-il été autre : mis en lumière par J. Leca et Y. Shemeil : « Clientélisme et patrimonialisme dans le Monde Arabe ». *International political science review*, Vol. 4, n° 4, 1983, pp. 455 à 494.
  27. Voir en outre sur ce point : J. Levin : *The export economies : their pattern of development in historical perspective*. Cambridge. Harvard University Press. 1960. M.H. Watkins : « A staple theory of economic growth ». *Canadian journal of economic and political sciences* : XXIX, mai 1963, pp. 141-158. « The staple theory revisited », *Journal of Canadian Studies*, 1977.
  28. R. Weisskoff et E. Wolff : « Linkages and leakages : industrial tracking in an enclave economy », *Economic development and cultural change*, vol. 25, n° 4, juillet 1977, pp. 607-629.

prototype même de l'extrême ouverture de l'enclave en raison du caractère pointu des techniques mises en oeuvre. L'expérience de l'industrie des hydrocarbures montre qu'un secteur considéré dans un pays industrialisé comme moteur peut se révéler stérile en matière d'effets induits une fois transplanté dans une économie du Sud au mépris de son pedigree technologique. Ainsi les secteurs réputés moteurs sur la base de leurs effets induits historiquement objectifs peuvent perdre ce rôle si les effets induits escomptés sont neutralisés par l'extrême ouverture du secteur d'enclave et le caractère inadéquat de l'environnement politique. Dans cette situation les « nouveaux secteurs industriels » deviennent des versions modernes du type d'enclave pur de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Dans le cas de la pétrochimie, la volonté légitime de capturer les effets induits de la croissance débouche le plus souvent sur l'essaimage pur et simple des divers segments de production des Grands de la chimie et du pétrole dans divers pays à l'échelle mondiale. Des situations de croissance « appauvrissante » ou *immiserizing growth* peuvent ainsi résulter de l'industrialisation des hydrocarbures (29).

Devant un tel bilan une question vient à l'esprit. Que faire ? La réponse brutale coule d'elle-même : combler les puits ou tout du moins ramener la production à un niveau tel que son impact reste marginal sur l'activité domestique. Cette solution par certains côtés séduisante, est dans la majeure partie des cas inapplicable, ne serait-ce qu'en raison des pressions qu'exercent les populations pour l'amélioration immédiate de leur niveau de vie et de l'horizon nécessairement court de l'homme politique. Il est en outre légitime que les ressources disponibles du pays bénéficient à une population nécessairement pauvre dans les cas ici considérés.

---

29. Pour plus de détails, voir notre article : « Pétrochimie et raffinage : un nouveau modèle de division internationale du travail entre le Nord et le Sud ». *Revue Tiers-Monde*, : tome XVII, n° 107, juillet-septembre 1986, pp. 669 à 687, et l'ouvrage de F. Fesharaki et D. Isaak : *OPEC the Gulf and the world petroleum market : a study in government policy and downstream operations*. Westview, 1983.

Une autre question est la suivante : si le *Dutch disease* est réellement une maladie (un « disease »), pour quelle(s) raison(s) – tout changement dans les termes de l'échange favorisant nécessairement certains secteurs par rapport à d'autres – le secteur ou les secteurs défavorisés devraient-ils être favorisés dans l'hypothèse d'actions sélectives visant à contrecarrer l'impact négatif de la rente sur le secteur productif (30) ? Cette action peut s'avérer nécessaire si l'industrie d'exportation considérée est de nature cyclique ; le boom étant de courte durée par définition, il peut s'avérer nécessaire de protéger le reste de l'économie de l'impact des variations des prix relatifs et des mouvements de ressources. La diversification et la capture des effets de liaison du secteur externe sont stimulés par l'existence de prix stabilisés à accroissement régulier à long terme. Dans le cas de l'industrie pétrolière, cette action stabilisatrice est rendue encore plus nécessaire par la nature hautement capitalistique de cette dernière qui limite la création d'emplois et la volonté des pouvoirs publics de protéger les secteurs défavorisés employant un grand nombre de personnes à salaires relativement bas (petites exploitations agricoles et industrie manufacturière à facteur main-d'oeuvre intensif).

Cependant, les secteurs des biens non commercialisés (services notamment) risquent d'être étranglés à leur tour, ce qui compromet le niveau de l'emploi dans ces secteurs. Ainsi donc les coûts de protection de l'emploi dans l'industrie manufacturière et dans l'agriculture plutôt que dans les services peuvent se révéler supérieurs à ses avantages (31).

Un autre antidote du *Dutch disease* est constitué par la stérilisation des revenus pétroliers via l'accumulation de réserves à l'étranger, ce qui évite leur monétisation dans l'économie

---

30. Question débattue par M. Roemer : « *Dutch disease in developing countries : swallowing bitter medicine* ». miméo 1986, Harvard. Pour une analyse systématique des problèmes théoriques posés par la protection du secteur productif dans une économie pétrolière, voir W.M. Corden et P.G. Warr : « The petroleum boom and the exchange rate policy in Indonesia ». *E.K.I.*, vol. XXIX, n° 3, septembre 1981, pp. 335 à 359. Djakarta.

31. M. Roemer, *Opus cité*, 1986, p. 246.

domestique. C'est ce que Corden appelle la *protection du taux de change* ; car elle empêche ou réduit l'appréciation réelle de la devise nationale résultant de l'effet dépense (32). Le secteur productif n'est plus désavantagé par l'appréciation réelle, mais la croissance potentielle du secteur des biens non commercialisés (services) est sacrifiée. Les problèmes de capacité d'absorption sont ainsi réduits par la stérilisation externe des recettes. Le problème de cette stratégie est qu'elle se heurte comme celle de la non-exploitation aux demandes de relèvement immédiat du niveau de vie des populations.

D'autres politiques ont été également proposées : instauration d'un système de taux de change dual (33) ; taxation du secteur exportateur et subvention des secteurs défavorisés, politiques tarifaires sélectives. Ces politiques se heurtent cependant à moyen et long terme à d'importantes difficultés techniques de mise en oeuvre et aux effets pervers que ces systèmes engendrent (34). Même problème pour ce qui a trait aux politiques visant à contenir les poussées salariales via une politique des revenus et dont la conséquence est la hausse de l'intensité capitalistique des secteurs formels (35). La protection du secteur productif reste un impératif surtout si le progrès technique – résultant entre autres de l'apprentissage – est plus rapide dans le secteur des biens commercialisés, comme ceci est souvent le cas. Une réduction du taux de croissance de leur production peut en effet conduire à une baisse (36) de la productivité moyenne et donc du niveau national même si le boom d'exportation continue.

---

32. W.M. Corden et J.P. Neary : *Opus cité*, 1982, p. 32.

33. Le taux de change apprécié est maintenu pour le secteur exploitateur mais un taux de change dévalué est instauré pour les autres biens commercialisés.

34. Pour plus de détails voir Roemer, 1986, pp. 249 et 250.

35. Très souvent l'aristocratie ouvrière puissante dans le secteur exportateur fait obstacle à la mise en oeuvre de ce type de politique.

36. Ce point a été récemment mis en évidence par Van Wijnbergen : *Optimal capital and the allocation of investment between traded and non traded sectors in oil producing countries*. Banque Mondiale, 1982.



PASCALE PHELINAS

## LA POLITIQUE DES PRIX DU RIZ DE SIX PAYS AFRICAINS

**(Cameroun, Côte d'Ivoire, Libéria,  
Madagascar, Sierra Léone, Sénégal)**

Les six Etats qui font l'objet de la présente étude réglementent depuis plus ou moins longtemps les prix du riz. Cette réglementation a consisté à fixer un prix minimum pour le producteur et un prix maximum pour le consommateur à un niveau différent de celui qui aurait prévalu en l'absence d'intervention.

L'instauration d'un contrôle public des prix du riz s'explique par le fait que le cours mondial de cette céréale est largement influencé par les conditions de production (techniques, climatiques...) asiatiques qui sont sans rapport avec celles prévalant en Afrique. Or l'objectif essentiel poursuivi par les six Etats africains que nous étudions, est celui d'autosuffisance rizicole. Les gouvernements, afin de stimuler la production nationale, et pour faire face à la concurrence du riz asiatique relativement moins cher que le riz domestique, ont déconnecté les prix locaux du cours mondial.

L'année 1974 a marqué un premier tournant dans la politique des prix du riz. En effet, en 1974, les marchés internationaux de céréales, perturbés par la crise pétrolière ont été soumis à de très fortes tensions et le cours mondial du riz a atteint son

record historique. A partir de cette date, les prix du riz à l'importation ont suivi une évolution beaucoup plus mouvementée par rapport à la période 1960-1973 caractérisée par un prix international particulièrement faible et stable.

La hausse brutale du prix CAF a modifié les stratégies auparavant suivies pour deux raisons : d'une part, les importations de riz sont devenues extrêmement onéreuses et ont contribué, avec la facture pétrolière à rompre l'équilibre des balances des paiements ; d'autre part, l'incertitude quant à l'évolution future du prix international, le recours parfois très important aux marchés extérieurs pour l'approvisionnement en riz ont créé un environnement favorable à l'adoption d'une politique volontariste de substitution aux importations.

Le début des années quatre-vingt a constitué le second tournant de la politique des prix du riz. La situation des différents pays en matière d'autosuffisance rizicole s'est largement dégradée durant la décennie soixante dix et le cours du riz flambe à nouveau sur les marchés internationaux en 1980 et 1981. C'est alors que le rapport de la Banque Mondiale sur le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara (1) attire l'attention sur le rôle des incitations d'ordre économique sur la performance agricole des pays africains. Selon ce rapport, la mauvaise performance de l'agriculture africaine au cours de la décennie soixante dix serait principalement due aux politiques de prix suivies par les gouvernements. Les monopoles d'Etat sur la commercialisation des céréales et le principe d'un contrôle public des prix sont également remis en question. Dans les six pays étudiés ici, les prix payés aux producteurs sont à nouveau largement majorés et les subventions à la consommation peu à peu éliminées ; le commerce du riz est progressivement libéralisé dans quelques Etats.

La politique des prix du riz sera analysée ici de deux points de vue : le premier consiste à utiliser le prix frontière comme prix de référence pour mettre en évidence la mesure dans laquelle les prix locaux divergent du cours mondial ; une seconde façon de procéder et qui fera l'objet de la deuxième

---

1. Banque Mondiale, *Rapport sur le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara*, Washington DC, 1981.

section est de situer les prix officiels du riz par rapport à un certain nombre d'autres prix locaux servant de point de comparaison.

## **L'influence du cours mondial sur la détermination des prix locaux du riz**

Le cours mondial du riz est communément utilisé comme point de référence pour l'analyse des politiques de prix agricoles de deux façons :

La première consiste à considérer le prix international comme un indicateur d'allocation des ressources devant guider le choix des responsables politiques. Dans cette perspective, et sous réserve que le marché international soit un marché de concurrence pure et parfaite, toute divergence entre prix local et prix frontière engendre des pertes d'efficacité et réduit le « bien-être » total du pays. Dès lors, la question qui doit nécessairement être examinée concerne la nature du marché international du riz et la façon dont le cours mondial se forme. La seconde présente un aspect pratique : le prix international, quel que soit sa nature ou son niveau, représente le prix qui prévaudrait à l'intérieur d'un pays en l'absence d'intervention gouvernementale. Il est donc commode de l'utiliser pour analyser la politique suivie, notamment son caractère incitatif (ou désincitatif).

Après une courte présentation du fonctionnement du marché international du riz, nous examinerons les problèmes que peut soulever la comparaison entre le prix CAF du riz et son prix local. Nous tenterons ensuite de dégager l'attitude dominante des différents pays face à l'évolution dans le temps du cours mondial du riz.

## Les caractéristiques du marché mondial du riz et les problèmes soulevés par la comparaison du prix frontière et du prix local

### *Faible volume du commerce mondial du riz et étroitesse du marché*

Deux caractéristiques essentielles du commerce mondial du riz ressortent clairement du tableau suivant :

	1974	1976	1978	1980	1982	1985
le commerce mondial de riz en % de la production mondiale	4,2	4,4	4,8	5,0	4,4	
Part de l'Asie dans les importations mondiales de riz dont Indonésie	65 13	61 13	53 15	39 15	39 3	45 4
Part de l'Afrique dans les importations mondiales de riz	12	11	19	19	28	23
Part de l'Asie dans les exportations mondiales de riz	65	59	55	61	61	63
Part des quatre principaux pays exportateurs dans les exportations mondiales (a)	73	66	65	63	63	72

Note : (a) - Etats-Unis - Chine - Thaïlande - Pakistan

Source : Annuaires du Commerce, FAO, Rome

### Les caractéristiques du commerce mondial du riz

Tout d'abord, les quantités échangées ne représentent qu'une faible part de la production mondiale : 5 % au plus. Le marché international du riz est donc un marché étroit ; ce phénomène est lié en grande partie au fait que les principaux producteurs

sont aussi les principaux consommateurs. Cependant, les politiques d'autosuffisance alimentaire et de stockage national suivies par la plupart des pays importateurs (et exportateurs temporaires) ont également contribué à réduire la taille du marché. Ensuite, les pays asiatiques sont dominants : ils représentent jusqu'en 1976 plus de 60 % des importations mondiales, l'Indonésie à elle seule compte pour 15 % environ. Néanmoins, de 1976 à 1982 la part de ces pays dans les importations mondiales s'est considérablement réduite : elle passe à 50 % en 1980 et 40 % en 1982 ; elle remonte légèrement (45 %) en 1985. La part de l'Afrique a suivi, dans le même temps, le mouvement inverse : 11 à 12 % des importations mondiales entre 1974 et 1976, 20 % environ de 1976 à 1980, plus de 20 % depuis 1980. Du côté des exportations, le continent asiatique conserve sa position dominante en réalisant environ 60 % des ventes. Quatre pays se partageaient en 1974 plus de 70 % du marché : la Chine, la Thaïlande, les Etats-Unis et le Pakistan. La part de ces quatre pays est progressivement tombée à 60 % des exportations mondiales jusqu'en 1982 mais progresse à nouveau en 1985.

En définitive, le marché international du riz apparaît très concentré géographiquement. Toutefois, du côté des importateurs cette tendance s'atténue du fait de la « montée » des pays africains. Les exportateurs, bien que plus dispersés géographiquement, sont en plus petit nombre.

D'autre part, deux études sur le marché international du riz (2) ont attiré l'attention sur le fait que la plupart des pays producteurs et/ou consommateurs de riz ont adopté des politiques d'autosuffisance alimentaire et de stabilisation des prix domestiques. Pour atteindre ces deux objectifs, le moyen le plus communément utilisé a été le contrôle des échanges extérieurs, et un monopole public sur les importations et exportations de riz a été instauré presque partout.

---

2. Monke (E), Falcon (W), « International trade in rice », *Food Research Institute Studies*, vol. XVII, n° 3, 1979-80. Siamwalla (A), Haykin (S), *The World rice market, structure, conduct and performance*, International Food Policy Research Institute, June 1983.

Ces politiques nationales ont eu deux types de conséquences :

- Plus de 50 % des échanges sont réglementés par des accords bilatéraux de gouvernement à gouvernement et arrangements à long terme. Les quantités de riz commercialisées « librement » en sont réduites d'autant sur un marché déjà fort étroit.

- Le commerce extérieur a eu pour rôle dans la plupart des pays, de compenser les variations à court terme de la production intérieure ; les quantités importées ou exportées ont été déterminées *a posteriori*, en fonction du succès ou de l'échec des politiques rizicoles nationales. En conséquence, ce sont « *les fluctuations à court terme du commerce d'un petit groupe de pays (qui) causent les mouvements du prix mondial au lieu d'en résulter.* » (3)

L'estimation à long terme du prix mondial du riz est essentielle pour les six pays qui font l'objet de cette étude : ils doivent planifier leurs investissements dans le secteur rizicole. Or « *peu de marchés sont autant influencés par les politiques gouvernementales que le marché international du riz.* » (4)

Depuis le début de la décennie quatre-vingt, on assiste à un affaiblissement continu de la demande mondiale d'importation de riz. L'explication de cette évolution se trouve d'une part dans le ralentissement de la croissance économique notamment en Afrique et d'autre part dans la mise en place de programmes d'autosuffisance rizicole dans la plupart des pays importateurs. La persistance actuelle de cours déprimés risque de se prolonger encore dans les années qui viennent, à moins que des conditions météorologiques défavorables ne perturbent les récoltes dans les principales zones productrices.

---

3. Monke (E), Falcon (W), op. cité, p. 294.

4. Monke (E), Falcon (W), op. cité, p. 279.

*Les problèmes soulevés par la comparaison du prix frontière et du prix local du riz*

Le premier point délicat vient du fait que riz importé et riz local ne sont pas toujours de qualité identique ni parfaitement substituables. Cette différence de qualité est peu aisée à cerner en raison d'une part du nombre de critères qui peuvent la définir (fraîcheur, présence d'impuretés, % de brisures) et d'autre part du manque de renseignements dans ce domaine. En conséquence, nous n'avons pas corrigé les séries de prix du riz local et importé afin de tenir compte des éventuelles différences de qualité. En second lieu, comme l'ont fait remarquer Bale et Lutz, « dans la mesure où le prix frontière est utilisé comme base de la comparaison, le prix domestique utilisé doit correspondre au même point de la chaîne de commercialisation. » (5). Par conséquent, lorsqu'il s'agira de calculer un coefficient de protection, les coûts de transport, de transformation et de commercialisation entre la zone de production et le principal centre de consommation du riz d'importation devront être rajoutés au prix au producteur généralement donné « bord du champ ». Soulignons cependant, que dans la plupart des cas, nous n'avons pu disposer des coûts post-récolte pour le riz local et des coûts de distribution du riz importé sur l'ensemble de la période 1970-1985 ; nous avons procédé à des projections à l'aide de différents indices de prix (6). D'autre part ces coûts, selon les sources utilisées, ne recouvrent pas toujours exactement les mêmes éléments. De la même façon, pour l'évaluation du coefficient de subvention nous avons retenu au numérateur l'équivalent du prix CAF au stade de gros dans les capitales et au dénominateur le prix officiel de gros. En troisième lieu, dans la mesure où le prix CAF est exprimé en devises (dollar), il doit

- 
5. Bale (W), Lutz (E), « Price distortions in agriculture and their effects ; an international comparison », *World Bank Reprint Series*, n° 173, 1981, p. 10.
  6. La méthode suivie est détaillée dans : Phelinas (P), « Politiques de prix du riz, incitation à la production et effet sur la répartition des revenus dans six pays africains », *Thèse de doctorat de III<sup>e</sup> cycle*, CERDI, 1986, pp. 283 à 290 et 308 à 315. (Travx et Doc. Microfichés, n° 27, Paris, ORSTOM, 1987).

être converti en monnaie nationale au moyen d'un taux de change. Afin de mettre en évidence l'effet de la surévaluation (ou sous-évaluation) de la monnaie locale sur la protection de la production rizicole, le prix frontière a été successivement converti au taux de change officiel puis au taux de change officiel corrigé par un indice de taux de change effectif réel (7).

### **Prix mondial et prix local du riz : la protection de la production locale, la subvention de la consommation nationale**

Les gouvernements des six pays concernés par cette étude ont largement utilisé des systèmes d'intervention de marché entraînant une divergence plus ou moins prononcée entre prix mondial et prix intérieurs. Pour illustrer ce point, deux coefficients ont été calculés : un coefficient de protection mettant en rapport le prix local au producteur et le prix frontière ; un coefficient de subvention mettant en rapport le prix frontière et le prix local à la consommation.

#### ***La protection des riziculteurs : une règle générale pour tous les pays***

Au coeur de l'analyse des structures d'incitation aux producteurs se trouvent, entre autres, les concepts de protection nominale et de protection effective. Le *coefficient de protection nominale* (CPN) se définit comme le rapport entre le prix au producteur domestique et le prix frontière  $CPN = Pd/pm$  ; le *coefficient de protection effective* (CPE) est le rapport entre la

---

7. Le calcul de cet indice a été effectué par le CERDI à partir de données fournies par les Statistiques Financières Internationales du FMI.

valeur ajoutée aux prix intérieurs et la valeur ajoutée aux prix internationaux (8), soit :

$$\text{CPE} = \frac{Q (P_d - \sum a_j \cdot P_{fj})}{Q (P_m - \sum a_j \cdot P_{mj})}$$

avec :

- $P_d$  : équivalent du prix payé au producteur local pour une tonne de riz
- $P_m$  : équivalent du prix CAF d'une tonne de riz
- $P_{fj}$  : équivalent du prix domestique du facteur de production  $j$
- $P_{mj}$  : équivalent du prix frontière du facteur de production  $j$
- $a_j$  : quantité du facteur  $j$  nécessaire à la production d'une tonne de riz
- $Q$  : production du riz

On notera en premier lieu que pour chaque pays, deux coefficients de protection ont été calculés : un coefficient non corrigé de la sur ou sous-évaluation des monnaies (noté  $CPN_1$ ), et un coefficient corrigé par un indice de taux de change effectif réel (noté  $CPN_2$ ). En effet, lorsque les monnaies locales sont sous-évaluées (9), le prix CAF exprimé en monnaie locale est majoré ; en conséquence  $CPN_2$  est supérieur à  $CPN_1$ . On trouve ce cas de figure en Côte d'Ivoire de 1970 à 1976, en Sierra Léone et au Libéria sur l'ensemble de la période 1970-1981 (exception faite des années 1975 et 1976 pour le Libéria), de 1977 à 1979 puis en 1981 à Madagascar, en 1981 seulement au Sénégal.

- 
8. La protection effective de la production de riz n'a pu être calculée ; la connaissance du prix frontière et du prix au producteur des intrants achetés par les paysans manquait pour que ce calcul soit possible. On peut toutefois souligner que ces intrants représentent en règle générale dans les six pays étudiés, une faible part des coûts totaux de production ; le coefficient de protection nominale donne dans ce cas une idée assez juste de la protection effective.
  9. Par rapport à l'année 1970 qui a servi de base aux calculs des indices de taux de change effectifs réels.

Inversement, lorsque les monnaies locales sont sur-évaluées, le coefficient de protection non corrigé est supérieur au coefficient corrigé. Le Cameroun est dans cette situation depuis 1973 ; la Côte d'Ivoire depuis 1977 ; au Sénégal  $CPN_1$  a toujours été supérieur à  $CPN_2$  sauf en 1981 ; à Madagascar  $CPN_1$  est surestimé de 1973 à 1976 puis en 1980.

Il convient de noter, avant de terminer, que les divergences entre  $CPN_1$  et  $CPN_2$  ont été assez sensibles en Côte d'Ivoire en 1971 et 1972 puis à partir de 1977, de même au Sénégal depuis 1975, en Sierra Léone sur l'ensemble de la période. Au Cameroun et à Madagascar par contre, l'écart entre  $CPN_1$  et  $CPN_2$  n'a jamais été très prononcé. Nous analyserons dans la suite de cet exposé l'évolution du  $CPN_2$ .

Au début des années 1970, la protection de la production de riz apparaît très forte dans tous les pays. Ce niveau très élevé du  $CPN$  s'explique principalement par le fait que le cours mondial à cette période est à son niveau le plus bas. Cependant dès 1973, mais surtout en 1974, le prix international enregistre une hausse spectaculaire. A ce moment, les prix aux producteurs sont, comme nous le verrons ultérieurement, largement majorés dans tous les pays. Toutefois, les augmentations du prix local ne sont pas aussi fortes que celles du prix CAF, ce qui explique la chute du coefficient de protection en 1973-1974. A partir de 1975-1976, sous l'effet d'un brusque recul du prix à l'importation, le  $CPN$  reprend son ascension dans tous les pays, à l'exception de la Sierra Léone qui abaisse son prix à la production. La progression du coefficient s'est poursuivie jusqu'en 1980-1981 au Libéria, au Cameroun et au Sénégal : dans ces trois pays, les prix à la production ont augmenté plus vite que le prix CAF. En Côte d'Ivoire et à Madagascar, la protection a plutôt tendance à chuter depuis 1977-1978 : alors que le prix CAF remonte sensiblement, le prix local à la ferme reste stable ou progresse lentement. En Sierra Léone enfin, le  $CPN$  remonte fortement en 1980 sous l'effet conjugué d'une valorisation du prix d'achat local et d'une chute du prix frontière.

La comparaison des niveaux de protection entre pays est délicate : nous avons déjà souligné les problèmes soulevés par

la comparaison du prix CAF et du prix au producteur ; il y a donc lieu d'être prudent quant aux conclusions qu'on peut en tirer.

***La fixation du prix de vente du riz : subvention des consommateurs les années de hausse exceptionnelle du cours mondial***

Dans la mesure où les six pays étudiés ici fixent le prix du riz à la consommation indépendamment du prix à la production, l'analyse du coefficient de protection ne montre qu'un aspect de la politique suivie. La notion de *coefficient de subvention* (noté CS) servira de support à l'analyse. On peut le définir comme le rapport entre le prix frontière et le prix au consommateur local soit  $CS = P_m/P_c$ , avec  $P_c$  : équivalent du prix au consommateur local et  $P_m$  : équivalent du prix CAF.

Comme précédemment deux coefficients sont présentés pour chaque pays : un coefficient non corrigé de la sur ou sous-évaluation ( $CS_1$ ) et un coefficient corrigé ( $CS_2$ ). Lorsque la monnaie locale est sur-évaluée, le prix frontière (exprimé en dollar) converti en monnaie locale au taux de change officiel est plus faible que s'il était converti au taux de change effectif réel. Le coefficient non corrigé a par conséquent tendance à sous-estimer la subvention ; autrement dit  $CS_1$  est inférieur à  $CS_2$ . On trouve ce cas de figure au Sénégal, pratiquement sur l'ensemble de la période 1960-1980, l'écart entre les deux coefficients se réduisant en 1981 et 1982.  $CS_1$  est également sensiblement inférieur à  $CS_2$  au Cameroun de 1974 à 1981, en Côte d'Ivoire de 1970 à 1973 puis de 1977 à 1981, en Sierra Léone de 1970 à 1978.

Inversement, lorsque la monnaie locale est sous-évaluée,  $CS_1$  a été supérieur à  $CS_2$ . Cette situation s'est produite à Madagascar de 1977 à 1981, au Libéria et en Sierra Léone sur la quasi-totalité de la période 1970-1982.

D'après l'évolution du coefficient de subvention ( $CS_2$ ) on constate qu'entre 1960 et 1973, la consommation de riz importé a tendance à être taxée dans trois des pays : la Côte d'Ivoire, le

Libéria et la Sierra Léone. A ces trois pays s'ajoutent le Cameroun et le Sénégal, qui de 1970 à 1972 ont pénalisé les consommateurs de riz en raison d'un prix mondial exceptionnellement bas. Entre 1973 et 1975, le cours mondial du riz a atteint son record historique ; cependant la plus grande partie de la hausse n'a pas été transférée au consommateur. C'est à Madagascar que, sur cette période, la consommation a été la plus subventionnée, le CS se situant entre 1,5 et 2 ; au Cameroun, au Sénégal et en Sierra Léone, les coefficients de subvention ont été plus faibles, compris entre 1 et 1,5. En Côte d'Ivoire, le consommateur local a payé le kilogramme de riz à un prix très légèrement inférieur au prix frontière. Au Libéria, par contre, le consommateur n'a pas bénéficié de subventions publiques : le coefficient de subvention est resté inférieur à l'unité.

Après ces trois années « exceptionnelles » la règle de protection du consommateur est restée appliquée à Madagascar jusqu'en 1981. Au Cameroun, le prix local de vente a eu tendance à rester à la parité avec le prix CAF. Au Sénégal de 1975 à 1980, le prix officiel à la consommation a été supérieur au prix frontière ; mais en 1980-1981 le coefficient de subvention remonte à nouveau ; le même phénomène a été observé en Côte d'Ivoire : chute du coefficient de subvention en 1976, puis reprise jusqu'en 1981. Au Libéria, le consommateur est toujours resté défavorisé par rapport au niveau du prix CAF. En Sierra Léone, le consommateur a été très fortement taxé après 1975.

Face à l'évolution du prix international du riz, la politique des prix suivie par les gouvernements des six pays que nous étudions peut se résumer ainsi :

Lorsque le prix du riz à l'importation a été faible (c'est-à-dire de 1960 à 1972), les producteurs ont été systématiquement protégés, le prix domestique à la ferme dépassant parfois très largement le prix CAF. La consommation de riz a par contre généralement été taxée sauf à Madagascar. Cependant, les années de hausse inhabituelle de prix sur le marché mondial, de 1973 à 1975 puis à nouveau en 1980 et 1981, les gouvernements n'ont pas laissé les prix locaux progresser au même rythme que le prix CAF. Ces deux périodes ont été caractérisées

par de fortes subventions à la consommation ; inversement les courbes des coefficients de protection ont enregistré des chutes importantes. Toutefois, même après 1974, alors que le cours mondial reste à un niveau élevé, la protection de la production progresse au Libéria, au Cameroun et au Sénégal. Elle a tendance à reculer à Madagascar et en Côte d'Ivoire à partir de 1976-77. Les politiques de subvention de la consommation ont par contre été très rapidement abandonnées sauf à Madagascar et en Côte d'Ivoire.

### **Evolution comparée des prix locaux du riz : prix réels, prix relatifs**

On peut porter une première appréciation sur la politique de prix suivie par chaque pays en comparant les prix locaux du riz avec le prix à l'importation ; cette analyse ne donne toutefois qu'une vue partielle de la politique adoptée.

Le coefficient de protection donne une mesure de l'incitation accordée aux riziculteurs. Cependant, les choix qu'ils opèrent en matière de production sont fonction, en dernière analyse, des prix réels et relatifs du riz au niveau local. De la même façon, la mesure dans laquelle le consommateur est protégé (ou non) des fluctuations du cours mondial du riz a été saisie par le coefficient de subvention. Mais l'expansion de la consommation nationale du riz est aussi fonction du prix réel local de cette céréale. Par ailleurs, comme le prix à la production est fixé indépendamment du prix à la consommation, l'écart entre ces deux prix est à l'origine de subventions (ou taxes) sur le riz domestique.

### **Le prix payé aux producteurs : faible incitation à la culture du riz**

Pour juger du caractère stimulant du prix du riz pour le producteur, le prix des biens de consommation que le paysan achète, le prix des facteurs de production, le prix payé aux autres agriculteurs en échange de leur production doivent être

pris en considération. Soulignons dès à présent que l'évaluation du prix des facteurs de production se heurte à de nombreux obstacles :

– Les superficies affectées à la riziculture sont assez bien connues ; mais ce facteur faisant rarement l'objet d'un échange monétaire, son prix est difficile à estimer.

– Le temps de travail que les paysans consacrent à la culture du riz varie largement selon le type de riziculture considérée (traditionnelle ou « améliorée »). De plus, la valorisation de la journée de travail est délicate : en effet, les statistiques distinguent rarement entre la quantité de travail fournie par la main-d'oeuvre familiale et celle fournie par la main-d'oeuvre salariée. Par ailleurs, la rémunération de la main-d'oeuvre salariée ne se fait pas toujours en monnaie, varie en fonction de l'opération culturale accomplie, en fonction de la région et de la saison. Enfin des données homogènes sur une période suffisamment longue sont rarement disponibles.

– Les statistiques concernant la consommation d'intrants intermédiaires (engrais, pesticides, herbicides...) et les achats de matériel agricole (charrues, tracteurs...) par les paysans sont généralement données toutes cultures confondues et on connaît rarement les tarifs journaliers d'utilisation des machines agricoles.

Nous avons par conséquent laissé de côté l'analyse du « prix net » du kilo de riz et centré notre attention sur l'évolution des prix réels et relatifs.

### *La dégradation du pouvoir d'achat des producteurs*

Le pouvoir d'achat des riziculteurs a été saisi par l'indice de prix officiel réel à la production, calculé par le rapport entre l'indice du prix nominal d'achat au producteur (base 100 en 1970) et l'indice des prix à la consommation africaine (base 100 en 1970) ; ce dernier indice est généralement construit à partir de relevés de prix dans les grandes métropoles ; du fait de la rareté des informations sur le prix des biens de consommation dans les campagnes, un tel indice n'existe pas pour les zones rurales. Cependant, si l'on suppose que les mouvements de prix

des biens de consommation dans les zones rurales sont similaires à ceux des zones urbaines, l'évolution de l'indice des prix réels payés aux producteurs est significative. Deux périodes caractéristiques en marquent l'évolution :

– De 1960 à 1972 tous les pays adoptent une politique de faible rémunération du producteur, le contexte international justifiant cette attitude : le riz d'importation est bon marché et les pays ont peu intérêt à développer la production locale. En conséquence, l'indice du prix réel tend à chuter.

– A partir de 1973-1974, l'allure des courbes se modifie. Des majorations assez brutales de prix ont lieu dans tous les pays. C'est en Côte d'Ivoire que la hausse est la plus forte : l'indice du prix réel passe de 116 en 1972 à 250 en 1974. La progression des prix réels est également remarquable en Sierra Léone, au Cameroun et à Madagascar : l'indice augmente de 60 points en Sierra Léone entre 1972 et 1975, de 50 points environ dans les deux autres pays sur la même période. Au Sénégal, l'indice du prix réel a progressé plus modérément (30 points) entre 1972 et 1974.

Cependant, la flambée des prix réels a été de courte durée, l'inflation absorbant rapidement les hausses nominales de prix. Ce phénomène est particulièrement frappant en Côte d'Ivoire : l'indice du prix réel perd 152 points entre 1974 et 1985. La chute a été moins forte dans les autres pays : l'indice du prix réel recule de 78 points à Madagascar et au Sénégal entre 1974 et 1986, de 30 points environ au Cameroun et au Libéria entre 1975 et 1984.

### ***Le désavantage des riziculteurs par rapport aux autres producteurs***

En règle générale, la période « pré 1973-74 » est caractérisée par la stabilité des prix relatifs, la tendance étant légèrement défavorable à la riziculture. Les majorations du prix du paddy en 1973-74 ont donné un très net avantage aux riziculteurs par rapport aux autres producteurs. Toutefois, le gain relatif conféré à la riziculture s'est très vite réduit dans la plupart des pays suite

à des augmentations des prix des autres cultures. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 1985.

On observera cependant quelques exceptions à cette règle générale : au Sénégal, le rapport de prix paddy/arachide est resté favorable à l'oléagineux jusqu'en 1983, date à laquelle il se renverse au profit de la riziculture ; le rapport se dégrade à nouveau de 1984 à 1986. D'autre part, le prix relatif du paddy par rapport au coton a toujours eu tendance à s'améliorer depuis 1974. Enfin, il est intéressant de noter que, depuis 1983, le prix du paddy a progressé plus rapidement que les prix du maïs et du mil-sorgho. On notera par ailleurs que, à Madagascar, l'avantage donné à la riziculture en 1974 a été conservé par rapport au café, au coton et à l'arachide.

Mais nous devons, avant de terminer, nuancer notre propos. Ces rapports de prix ne donnent qu'une idée approximative de la rentabilité relative des différentes cultures dans la mesure où les coûts de production n'ont pas été pris en compte. Il est clair en effet que le prix offert n'est qu'un des éléments susceptibles d'influencer le choix des paysans entre plusieurs cultures ; les temps de travaux, le calendrier cultural, etc. sont des facteurs jouant un rôle important. On peut, cependant, considérer que l'évolution des prix relatifs reflète les choix de politique des différents gouvernements et leur volonté d'encourager ou non l'expansion de la riziculture.

### **Le prix à la consommation : érosion du prix réel**

Les six pays que nous étudions contrôlent plus ou moins directement les prix de vente du riz, soit par l'instauration d'un prix officiel au stade de gros et/ou au stade de détail, soit par un système plus souple de jumelage entre prix local et prix frontière. Mais le prix contrôlé que paye le consommateur final n'est pas toujours un prix réaliste, c'est-à-dire permettant de couvrir les coûts de commercialisation et de transformation du paddy produit localement, et l'Etat est amené à subventionner largement ces opérations.

Après avoir présenté l'évolution des prix officiels au consommateur, la question des subventions publiques à la consommation du riz local sera développée.

### ***Evolution de l'indice du prix réel du kilo de riz***

L'analyse de l'évolution de l'indice du prix réel du riz calculé comme le rapport entre l'indice du prix de détail officiel et l'indice des prix à la consommation africaine (bases 100 en 1970) fait apparaître trois périodes bien distinctes :

La première qui s'étend de 1960 à 1973 est caractérisée par une relative stabilité des prix dans tous les pays ; l'indice du prix réel progresse peu. En 1973 et 1974, les approvisionnements en riz sur le marché international étant devenus extrêmement onéreux, les différents gouvernements se sont vus dans l'obligation de majorer largement le prix local de vente. En conséquence, l'indice du prix réel augmente fortement dans tous les pays. La progression est très large en Côte d'Ivoire (+ 92 %) et au Sénégal (+ 54 %), plus modérée dans les quatre autres pays (entre 18 et 27 %). Cependant l'inflation absorbe rapidement les hausses nominales de 1973-74 et l'indice du prix réel chute remarquablement de 1974 à 1981.

A partir de 1982, une nouvelle « vague » de majorations des prix nominaux à la consommation encore liée au contexte international, provoque un retournement de tendance de l'indice du prix réel au Sénégal, en Côte d'Ivoire et d'une façon très marquée à Madagascar.

### ***Analyse de la divergence entre prix au producteur et prix au consommateur***

Les politiques de promotion de la production de paddy, adoptées dans tous les pays ont entraîné le relèvement des prix officiels payés aux producteurs ; ce relèvement n'a pas toujours été répercuté sur le niveau des prix à la consommation.

Les évolutions du prix officiel de gros et de l'équivalent au stade de gros du prix officiel aux producteurs montrent que,

dans presque tous les pays, le prix de vente du kilo de riz a été fixé à un niveau inférieur au « prix de revient » du riz domestique ; l'écart entre les deux prix s'est amplifié entre 1970 et 1981.

En Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Sénégal la subvention sur le kilo de riz local a progressivement augmenté de 1974 à 1980. Au Cameroun et au Libéria le prix de vente du riz est supérieur au prix de revient de 1973 à 1975 ; cependant, dès 1976, le riz d'origine locale est subventionné et l'écart entre prix de vente et prix de revient s'est considérablement accru jusqu'en 1981. La Sierra Léone est le seul pays à avoir taxé le riz d'origine locale.

Le financement de la politique de soutien des prix payés aux producteurs a été envisagé de différentes façons selon les pays : au Sénégal, en Côte d'Ivoire et à Madagascar, le budget de l'Etat a systématiquement été mis à contribution. Au Cameroun et au Libéria, les consommateurs ont financé le soutien des prix à la production de 1973 à 1975, les consommateurs Sierra Léonais sur l'ensemble de la période 1970-1979.

Afin d'encourager les paysans à produire plus de riz, les gouvernements des six pays étudiés ici ont instauré un système de soutien des prix à la production. Or, nous avons montré que les majorations considérables des prix nominaux payés aux producteurs en 1973-1974 puis en 1981-1982 ont été insuffisantes pour assurer un revenu incitatif aux riziculteurs ; en effet, l'avantage relatif ou réel de la culture du riz n'a pas été à la dimension de l'expansion des prix d'achat du kilo de paddy : l'inflation, les valorisations simultanées des prix des cultures alternatives ont rapidement absorbé la progression initiale. Les prix à la consommation ont suivi la même évolution : deux augmentations nominales remarquables ont eu lieu respectivement en 1973-1974 et en 1981-1982 ; mais la croissance du niveau général des prix a considérablement réduit l'impact de ces deux « chocs » dans la plupart des pays. Cependant à Madagascar et au Sénégal les hausses nominales ont été en 1981-82 particulièrement fortes et le riz est devenu depuis cette date, un produit onéreux, même en termes réels. Enfin, l'écart entre prix de revient du kilo de riz produit localement et prix de vente s'est creusé de 1970 à 1981 obligeant les gouvernements à

subventionner les activités de commercialisation. La Sierra Léone est le seul pays où le riz domestique a été taxé de 1970 à 1979. Cependant dans les cinq autres Etats à partir de 1981-82, les nouvelles augmentations du prix à la consommation ont permis de réduire, sinon d'éliminer, l'élément de subvention sur le riz local.

## Conclusion

Le prix international du riz peut être considéré comme la clef de voûte de la politique des prix suivie par les six pays considérés. En effet, tous les Etats importent largement cette céréale et le prix auquel le riz peut être acheté sur les marchés extérieurs conditionne le prix auquel il est vendu sur le marché national et par conséquent le prix d'achat proposé aux producteurs.

Si l'on étudie l'évolution de la politique des prix du riz, on constate que les années 1973 et 1982 ont été deux années charnières. En effet de 1960 à 1972, le cours mondial du riz est faible et les gouvernements peuvent combler sans trop de difficultés l'écart entre production nationale et consommation par des importations bon marché. Ces importations sont taxées dans presque tous les pays (le Sénégal et Madagascar font exception) ; cependant, malgré cette taxe, le prix officiel de vente est bas et la consommation de riz se développe. Les prix payés aux producteurs sont également supérieurs au prix CAF ; mais ce dernier étant sans rapport avec les coûts de production nationaux, les prix officiels d'achat sont insuffisants pour stimuler la production et la vente de riz local. En 1973-74, le riz importé devient subitement très cher ; les gouvernements sont obligés d'augmenter considérablement le prix de vente. Cette augmentation est toutefois contenue dans la plupart des cas (à l'exception du Libéria) grâce aux subventions accordées sur le riz importé. Mais ces subventions coûtent cher et elles sont rapidement abandonnées (sauf à Madagascar) dès que le marché international s'apaise en 1975. Toutefois, la forte progression du niveau général des prix absorbe en grande partie les hausses

nominales de 1973-74 et le riz est encore en 1981 un produit relativement bon marché.

Les prix à la production ont également été fortement majorés en 1974, puis sont restés relativement stables jusqu'en 1981. Ils ont été fixés à partir de 1975, à un niveau généralement très supérieur à celui du prix CAF. D'autre part, le coût du riz d'origine locale, rendu dans les principaux centres de consommation est, pratiquement dans tous les Etats, supérieur à son prix de vente (sauf en Sierra Léone) sur l'ensemble de la période 1970-1981 ; de plus l'écart a tendance à se creuser à partir de 1976.

Le taux de croissance de la production de riz a fortement diminué depuis le début des années soixante dix dans ces six pays. Les quantités produites localement n'ont pu assurer qu'une fraction de plus en plus faible des besoins nationaux et la dépendance par rapport aux marchés internationaux de céréales pour les approvisionnements en riz s'est accrue. Or en 1980-81, de très fortes tensions perturbent à nouveau le marché international du riz. La politique des prix est révisée en conséquence : en Côte d'Ivoire, au Sénégal et à Madagascar le commerce du riz est libéralisé et le système de soutien des prix à la production abandonné ; de même les subventions à la consommation sont éliminées. Dans les trois autres pays, les prix locaux du riz sont largement majorés. Derrière ces mesures, l'orientation qui se dessine est celle du retour à une certaine « vérité des prix ». Cependant, le cours mondial du riz s'effondre depuis 1982 et ces six pays africains se trouvent placés devant un nouveau défi : promouvoir une production locale qui coûte cher dans un contexte où la concurrence du riz asiatique se fait plus forte.

## Bibliographie

- Arditi (C.), Baris (P.), Barnaud (M.), *Evaluation socio-économique du projet SEMRY au Cameroun*, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, nov. 1983, 122 p.
- Bale (M.D.), Lutz (E.), « Price distortions in agriculture and their effects : an international comparison », World Bank reprint series n° 173 *From American Journal of Agricultural Economics*, n° 1, vol. 63, February 1981.
- Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1982*, Washington DC, 1982.
- Banque mondiale, *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara*, Washington DC, 1981, 223 p.
- Baris (P.), Couty (P.), « Prix, marchés et circuits commerciaux africains », *Bulletin de liaison STATECO* n° 32, déc. 1982, pp. 5-46.
- Baudet (J.L.), « Cameroun : à la recherche de son autosuffisance en riz », *Le Courrier ACP-CEE*, n° 66, mars-avril 1981, pp. 76-78.
- Bond (M.E.), « Agricultural responses to prices in sub-saharan african countries », *IMF Staff Papers*, n° 4, Vol. 30, Déc. 1983, pp. 703-726.
- Bonjean (C.), Marodon (R.), « Contraintes et efficacité de la politique des prix agricoles. Cas de la Côte d'Ivoire et du Niger », *Etudes et documents provisoires*, CERDI, novembre 1985, 172 p.
- Bonjean (C.), « Facteurs déterminant le prix réel payé au producteur : cas du Kenya et de la Côte d'Ivoire », *Rapport Préliminaire*, CERDI, octobre 1984.
- Cleaver (K.M.), « The impact of price and exchange rate policies on agriculture in sub-saharan countries », *World Bank Staff Working Paper*, n° 728, April 1985, 43 p.
- Commercialisation, politique des prix et stockage des céréales au Sahel*, tomes 1 et 2, CILSS, Center for Research on Economic Development, University of Michigan, August 1977.
- Craven (K.), Tuluy (A.H.), « Rice Policy in Senegal », pp. 229-262 in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.

- « La culture du riz dans les Etats ACP », *Le Courrier ACP-CEE*, n° 66, mars-avril 1981, pp. 52-88.
- Falcon (W.P.), Monke (E.A.), « International trade in rice », *Food Research Institute Studies*, n° 3, vol. 17, 1979-1980, pp. 279-306.
- Faucher (J.J.), *Evolution des termes d'échange et politique de prix des Etats*, Congrès International des Economistes de Langue Française, Clermont-Ferrand, 24-26 mai 1984.
- Faucher (J.J.), *Les politiques de prix agricoles et la crise en Afrique au Sud du Sahara*, Note pour la Conférence sur le Redressement Economique de l'Afrique Sud-Saharienne, IDS Sussex, Centre de Développement de l'OCDE, CERDI, Paris, octobre 1984.
- « Fiscalité et développement », *Statistiques et Etudes Financières*, numéro hors série, Sept. 1980.
- Guillaumont (P.), *L'action des politiques macro-économiques sur les prix réels payés aux producteurs agricoles dans les pays à faible revenu : note méthodologique*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris, janvier 1983.
- Goldsmith (R.), « Madagascar : quel avenir pour la riziculture ? », *Le Courrier ACP-CEE*, n° 66, mars-avril 1981, pp. 74-75.
- Humphreys (C.P.), Rader (P.L.), « Rice policy in the Ivory Coast », pp. 15-60 in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.
- Humphreys (C.P.), « Rice production in the Ivory Coast », pp. 61-105 in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.
- Lutz (E.), Scandizzo (P.L.), « Price distortions in developing countries : a bias against agriculture », World Bank Reprint series n° 175 from *European Review of Agricultural Economics*, n° 1, Vol. 7, 1980, pp. 5-27.
- Marodon (R.), *Politiques macro-économiques et prix réels payés aux producteurs : l'exemple du Sénégal et de la Tanzanie*, Rapport Préliminaire, CERDI, octobre 1984.
- Mellor (J.W.), « Agricultural price policy in the context of economic development », *The American Journal of Agricultural Economics*, n° 5, Vol. 51, Déc. 1969.

- Mellor (J.), « Agricultural price policy and income distribution in low income nations », *World Bank Staff Working paper*, n° 214, Sept. 1975, 23 p.
- Mellor (J.), « The functions of agricultural prices in economic development » *The Indian Journal of Agricultural Economics*, n° 1, Vol. 23, January-March 1968.
- Monke (E.A.), « Rice policy in Liberia », pp. 109-140, in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.
- Monke (E.A.), « The economics of rice in Liberia », pp. 141-172, in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.
- Nyanteng (V.K.), « Public institutions in rice marketing in West Africa », International seminar : *Marketing boards in tropical Africa*, Leiden, 19-23 sept. 1983, 21 p.
- Ouattara (I.), Dubois (J.L.), « Distributions et composantes des prix des produits vivriers : premières recherches à partir de l'enquête budget - consommation de Côte d'Ivoire », *Bulletin de liaison STATECO*, n° 32, Déc. 1982, pp. 51-66.
- Peltre-Wurtz (J.), *Rapport de mission à Madagascar*, ORSTOM, nov. 1984, 25 p.
- Peltre-Wurtz (J.), *Le ravitaillement en riz à Madagascar de 1974 à 1984, le cas d'Antananarivo*, ORSTOM, 10 janvier 1985, 23 p.
- Perez de Arce (D.), *Le marché mondial du riz. Perspectives dans les 26 Etats du FAC*, Ministère des Relations Extérieures. Coopération et Développement, Février 1984, 156 p.
- Petzel (T.E.), Monke (E.A.), « The integration of the international rice market », *Food Research Institute Studies*, n° 3, Vol. 17, 1979-1980, pp. 307-326.
- Prospects for Intraregional trade of rice in West Africa*, Food Research Institute, Stanford University, Sept. 1977, 121 p.
- Phelinas (P.), *Politique des prix du riz, incitation à la production et effet sur la répartition des revenus dans six pays africains. Thèse de Doctorat de III<sup>e</sup> cycle*, Clermont-Ferrand, CERDI, septembre 1986, 383 p. (Travaux et Documents Microfichés, n° 27, ORSTOM, Paris, 1987).
- Reutlinger (S.), Knapp (K.), « Food security in food deficit countries » *World Bank Staff Working Paper*, n° 393, June 1980, 43 p.

- Rice in West Africa. Policy and economics*, California, Stanford University Press, 1981, 482 p.
- Scandizzo (P.L.), Bruce (C.), « Methodologies for measuring agricultural price interventions effects », *World Bank Staff Working Paper*, n° 394, June 1980, 108 p.
- Schultz (T.W.), *Distorsions of agricultural incentives*, Bloomington, Indiana University Press, 1978, 451 p.
- Siamwalla (A.), Haykin (S.), « The world rice market : structure, conduct and performance », *Research report*, n° 39, International Food Policy Research Institute, June 1983, 80 p.
- La SOMALAC à Madagascar : production, organisation et économie du riz*, Ministère des Relations Extérieures. Coopération et Développement, mars 1984, 315 p.
- Spencer (D.S.C.), « Rice policy in Sierra Leone », pp. 175-200, in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.
- Spencer (D.S.C.), « Rice production in Sierra Léone », pp. 201-225, in : *Rice in West Africa*, Stanford University Press, 1981.
- Thenevin (P.), *Synthèse des évaluations riz - coton - arachide au Sénégal*, Ministère des Relations Extérieures. Coopération et Développement, Déc. 1982, 50 p.
- Tuluy (A.H.), « Costs and incentives in Rice production in Senegal », pp. 263-295, in : *Rice in West Africa*. Stanford University Press, 1981.

# LES ÉCHANGES



JEAN-LOUIS CHALEARD

## CROISSANCE URBAINE ET DYNAMISME RURAL :

### **L'igname des Lobi (Côte d'Ivoire)**

La Côte d'Ivoire connaît depuis plusieurs décennies une croissance urbaine impressionnante : depuis plus de 20 ans, les taux annuels de croissance urbaine sont supérieurs à 8 % et la part des citadins dans la population totale est passée de 15 % en 1958 à 50 % en 1987. Comptant parmi les pays d'Afrique les moins urbanisés en 1940, elle est devenue, en l'espace de moins d'un demi-siècle, un de ceux où le pourcentage de population vivant dans les villes est le plus élevé. Cependant, et sauf en de rares périodes comme en 1977 où l'on a assisté à une flambée des prix, les villes sont relativement bien ravitaillées. Ce résultat est dû en grande partie au dynamisme dont ont fait preuve les populations rurales, et particulièrement la manière dont elles ont développé les cultures pour les marchés urbains. Souvent occultée par la croissance spectaculaire des produits d'exportation, cette évolution est pourtant une des plus importantes qu'ait connue l'agriculture ivoirienne depuis 1960.

Le pays *lobi-koulango* situé dans le nord-est de la Côte d'Ivoire (figure 1) fait partie de ces régions où les paysanneries locales ont développé des productions destinées aux consommateurs des villes. Ici, ce ne sont guère les marchés locaux qui ont servi de moteur à la dynamique rurale. Les taux d'urbanisation sont parmi les plus bas de Côte d'Ivoire : 8,1 % pour le département de Bouna et 11,6 % pour celui de Bondoukou en

1984, l'ensemble des villes de la région n'atteignant pas 53 000 habitants (1). En revanche, la région s'est spécialisée dans la production d'igname précoce pour Abidjan, énorme marché de plus de 2 millions de personnes où la demande est très forte. Contrairement à maintes affirmations, l'alimentation abidjanaise reste encore largement africaine : la comparaison entre les résultats de l'Enquête Budget-Consommation de 1979 et des études précédentes de 1956 et 1963, montre que la consommation par habitant de riz et de produits d'origine étrangère comme le pain n'a pas considérablement changé, stagnant pour le riz et diminuant même pour le pain (2). La place des tubercules, entre autres, est très importante, fournissant près du cinquième des calories consommées. Certes, l'igname précoce, loin derrière la banane plantain ou le manioc, n'occupe qu'une place modeste dans l'alimentation urbaine. Mais les quantités consommées ont fortement augmenté depuis le début des années 1970.

Or, l'igname précoce (*Discorea cayenensis*) trouve son domaine de prédilection dans les savanes pré-forestières du nord de la Côte d'Ivoire. Tant par son climat tropical chaud et moyennement humide (1 200 mm de pluies par an réparties en 8 mois d'avril à novembre) que par ses sols souvent profonds, et d'assez bonne valeur agricole, le Nord-Est convient bien à cette production qui réussit mal, en revanche, en zone forestière trop humide.

Une étude effectuée en 1972 par la S.E.D.E.S. (3) et axée sur la commercialisation des produits vivriers mettait déjà en lumière l'importance des flux d'igname du nord-est sur Abidjan.

- 
1. Sources : Direction de la Programmation, de la Budgétisation et du contrôle de Gestion (1984).
  2. D'après ces enquêtes, entre 1956 et 1979, la consommation de riz est passée de 195 à 197 g/pers./jour, et celle de pain de 52 à 27 g/pers./jour. Même si la consommation de pain a été légèrement sous-estimée en 1979, il n'y a pas, comme on le voit, de transformation radicale des modes de consommation alimentaire. Sources : Enquête Budget Consommation (1979), enquête Abidjan INSEE (1956), enquête Abidjan SEMA (1963). Cité dans D. Requier Desjardins (1986) pp. 174-177.
  3. Cf. S.E.D.E.S. (1972) : Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social.

Une enquête menée plus récemment, en 1986, par la D.C.G.TX (4), sur les transports routiers, actualise ces observations : les départements de Bouna et de Bondoukou sont parmi les principaux départements expéditeurs d'igname de Côte d'Ivoire ; ils ne sont nettement dépassés que par celui de Bouaké, mais dans ce cas, il s'agit d'igname tardive dont la valeur est moindre (5). En outre, d'après cette enquête, les principaux flux se font sur la métropole ivoirienne : 43 % pour Bondoukou et 83 % pour Bouna (si on inclut les flux sur Bondoukou, qui sont en réalité réexpédiés ensuite sur Abidjan).

Le Nord-Est est une région éloignée d'Abidjan puisque Bouna est à 603 km de la métropole ivoirienne et Bondoukou à 420 km. Mais le coût de la marchandise lui permet de supporter les frais de transport. En effet, les variétés produites dans le Nord-Est sont très prisées sur le marché d'Abidjan et les prix de vente sont nettement plus élevés que ceux des autres tubercules : dans l'ensemble, les ignames précoces sont vendues en moyenne 50 à 60 % plus cher que les variétés d'ignames tardives ou que le manioc.

Le secteur principal de production se situe au nord de Bondoukou, dans une zone peuplée de *Koulango* autochtones, et de *Lobi* qui, à partir du Burkina-Faso, effectuent depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle un mouvement lent et continu de migration vers le sud (6). Cet ensemble n'est pas pour autant homogène : dans le nord, le peuplement lobi, sous forme d'habitat dispersé, l'emporte ; les densités sont relativement élevées (10 à 20 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne mais parfois beaucoup plus, notamment vers Doropo) ; la zone située entre les rivières Kolodio et Bineda, appelée Z.K.B. (figure 2), était vide jusqu'à une date récente : à partir de 1969, l'administration y a créé de toutes pièces des villages de peuplement lobi afin de canaliser les migrations et de les fixer. Enfin, au sud, dans la sous-préfecture de Nassian et le nord du département de Bondoukou,

---

4. Direction et Contrôle des Grands Travaux (1986).

5. Les expéditions sont respectivement de 2 723 tonnes et 4 142 tonnes pour les départements de Bouna et Bondoukou contre 8 548 tonnes pour le département de Bouaké.

6. Pour plus de précision sur ce sujet, on peut se reporter à G. Savonnet (1962).

les *Koulango* l'emportent ; mais il s'agit d'un espace peu peuplé où migrent les *Lobi* actuellement.

Les systèmes de production comme le degré d'orientation marchande de l'agriculture diffèrent selon les secteurs et en fonction des populations (7).

### **L'igname précoce : la production marchande d'une polyculture vivrière**

Dans le Nord-Est, l'igname précoce est d'abord une culture vivrière, développée à l'origine pour l'autoconsommation. Comme partout en Côte d'Ivoire, elle entre dans le cadre d'une polyculture qui associe des plantes variées. Toutefois, elle est devenue aujourd'hui à la fois la principale plante cultivée et la principale culture marchande de la région : seule ou associée à l'igname tardive, elle couvre entre le quart et la moitié de la superficie cultivée selon les secteurs et elle fournit plus de la moitié des revenus tirés des plantes cultivées.

Les autres productions vivrières, d'inégale importance, sont beaucoup moins commercialisées. Les céréales couvrent des superficies étendues, voisines de celles de l'igname. Mais les ventes ne dépassent pas le quart des revenus des exploitations. Il s'agit surtout du mil, du sorgho et du maïs, le riz, développé

---

7. Les enquêtes ont été effectuées au cours de trois missions en novembre 1984, novembre-décembre 1985 et juillet-août 1986. En tout, 71 exploitations, réparties dans 11 villages, ont été étudiées. Seules 64, dont les données sont suffisamment sûres et complètes, ont été retenues pour l'élaboration des statistiques utilisées dans ce travail. En ce qui concerne les superficies cultivées, nous nous sommes servi des relevés de la Cellule évaluation de la C.I.D.T. de Bondoukou que nous avons eu la possibilité de vérifier sur le terrain. Les données sur les revenus sont le résultat de nos enquêtes confrontées au suivi permanent effectué auprès des mêmes exploitants par les enquêteurs de la C.I.D.T. Enfin, dans deux localités du sud, Dimparé et Ouassidé, les enquêtes ont été purement qualitatives. Ce travail doit beaucoup à G. Savonnet (ORSTOM) qui nous a aidé à mettre en place notre échantillon, et à B.S. Ndaw, responsable de la Cellule Evaluation de la C.I.D.T. qui a mis à notre disposition ses résultats.

dans quelques bas-fonds, ayant un intérêt secondaire et très localisé. Quant aux plantes alimentaires, extrêmement variées (arachide, haricot, manioc, etc.), elles n'ont qu'un rôle d'appoint.

Enfin, les productions d'exportation sont peu développées, cas rare en Côte d'Ivoire. Pour des raisons écologiques, les grandes cultures arbustives de la zone forestière, café et cacao, sont exclues ; c'est à peine si on trouve quelques caféières dans le nord du département de Bondoukou. Jusqu'à une date récente, il n'y avait pas de coton, principale production commerciale du nord du pays ; c'est seulement à partir de 1984, dans le cadre d'un projet de développement régional financé par la Banque Mondiale, que sa culture a été vulgarisée. Son introduction est encore trop récente pour que l'on puisse véritablement en mesurer les effets. L'anacarde, développée par les *Koulango* dans le sud, joue un faible rôle. En fait, le principal produit d'exportation est tiré de la cueillette : il s'agit de la noix de karité.

Toutefois, l'importance des différentes productions varie fortement d'un groupe ethnique à l'autre.

Les *Lobi* sont de très loin les plus gros vendeurs d'igname précoce. Ils réalisent 98 % des ventes dans les unités de production enquêtées et tirent 16 fois plus de revenus par habitant de l'igname précoce que les *Koulango*. En même temps, c'est chez eux que ce produit a le plus d'importance dans le total des ressources monétaires de l'exploitation.

Il s'agit là d'un phénomène relativement récent. En effet, l'igname tient une place secondaire dans les systèmes de production traditionnels *lobi*. Dans les années 1920, Labouret ne classe le tubercule qu'au 8<sup>e</sup> rang des plantes cultivées, et sur les marchés, sa place est relativement réduite, signe d'une commercialisation limitée (8). Les denrées valorisées et consommées en priorité sont les produits sacrés dits « amers » (appelés *daka*) tels le sorgho ou le mil, qui ne peuvent faire l'objet de ventes que de la part des chefs de maisonnée qui ont « gagné la *daba* », c'est-à-dire qui ont été émancipés par leur père et qui ont reçu de lui une houe (la *daba*). L'igname appar

---

8. Cf. Labouret H. (1931), pp. 331-361.

tient à la catégorie des produits froids (*uyé*), moins prisés, mais qui peuvent être commercialisés sans restriction, ce qui rend compte de sa place modeste autrefois et de son succès aujourd'hui. Peu consommé, ne faisant l'objet d'aucune limitation, ni d'aucun interdit susceptible d'entraver sa vente, l'igname précoce a pu devenir une grande culture marchande et chez les jeunes, un puissant moyen d'émancipation par les revenus qu'elle procure. Sa croissance a suivi celle des villes depuis plus de vingt ans.

Les *Koulango*, en revanche, vendent beaucoup moins d'igname précoce et de produits vivriers en général. Ils s'adonnent en priorité à l'igname tardive qu'ils consomment et qui représente chez eux près de la moitié des superficies cultivées. Dans l'ensemble, ils mettent en valeur des superficies nettement plus réduites que celles des *Lobi* : l'espace couvert par exploitation *koulango* représente en moyenne à peine 37 % de celui couvert par unité de production de l'autre ethnie, et la superficie totale cultivée par autochtone correspond aux trois quarts de la superficie totale cultivée par *Lobi* (tableau 1). Les écarts de revenus entre les deux groupes sont encore plus importants : ainsi, le revenu tiré des cultures par exploitation n'atteint-il pas chez les *Koulango* 28 % de celui des *Lobi* (tableau 2). Cette situation peut paraître étonnante si on songe que les *Koulango* de la région de Nassian, par exemple, étaient connus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour leurs ventes de produits vivriers. Mais, d'une part, la conquête française a ruiné le système de production *koulango*, fondé sur l'utilisation d'une main-d'oeuvre servile (9), d'autre part, pendant la période coloniale, les autochtones ont vécu de leur rôle d'intermédiaire entre les colonisateurs et les migrants *lobi*, ce qui les a conduits à porter moins d'intérêt à la production agricole directe. Aujourd'hui, les *Lobi* s'émancipent et versent de moins en moins volontiers de redevances aux anciens maîtres de la terre : les *Koulango* sont devenus les agriculteurs les plus pauvres, même s'ils tiennent encore les coopératives et l'appareil administratif local, surtout, dans le sud.

---

9. Cf. Boutiller J.L. (1971).

Toutefois, l'inégal intérêt que portent à l'igname précoce autochtones *koulango* et immigrants *lobi* se conjugue à des oppositions régionales, tout aussi importantes, fondées sur l'évolution zonale des données climatiques et l'ancienneté de l'occupation du sol (tableaux 3 et 4). Dans le nord, plus sec et plus précocement pénétré par les colons *lobi*, les superficies cultivées comme les revenus sont relativement faibles. Vers Doropo, l'igname tient une place réduite dans les ressources monétaires de l'exploitation ; ici, ce sont les produits de cueillette, notamment la noix de karité, qui en 1985-86 ont constitué la principale source de revenus : à Béguinandouo, par exemple, la vente des tubercules a rapporté cinq fois moins que celle des fruits de l'arbre. Plus au sud, l'igname peut prendre localement de l'importance, comme vers Saye où elle constitue la principale ressource monétaire. Mais les gains tirés des cultures restent globalement modestes.

En revanche, dans la zone située entre Kolodio et Bineda (Z.K.B.), les revenus sont particulièrement élevés : trois fois en moyenne ceux de la partie nord et beaucoup plus si on limite la comparaison avec le seul secteur de Doropo. L'essentiel des recettes provient de la culture de l'igname qui fournit plus de 50 % de l'ensemble des entrées d'argent des exploitations, et dans certains cas, plus de 80 % du revenu tiré des cultures, notamment dans certaines des unités de production les plus importantes, dont les ressources monétaires annuelles dépassent 500 000 F CFA voire un million de F CFA. En outre, il faut observer que ce sont les plus gros producteurs d'igname qui vendent également les plus grandes quantités d'autres produits agricoles (céréales, arachide et maintenant coton), cumulant les revenus tirés des différentes spéculations.

Dans la partie méridionale de notre région d'étude, les situations sont très variées et les moyennes recouvrent des inégalités importantes. Les *Lobi* de la sous-préfecture de Nassian peuvent gagner des sommes élevées avec l'igname ; mais, ils ont des revenus inférieurs à ceux de la Z.K.B., parce que les *Koulango* freinent aujourd'hui leurs extensions foncières. Ce sont les *Lobi* installés depuis moins de 10 ans sur les terres vides du nord du département de Bondoukou, et du sud-est de la sous-préfecture de Bouna qui cultivent les plus grandes superficies, pouvant obtenir localement des revenus

comparables à ceux des producteurs de la Z.K.B. En revanche, les *Koulango*, qui sont les plus nombreux, ont des exploitations très petites. La plupart tirent moins de 50 000 F CFA de bénéfices de productions variées et variables selon les exploitations : igname précoce, igname tardive, manioc, maïs, anacarde, et, comme chez les *Lobi* du nord, noix de karité.

L'évolution des différentes zones du Nord-Est, comme leur situation actuelle, ne peuvent se comprendre sans référence au système de production *lobi*. Chez ces migrants, l'igname est plantée en première année sur défriche et suivie par deux ou trois années de cultures de céréales. Ensuite, lorsque les rendements déclinent, le paysan déplace son champ, laissant derrière lui un sol épuisé. L'utilisation de plus en plus importante, depuis quelques années, d'une main-d'oeuvre rémunérée, notamment pour les travaux de défrichement et surtout de buttage de l'igname, en permettant d'étendre les superficies cultivées, accélère le processus d'épuisement des sols.

Ce système de production, qui suppose en permanence de nouvelles terres à défricher, rend compte du départ des *Lobi* de la région située au nord de Bouna, la première pénétrée, et où les sols déjà naturellement fragiles, notamment les sols sableux, sont appauvris par des années de cultures. Dans la Z.K.B., où les *Lobi* se sont installés plus tard, la production est extrêmement importante car les terres ne manquent pas. Mais les champs commencent à être éloignés des villages (parfois plus de 20 km) rendant l'évacuation des produits difficiles. Aussi, cette zone n'est-elle plus actuellement une aire d'immigration. Depuis le début des années 1970, poursuivant leur marche vers le sud, à la recherche de nouvelles terres à igname, les *Lobi* peuplent les savanes arborées et les forêts sèches du nord du département de Bondoukou. Mais ils se heurtent, ici, aux *Koulango* qui les acceptent de plus en plus mal.

Le système de production *lobi* est très extensif et épuise les terres. Son maintien s'explique par la haute productivité qu'il assure au travail. Ainsi, en 1984-85, la culture de l'igname pouvait rapporter près de 2 000 F CFA par journée de travail,

contre moins de 1 000 F CFA pour le riz (10). Seules des cultures arbustives comme le cacao assuraient, à la même époque, au paysan ivoirien, une rémunération supérieure ; mais on ne peut les cultiver ici...

Tant qu'il restera des terres à défricher, le dynamisme *lobi* et la croissance de la production d'igname, entretenue par des raisons en partie économiques, ne trouveront leurs limites que dans les difficultés issues de la commercialisation.

## Marchands des villes et commerçants des champs

L'igname précoce, production pondéreuse, fragile, de stockage difficile, a besoin d'un réseau de transport et de circuits commerciaux efficaces. A l'échelle locale, la C.I.D.T. (11), dans le cadre du projet initié par la Banque Mondiale a créé de nouvelles pistes qui constituent autant de voies nouvelles de pénétration des terres vierges et qui bénéficient avant tout à l'igname. Mais à l'échelle régionale, le Nord-Est souffre de son enclavement, le mauvais état de la piste Bouna-Bondoukou augmentant dans des proportions considérables les frais de transports, et décourageant en partie les négociants.

---

10. Ces chiffres ne peuvent être que des ordres de grandeur, car les rendements comme les ventes varient beaucoup d'une exploitation à l'autre. D'après la C.I.D.T., les rendements potentiels seraient de plus de 11 tonnes par hectare dans la Z.K.B. en 1984-85. Nous avons pris comme base une production disponible de 6-7 tonnes par hectare (une fois déduites les pertes et les semenceaux, mais pas l'autoconsommation) et un prix moyen de 60-65 F CFA/kg, cours observés sur place en novembre et décembre 1985, période de ventes importantes. Certains producteurs ont vendu beaucoup plus cher leur production à Abidjan ; mais il est rare que le volume effectivement commercialisé dépasse 4 tonnes par hectare.

11. C.I.D.T. : Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles.

**Tableau 1 :**  
*Ethnies des chefs d'exploitations et superficies cultivées dans le Nord-Est (1985-1986)*

Ethnie du chef d'exploitation	Nombre d'expl.	Sup. tot. cult./expl. (en ha)	% cult. en ign. /expl.	Sup. tot. cult./hab. (en ha)	Sup. tot. cult. actif (en ha)
Lobi	45	5,99	28,4	0,46	1,12
Koulango	19	2,20	36,9	0,35	0,76
Ensemble	64	4,89	29,5	0,44	1,06

**Tableau 2 :**  
*Ethnies et revenus agricoles dans le Nord-Est (1985-1986)*

Ethnie du chef d'expl.	Revenu total (milliers F CFA)		Revenu des cult. (milliers F CFA)		Revenus de l'ign. précoce (en %) dans	
	/expl.	/hab.	/expl.	/hab.	l'expl.	les cult.
Lobi	379	29	290	22	48,1	62,9
Koulango	132	21	81	13	6,6	4,0
Ensemble	306	28	228	21	42,4	56,9

**Tableau 3 :**  
*Localisation des exploitations et superficies cultivées dans le Nord-Est (1985-1986)*

Localisation des exploitations	Nombre d'expl.	Sup. tot. cult./expl. (en ha)	% cult. en ign. /expl.	Sup. tot. cult./hab. (en ha)	Sup. tot. cult. actif (en ha)
Nord	24	4,51	16,3	0,48	1,05
Z.K.B.	19	8,17	34,5	0,48	1,12
Sud	21	2,27	43,6	0,32	0,88
Ensemble	64	4,86	29,5	0,44	1,06

**Tableau 4 :**  
*Localisation des exploitations et revenus agricoles dans le Nord-Est (1985-1986)*

Localisation des exploit.	Revenu total (milliers F CFA)		Revenu des cult. (milliers F CFA)		Revenus de l'ign. précoce (en %) dans	
	/expl.	/hab.	/expl.	/hab.	l'expl.	les cult.
Nord	200	21	133	14	26,1	39,1
Z.K.B.	615	36	494	29	53,4	66,5
Sud	146	21	95	14	26,1	40,1
Ensemble	306	28	228	21	42,4	56,9

Mais le dynamisme agraire des *Lobi* s'est largement transposé dans le domaine commercial : ce sont eux qui acheminent la plus forte part de la production d'igname précoce vers les marchés urbains. Certes, quelques *Dioula* d'Abidjan, de Bouaké et surtout des villes du Nord-Est viennent chercher l'igname dans les villages, travaillant pour leur propre compte ou en relation avec les grossistes des centres urbains. Des commerçantes de Bondoukou regroupent sur les marchés ruraux les petites quantités vendues par les agriculteurs ou les agricultrices, et les expédient sur Abidjan. Toutefois, l'essentiel du commerce est le fait des *Lobi* eux-mêmes (12). Ils se regroupent à plusieurs, sur une base de voisinage ou de parenté, louent aux transporteurs de Bondoukou ou Bouna des camions et expédient leur récolte sur Abidjan, sous la conduite d'un jeune scolarisé qui connaît la ville et qui se chargera, s'ils ne font pas aussi eux-mêmes le déplacement, de négocier la production.

Ce voyage est d'un intérêt inégal car, avec des frais fixes identiques, le prix de vente du kilo d'igname aux grossistes d'Abidjan varie couramment du simple au triple de juillet à décembre, et du simple au double au cours du même mois. Ainsi, en 1985, les frais étaient de l'ordre de 25 F CFA/kg comprenant : les coûts de transports, la commission de la coopérative, et les dépenses de voyage diverses. A cela, il faut ajouter des pertes de poids assez faibles, de l'ordre de 2,5 % (13), et surtout un pourcentage élevé d'ignames cassées et achetées au tiers ou au quart du prix normal. Dans quelques cas, le voyage peut être très rentable : ainsi, tel producteur de Dimparé en juillet 1985 est allé vendre sa production sur Abidjan ; il n'a eu que peu de tubercules cassés, et a cédé l'essentiel de son stock à 150 F CFA/kg, alors qu'au village, à même époque, on le lui prenait à 75 F CFA/kg seulement ; il a gagné ainsi, près de 50 F CFA net par kilo. Mais souvent, le bilan est moins positif. En décembre 1985, par exemple, deux exploitants de Lomidouo dans la Z.K.B., ont fait le voyage d'Abidjan et vendu entre 45 et 65 F CFA, selon la variété, leur

---

12. D'après nos estimations, portant sur 114 cas de ventes de plus de 100 kg, plus de 70 % des tonnages commercialisés le sont par les paysans eux-mêmes, des parents ou des voisins, qui vont vendre directement les ignames à Abidjan.

13. Sources : S.E.D.E.S. (1972).

production, au lieu de 30 F CFA/kg sur place ; un troisième, alors que le prix au village était remonté à 45 F CFA/kg a vendu ses ignames entre 65 et 115 F CFA/kg dans la métropole ivoirienne. Au total, deux sur trois, tous frais déduits, ont gagné environ 25 F CFA net par kilo, en commercialisant eux-mêmes leurs ignames, mais un des producteurs a perdu 15 F CFA/kg. En fait, si tous sont partis, c'est parce qu'il n'y avait pas d'acheteurs sur place.

Les producteurs ont pris le relais des négociants parce que ceux-ci jugent le commerce de l'igname peu rémunérateur et surtout trop aléatoire. Les grands marchands du Nord-Est, par exemple, lui préfèrent celui du café et du cacao, dont les marges sont fixes et garanties, ou celui du karité qui répond aux contrats passés avec les grandes maisons de commerce européennes. Ainsi, même si le voyage d'Abidjan peut être exceptionnellement fructueux, c'est avant tout l'assurance d'un débouché qui le justifie et qui conduit les paysans *lobi* à en assumer les risques et à pallier eux-mêmes les carences de l'appareil commercial.

Ceci n'empêche pas de grandes variations dans le revenu des producteurs d'une année sur l'autre, liées au niveau des prix et aux quantités vendues. Les cours ont chuté de 30 % environ entre 1984-85 et 1985-86, à la suite d'une production plus abondante, notamment en pleine période de commercialisation, entre octobre et février. Mais en juillet 1985, c'est-à-dire en début de campagne, les cours étaient élevés : ceux qui ont pu récolter et vendre leur production à ce moment-là ont fait des bénéfices nettement supérieurs à ceux de l'année précédente ; pour les autres, les résultats ont été inégaux. Dans certaines parties de la zone Nord, comme, par exemple, à Saye, c'est-à-dire près de Bouna et des principales pistes, les revenus tirés de l'igname ont augmenté parce que la production avait été faible en 1984-85, et qu'ici la commercialisation est facile. Dans la Z.K.B., les revenus tirés de la vente de l'igname précoce avaient été élevés en 1984-85 ; en 1985-86, la croissance en volume des ventes a tout juste compensé la chute des prix. Dans les villages du sud les plus éloignés des villes et des pistes principales, les revenus tirés de l'igname ont baissé : en 1984-85, des marchands étaient venus car les cours étaient hauts et la production recherchée ;

mais en 1985-86, les commerçants ne sont pas venus, et les exploitants qui n'ont pas l'habitude d'aller chercher des camions en ville parce qu'ils en sont éloignés et que les transporteurs hésitent à lancer leurs véhicules sur des pistes en trop mauvais état, ont moins vendu de tubercules que l'année précédente.

Globalement, à l'échelle régionale, les revenus se sont maintenus ou ont augmenté grâce à la croissance des ventes d'autres produits, notamment la noix de karité, mais pratiquement partout, entre 1984-85 et 1985-86, la part de l'igname dans les ventes des exploitations a diminué. C'est aussi un des atouts des agriculteurs que d'avoir la possibilité de compenser, selon les années, une spéculation par une autre.

## De la ville à la campagne

La paysannerie ivoirienne a montré jusqu'à présent une remarquable aptitude à répondre aux besoins des agglomérations urbaines. Elle l'a pu parce que l'alimentation des villes est restée fondamentalement africaine. Elle l'a pu également parce que l'exode rural n'a pas stérilisé les campagnes, la population agricole restant stable ou comme dans le cas du nord-est ivoirien augmentant par croît naturel et immigration venue du Burkina.

La réponse paysanne se fait sans véritable transformation des techniques de production : l'outillage et les façons culturales restent les mêmes. C'est particulièrement vrai ici où la croissance de la production d'igname se fait par extension des superficies cultivées. Certes, il existe des mutations parfois importantes, mais celles-ci sont ponctuelles : c'est le cas par exemple du développement de la riziculture irriguée qui se fait dans le cadre de périmètres limités en superficie, touchant un faible nombre de paysans et dont l'essor est lié à la relative saturation foncière et à l'épuisement des sols qui conduisent les agriculteurs à adopter des méthodes plus intensives. Encore, ces cas sont-ils rares : presque toujours, les paysans préfèrent migrer plutôt que de changer leurs techniques : c'est particulièrement vrai des *Lobi* qui ont une vieille tradition de déplacement.

Par ailleurs, lorsqu'une culture vivrière atteint un certain degré de commercialisation, comme c'est le cas pour l'igname précoce ici, elle tend à présenter beaucoup de points communs avec les grandes cultures d'exportation. La production et la vente sont contrôlées par les hommes. L'utilisation d'une main-d'oeuvre rémunérée se développe. L'écoulement de la récolte sur les marchés s'effectue en une ou deux fois, et les revenus sont consacrés à de gros achats : postes de radio, ciment et tôles pour les maisons, mobylettes (14), etc. Enfin, comme dans le cas des cultures d'exportation, le développement d'une agriculture marchande pour les villes se fait parce que celle-ci rémunère correctement la force de travail.

Toutefois, ces cultures souffrent de deux maux que ne connaissent pas les grands produits d'exportation : l'instabilité des prix au producteur et l'absence de garantie d'achat. Aussi, en année de forte production, les cours s'effondrent-ils et les récoltes pourrissent dans les champs comme ce fut le cas en pays lobi pour l'igname en 1986.

Avec l'igname précoce, on a affaire à un produit du commerce à longue distance. On aurait pu penser qu'il nécessitât des capitaux importants et une organisation très stricte. Il n'en est rien. Les circuits sont extrêmement diversifiés, mais en général le fait d'agents sans grande assise financière. L'essentiel de la production est acheminé par les paysans. Pour ceux-ci, la commercialisation directe permet de faire sauter un goulet d'étranglement : celui du transport sur les lieux de consommation, mais il ne résout pas tout : les agriculteurs vendent dans les grandes villes à des grossistes qui se trouvent en position de force ; d'autre part, ils se heurtent à la fois à la concurrence d'autres régions productrices, notamment le pays sénoufo, et aux limites du marché ; le principal écueil est alors celui du stockage des surplus agricoles, qui n'est pas résolu dans le cas de l'igname. On reproche souvent aux commerçants de spéculer sur les cours et d'être à l'origine de difficultés de ravitaillement des villes : mais peut-on les accuser quand on leur laisse le

---

14. L'originalité des *Lobi* tient à ce que les vieux responsables de maisonnées thésaurisent une partie importante de leur argent pour constituer entre autre l'héritage : il nous a été impossible de connaître l'ampleur de cette pratique, qui diminue d'autant les achats de biens de consommation courants et les possibilités d'investissement de l'exploitation.

choix comme ici, au moins pour les plus grands d'entre eux, entre un secteur axé sur les produits d'exportation et rentable, et un secteur axé sur les vivres et peu sûr ?

Il est remarquable que l'essor de l'igname précoce soit essentiellement dû à l'initiative paysanne, alors que plusieurs tentatives de développement de cultures marchandes, avec l'appui de la puissance publique, avaient échoué ici, notamment un essai d'introduction du coton dans les années 1960, et qu'il a fallu attendre les années récentes pour voir se développer, dans le cadre d'une opération bénéficiant de gros moyens, la culture cotonnière.

Cette relative réussite est en partie le produit d'un dynamisme ancien et de réalités nouvelles symbolisé par la prise en charge de la commercialisation des ignames par les populations *lobi*, qui s'inscrit dans une tradition de migration, de voyage, d'esprit d'aventure, mais qui est aussi profondément reliée au monde moderne par l'expérience de la ville qu'elle suppose et par la prise en compte des réalités de l'économie marchande.

Enfin, sur un plan plus général, le développement de l'igname précoce destinée à l'approvisionnement des villes a eu pour effet ici un rôle de rééquilibrage régional, en apportant au Nord-est un palliatif, au moins partiel, à son retard économique, et en le rendant plus solidaire des marchés urbains forestiers. Il a été un puissant moyen d'ouverture du pays *lobi* resté longtemps replié sur lui-même.

## Bibliographie

- Boutillier (J.L.), 1971. « Les Koulango devant la disparition du commerce précolonial », *Cah. ORSTOM*, série Sci. Hum., vol. XVIII, n° 3 : 243-253.
- C.I.D.T.- Rapports annuels d'activité, Bouaké.
- Fiéloux (M.), 1980. *Les sentiers de la nuit*, Paris, ORSTOM (coll. Travaux et Documents, n° 110), 199 p.
- Labouret (H.), 1931. *Les tribus du rameau lobi* (Volta noire moyenne), Paris, Institut d'Ethnologie, VII, 510 p.

- Requier Desjardins D., 1986. « Urbanisation et évolution des modèles alimentaires : l'exemple de la Côte d'Ivoire », in *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan (coll. Villes et entreprises) : 161-178.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'agriculture, Direction de la Programmation, de la Budgétisation et du Contrôle de Gestion. *Statistiques agricoles, rapports annuels*, Abidjan.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique, 1984.- *Enquête budget-consommation, 1979*, résultats généraux sur la consommation alimentaire des ménages africains de Côte d'Ivoire, Abidjan, 203 p. multigr.
- Savonnet (G.), 1962. « La colonisation du pays Koulango (Haute Côte d'Ivoire) par les Lobi de Haute-Volta », *Cahiers d'Outre-Mer*, XV, 57 : 25-46, illustr., cart.
- Savonnet (G.), 1985. Instabilité des Lobi dans le nord-est ivoirien et développement agro-pastoral, Bouaké, C.I.D.T., 70 p. multigr.
- S.E.D.E.S., 1972. La commercialisation des produits vivriers. Etude économique, Abidjan, République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan, vol. 1, 155 p. multigr.

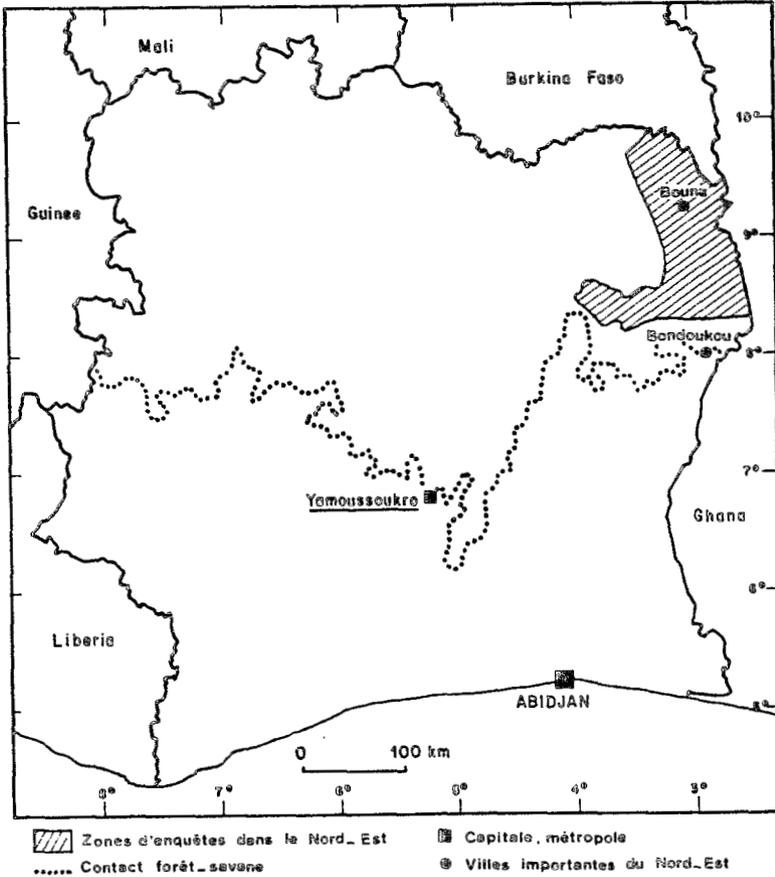


Fig. 1 – Le Nord-Est de la Côte d'Ivoire

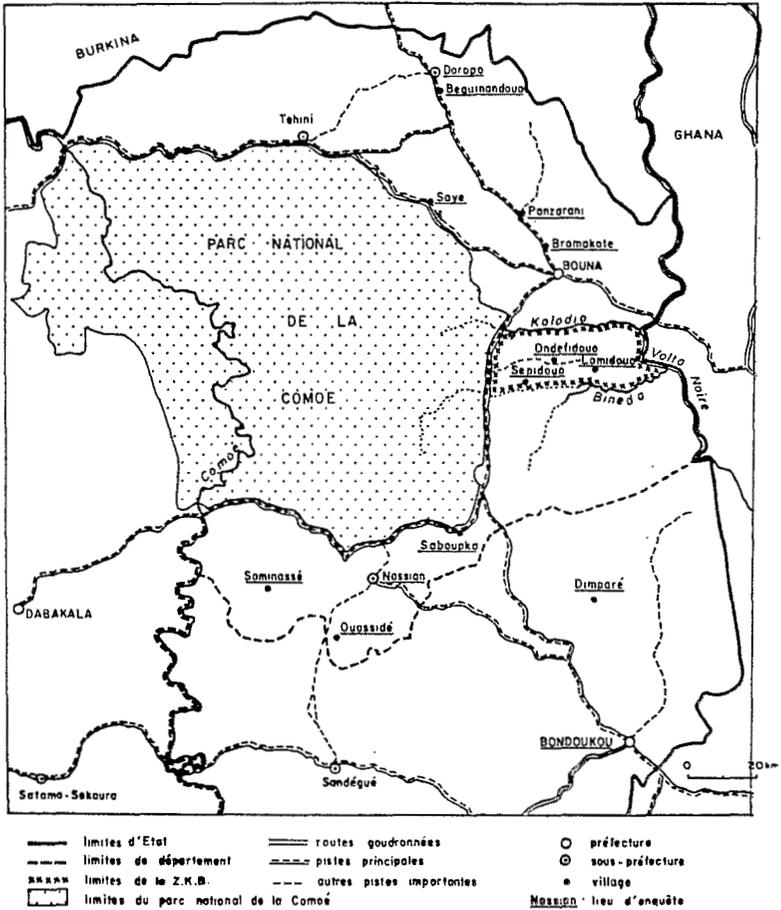


Fig. 2 – Pays lobi et koulango : carte de localisation



EMMANUEL GREGOIRE

## FORMATION D'UN CAPITALISME AFRICAIN :

### Les Alhazai de Kano

L'émergence d'hommes d'affaires, marchands ou industriels, est un des faits marquants de l'histoire économique et sociale contemporaine du Nigéria. Elle y a sans doute pris une plus grande ampleur que dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, le Nigéria faisant figure de « géant » en raison de ses potentialités économiques et de sa population nombreuse (110 millions d'habitants).

Cette étude se propose d'analyser ce phénomène dans le Nord du pays (Kano et sa région) prolongeant ainsi des recherches antérieures menées également en pays *hausa* mais au Niger (région de Maradi (1)). Si le contexte culturel, linguistique et historique est le même, les hommes d'affaires du Nigéria sont en passe de devenir des industriels alors qu'au Niger ils sont avant tout des marchands, ce processus étant peu amorcé.

C'est dans une perspective historique que nous retracerons les différentes étapes de leur accumulation en insistant sur les liens qui les unissent à l'Etat et à la classe politique, cet aspect ayant joué un rôle majeur dans le développement récent de leurs affaires. Toutefois, dans une région aux traditions marchandes aussi anciennes que celle de Kano, il convient, tout d'abord, de

---

1. E. GREGOIRE, *Les Alhazai de Maradi (Niger), histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*. Editions de l'ORSTOM, Collection Travaux et Documents n° 187, Paris, 1986, 228 p.

présenter quelques données sur le commerce à l'époque précoloniale.

### **Le commerce hausa à l'époque précoloniale**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce transsaharien reliait les grandes villes marchandes d'Afrique du Nord (Tripoli, Benghasi, Tunis, Ghadamès, etc.) aux cités *hausa*. Katsina était la place la plus prospère ; sur son marché s'échangeaient des armes, des chevaux, des textiles, des monnaies européennes ou turques contre des esclaves, de l'ivoire, de l'or, des tissus et du cuir.

Comme les autres chefferies *hausa*, Katsina fut conquise, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par les troupes du jeune marabout peul *Usman dan Fodio* qui, au nom de la guerre sainte (*jihād*) s'empara de toutes les contrées situées entre le fleuve Niger et le lac Tchad pour fonder le sultanat de Sokoto.

La création de l'Etat de Maradi (1815), à une centaine de kilomètres au Nord, par les descendants des anciens chefs de Katsina auxquels s'étaient joints ceux de l'Etat de Kano et du Gobir, marqua le début des hostilités qui opposèrent pendant une longue partie du XIX<sup>e</sup> siècle, Maradi, libérée de la tutelle peul et Katsina toujours aux mains des émirs. Aussi, les multiples combats dont cette région fut le théâtre, amenèrent les caravanes sahariennes à l'éviter et à désertier Katsina au profit de Kano jugée plus sûre. Des récits relatent que des marchands touaregs et arabes quittèrent Katsina et s'installèrent à Kano qui devint le principal pôle de convergence des caravanes.

Si ces échanges à travers le désert étaient dominés par des marchands d'Afrique du Nord, le négoce de la cola (2) qui s'effectuait entre le pays *hausa* et le Gonga et l'Ashanti était, quant à lui, contrôlé par trois grands groupes de marchands *hausa* : les Tokarawa, les Kambarin Béri-béri et les Agalawa. *Alhaji* Alhasanne dan Tata dont la biographie sera retracée au

---

2. P. LOVEJOY, *Caravans of cola, the hausa cola trade 1700-1900*. Ahmadu Bello University Press, 1978, 173 p.

cours de ces pages, était ainsi affilié à ce dernier groupe et participa activement aux réseaux qui reliaient Kano à Kumasi où il résida quelque temps. Le natron, le fer, les tissus, les articles de cuir et les oignons séchés amenés à dos d'âne du nord étaient alors échangés contre des noix de cola.

Avec la puissante aristocratie peul issue de la *jihad*, ces marchands constituaient, à la veille de la colonisation, une couche sociale privilégiée au sein du sultanat de Sokoto dont Kano était devenue la capitale économique. Les firmes commerciales britanniques vont s'appuyer sur eux pour s'implanter dans le Nord du Nigéria et imposer une économie de traite basée sur l'achat de produits agricoles d'exportation et la vente de biens manufacturés importés d'Europe.

### L'organisation de la traite à l'époque coloniale

L'idée initiale des Britanniques était de développer la culture du coton dans cette zone où les conditions climatiques et les terres étaient jugées favorables. Ainsi la *British Cotton Growing Association* espérait-elle faire tourner ses usines du Lancashire grâce au coton nigérian.

Ces espoirs furent cependant rapidement déçus car les prix payés aux producteurs n'étaient pas suffisamment attractifs et seules les régions peu éloignées des voies de communication étaient touchées par cette culture (le chemin de fer arriva à Kano en 1912). Enfin, le coton se trouva concurrencé par un autre produit agricole d'exportation : l'arachide.

Une demande de plus en plus soutenue émanait en effet d'Europe pour l'arachide qui servait de base à la fabrication d'un nouveau produit : la margarine (3). Quelques maisons de commerce virent là un produit déjà cultivé sur place et exportable : aussi la célèbre *Royal Niger Company* et la *Lagos Stores* se lancèrent-elles les premières dans la traite (autour de 1912),

---

3. J.S. HOGENDORN, *Nigerian groundnut exports : origin and early development*. Ahmadu Bello University Press and Oxford University Press, Nigeria, 1978, 173 p.

elles furent rapidement imitées par leurs concurrentes, la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale notamment. Pour cela, elles eurent recours aux grands commerçants locaux qui firent jouer leurs réseaux pour promouvoir cette culture auprès des paysans en leur faisant valoir que la vente de leur récolte leur permettrait d'acheter davantage de cola, de tissus, etc. *Alhaji* Alhasanne dan Tata, fondateur de la plus riche dynastie marchande de Kano, devint ainsi le principal acheteur d'arachide de la puissante *United African Company* (U.A.C.). C'est également par son intermédiaire que cette compagnie écoulait des articles de traite, profitant des réseaux commerciaux qu'il avait tissés dans le commerce de la cola.

Les maisons de traite coloniales qui entendaient assurer leur hégémonie sur le commerce local, assignèrent donc aux marchands africains un simple rôle d'intermédiaire entre elles et les paysans. Dans ce cadre, ils durent affronter la concurrence de négociants libanais et syriens : implantés à Kano autour de 1915-1917, ils acquirent rapidement une forte position commerciale étant perçus par les Européens comme des partenaires plus fiables car ils ne sollicitaient pas de crédit. Hormis, peut-être, *Alhaji* Alhasanne dan Tata, les commerçants *hausa* furent dépossédés au cours de la période coloniale – tout du moins dans l'entre-deux-guerres – de la maîtrise du commerce, certains d'entre eux restant confinés dans des activités anciennes qui n'intéressaient pas les firmes (commerce de la noix de cola, du poisson séché, du bétail). Certes, ils participèrent nombreux à la traite au fur et à mesure de son développement et purent s'y enrichir mais les retombées les plus lucratives leur échappaient.

La fin de la seconde guerre mondiale marqua un infléchissement de la politique coloniale en leur faveur.

## **L'organisation de la traite après 1945**

Dès le début des années quarante, des partis politiques se formèrent au Nigéria et en particulier dans le Nord où ils étaient aux mains de l'aristocratie *hausa-peul* et soutenus par les

marchands (4). Les idées nationalistes gagnaient alors du terrain, certaines revendiquant déjà l'indépendance, d'autres réclamant une plus grande participation des autochtones à la gestion du pays et à l'exploitation de ses richesses. Prenant en considération, dans une certaine mesure, ces aspirations, les Britanniques entreprirent des réformes tant dans le domaine politique (instauration de gouvernements autochtones dans les régions) qu'économique (création des *Marketing Boards*).

Les *Nigerian Groundnuts Marketing Boards* avaient été mis en place (1949) pour stabiliser les prix payés aux producteurs et garantir l'approvisionnement en arachide de la Grande-Bretagne. Ces *Marketing Boards* avaient le monopole d'exportation des graines, privilège auparavant des maisons de traite, et se les procuraient auprès d'agents agréés. Si, en 1949, ne figuraient parmi eux que les firmes et quelques traitants européens et levantins, les conditions requises pour être agréé s'assouplirent et on dénombrait, en 1959-1960, une trentaine de commerçants habilités par ces *Marketing Boards*. Le premier d'entre eux fut *Alhaji* Alhasanne dan Tata qui opérait désormais au même niveau que l'*United African Company* dont il dépendait autrefois.

Ce mouvement d'africanisation du commerce arachidier s'amplifia après l'indépendance (181 acheteurs nigériens étaient agréés en 1964-1965) et toucha également le commerce des marchandises (en 1949, les Africains assuraient environ 5 % des importations, en 1963 leur part s'élevait à 20 %) (5).

### La résurgence des commerçants hausa

Après l'indépendance (1960), les commerçants *hausa* profitèrent du retrait des firmes coloniales d'une part du commerce de détail dont elles furent évincées par des mesures législatives et d'autre part de la collecte des arachides devenue moins rému-

- 
4. B.J. DUDLEY, *Parties and politics in Northern Nigeria*. Franck Cass and Co Ltd, 1968, 352 p.
  5. A.R. MUSTAPHA. « Foreign capital and class formation : a Kano case study ». *Ph. D. Thesis*, Ahmadu Bello University. Zaria, 1983.

nératrice étant donné la forte concurrence des acheteurs locaux qui bénéficiaient, de plus, de facilités accrues accordées par les *Marketing Boards* (crédits de campagne plus élevés, augmentation des commissions).

Aussi, les descendants – qu'ils soient directement affiliés ou d'anciens dépendants – des grandes familles marchandes de Kano de l'époque précoloniale ont en partie retrouvé leur hégémonie commerciale à la fin des années cinquante (6). Si ces familles avaient été autrefois écartées par les Européens, elles profitèrent de leur désengagement de certains secteurs au fur et à mesure de la décolonisation. Elles ont été soutenues en cela d'abord par le gouvernement régional puis par les autorités fédérales qui entendaient encourager les nationaux pour limiter l'emprise étrangère sur l'économie du pays.

Des liens étroits unissent donc dans le Nord du Nigéria les politiciens à la classe marchande. Le *Northern People Congress*, parti d'*Alhaji Ahmadu Bello* (Premier ministre du Nord), était en effet à la fois le parti de l'aristocratie locale et des riches marchands qui le soutenaient financièrement et y exerçaient les responsabilités. *Alhaji Musa Gashash*, un des plus importants transporteurs de Kano, fut élu « Regional President » à la Convention du parti en 1952 et occupa par la suite une charge dans le gouvernement du Nord. De même, *Alhaji Inuwa Wada*, gros traitant d'arachides, fut élu secrétaire de ce parti en 1954 (7).

C'est donc un groupe assez homogène qui détient les rênes du pouvoir politique et économique au niveau régional et dans une moindre mesure fédéral où Sir Abubakar Tafawa Balewa, membre du *Northern People Congress*, est Premier Ministre de la Fédération. Se côtoient donc dans ce parti des politiciens, des bureaucrates et des hommes d'affaires auxquels sont parfois confiées des charges politiques ou administratives : *Alhaji Aminu dan Tata* qui avait repris les affaires de son père décédé en 1955, fut ainsi chargé de la création d'une banque pour le

---

6. I.L. BASHIR. « The politics of industrialization in Kano : industries, incentives and indigenous entrepreneurs, 1950-1980 ». *Ph. D. Thesis*, Boston University, 1983.

7. B.J. DUDLEY, *op. cit.*

développement industriel. En 1963, il en devint le premier directeur tout en restant à la tête de ses propres affaires qui bénéficièrent évidemment des prêts avantageux accordés par cette banque. On pourrait multiplier les exemples de ce genre qui soulignent l'étroite imbrication, voire collusion, entre les milieux politiques et le monde des affaires.

La stratégie économique de ces marchands *hausa*, désignés souvent sous le nom d'*alhazai* (sing. *alhaji*) car ils ont tous effectué au moins une fois le pèlerinage à la Mecque qui confère ce titre prestigieux, se caractérisa par un souci de diversification : l'argent gagné dans la collecte de l'arachide et dans le commerce des marchandises fut réinvesti dans le transport, activité complémentaire, et dans l'immobilier car ce type d'investissement (essentiellement urbain) donnait droit à des titres fonciers et facilitait ainsi l'attribution de prêts bancaires, ces commerçants étant souvent à court de fonds propres. Parmi les autres secteurs qui suscitèrent leur intérêt, figurent le bâtiment et les travaux publics : la demande y était forte car le pays s'équipait en infrastructures (routes, écoles, dispensaires, bureaux administratifs, etc.) et les chantiers étaient nombreux (les relations avec les milieux politiques jouaient un rôle essentiel dans leur attribution). Enfin, dès le milieu des années soixante, des hommes comme *Alhaji Aminu dan Tata* ou *Alhaji Musa Gashash* commencèrent à investir dans l'industrie et possédaient quelques petites unités de boulangerie, de ferblanterie ou d'industries textiles. Ce secteur restait toutefois dominé par les firmes européennes qui, en raison de leur savoir-faire, y avaient concentré leurs efforts pour pallier l'abandon de leurs activités traditionnelles liées à la traite.

Kano, peu avant le début du conflit biafrais qui divisa le Nigéria de 1967 à 1970 (le départ précipité des Ibo du Nord fut bénéfique aux *alhazai* qui les remplacèrent dans le commerce et le transport), avait donc été le théâtre de l'épanouissement d'un capitalisme marchand qui avait diversifié ses affaires avec la croissance de leur volume. Les *alhazai* constituaient alors une oligarchie marchande aux racines anciennes et liée à l'Etat sur lequel ils influèrent directement ou par l'intermédiaire de leurs réseaux de clientèle.

Les nouvelles ressources de l'économie nigériane consécutives à l'exploitation des gisements de pétrole du Sud leur ont permis de poursuivre leur processus d'accumulation et de l'orienter davantage vers l'industrie.

### L'émergence d'entrepreneurs industriels

Les ressources du Nigéria augmentèrent en effet considérablement grâce à la hausse des prix du pétrole en 1973-1974 puis en 1979-1980. Bénéficiaire des royalties, les recettes de l'Etat décuplèrent entre 1970 et 1980 passant de 250 millions de dollars à 23 milliards (8). Dès lors, ses moyens d'intervention dans l'économie furent accrus et lui permirent de lancer toute une série de programmes pour équiper le pays, le moderniser et le doter d'une industrie lourde (sidérurgie, pétrochimie, etc).

Cette omniprésence de l'Etat va cohabiter avec le développement d'un capitalisme flamboyant qui profita, lui aussi, de cette manne pétrolière. L'accumulation qui s'était faite jusqu'alors sur le secteur primaire, va désormais s'opérer sur l'Etat qui sera au coeur de son dispositif, les contrats émanant de celui-ci, les subventions et les licences diverses seront convoitées par les milieux d'affaires qui feront jouer leurs relations dans l'appareil d'Etat et sauront utiliser des moyens convaincants (*dash*) pour obtenir gain de cause. Aussi, la corruption et les pratiques frauduleuses qui caractérisaient le fonctionnement des *Marketing Boards*, vont se focaliser sur l'Etat et la répartition de ses richesses.

Les milieux d'affaires du Nord, comme ceux des autres régions du pays, profitèrent de cette situation grâce aux appuis qu'ils avaient à Lagos et aux charges qu'ils occupaient parfois dans les Etats : ainsi, *Alhaji Aminu dan Tata* était, en 1972, ministre (Commissioner) au commerce et à l'industrie à Kano et donc bien placé pour faire profiter son groupe de diverses facilités accordées par cet Etat en ces domaines (contrats, crédits, etc).

---

8. J. EGG et J. PHILIPPE, *Structures et politiques économiques, le Nigéria contemporain*. Editions du CNRS, Paris, 1986, pp. 119-165.

Attachés aux idées libérales et à la libre-entreprise, les militaires, au pouvoir depuis la guerre du Biafra, ne se contentèrent pas seulement de faire profiter les hommes d'affaires des multiples retombées du « boom » pétrolier. Ils entendaient également les encourager, par une série de mesures législatives, à se lancer dans l'industrie pour y limiter l'emprise étrangère. Cet objectif, constant depuis l'indépendance et conforme à un certain nationalisme, se traduisit en 1972 par la promulgation de décrets fixant les modalités d'une nigérianisation (partielle ou totale) des sociétés étrangères.

Les *Nigerian Enterprise Promotion Decree* réservaient en effet aux nationaux le capital des entreprises dans vingt-deux branches d'activité et instituèrent une mixité de participation dans trente trois branches définies en fonction de certains seuils (capital inférieur à 400 000 *nairas* ou chiffre d'affaires annuel inférieur à un million de *nairas*). En deçà de ces seuils, les Nigériens devaient posséder la totalité du capital ; au delà, ils devaient en détenir au moins 40 %.

Ces décrets ont été complétés en 1977 en raison de la résistance de certains étrangers quant à leur application. Les compagnies européennes s'y plièrent ; par contre, les entrepreneurs libanais notamment les contournèrent en optant pour la nationalité nigériane ou en utilisant des hommes de paille (*fronting*) qui étaient censés être actionnaires de leurs sociétés. Ces nouveaux décrets classaient les entreprises en trois groupes : le premier comprenait quarante branches réservées aux seuls Nigériens, le second comptait cinquante-sept branches à capital majoritairement nigérian (60 %) et le troisième trente-neuf branches où un minimum de 40 % du capital devait appartenir à des nationaux. Ces décrets ont sans aucun doute favorisé les *alihazai* et les ont poussés à s'intéresser à l'industrie.

Une analyse menée dans une cinquantaine d'entreprises de Kano (9) a montré qu'ils bénéficièrent à un nombre limité d'individus : si l'Etat de Kano et ses instituts financiers acquièrent 25 % des capitaux vendus, le solde (75 %) fut acheté par

---

9. A. HOOGVELT, Indigenisation and foreign capital : industrialisation in Nigeria, *Review of Political African Economy*, n° 14, 1979, pp. 1 à 45.

291 individus, six d'entre eux assurant seuls 50 % de ce montant. Parmi eux, pas moins de trois occupaient alors des positions politiques importantes ou avaient de gros appuis : *Alhaji Aminu dan Tata* principal acquéreur et toujours ministre du commerce et à l'industrie de l'Etat de Kano, son frère (*Alhaji Sanussi dan Tata*) et le fils d'un politicien autrefois influent.

Ces mesures, conjuguées à la forte croissance de l'économie au cours des années soixante-dix, favorisèrent l'émergence d'industriels. Parmi eux, certains gèrent eux-mêmes leurs entreprises tandis que d'autres en ont laissé la gestion à leurs anciens propriétaires devenus employés (exemple des Libanais). Enfin, le cas d'*Alhaji Aminu dan Tata* mérite que l'on s'y attarde car il dirige le groupe le plus puissant de Kano.

L'Empire d'*Alhaji Aminu dan Tata* porte sur des domaines aussi différents que le commerce des produits agricoles (mil, sorgho, niébé notamment), le transport, l'immobilier (immeubles, hôtels, etc.), l'agriculture (ferme industrielle), l'élevage, le commerce frontalier avec le Niger et l'industrie. La gestion de ses sociétés est souvent confiée à des « managers » européens et la maintenance des unités industrielles à des techniciens qualifiés. L'usine de tracteurs est dirigée par des Anglais, d'autres affaires le sont par des Allemands, des Hollandais, des Indiens ou des Philippins.

*Alhaji Aminu dan Tata* supervise l'ensemble de son groupe et s'occupe des relations publiques notamment celles se rapportant à l'Etat. *Alhaji* intervient aussi dans la vie politique : en 1979, il a soutenu avec d'autres hommes d'affaires de Kano et de Kaduna la candidature d'*Alhaji Shehu Shagari* à la présidence de la Fédération et a dépensé des sommes importantes lors de la campagne électorale. Celui-ci, une fois élu, l'a sans doute remercié en facilitant ses affaires (attribution de marchés étatiques, octroi de subventions, de licences d'importation, etc.). On retrouve ici un aspect propre au Nigéria à savoir l'étroite imbrication entre politiciens et milieux d'affaires. Il y a là un cas de figure original, différent de celui observé dans certains pays francophones comme le Mali ou le Niger où les intérêts

des uns et des autres peuvent diverger et les amener à s'opposer (cas du Mali sous le régime de Modibo Keita) (10).

Cette histoire de l'ascension économique des *alhazai* de Kano montre que, sans doute grâce à leurs traditions et à leur génie commercial, ils se sont remarquablement adaptés aux transformations successives de l'économie locale au point de devenir de grands marchands aux activités diversifiées, utilisant les circuits bancaires modernes, largement ouverts sur l'étranger et entretenant d'étroites relations avec l'Etat, élément central dans leur dispositif d'accumulation.

Le passage à l'industrie, déjà amorcé, est cependant un processus qui prendra davantage de temps pour deux raisons essentielles :

- L'industrie n'apparaît pas toujours comme un moyen rapide et efficace d'accumulation surtout dans la conjoncture qui prévaut actuellement (1987) au Nigéria frappé de plein fouet par la crise économique. Beaucoup d'investisseurs pensent que le commerce est seul capable de générer du « *quick money* », un investissement judicieux rapportant deux fois voire davantage la mise initiale, ce que l'industrie n'est pas à même d'offrir. Aussi, certains *alhazai* qui étaient devenus actionnaires au moment de la promulgation des décrets ont été parfois déçus du faible rendement de l'opération : qu'est-ce qu'un intérêt annuel de 10 à 15 % pour un *alhaji* si ce n'est de l'argent qui dort alors qu'il pourrait le faire fructifier davantage autrement.

- La seconde raison qui explique ce passage lent à l'industrie a des causes liées à la conjoncture politique : les *alhazai* comme d'autres hommes d'affaires africains, se méfient d'éventuels changements politiques : même si les différents gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance du pays, ont été globalement favorables à la libre-entreprise, l'arrivée au pouvoir d'un régime qui leur serait hostile, n'est pas exclue et la récente présidence du Général Mohammed Buhari leur a rappelé que ce

---

10. J.L. AMSELLE et E. GREGOIRE, Complicités et conflits entre bourgeoisies d'Etat et d'affaires au Mali et au Niger, in *L'Etat contemporain en Afrique*, Editions l'Harmattan, Paris, 1987, pp. 23-47.

cas de figure peut se produire : *Alhaji* Isyakyu Rabiou, second « *magnate* » de Kano a été emprisonné pendant presque deux ans pour spéculation sur les vivres et de multiples autres commerçants ont été inquiétés. Dans de telles circonstances, l'investissement industriel, en raison du caractère fixe du capital, est plus vulnérable que les investissements commerciaux, plus facilement réalisables. Cet aspect peut expliquer la réticence de certains à l'égard de l'industrie et les précautions qu'ils ont prises en plaçant des capitaux en Europe.

Ce passage du stade marchand à l'industrie exige enfin une évolution des mentalités où le profit ne doit plus être envisagé sur le court terme mais sur de longues échéances. Elle doit s'accompagner de changements dans les comportements économiques et les modes de gestion auxquels de nombreux *alhazai* n'ont été ni sensibilisés ni formés : c'est une des raisons d'ailleurs pour lesquelles ils emploient des cadres et des techniciens expatriés. Aussi, si des hommes comme *Alhaji* Aminu dan Tata, *Alhaji* Isyakyu Rabiou et *Alhaji* Sani Kabora et d'autres encore ont investi dans l'industrie, on ne peut toutefois les assimiler mécaniquement à des entrepreneurs industriels tels qu'on les définit en Europe et d'une façon plus générale en Occident. Il convient en effet de replacer leur stratégie et leur logique économique dans leur propre système de valeurs.

L'émergence de ces entrepreneurs africains revêt un aspect culturel : ce capitalisme prend en effet des formes originales en fonction de l'héritage culturel des sociétés dont il est issu et le rapport à l'argent et au capital est différent de celui qui prévaut en Europe : les *alhazai* même s'ils sont imprégnés des valeurs du capitalisme moderne, demeurent en prise avec celles de la société *hausa* où le profit n'est pas le seul moteur de l'activité économique et où la fortune n'est reconnue socialement que si elle est redistribuée d'abord au sein des réseaux de clientèle puis sous forme de multiples dons : la *Kano foundation* qui a une vocation sociale (construction d'écoles, de dispensaires, soutien aux pauvres, aux victimes de la sécheresse, etc.), est ainsi alimentée par les riches personnalités de Kano qui rivalisent de générosité au cours de rassemblements populaires (les résultats de ces meetings sont ensuite publiés dans la presse).

Outre ces dons, les *al hazai* manifestent également leur opulence par des dépenses à caractère ostentatoire : belles demeures pourvues de confort moderne, voitures luxueuses, etc. Enfin, ils restent en prise avec les valeurs de l'Islam et se plient aux obligations religieuses que leur confère leur richesse : *Alhaji* Isyakyu Rabiou, ancien marabout de la famille Gashash et certainement seconde fortune de Kano après les dan Tata, a ainsi dépensé des sommes énormes dans la construction d'une grande mosquée et de plusieurs écoles coraniques. Sa foi religieuse a guidé son attitude car il savait que cet argent aurait pu générer d'autres profits s'il avait été réinjecté dans les affaires.

Les *al hazai* de Kano obéissent donc à leur propre rationalité économique qui renvoie au cadre culturel et religieux propre à la société *hausa*. A travers eux, on assiste peut-être à la naissance d'un capitalisme Ouest-africain original, comme il s'en est formé un en Asie par exemple, ayant ses propres spécificités et ne répondant pas toujours aux normes occidentales.



# **LA DIMENSION RÉGIONALE**



JEAN-PHILIPPE COLIN

## LA DYNAMIQUE DES SYSTÈMES PRODUCTIFS AGRICOLES EN BASSE CÔTE D'IVOIRE

### **Eléments de méthodologie**

L'économie de plantation villageoise en Côte d'Ivoire forestière commence à être bien connue, dans ce que j'appellerai son « modèle dominant », caractéristique d'une agriculture pionnière marquée par la culture extensive du caféier et du cacaoyer, implantés après l'abattage de la forêt. La disparition de la forêt et l'introduction en milieu villageois de nouvelles cultures constituent deux facteurs majeurs d'évolution de ce modèle. Il était donc intéressant de mettre en oeuvre un programme de recherche portant sur l'économie de la production agricole dans une région ayant connu une mutation importante de l'économie agricole, avec l'introduction de spéculations nouvelles (comme le palmier à huile, le cocotier, ou l'ananas), dans le cadre d'une agriculture contractuelle et dans un contexte de contrainte foncière. Cette forme d'économie agricole était restée jusqu'alors peu étudiée.

Une première phase de la recherche a été consacrée à l'étude de l'économie agricole à l'échelle d'un village ; dans une

seconde phase, le champ d'investigation a été étendu à d'autres villages (1).

L'étude d'une économie villageoise présente, pour l'économiste de la production agricole, un triple avantage. D'une part, le terroir peut constituer ce que COUTY et HALLAIRE (2) appellent une unité fonctionnelle d'organisation et d'exploitation de l'espace rural ; d'autre part, il représente un niveau privilégié d'observation des relations existant entre unités de production ; enfin, il est l'expression de la diversité, à l'échelle locale, des contraintes qui pèsent sur les producteurs, de leurs objectifs, de leurs stratégies de production face aux opportunités de diversification qui s'offrent à eux. Le terroir est ainsi le meilleur « observatoire » du système local d'économie de plantation et les multiples recoupements que permet ce cadre d'investigation améliorent considérablement la qualité de l'information.

La critique majeure fréquemment adressée à l'approche monographique est son manque de représentativité et, par suite, la difficulté de généraliser les observations réalisées. Les critères de sélection retenus pour le choix de Djimini-Koffikro limitent, de fait, la représentativité spatiale de ce village : on recherchait une situation relativement spécifique de diversité maximale des opportunités de diversification des cultures, liée au recouvrement des zones d'intervention de différentes sociétés

- 
1. Pour une analyse plus approfondie et argumentée de cette recherche, le lecteur est invité à consulter : La mutation d'une économie de plantation. Contribution à l'analyse de la dynamique des systèmes productifs agricoles en basse Côte d'Ivoire. J.Ph. COLIN, Centre ORSTOM de Montpellier, 537 pages *multigr.*, à paraître. A. BIARNES, J.Ph. COLIN, « Production vivrière et accès à la terre dans un village de basse Côte d'Ivoire », ORSTOM, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 23, n° 3-4, 1987, pages 455-470 ; J.Ph. COLIN, « Analyse économique de la dynamique des systèmes productifs agricoles en basse Côte d'Ivoire. Note méthodologique ». A paraître. Contribution au séminaire CIRAD-MESRU du 14 au 18 septembre 1987, « Problématique et instrument d'observation en zone rurale tropicale » ; J.Ph. COLIN, « Contribution à l'analyse de la petite production d'ananas en basse Côte d'Ivoire », *Fruits*, 42(4), 1987, pp. 207-218.
  2. *De la carte aux systèmes. 20 ans d'études agraires au sud du Sahara (ORSTOM 1960-1980)*. Note AMIRA n° 29, Paris, 119 pages, 1980.

de développement agricole. Mais l'objectif était moins de répondre à un critère de représentativité régionale, que de présenter un faisceau d'expression des stratégies paysannes d'autant plus large que les opportunités de diversification étaient nombreuses. En d'autres termes, on visait non pas une représentativité spatiale mais une représentativité fonctionnelle.

Dans le projet de recherche initial, l'extension spatiale du champ d'investigation visait à confirmer ou à infirmer le caractère général des données obtenues lors de l'étude monographique, à vérifier le caractère explicatif des schémas d'analyse proposés et à fixer les limites spatiales de sa représentativité. Ce dernier objectif n'a pas été maintenu car il supposait la mise en oeuvre de moyens d'enquête trop importants. Aussi a-t-il semblé préférable de choisir, pour une seconde phase d'enquêtes et dans une perspective inverse, des villages présentant des situations différentes de ce qui avait été observé lors de l'étude monographique, afin de tenter de mettre en évidence une ou des logiques profondes de fonctionnement de l'économie agricole, qui transcendent cette apparente diversité. Ici encore, c'est donc plus une représentativité fonctionnelle qu'une représentativité spatiale qui était recherchée.

Les critères de sélection retenus pour le choix de la région d'étude ont été dictés par les objectifs de la recherche : existence d'une contrainte foncière, dont un révélateur était la disparition totale de la forêt ; ancienneté des productions caféière et cacaoyère ; existence d'opportunités de diversification des cultures villageoises de rapport.

La région située à l'est de la Comoé était celle qui présentait une potentialité maximale de diversification, avec l'implantation de complexes agro-industriels qui ont favorisé la création de plantations villageoises « satellites » des plantations industrielles : plantations villageoises de palmiers à huile et de cocotiers (encadrées par PALMINDUSTRIE), d'hévéas (encadrées par la SAPH (3)) et d'ananas de conserve (encadrées par la SODEFEL (4)). Dans un premier temps l'axe Samo-Adiaké a été sélectionné ; il s'agit d'une région agro-écologiquement homo-

---

3. SAPH : Société Africaine de Plantation d'Hévéa.

4. SODEFEL : Société pour le Développement des Fruits et Légumes.

gène (sables tertiaires), peuplée en majorité par des allogènes ivoiriens et étrangers.

Le village de Djimini-Koffikro a été retenu pour l'étude monographique, car il répondait particulièrement aux critères de sélection : disparition de la forêt noire depuis plusieurs décennies, diversité maximale des cultures (palmier à huile, cocotier local et hybride, hévéa, ananas d'exportation et de conserve, production vivrière d'autoconsommation et de rapport) ; de plus, ce village était d'une importance (un millier d'habitants) compatible avec une investigation de type monographique. Quatre autres villages ont été enquêtés ultérieurement, choisis en fonction de leur composition ethnique, des cultures qui semblaient dominantes et de l'importance de leur peuplement : Kongodjan, Assé-Maffia, Amangare et Aboutou.

Les méthodes d'enquête utilisées à Djimini-Koffikro et dans les autres villages ont été différentes, l'étude monographique ayant donné lieu à la combinaison de plusieurs techniques de collecte des informations, alors que dans les quatre autres villages, on a simplement procédé par questionnaires à passage unique (5).

A Djimini-Koffikro, un recensement démographique et agricole, le suivi annuel d'un échantillon de 34 unités de production et la réalisation d'un plan parcellaire ont formé la charpente du système de collecte des données. Sont venues se greffer sur cette charpente des enquêtes thématiques : reconstitution des mouvements fonciers, activités de transformation agricole, temps de travaux moyens par culture, ventes de produits agricoles, rendement des principales cultures.

---

5. Cf. J.Ph. COLIN, Analyse économique de la dynamique des systèmes productifs agricoles en basse Côte d'Ivoire. Note méthodologique.

L'information a été collectée à des niveaux différents selon les thèmes :

Ensemble des unités de production	étude foncière cultures pratiquées, superficies, production commercialisée analyse quantitative des disponibilités en main-d'oeuvre permanente (familiale et salariée) analyse qualitative de l'appel à la main-d'oeuvre temporaire (saliée et groupes d'entraide) revenus agricoles de la campagne 1983/84
Echantillon	analyse quantitative des flux de travail division sociale du travail rendement des cultures vivrières temps de travaux par opération culturale et par culture.

Dans les villages de Kongodjan, d'Assé-Maffia, d'Amangare et d>Aboutou, un jeu unique de questionnaires a été passé auprès de l'ensemble des responsables d'unités de production. L'accent a été mis plutôt sur les données historiques et structurelles (cultures pratiquées, superficies déclarées, main-d'oeuvre utilisée) que sur les résultats du procès de production (données d'une fiabilité toute relative).

Au total, ont été enquêtées 308 unités de production : 180 à Djimini-Koffikro, 19 à Kongodjan, 38 à Assé-Maffia, 37 à Amangare et 34 à Aboutou.

La présentation des résultats portera sur les traits marquants de l'évolution du système foncier, puis sur la mutation des systèmes de culture. On s'intéressera principalement aux résultats enregistrés à Djimini-Koffikro.

## L'évolution du système foncier

Djimini-Koffikro est un village de migrants installés dans un ancien *no man's land*, entre le royaume Abouré et le royaume Agni du Sanwi. Durant la phase pionnière, approximativement

entre 1920 et 1955, l'accès à la terre a été assuré par l'attribution, par les premiers migrants, de droits de culture aux nouveaux arrivants. Une carte illustrant l'ethnie des planteurs ayant concédé des droits de culture fait apparaître des « plages » ethniques remarquables. Pour chaque groupe ethnique, le ou les premiers arrivants ont joué un rôle de « gestionnaire de la terre ». C'est ainsi que toute la partie occidentale du terroir a été allouée par deux planteurs agni, le quart sud-est par trois planteurs baoulé, le nord-est par un planteur nzima et le nord distribué directement et mis en valeur par le planteur abouré arrivé initialement, puis par ses héritiers. Le premier arrivant voltaïque (sénoufo), autour duquel se regroupèrent par la suite la plupart des compatriotes ainsi que quelques Maliens et Dioula de Côte d'Ivoire, a fondé le village voisin de Kongodjan. A l'issue de la phase pionnière, près d'un planteur sur deux est baoulé. Avec la fin de la phase pionnière, l'attribution de droits de culture devient impossible ; l'accès à la terre est dès lors assuré par un héritage, une donation entre vifs ou un achat.

Deux faits dominant, relatifs à l'héritage et aux donations : le non-respect des règles coutumières d'héritage et l'importance des donations entre vifs. Le premier fait concerne la succession de générations et, pour les groupes à filiation matrilineaire, la dévolution des biens en lignée utérine. Cette mutation, relativement au « modèle coutumier », a été facilitée par l'éloignement géographique du planteur de son milieu d'origine et de ses héritiers potentiels. On peut également faire intervenir, comme facteur favorisant cette mutation, le fait que l'héritage portait, à la disparition de la génération des pionniers, sur des biens créés par le travail du défunt et de ses enfants et non sur des biens déjà hérités selon la coutume. Quant aux donations entre vifs de plantations ou de friches, admises par la coutume et très largement pratiquées à Djimini, elles ont bénéficié principalement, comme les héritages, aux enfants des donateurs.

Les transactions foncières ont revêtu une importance considérable à Djimini-Koffikro, puisqu'elles ont concerné près de 350 hectares, soit le tiers de la superficie du terroir (1 072 ha), les vendeurs étant principalement des planteurs pionniers quittant le village ou des héritiers de planteurs décédés. Des planteurs déjà installés à Djimini-Koffikro (20 % des superfi-

cies) et des salariés du secteur urbain désireux de créer des plantations (25 % des superficies) ont acheté des terres des immigrants arrivés récemment – relativement à la date de l'acquisition – dans le village (55 % des superficies). L'apparition d'un marché foncier a ainsi davantage conduit à un renouvellement du groupe des propriétaires fonciers, qu'il n'a profité aux planteurs déjà installés dans le village.

Certaines des transactions les plus anciennes ont concerné des plantations en production donnant également accès au défrichement de forêt noire limitrophe. A partir des années 60, les ventes ont porté uniquement sur des plantations de moins en moins productives et sur des friches. Si, à l'origine, l'incidence foncière des transactions n'a pu être qu'un sous-produit de l'acquisition d'un capital végétal en production – « *avant, on achetait les plantations, pas la terre* », déclarent les planteurs – très vite c'est bien la terre en tant que telle qui a trouvé une valeur marchande, avec la vente de parcelles en jachère ou occupées par des plantations abandonnées.

Un élément marquant du contrôle foncier actuel est l'importance d'un groupe de propriétaires absentéistes, qui possède plus du quart de la superficie du terroir. La majorité de ces derniers sont des salariés qui travaillent à Abidjan ; ils ont eu accès à la terre par achat ou par héritage.

On dénombre, en 1983/84, 101 unités de production dont le responsable est propriétaire foncier. Mais une caractéristique majeure de l'économie agricole à Djimini-Koffikro est la présence d'un nombre important (79) de producteurs ayant un accès précaire à la terre.

Ces producteurs, qui ne peuvent pratiquer que des cultures non pérennes – cultures vivrières ou ananas – ont accès à la terre principalement par la location. Depuis 1977, les producteurs d'ananas de conserve ont été regroupés sur des blocs de culture et organisés en Groupement à Vocation Coopérative. Le GVC (6) loue les terrains aux propriétaires fonciers, avec des baux de 20 ans ; à chaque campagne, les coopérateurs ont accès à une parcelle pour la durée de la sole. Sont également prati-

---

6. GVC : Groupement à Vocation Coopérative.

quées des locations « informelles », sans contrat et pour la seule durée d'un cycle de culture ; elles concernent les parcelles destinées à des cultures vivrières ou, depuis le début des années 80, à l'ananas d'exportation.

Depuis peu se développe une autre forme d'accès à la terre, spécifique à la culture du manioc ; elle se traduit par le partage par moitié de la production (contrat d'abougnan sur manioc). Le producteur conserve la totalité des productions de cycle court (maïs, patate douce ou igname) faites auparavant. Le partage concerne soit la parcelle de manioc sur pied, soit, plus fréquemment, l'argent retiré de la vente de la production.

L'accès à la terre peut enfin donner lieu à l'apparition d'une rente, en travail, le propriétaire « prêtant » de la terre contre le nettoyage d'une parcelle, ou autorisant la plantation de cultures vivrières de cycle court dans les jeunes plantations de palmiers, ce qui assure temporairement l'entretien de ces dernières.

Quel que soit le mode d'accès à la terre, prêt, location, abougnan ou rente en travail, la mise à disposition d'une parcelle par un propriétaire est toujours limitée dans le temps : pour une culture de cycle court au minimum (3 à 4 mois), pour un cycle complet au maximum (24 mois), à l'exception de la location de terrains au GVC. Dans ce dernier cas, l'accès à la terre reste cependant précaire pour le producteur (parcelle allouée par le GVC à chaque campagne).

Près du quart de la superficie du terroir était, lors de la réalisation du plan parcellaire, loué ou prêté (249 ha) ; 20 % au minimum de la superficie du terroir générerait une rente foncière (prêts exclus).

L'importance des locations de terre suggère de rechercher l'émergence d'une classe de propriétaires fonciers rentiers. Pour être vérifiée, cette émergence supposerait que les locations revêtent pour les propriétaires fonciers une importance déterminante en termes de superficie et de revenu, et que ce type de gestion de la terre soit pérennisé.

Les locations de terre constituent une pratique largement répandue puisque en 1983/84, 44 propriétaires donnent à bail des terres ; mais elles ne revêtent une importance sensible que pour une minorité de propriétaires, aussi bien en termes de

superficie absolue, que de superficie relative (superficie louée/superficie du patrimoine foncier) et de revenus. De plus, ces locations présentent un caractère plus conjoncturel que structurel, puisque la location n'est jamais perçue comme un mode de faire-valoir définitif. Les propriétaires qui louent des terres au GVC et qui résident à Djimini-Koffikro espèrent d'ailleurs bien récupérer leurs terrains à la faveur de la crise actuelle de l'ananas en conserve. Ces terrains ont été donnés en location à une époque où « il n'y avait rien à faire » (pas d'intervention jugée intéressante de sociétés de développement) ou pour éviter des litiges fonciers avec des voisins trop « expansionnistes ».

Ainsi, bien que les locations soient largement pratiquées à Djimini-Koffikro, la recherche de l'apparition d'une classe de propriétaires fonciers rentiers s'avère infructueuse. Le groupe des propriétaires fonciers bailleurs n'est d'ailleurs pas stable : ceux qui ont été les premiers à donner en location de la terre à Djimini, dans le courant des années 60, ne louent plus en 1983/84. A l'inverse, la première mise à bail remonte à 1975, pour les propriétaires louant des parcelles lors des enquêtes ; la majorité d'entre eux ont commencé à louer de la terre au début des années 80. Le marché locatif semble fonctionner sur la base d'une recomposition permanente du groupe des propriétaires-bailleurs. Son volume particulièrement important en 1983/84 vient de la conjonction d'une forte hausse de la demande de terre (induite par l'essor de la culture de l'ananas-export et par un boom plus conjoncturel de celle du manioc) et de l'existence de disponibilités foncières chez des propriétaires d'autant plus intéressés par les locations que celles-ci préparent à bon compte le terrain pour une plantation de palmiers.

Il n'est pas plus possible de définir à Djimini-Koffikro une classe de producteurs sans terre qu'une classe de rentiers ; l'instabilité des unités de production du groupe des producteurs sans terre est manifeste. La plupart de ces derniers sont arrivés récemment à Djimini et la création d'une parcelle – accès au statut de responsable d'exploitation – répond à des opportunités précises (cours du manioc intéressant et surtout essor de la culture de l'ananas-export) qui pourraient ne pas se représenter à l'avenir. Seuls quelques producteurs sans terre habitent le

village depuis de nombreuses années et peuvent être considérés comme responsables d'unités de production « stabilisées ».

Les disponibilités en terre des planteurs-propriétaires fonciers permettent ainsi la fixation à Djimini-Koffikro des producteurs sans terre comme producteurs agricoles. Cette « complémentarité » reste largement conjoncturelle, liée à l'essor de la culture de l'ananas (et donc à son devenir) et tributaire de l'extension des cultures du palmier à huile et de l'hévéa. Cette extension joue un rôle ambivalent relativement aux flux fonciers provisoires, à la fois positif, du fait des avantages que présentent pour un propriétaire la location ou le prêt avec contre-partie d'une parcelle avant la plantation des arbres, et négatif, par le gel des superficies que représentent ces plantations.

Le groupe des planteurs-propriétaires et celui des producteurs sans terre sont très contrastés. 86 % des producteurs-propriétaires fonciers sont ivoiriens, 87 % des producteurs sans terre sont étrangers (burkinabé et maliens). L'âge moyen des producteurs-propriétaires fonciers résidant à Djimini-Koffikro est de 53 ans, celui des producteurs sans terre est de 35 ans ; la différence est importante et joue sur la capacité de travail du chef d'unité de production. Enfin, ces deux groupes se distinguent relativement à l'éventuelle pluri-activité des responsables d'exploitation : 25 % des producteurs-propriétaires sont des salariés urbains ; 65 % des producteurs sans terre sont manoeuvres agricoles à temps partiel.

### **Les enseignements des enquêtes complémentaires**

On retrouve globalement, dans les autres villages enquêtés, la trame générale de l'évolution du système foncier décrite pour Djimini. Il s'agit de villages de pionniers ; les conditions d'accès à la terre pendant et après la phase pionnière présentent la même logique. La différence fondamentale avec Djimini est que dans aucun des villages, on ne retrouve un groupe de producteurs sans terre de l'importance de celui de Djimini-Koffikro. Cette différence peut s'expliquer par l'existence de « pôles de migration », liée tant aux conditions historiques du peuplement

des villages qu'aux opportunités économiques qui s'y présentent. Les nouveaux venus s'installent préférentiellement dans un village où leurs « frères » sont nombreux, engendrant ainsi un effet cumulatif qui a joué, à une époque, pour les planteurs (« *je me suis arrêté à Djimini parce qu'il y avait des Baoulé* »), comme il joue actuellement pour les producteurs sans terre. Ce phénomène suppose une incitation économique, présence de forêt noire voici quelques décennies, possibilité de pratiquer la culture de l'ananas aujourd'hui. Le même effet cumulatif intervient relativement au développement de la culture de l'ananas, qui motive l'installation comme producteurs agricoles de nombreux producteurs sans terre.

En définitive, dynamique migratoire et dynamique économique s'articulent dans un processus synergique conduisant au développement de « villages-centres » dont Djimini-Koffikro pourrait constituer un bon exemple. Des visites rendues dans des villages autant ou plus peuplés que Djimini, comme Samo et Kakoukro, laissent supposer qu'on y retrouverait un groupe important de producteurs sans terre.

## **La mutation des systèmes de culture**

On peut distinguer trois traits d'évolution des systèmes de culture, par rapport au modèle dominant d'économie de plantation : la reconversion du verger villageois, la juxtaposition de la culture de l'ananas à l'agriculture de plantation et l'évolution des systèmes vivriers.

### **La reconversion du verger villageois**

Deux processus marquent l'évolution du verger villageois à Djimini-Koffikro : le déclin des plantations de caféiers et de cacaoyers et l'introduction et le développement de nouvelles cultures arborées.

Les cultures caféière et cacaoyère ont été les spéculations pionnières, implantées après l'abattage de la forêt, entre 1920 et 1960. A partir des années 60, les plantations créées initialement deviennent peu à peu improductives et le vieux verger n'est pas

renouvelé ; d'après tous les planteurs interrogés, les replantations en caféiers ou cacaoyers, après l'abattage des vieilles plantations devenues improductives, n'ont pas été concluantes. Les caféières et cacaoyères encore en production sont exploitées très extensivement ; elles sont âgées et peu productives. Dans l'optique même des planteurs, ces plantations sont considérées plus comme des réserves foncières vouées à un abattage prochain que comme des plantations en production. On peut ainsi considérer que dès les années 60 s'amorce à Djimini-Koffikro le déclin de l'économie de plantation, dans son « modèle dominant ». Ce déclin n'a pas affecté simultanément toutes les unités de production qui ont ainsi apporté des réponses différenciées aux opportunités successives de diversification ou de substitution des cultures.

A partir des années 60, des plantations de cocotiers de la variété dite « locale » (Grand Ouest Africain, GOA) sont créées dans la région. Il semble que les services agricoles de Grand-Bassam et d'Assinie aient été à l'origine de cette diffusion ; mais à Djimini l'adoption de la culture du cocotier GOA s'est faite spontanément par imitation de pratiques constatées dans des villages voisins. Des plantations en cocotiers GOA ont été réalisées à Djimini-Koffikro jusqu'en 1977. A partir de 1978, les cocotiers « locaux » de la région sont atteints par la « maladie de Samo » (*Phytophthora heveae*), qui les détruit irrémédiablement.

De nouvelles opportunités de substitution ou de diversification des cultures arborées s'offrent aux planteurs à partir des années 65 : des sociétés de développement proposent des cultures sélectionnées et assurent la fourniture des intrants, l'encadrement des producteurs, la collecte et le règlement de la production. Le palmier à huile sélectionné a été diffusé à Djimini par la SODEPALM (7) à partir de 1965. Une première phase de plantation s'est échelonnée jusqu'en 1976, dans le cadre du premier Plan Palmier ; une seconde phase a débuté en 1983, avec l'encadrement de PALMINDUSTRIE. Les premières

---

7. SODEPALM : Société pour le Développement de Palmier.

plantations en cocotiers hybrides ont été réalisées dès 1972 par quelques planteurs, avec du matériel végétal acheté directement à la station IRHO (8) de Port-Bouët ; entre 1974 et 1979, d'autres plantations ont pu être créées avec l'aide de la SODEPALM, dans le cadre du Plan Cocotier. A partir des années 70, la SATMACI (9) a diffusé dans la région des boutures de caféiers et des cabosses de cacaoyers sélectionnés ; l'impact de cette diffusion est resté très limité à Djimini-Koffikro (13 ha en tout). Les résultats sont décevants et ces tentatives ne semblent pas destinées à avoir de suite. Il faut souligner que ces plantations sont conduites avec les mêmes techniques que les plantations traditionnelles (pas de traitements phytosanitaires ni de fertilisation). L'hévéa n'a été introduit qu'en 1981 à Djimini par la SAPH, et son importance était marginale lors de la réalisation des enquêtes.

De toute évidence, l'économie de la production agricole à Djimini-Koffikro ne se situe plus, à l'heure actuelle, dans le cadre général du modèle dominant d'économie de plantation tel qu'il a été précédemment esquissé. La marginalisation des cultures caféière et cacaoyère est indéniable.

Les chiffres présentés dans le tableau 1 soulignent la part réduite des caféières et des cacaoyères en termes de superficie et surtout de revenu. Ils montrent également les médiocres résultats du cocotier hybride, dont les plantations sont peu entretenues ou complètement abandonnées.

Le succès rencontré par le palmier à huile tient à plusieurs facteurs : adaptation aux conditions pédo-climatiques locales, efficacité du système de collecte, mensualisation du règlement de la production, prix relativement rémunérateur, quantité limitée de travail nécessaire (tableau 2) (10).

---

8. IRHO : Institut de Recherche pour les Huiles et les Oléagineux.

9. SATMACI : Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire.

10. Il est évident que l'incidence comparée des prix sur les systèmes de cultures arborées (et en particulier sur les choix culturaux) ne peut être analysée que sur le moyen ou le long terme, du fait de la faible plasticité de ces systèmes et de la durée importante de la phase pré-productive. Une approche aussi détaillée ne pouvait être proposée lors de cet exposé.

**Tableau 1 :**  
*Superficies en cultures arborées et revenus en 1983/84*

	Superficies		Revenus nets (a)	
	HA	%	F.CFA	%
Caféier (b)	63	11,7	1 005 000	3,6
Cacaoyer (b)	76	14,1	1 540 000	5,5
Colatier	(c)	(c)	911 000	3,3
Palmier à huile	276,8	51,3	22 782 000	81,8
Cocotier hybride	68,3	12,7	1 615 000	5,8
Cocotier GOA	49,8	9,2	0	0
Hévéa	5,7	1	0	0
Total	539,6	100 %	27 853 000	100

- a) Après déduction des charges de remboursement de la dette de création de la plantation et du coût des intrants pour la campagne.
- b) Sélectionnés et traditionnels.
- c) Les colatiers sont épars dans les caféières et cacaoyères.

A l'inverse, on peut évoquer le cas du cocotier hybride. L'intérêt dont ont fait preuve, à une époque, les planteurs de Djimini-Koffikro pour la culture du cocotier hybride, s'explique à la fois par l'efficacité de la « propagande » de la SODEPALM en faveur de ce dernier, par sa réputation de culture demandant peu de travail (« *il suffit d'attendre que les noix tombent* ») et par le souci d'essayer, parallèlement au palmier, une autre culture. Cet élan initial a été plus que tempéré par l'évolution des conditions d'achat de la production (noix sèches jusqu'en 1982, puis coprah). L'obligation de vendre le coprah et non plus les noix a été mal perçue ; les plantations, en général de superficie réduite, justifient difficilement l'installation d'un four, et surtout la fabrication du coprah demande beaucoup plus de travail. Or, à l'origine, un des principaux avantages que les planteurs trouvaient au cocotier, était précisément la faible quantité de travail nécessaire lorsque la production était vendue

non transformée. Intervient également la stagnation du prix payé au producteur entre 1978 et 1984. Il faut souligner que les plantations n'ont fait l'objet d'aucun encadrement pendant une dizaine d'années et que l'engrais n'est plus distribué aux planteurs depuis 1982, alors que selon l'IRHO un apport de fumure permet de multiplier par deux la production de coprah. En 1983, les plantations étaient fort mal entretenues, voire abandonnées. Un relèvement important du prix du coprah, en 1984 (de 60 à 150 F/kg, pour le grade 2), laissait nettement présager une reprise du secteur « cocotier » à Djimini-Koffikro ; toutefois l'effondrement des cours de l'huile de coco sur le marché international a contraint PALMINDUSTRIE à réduire le prix d'achat à 70 F/kg en début d'année 1986, avec un effet désastreux sur les planteurs, certains envisageant même de couper leurs cocoteraies pour y planter du palmier.

**Tableau 2 :**  
*Cultures arborées pratiquées à Djimini-Koffikro : revenu net par hectare et par journée de travail (F.CFA)*

	Rendement moyen kg/ha	prix/kg F.CFA	Nombre de journées travail	Revenu net/ ha	Rémunération J.T.
Caféier	49	350	17	17 150	1 000
Cacaoyer	63	350	13	22 050	1 700
Palmier	9 600	15	60	128 000	2 100
Cocotier (coprah)	1 000	60	51	60 000	1 200

Remarque : pour le cocotier, on a pris en compte pour la comparaison les données concernant une exploitation conduite selon les normes villageoises courantes, et non les résultats réels moyens de la campagne 1983/84, médiocres. Pour les détails du calcul, cf. COLIN, 1987.

La mutation globale des systèmes de culture arborés, marquée par le vieillissement et la disparition des plantations

initiales de caféiers et de cacaoyers a été mise en évidence dans tous les villages enquêtés de même que son ampleur globale à l'échelle régionale. Son caractère est plus ou moins accentué selon les villages et les formes qu'elle revêt : disparition des cultures de la phase pionnière plus marquée à Kongodjan et Djimini, à mettre en rapport avec le décalage entre l'époque des phases pionnières entre les villages ; cocotier local à Aboutou – où les sociétés de développement n'interviennent que très marginalement –, cultures sélectionnées dans les autres villages.

### **La juxtaposition de la culture de l'ananas à l'économie de plantation villageoise**

Deux types de culture d'ananas sont pratiqués à Djimini-Koffikro : l'ananas destiné à la conserverie et l'ananas produit en vue de l'exportation pour la consommation en frais sur les marchés européens.

La culture de l'ananas de conserve a été introduite à Djimini par la SALCI (11) au milieu des années 60. Jusqu'en 1967, la SALCI encadre elle-même les planteurs, en fournissant assistance technique, matériel végétal et intrants ; en retour, elle se porte acquéreur de l'ensemble de la production à un prix fixe, déduction faite du coût des intrants, au moment du règlement. En 1969, l'encadrement est confié à la SODEFEL, sans modification sensible de son organisation. A partir de 1977, une restructuration profonde est engagée. Les planteurs sont regroupés sur des blocs de culture mécanisée (six blocs sont installés à l'Est-Comoé, dont Djimini-Koffikro en 1978) ; les planteurs de chaque bloc sont rassemblés en 1980 dans des groupements à vocation coopérative (GVC). La SODEFEL assure l'encadrement technique de la production, celle-ci étant achetée par la SALCI. Le GVC loue le terrain aux propriétaires fonciers et le sous-loue aux producteurs, à chaque campagne ; il fournit également à crédit les intrants.

---

11. SALCI : Société Alsacienne de Côte d'Ivoire, reprise en 1984 par la Société Agro-alimentaire de Côte d'Ivoire.

La production d'ananas destinée à l'exportation en frais est réglementée en Côte d'Ivoire ; toute création de plantation est soumise à l'autorisation du Ministère de l'agriculture et l'exportation des fruits est organisée dans le cadre d'un groupement (la COFRUITEL (12) à l'époque où les enquêtes ont été réalisées) qui distribue un quota d'exportation à chaque planteur. La région de l'Est-Comoé était normalement réservée à la culture de l'ananas de conserve. La règle n'est plus appliquée à partir de la fin des années 70 ; des autorisations de création de plantation sont accordées pour la région, et des quotas d'exportation sont attribués par la COFRUITEL sans que les capacités de production des attributaires leur correspondent. Ces planteurs « officiels » font alors appel à la production de petits planteurs sous-traitants, cette pratique étant facilitée par la préexistence du secteur de l'ananas de conserve. Les acheteurs-exportateurs fournissent aux planteurs les intrants nécessaires à la production ; l'aide de l'acheteur intervient seulement lorsque la plantation est réalisée. Le planteur doit donc éventuellement financer la location de la parcelle et l'achat des rejets. Ce secteur de sous-traitance est apparu à Djimini-Koffikro en 1979.

En 1983/84, on comptait 72 producteurs d'ananas à Djimini qui se répartissaient comme suit :

Ananas de conserve	10 unités de production
Ananas de conserve + ananas export	21 unités de production
Ananas-export	41 unités de production

La prépondérance de l'ananas-export se trouve renforcée si on se situe dans une perspective dynamique. Depuis quelques années, le secteur de l'ananas de conserve traverse une crise profonde, marquée par la désaffection des producteurs (53 anciens producteurs ont été recensés à Djimini) et l'effondrement des rendements de 60 à 17 tonnes. Cette crise trouve son origine dans la conjonction de plusieurs phénomènes. Les difficultés de trésorerie de l'usiner, depuis la fin des années 70, ont été répercutées sur les planteurs villageois qui devaient attendre 8 à 12 mois le paiement des fruits livrés, dont

---

12. COFRUITEL : Coopérative de Commercialisation des Fruits et Légumes.

le prix n'a pas augmenté entre 1977 et 1984 (soit une diminution de moitié en francs constants). Il faut également évoquer le développement de la culture de l'ananas-export, dont l'incidence est double : « détournement » d'une partie des producteurs de l'ananas de conserve vers l'ananas-export nettement plus rentable, et détournement d'intrants de l'ananas de conserve vers les parcelles d'ananas-export.

Parallèlement à la crise qui affecte l'ananas de conserve, la production de l'ananas-export enregistre un véritable boom : la moitié des producteurs ont créé leur première parcelle en 1983 ou 1984. Un calcul économique sommaire révèle l'avantage de la culture de l'ananas-export sur celle de l'ananas de conserve, en termes de revenus à l'hectare et à la journée de travail (tableau 3).

**Tableau 3 :**  
*Ananas de conserve et ananas-export : revenu net par hectare et par journée de travail*

	Rendement moyen kg/ha	Prix /kg F CFA	Coût de prod. (a)	Nombre de journées de travail	Revenu J.T.	Rémuné- ration
Ananas de conserve	60 000	13	500 000	418	280 000	700
Ananas- export	47 000	25	425 000	332	750 000	2 300

(a) Non compris l'achat éventuel des rejets (amortissement sur plusieurs campagnes)

Remarque : pour l'ananas de conserve, on a pris en compte pour la comparaison les données concernant une exploitation conduite selon les normes villageoises courantes, et non les résultats réels moyens de la campagne 1983/84. Les données correspondent à un cycle de 19 mois (travaux pré-cultureux et culturels) ; pour les détails du calcul, cf. COLIN, 1987.

En 1983/84, les revenus nets à l'échelle de l'ensemble des unités de production se sont élevés à 22 767 000 F.CFA pour

l'ananas-export, et à 93 000 F. pour l'ananas de conserve (pour la presque totalité des planteurs, le rendement moyen, trop bas, n'a pas permis de couvrir des charges de production particulièrement fortes lors de cette campagne).

La disjonction est sensible entre les unités de production qui pratiquent la culture de l'ananas (de conserve et/ou d'exportation) et celles pratiquant des cultures arborées :

Cultures arborées	81 unités de production
Cultures arborées + ananas	16 unités de production
Ananas	56 unités de production

Les 56 responsables d'unités de production « spécialisées » dans la culture de l'ananas sont tous des producteurs sans terre.

Plusieurs éléments contribuent à expliquer le fait que les propriétaires fonciers soient peu nombreux à avoir adopté la culture de l'ananas. On a souligné précédemment le nombre important des planteurs qui ne résident pas à Djimini-Koffikro (34 sur 97). Or, la culture de l'ananas, qui exige beaucoup de travail et une programmation précise de certaines façons culturales, est peu conciliable avec l'absentéisme du planteur. Les planteurs résidant à Djimini-Koffikro sont le plus souvent âgés, « *trop vieux pour se piquer* », selon leurs termes. Ils disposent d'une main-d'oeuvre réduite déjà occupée par les travaux sur les plantations arborées et les parcelles vivrières. Enfin, la culture de l'ananas de conserve avait été délaissée par les planteurs qui avaient la possibilité de pratiquer des cultures arborées. Quand s'est présentée l'opportunité de pratiquer la culture de l'ananas-export, les producteurs sans terre ont bénéficié d'une rente de situation, la création de la première parcelle étant considérablement facilitée par la disponibilité en rejets sur les anciennes parcelles d'ananas de conserve (soit une économie de 200 000 F/ha) et une maîtrise technique – au moins approximative – de la culture.

## La place des cultures vivrières dans les systèmes de culture

L'évolution des systèmes de culture, relativement à la phase pionnière, est également perceptible pour les cultures vivrières.

Les modalités de l'intégration spatiale et temporelle des cultures vivrières et des plantations ont varié au cours de l'histoire économique du village, dans laquelle on peut distinguer deux phases : une phase pionnière d'économie de plantation et une phase de reconversion de l'économie agricole villageoise.

Pendant la *phase pionnière* d'économie de plantation, les cultures vivrières et les caféiers et cacaoyers sont complantés après le défrichement de la forêt ; après deux ou trois années, les cultures vivrières laissent la place aux seuls caféiers ou cacaoyers. La production vivrière est alors générée par l'extension progressive des plantations. Lorsque la forêt a disparu (blocage de l'extension des plantations), les planteurs commencent à pratiquer un système vivrier à jachère, soit sur une parcelle de forêt noire préservée à cette fin, soit après l'abattage de plantations devenues improductives. La *reconversion* de l'économie agricole villageoise conduit à une diversification des formes d'insertion des cultures vivrières dans les systèmes de culture, du fait soit d'une association (temporaire) ou d'une succession cultures vivrières – nouvelles plantations, soit d'un maintien du système à jachère.

L'évolution n'a pas concerné uniquement les modalités de l'insertion des cultures vivrières dans le terroir villageois ; les cultures pratiquées ont également varié dans le temps. A l'époque pionnière, le bananier plantain, l'igname et le taro étaient les principales cultures d'autoconsommation, donnant également lieu à des ventes ; le manioc – variété amère – planté à faible densité dans la parcelle d'igname était destiné uniquement à la consommation familiale. La fin des défrichements sur forêt a conduit à une forte réduction du bananier et du taro, cultures devenues marginales (« *la terre est trop fatiguée* »). La culture de l'igname continue à être pratiquée mais avec des résultats qui, selon les planteurs, sont moins bons qu'à l'origine. L'introduction, dans les années 60, d'une variété de manioc

doux (le *Bonoua rouge*) a présenté dans ce contexte un double avantage. D'une part, cette variété plus productive et plus appréciée que la variété amère a permis de pallier la réduction des productions vivrières « traditionnelles » d'autoconsommation. D'autre part, il s'agit d'une production pour laquelle existe une demande des centres urbains proches (Grand-Bassam, Abidjan) et présentant de nombreux avantages culturels, ce qui a favorisé son développement comme culture commercialisée. La culture du manioc était pratiquée en 1983/84, par 94 % des unités productrices de vivriers.

Quatre cultures vivrières dominent actuellement, spatialement et économiquement : le manioc, l'igname, le maïs et la patate douce. On distingue deux principaux systèmes vivriers : un système maïs-manioc-jachère et un système igname-manioc-jachère, la culture de la patate douce pouvant venir se greffer sur ces systèmes.

93 % des producteurs-propriétaires fonciers pratiquent le système igname-manioc-jachère, contre 28 % seulement des producteurs sans terre. Que l'igname soit peu cultivée par les producteurs sans terre, s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs... La durée minimale de jachère de trois années que requiert, selon les producteurs, la culture de l'igname, représente une contrainte certaine dans un contexte de pénurie de terre. Les producteurs-propriétaires fonciers non « bloqués » peuvent assurer une durée de jachère suffisante pour une production d'igname, même médiocre, alors que lorsque la parcelle est louée, la jachère peut avoir été d'une durée bien inférieure. Par contre le manioc, la patate douce et le maïs peuvent être plantés sur une jachère de courte durée, ce qui constitue à Djimini-Koffikro un atout certain. Les besoins en tubercules pour la plantation représentent également une contrainte sensible pour les producteurs qui veulent commencer à pratiquer la culture de l'igname. Le coût de l'acquisition des semenceaux peut être estimé, en 1984, à environ 100 000 F CFA/ha. Ce coût exclut *de facto* les producteurs sans terre arrivés depuis peu à Djimini-Koffikro, qui préfèrent consacrer leurs ressources financières et leur force de travail à une culture moins contraignante (manioc) ou économiquement plus intéressante (ananas). Ce problème ne se pose pas pour les autres

cultures qui nécessitent, comme matériel végétal de reproduction, des fragments de tiges (manioc et patate douce), ou de 10 à 15 kg/ha de grains dans le cas du maïs, soit en cas d'achat une valeur de 1 000 à 1 500 F CFA/ha. Jouent enfin les habitudes de consommation alimentaire. Les producteurs sans terre originaires du nord sont consommateurs avant tout de céréales (maïs, ou riz acheté), alors que les propriétaires fonciers, pour la plupart originaires du centre et du sud de la Côte d'Ivoire, sont consommateurs d'igname.

Les ventes de produits vivriers portent-elles sur des surplus structurels ou conjoncturels ? Par vente d'excédents conjoncturels, on entend la commercialisation, en cas de bonne récolte, d'une fraction d'une production destinée avant tout à couvrir les besoins alimentaires domestiques ; la culture vivrière de rapport, par contre, crée délibérément un surplus destiné au marché.

A Djimini-Koffikro, le maïs et l'igname répondent – sauf exceptions – à un objectif d'autoconsommation alimentaire. La culture de la patate douce correspond toujours à une stratégie de production de rapport. Enfin, la fonction économique du manioc est variable... Le rôle du manioc complanté avec l'igname est ambivalent, puisqu'il sera à la fois consommé et vendu ; on peut assimiler ces ventes à l'écoulement de surplus conjoncturels. La production de manioc en culture pure, par les exploitations ayant intégré l'igname dans leur système de culture, répond systématiquement à une stratégie de création d'un surplus structurel (le manioc consommé provenant de la parcelle complantée en igname et en manioc). Pour les exploitations ne cultivant pas l'igname (cas de la majorité des producteurs sans terre), il s'agit presque exclusivement d'une stratégie de production commerciale.

Le poids prépondérant du manioc dans la commercialisation des produits vivriers apparaît bien lors de l'analyse des résultats de la campagne 1983/84. A l'échelle de l'ensemble des unités de production du village, le manioc a représenté 78 % de la valeur des ventes de produits vivriers, la patate douce 12 %, l'igname 6,5 % et le maïs 3,5 %

Comment expliquer ce rôle majeur du manioc, en tant que production vivrière commercialisée ?

**Tableau 4 :**  
*Cultures vivrières pratiquées dans l'optique d'une commercialisation : revenu net par hectare et par journée de travail*

			« Prix courants »		Prix 1983/84	
	kg/ha	KJT	F CFA/ha	F CFA/JT	F CFA/ha	F CFA/JT
Manioc	10 000	114	200 000	1 700	600 000	5 300
Patate douce	7 000	129	245 000	1 900	350 000	2 700
Igname	4 000	182	180 000	1 000		
Maïs	700	79	45 000	600		

Prix courants (kg) : Manioc 20 F, Patate douce 35 F, Igname 45 F, Maïs 65 F

Prix 1983/84 (kg) : Manioc 60 F, Patate douce 50 F, Igname 45 F, Maïs 65 F.

On peut d'abord noter que pour les producteurs sans terre, les modes d'accès à la terre se traduisent par la limitation de la fonction d'autoconsommation. On a évoqué les contraintes liées à la culture de l'igname, pour les producteurs sans terre (durée de la jachère antérieure) ; mais même le manioc ne peut être envisagé comme une culture d'autoconsommation par les producteurs sans terre : le « contrat » de location d'une parcelle pour la culture du manioc ne permet généralement pas au preneur de conserver celle-ci pendant la durée possible de stockage en terre des tubercules (20 mois environ après plantation) (13). Le propriétaire exige le plus souvent que le terrain soit libéré au bout de 12 à 13 mois, ce qui limite la durée de consommation sur la parcelle et contraint à la vente. La formule « abougnon » impose, elle, la culture du manioc en vue d'une commercialisation. Intervient également le travail nécessaire aux différentes cultures (tableau 4), important pour l'igname et

---

13. Le manioc ne se conserve pas une fois récolté (à la différence de l'igname). Par contre, les tubercules peuvent être prélevés dans le champ au fur et à mesure des besoins, entre 10 et 20 mois (environ) après la plantation ; au-delà, ils se lignifient.

la patate douce du fait du buttage. Dans le cas de l'igname, la pointe de travail exigée alors, à une époque précise et limitée de l'année, représente une contrainte difficilement surmontable lorsque l'igname constitue déjà une culture d'autoconsommation, pour qui voudrait en faire une culture de rapport. Plus généralement, la culture de l'igname, comme celle de la patate douce, demande un travail important sur une durée limitée, à la différence de la culture du manioc.

En conditions courantes de prix, la culture de la patate douce, comme spéculation de rapport, semble être plus intéressante que celle du manioc, tant en termes de revenu à l'hectare qu'en termes de valorisation de la journée de travail (tableau 4). Il faut toutefois rappeler la différence de durée des cycles de culture, qui permet un étalement d'un temps de travail approximativement identique sur un an pour le manioc et sur 4 mois seulement pour la patate douce ; la contrainte « force de travail » sera donc nettement moins marquée dans le cas du manioc. Dans les faits, cette contrainte se traduit par une limitation à quelques ares des superficies plantées en patate douce et par une nette prépondérance du manioc comme culture de rapport, d'autant que la demande pour ce dernier semble être moins fluctuante que celle concernant la patate douce, et que la pénibilité du travail (à nombre équivalent de journées de travail) est moindre, du fait de l'absence de buttage. On note que la productivité du travail consacré aux cultures du manioc et de la patate douce dépasse largement celle procurée par l'igname ou le maïs (la prépondérance du manioc se trouve renforcée dans le contexte de hausse des prix enregistrée lors de la campagne 1983/84). Que ces cultures soient des productions vivrières d'autoconsommation et non de rapport est, du point de vue du calcul économique, tout à fait logique.

Les avantages relatifs présentés par les cultures du palmier à huile, de l'ananas-export et du manioc contribuent largement à expliquer l'importance de ces productions à Djimini-Koffikro et les dynamiques en cours. Ces trois cultures sont celles qui, comparativement à des productions de même nature (cultures

arborées, ananas, cultures vivrières), apportent les revenus à l'hectare et à la journée de travail les plus élevés, tout en présentant des avantages culturels certains, dans le cas du palmier (précocité de l'entrée en production, rapidité d'atteinte des rendements élevés, régularité de la production) et dans celui du manioc (adaptation aux conditions agro-pédologiques, plante rustique, faibles besoins relatifs en travail).

Si on compare le palmier à huile, l'ananas-export et le manioc (dans l'optique d'une culture de rapport), on comprend l'attitude des producteurs-proprétaires fonciers qui privilégient le palmier à huile, « valeur sûre » parmi les cultures arborées, présentant le gros avantage de nécessiter peu de travail une fois la plantation réalisée, tout en apportant un revenu à l'hectare non négligeable et une bonne rémunération du travail, alors que l'ananas et les cultures vivrières doivent continuellement être replantés (« avec le palmier, on est tranquille pour plusieurs années »). La pratique des cultures vivrières de rapport sera secondaire (sauf conjoncture particulièrement favorable, comme la hausse des prix en 83/84) du fait des besoins en main-d'oeuvre et en terre qu'elles nécessitent. La culture de l'ananas-export ne sera pratiquée que par des planteurs qui disposent d'une capacité suffisante de financement et de mobilisation de force de travail.

Les producteurs sans terre, eux, tendent à privilégier, lorsqu'ils en ont la possibilité (anciens producteurs d'ananas de conserve...), la culture de l'ananas-export, de loin la plus rémunératrice, ou à défaut celle du manioc.

Globalement, la production vivrière de rapport reste limitée par la priorité accordée à l'ananas par les producteurs sans terre et aux cultures arborées par les producteurs-proprétaires fonciers ; ceci renvoie à l'analyse économique comparée coûts/avantages des différentes cultures, ainsi qu'à l'incidence de l'incertitude quant aux prix et à la garantie d'écoulement de la production, qui contribue à expliquer l'absence de stratégie à long terme d'une production vivrière de rapport.

Les conditions d'accès à la terre, pour les producteurs sans terre et certains producteurs propriétaires « bloqués » sur le plan foncier, se conjuguent avec l'extension actuelle des plantations de palmiers et la sensibilité aux variations des prix des produits

vivriers pour conduire à une instabilité marquée des systèmes de culture vivriers.

On peut en définitive définir les principaux déterminants de la dynamique générale des systèmes de culture.

L'évolution de l'environnement agro-écologique a été défavorable aux cultures ne « venant bien » (dans les conditions de culture traditionnelles) que lorsqu'elles sont implantées après le défrichement de la forêt noire : caféier, cacaoyer, bananier, plantain, taro.

Le second élément permettant de comprendre la dynamique des systèmes de culture à Djimini-Koffikro est l'apparition, depuis les années 60, d'opportunités successives ou simultanées de diversification ou de substitution des cultures, grâce à l'intervention de sociétés de développement (ou d'organismes qui peuvent leur être assimilés). La capacité d'innovation « spontanée » du milieu villageois ne doit toutefois pas être sous-estimée, comme le prouvent l'adoption de la culture du cocotier GOA ou le développement de celle du manioc. Elle reste limitée par les potentialités offertes par l'environnement immédiat des unités de production.

Ces opportunités d'adopter de nouvelles cultures ont été saisies, et le choix entre ces dernières fut effectué, en fonction des caractéristiques techno-économiques des cultures (cycle cultural, durée de la jachère, besoin en travail et pénibilité de ce travail, revenu net), et de considérations de sécurité économique (garanties de prix et d'écoulement de la production, efficacité du système de fourniture des intrants et de collecte de la production). Le calcul économique ne revêt toutefois une signification pour le producteur que lorsque la culture est déjà connue ; son incidence lors de l'adoption d'une nouvelle culture est très improbable, le planteur ne maîtrisant pas encore les paramètres du calcul.

Il faut souligner enfin la plus forte « élasticité-prix » de l'offre des produits vivriers et de l'ananas que de l'offre des produits des plantations arborées (du fait des délais avant l'entrée en production et de la faible plasticité des systèmes de culture arborés), ce qui contribue à expliquer l'instabilité des systèmes de culture vivriers.

EMMANUEL FAUROUX

## APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DES MACRO-DYNAMIQUES SOCIALES :

### **La crise de l'élevage dans l'ouest de Madagascar**

Ce texte présente les grands traits d'une méthode pluridisciplinaire d'approche d'une réalité sociale complexe en cours de transformation. Cette méthode a d'abord été mise au point, en Equateur, dans le cadre d'une étude visant à déterminer des « zones socio-économiques homogènes ». Cette mise au point s'est faite sur des bases essentiellement empiriques, c'est-à-dire que les caractéristiques de la méthode se sont dégagées peu à peu au cours de l'étude, alors qu'elles n'étaient pas clairement définies au début de celle-ci. Une étude, en cours, sur l'Ouest malgache, a été conçue et se réalise actuellement selon ces principes méthodologiques.

Il ne s'agit pas de présenter une démarche qui s'auto-considérerait comme exemplaire, mais, bien au contraire, de soumettre à critique et suggestions une méthode qui a prouvé qu'elle « marchait », au moins jusqu'à un certain point. Tant mieux, si certains points de la méthode peuvent être repris par d'autres, dans d'autres contextes. Sa principale caractéristique est peut-être, de retarder autant qu'il est possible les limitations arbitraires que l'on ne peut manquer de s'imposer tôt ou tard : limites dans l'espace, dans le temps, limites dans les phénomènes étudiés en fonction des spécialisations disciplinaires. En un mot, on isole le plus tard possible le phénomène étudié des autres phénomènes qui lui sont liés.

L'approche est anthropologique en ce sens qu'elle met en oeuvre, sur des bases très empiriques, les méthodes, les concepts et les techniques propres à toutes les sciences de l'homme auxquelles il peut être opportun d'avoir recours compte tenu des conditions concrètes auxquelles la recherche est confrontée. Mais elle a vocation à s'élargir à toutes les disciplines dont la méthode permet de préciser certains aspects significatifs des transformations en cours.

## Les principes généraux de l'approche

L'approche anthropologique des macro-dynamiques sociales étudie les phénomènes dans une perspective de transformation sociale en élargissant autant qu'il est possible le champ de l'observation :

- dans le temps, en prenant en compte des périodes aussi longues que le permet la documentation disponible ;
- dans l'espace, en se référant à l'unité sociale la plus grande dans laquelle se trouve inscrit l'ensemble étudié.

Elle part du niveau macro pour un premier repérage d'ensemble, qui permet un choix rigoureux des unités qui seront étudiées au niveau micro. Elle retourne enfin au macro, à partir de la somme des observations micro effectuées sur cette base méthodologique.

Soit un phénomène que l'on se propose d'étudier (par exemple, la situation foncière dans la *Sierra* de l'Equateur, ou la crise de l'élevage bovin dans l'Ouest malgache). On considère le phénomène au niveau de l'ensemble de la formation sociale (1) (FS) à laquelle il appartient. C'est-à-dire qu'on le considère comme un élément parmi d'autres :

- du ou des Systèmes sociaux de production (SSdP) dont il fait partie ;
- de la FS considérée, c'est-à-dire du système constitué par l'ensemble des SSdP qui, à l'intérieur d'un espace déterminé, sont en interrelation avec ce (ou ces) SSdP selon des formes stables.

---

1. Voir les définitions retenues pour ces concepts en annexe.

L'étude proprement dite ne sera abordée qu'après un certain nombre de tâches préalables.

### **La recherche des macro-déterminations historiques**

Il s'agit d'esquisser, à grands traits, l'histoire politique, économique, démographique et sociale de la FS, ainsi que les différenciations sous-régionales qui apparaissent au cours de cette histoire. On restera ici à un niveau encore très général. On tentera cependant de repérer les éléments qui permettront d'ébaucher une histoire de la FS et, peut-être, des formes qui l'ont précédée. On cherchera notamment à repérer les espaces successifs dans lesquels a pu s'inscrire la FS considérée, les périodes critiques au cours desquelles des changements significatifs ont pu apparaître dans le fonctionnement de la FS et dans son articulation avec l'extérieur ou dans son occupation de l'espace, ainsi que l'ensemble des facteurs significatifs, les « faisceaux d'événements », qui ont caractérisé ces périodes de changement.

A ce niveau de généralité, il n'est guère possible de faire mieux que de procéder à une approche bibliographique approfondie qui devra, cependant, être déjà sous-tendue par une bonne connaissance du terrain.

### **La recherche des macro-déterminations liées au fonctionnement d'ensemble de la formation sociale.**

Chaque SSdP est caractérisé par une dynamique spécifique qui dépend de sa logique interne de fonctionnement et d'un certain nombre de facteurs d'origine externe. L'ensemble articulé des différents SSdP qui se trouvent en interrelation est, à son tour, caractérisé par une dynamique qui ne peut se ramener à la simple somme des dynamiques des SSdP qui le composent. Cette dynamique résultante, synthétique, est l'un des facteurs les plus importants parmi ceux qui vont déterminer les diverses formes locales du phénomène étudié. Pour dire la même chose de façon plus simple : *la dynamique de transformation d'un phénomène dépend étroitement des dynamiques de transformation de l'ensemble de la formation sociale à laquelle il appartient.* On tentera de décrire cette dynamique de transformation en deux temps.

On portera son attention, d'abord, sur les *dynamiques* « *endogènes* » résultant de la logique de fonctionnement de chacun des SSdP et de la FS dans des conditions « normales ». Ensuite sur les effets d'un certain nombre de *facteurs* « *externes* » qui peuvent avoir biaisé plus ou moins gravement ce fonctionnement normal : décisions politiques de portée nationale, transformations significatives du milieu naturel...

### L'approche sur le terrain

L'analyse des dynamiques de transformation de la FS et des divers SSdP qui la composent, est d'abord effectuée de façon extensive et s'appuie sur un ensemble important de missions d'« exploration » au cours desquelles on travaille avec un nombre important d'informateurs (agents de développement, vulgarisateurs, enseignants, ecclésiastiques, ...).

On s'efforce en premier lieu de repérer la ou les *formes dominantes d'évolution de la FS* dans l'espace considéré. On cherche ensuite à repérer les éventuelles *variantes locales*.

La méthode se caractérise par son extensivité. D'abord extensivité dans l'espace ; on considère l'espace le plus vaste dans lequel s'inscrit la FS considérée. Ensuite, extensivité dans le temps : on considère la période de temps la plus longue sur laquelle on peut recueillir des informations utilisables (2). La méthode est, par ailleurs, très empirique dans cette phase initiale. On tend alors à faire flèche de tout bois et à utiliser toutes les techniques qui, dans les conditions concrètes de la recherche, peuvent être utilisées, quelle que soit la discipline à

- 
2. La prise en considération de ces deux « extensivités » peut poser un problème, la FS ayant pu se manifester dans des espaces successifs différents. C'est d'ailleurs probablement, le cas général. La solution consistera alors à suivre la réalité d'aussi près que possible, en considérant, pour l'étude de terrain, l'aire d'extension la plus vaste de la FS au moment de l'étude, et pour l'étude historique, l'ensemble des espaces successifs. On ne s'impose aucune limitation *a priori* : on pourrait théoriquement être amené à étudier une zone qui s'est trouvée exclue depuis peu de la FS considérée (dans l'exemple présenté infra, ce pourrait être un terroir villageois d'éleveurs situé à proximité du littoral qui aurait été abandonné au profit de pêcheurs de mer : pour diverses raisons, ces derniers ont été exclus du champ de l'étude).

laquelle elles appartiennent : l'histoire sociale, la géographie humaine, l'anthropologie économique, l'ethno-histoire, l'ethnologie traditionnelle, la sociologie rurale.

Ce souci de pluridisciplinarité élargie n'est pas animé par l'idée d'une appréhension exhaustive de la réalité qui serait, bien entendu, démesurée et largement vaine. On cherche « seulement » à recueillir des informations *précises* sur « tout ce qui bouge » de façon significative, afin de pouvoir étayer solidement l'analyse synthétique finale, même si ce n'est pas directement du ressort des disciplines anthropologiques : démographie, climat, écologie, hydrographie... On essaie, ainsi, de renoncer aux fausses vérités, aux lieux communs infondés qui caractérisent trop souvent la connaissance, dès que l'on quitte son domaine de scientificité (3).

### L'approche micro

Elle vise à replacer les phénomènes étudiés dans leur contexte vécu concret, en vue :

– de comprendre le fonctionnement des mécanismes dans leurs rouages les plus élémentaires. Par exemple, la circulation des prestations cérémonielles, perçue au niveau d'une société villageoise donne des éléments décisifs pour l'analyse de la distribution, qui passent à peu près entièrement inaperçus au niveau macro ;

– d'intégrer dans l'analyse des réactions humaines qui n'aient pas le caractère d'abstraction réservé au « macro ». A partir de quel ensemble de motivations, un éleveur se résout-il à vendre un boeuf ? ;

– de suppléer à l'effet moyenne arithmétique des informations macro. Les troupeaux ont vu leurs effectifs baisser de

---

3. Deux exemples d'opinions répandues, en dépit des faits, dans tous les ouvrages de Sciences Humaines concernant l'Ouest malgache : la prétendue faiblesse démographique *sakalava* qu'aucun chiffre n'était et que beaucoup d'observations directes démentent ; la prétendue dégradation de la valeur nutritive des pâturages *ahidambo* dans l'Ouest que les villageois présentent comme une conséquence de l'aggravation de la sécheresse, mais que les spécialistes tendent à démentir.

30 à 40 % en moins de dix ans, ce qui, dans la réalité, peut signifier plusieurs choses : une majorité a à peu près tout perdu et une très petite minorité n'a pas perdu, ou même, a vu son troupeau augmenter, ou encore l'augmentation de la production rizicole, qui apparaît générale au niveau macro, est loin d'être le fait de tous les paysans, bien au contraire.

L'inventaire des variantes locales du système dominant a conduit à déterminer des sous-systèmes localisés, sous-espaces au sein desquels le phénomène étudié présente des caractéristiques particulières. On choisit donc au moins un sous-espace correspondant à chacun des types de sous-systèmes repérés. En simplifiant à l'extrême, on distingue au moins trois phases dans la partie « micro » de l'étude :

– Comme dans le premier grand repérage d'ensemble, mais à un niveau plus précis, on repère, d'abord, la forme et la localisation, l'emprise spatiale du phénomène étudié. On privilégie, cette fois encore, les aspects descriptifs et extensifs ; on peut aboutir à des cartes, à des schémas, des typologies, des fiches descriptives claires et aussi documentées que possible.

– Si les informations le permettent, on tente de procéder à une approche diachronique : voir comment les choses ont changé, comment elles évoluent. On devra, cette fois, travailler sur des bases méthodologiques très différentes de celles qui ont permis le repérage des macro-déterminations historiques, car les sources bibliographiques seront généralement insuffisantes. Il faudra donc recourir aux traditions orales locales, à des entretiens avec des informateurs privilégiés, à la technique des points critiques (on s'intéresse aux « crises » – conflits, problèmes sociaux, événements importants – qui ont marqué la société locale au cours des dernières années, et on les décrit de manière aussi complète que possible (4) ...)

---

4. La technique des points critiques repose sur l'hypothèse que la plupart des « crises » (en entendant par crise toute discontinuité dans le fonctionnement d'un système) sont les symptômes visibles de processus de transformation en cours, ou de « pulsions » de transformations qui tentent en vain de s'imposer.

— Sur la base des informations ainsi obtenues, il devient possible de choisir un petit nombre de sites dans lesquels seront réalisées des études ponctuelles assez proches des monographies traditionnelles de type ethnographique, en vue de se placer à *l'intérieur* des phénomènes étudiés.

Dans ce travail monographique, on étudie tous les aspects du phénomène étudié, en s'efforçant particulièrement de ne pas les isoler de la totalité sociale dans laquelle ils sont insérés. C'est à ce niveau que la présence de spécialistes de disciplines différentes peut être particulièrement fructueuse. Enfin, si les délais de réalisation de l'étude le permettent, on procède à l'approche « micro » de chacun des sous-espaces distincts déterminés par le premier grand repérage. Mais, la plupart du temps, ces différents sous-espaces peuvent se ramener à un petit nombre de types. On s'efforcera alors d'étudier au moins un exemple de chaque type de sous-espace.

### **Le retour au macro**

Au terme de ces diverses études micro, on dispose alors d'un ensemble de résultats qui permettent d'entamer une réflexion synthétique sur le problème étudié. La somme des résultats enregistrés dans chaque cas particulier permet de décrire le phénomène étudié de façon extrêmement complète et de le présenter dans toutes ses implications. On limite ainsi le risque d'oublier un élément significativement constitutif du phénomène étudié, ou de présenter comme dominant un aspect très conjoncturel. On découvre aussi, à ce niveau macro « reconstitué », la très forte valeur explicative contenue dans la simple description des phénomènes et dans la description de leur mise en rapport avec d'autres phénomènes : les constantes, les régularités, les biais spatiaux et leurs modes d'action apparaissent avec une grande netteté.

## Un exemple d'application de la méthode d'approche : l'étude de la crise de l'élevage dans l'Ouest de Madagascar

L'Ouest malgache considéré ici s'étend du fleuve Tsiribihina (au nord) jusqu'au Mangoky (au sud). Dans toute la région domine l'élevage bovin extensif pratiqué selon les techniques « traditionnelles » par les *Sakalava* autochtones et par des immigrants (*mpiavy*) appartenant à divers groupes. Ce type d'élevage subit actuellement une crise sévère, marquée par une grave diminution du nombre de bêtes et par le mauvais fonctionnement des circuits officiels (au sens de non clandestin) de commercialisation qui ne parviennent pas à assurer un approvisionnement normal des marchés et des abattoirs industriels.

### Les macro-déterminations historiques

On cherche à découvrir dans quelle mesure l'histoire du peuplement, l'histoire politique et sociale, l'histoire de la production et du pouvoir local ont conduit à la situation actuelle.

*L'histoire pré-coloniale* a très directement conduit à une différenciation de la région en trois sous-zones nettement caractérisées :

– la vallée de la Tsiribihina qui sert de refuge aux clans aristocratiques et aux structures du pouvoir monarchique, et qui a vu une relative pérennité du système de production *Sakalava* basé sur l'élevage extensif avec un minimum d'adaptations (la principale concerne l'apparition d'une riziculture de décrue) ;

– la vallée de la Morondava marquée par la conquête et la « domination » des *Merina* venus des hautes terres ; cette domination, malgré sa précarité a été bien réelle ; elle a favorisé l'arrivée précoce d'éléments allogènes (*Betsileo* et *Makoa*) et de *Sakalava* de bas statuts ; ce nouveau peuplement a contribué au développement de la riziculture irriguée et d'une agriculture relativement productive, ainsi qu'à la disparition des grands troupeaux repoussés vers le nord, et des structures sociales *Sakalava* traditionnelles ;

– la vallée de la Maharivo et les autres secteurs situés plus au sud ont joué le rôle de régions-refuges pour le système pastoral extensif qui y a gardé toutes ses caractéristiques et son ampleur ; mais l'éloignement par rapport aux pôles du pouvoir politique a permis la rupture de fait avec le système monarchique ; la sous-région est restée largement incontrôlée par les divers pouvoirs politiques qui se sont succédés et le vol de boeufs est devenu (ou est resté) un des éléments constitutifs normaux d'un système de production que l'on pourrait désigner sous le terme de « pastoral-prédateur » ; parallèlement, des flots de peuplement *Betsileo* ont conduit au développement d'une riziculture irriguée non négligeable bien que moins prospère que celle du nord.

*L'impact colonial* a renforcé la tri-partition pré-coloniale en accentuant les effets :

– la Tsiribihina a vu la tentative avortée de l'installation d'une grande colonisation ; l'immigration a été importante et a permis à une partie des clans aristocratiques autochtones de récupérer une rente foncière et donc, de préserver une relative prospérité ;

– la vallée de la Morondava a été marquée par un important flux d'immigration et la confirmation de l'exode des clans aristocratiques et de l'installation de clans pauvres ou anciennement dépendants ; des aménagements hydro-agricoles ont été entrepris à l'initiative des pouvoirs publics, des booms agricoles successifs ont conduit à faire de la vallée un axe de relative modernisation, même si la plupart des « opérations » ont abouti à des échecs ; la rente foncière a été peu à peu perdue par les autochtones, piètres agriculteurs, et récupérée, d'abord par des immigrants, ensuite par une bourgeoisie de fonctionnaires ;

– la vallée de la Maharivo, peu peuplée et peu propice à des aménagements agricoles importants, a été dédaignée par la colonisation et s'est trouvée renforcée dans son rôle de région refuge ; la répression de l'Administration coloniale n'est pas parvenue à résorber entièrement les vols de boeufs ; la vallée a ainsi conservé une relative prospérité fondée sur l'accumulation en boeufs et sur les progrès d'une riziculture paysanne ;

l'existence de grands espaces aisément disponibles n'a pas permis la réalisation d'une véritable rente foncière.

*La situation post-coloniale* est restée en continuité presque absolue avec l'époque coloniale, la principale nouveauté étant constituée par l'émergence d'une bourgeoisie liée à la détention du pouvoir politique, qui tend à accaparer la rente foncière dans les secteurs les plus aménagés de la Tsiribihina et de la Morondava. La crise qui a suivi l'année 1972 a été marquée par plusieurs aspects comme l'aggravation locale du repli de l'Etat, des phénomènes de dépoliarisation, de désorganisation des réseaux de commercialisation et l'évolution vers une situation parfois proche de l'anarchie, enfin l'apparition de disettes qui ont conduit les paysans de la région à placer la recherche de l'auto-suffisance alimentaire au niveau des premières priorités.

### **Les macro-déterminations liées au fonctionnement d'ensemble de la formation sociale de l'Ouest malgache**

Le mode de production agro-pastoral obéit à sa propre logique d'évolution que l'on replace dans l'ensemble concret très particulier constitué par cette région en transformation.

#### *les macro-dynamiques endogènes*

On a procédé à une description d'ensemble de la région étudiée en se référant plus systématiquement à six critères principaux :

– le peuplement et ses particularités locales : importance relative des quatre ethnies principales (*Sakalava* autochtones, *Betsileo* migrants anciens, *Korao* migrants assez anciens mais moins solidement implantés, *Antandroy* migrants recherchant l'isolement), ancienneté de l'installation, formes d'insertion locale (propriétaires fonciers, métayers, salariés temporaires), conditions d'installation de nouveaux arrivants

– pour chacun des systèmes techniques de production en présence, les conditions de leur adaptation aux transformations du milieu naturel et aux variations du marché, les variantes

locales liées à des particularités du milieu naturel ou à l'héritage de situations particulières

– la situation de la zone par rapport au marché et à l'économie moderne et son évolution récente

– l'état de l'évolution des structures lignagères et du pouvoir lignager (dimension des unités cérémonielles, importance des sacrifices de boeufs dans ces cérémonies, rôle des chefs de lignage...)

– les formes d'organisation du pouvoir local

– les formes d'organisation supra-lignagères

Pour une première approche de ces divers points, l'observation extensive a joué un grand rôle (5). Il est ainsi apparu que trois principaux systèmes sociaux de production composaient la formation sociale considérée.

#### *Le système social de production Sakalava (SSdP 1)*

Il s'agit d'éleveurs extensifs qui ont été amenés à développer une agriculture sédentaire dans des conditions assez médiocres, avec un progrès récent de la riziculture irriguée en vue de faire face à une aggravation des disettes. L'habitat principal s'accroche aux cours d'eau, mais le vrai domaine d'activité reste la forêt, où le bétail vit en quasi-liberté, où l'on trouve d'importants compléments alimentaires (chasse, pêche, cueillette) et où se déroule l'essentiel de la communication avec la Sumature, les Esprits et la mythologie. Les structures sociales lignagères et l'idéologie socio-religieuse demeurent entièrement organisées autour du boeuf. Dans des conditions normales, on ne vend pas les boeufs qui restent essentiellement destinés à une consommation cérémonielle. La commercialisation passe

---

5. Une petite équipe pluridisciplinaire peut être particulièrement efficace à ce niveau avec notamment un géographe humain, un économiste ou socio-économiste rural, un sociologue, un ethnologue, ou ethno-historien. Au cours de l'été 1988, un ethno-botaniste et un écologue ont permis une approche plus fine du deuxième critère. La présence d'un agronome ouvert aux sciences sociales aurait été précieuse. Elle sera acquise, en principe, pour les travaux de terrain de 1989.

souvent par le vol ou par l'irruption de difficultés (besoin soudain d'argent) qu'on ne peut surmonter que par une vente précipitée. Les rapports de pouvoir jouent presque exclusivement à l'intérieur du groupe des *Sakalava* qui, malgré leur situation d'autochtones, n'ont qu'une influence insignifiante au niveau du pouvoir politique local et régional.

Les tendances de longue période de ce système sont surtout la conséquence indirecte de l'impact colonial. En effet, des terroirs agricoles durables et aménagés (périmètres irrigués) ont fait leur apparition et n'ont cessé de s'étendre (conséquence des divers « booms » agricoles. Les espaces pastoraux se sont fixés et ont dû affronter l'accroissement constant des terroirs agricoles. Les éleveurs *Sakalava* ont eu tendance à reculer devant l'expansion de l'économie marchande (plantations, opérations, aménagements) pour conserver l'accès à la forêt et pour maintenir les conditions de l'élevage extensif traditionnel. Leurs activités se sont très peu articulées aux rapports marchands, parce que ceux-ci n'ont pas permis de déboucher sur une accumulation significative en boeufs. Enfin, la taille des troupeaux lignagers n'a cessé de diminuer, avant même la crise actuelle, en raison notamment d'une certaine diversification des activités et de la réduction des espaces pastoraux disponibles. Corrélativement, on assiste, sur longue période, à l'affaiblissement des pratiques cérémonielles et à l'éclatement des lignages. Mais malgré des accommodements avec les normes traditionnelles, l'idéologie cérémonielle du boeuf demeure au centre de toutes les activités *sakalava*.

L'objectif des activités productives (outre la satisfaction des besoins immédiats) est essentiellement l'accumulation d'un surplus en boeufs. Son utilisation cérémonielle dans le cadre lignager est la clé des luttes pour le pouvoir et le statut. Les riches, grâce à la pratique d'une ostentation cérémonielle attirent à eux des dépendants, des « clients », et multiplient les alliances. Cela reproduira la prospérité du lignage « riche » qui aura plus d'enfants que les autres. Sa richesse s'en trouvera aussi améliorée dans une situation où la terre n'est pas rare : c'est en effet le groupe qui peut mobiliser le plus de main d'oeuvre qui pourra obtenir la plus grande production agricole (et donc, se procurer des boeufs en vendant la plus grande partie de son surplus) ; c'est aussi le groupe qui a le plus d'alliés qui pourra se

protéger le plus efficacement contre les vols et maintenir le plus sûrement le niveau de son troupeau.

*Le système social de production mpiavy* (qui regroupe trois sous-systèmes principaux, *Betsileo, Antaisaka, Antandroy*) (SSdP 2)

L'installation dans la région est généralement ancienne. Elle a eu pour objet d'obtenir des salaires ou des emplois de métayers, ou l'usage de terres en vue de produire pour le marché, afin d'accumuler les boeufs qui seront intégrés dans la consommation cérémonielle de leurs communautés, dans la région d'origine. L'objectif des activités productives (agriculture commerciale et gestion du troupeau en cours de constitution) s'insère temporairement dans la logique marchande (souci constant de rentabilité, recherche des spéculations les plus avantageuses...) afin de pouvoir se réinsérer le plus vite possible dans la sphère « traditionnelle » marquée par une consommation cérémonielle ostentatoire. Parmi les trois sous-groupes, les *Betsileo* sont plutôt riziculteurs et d'assez médiocres éleveurs, les *Antaisaka* riziculteurs et assez bon éleveurs, les *Antandroy* essentiellement éleveurs avec une agriculture sur brûlis forestiers.

*Le système moderne*

Il conserve un faible impact direct sur les sociétés locales. Il demeure très enclavé, peu articulé avec les autochtones *Sakalava*. Son impact indirect est cependant considérable, dans la mesure où il a suscité de forts courants d'immigration qui sont restés sur place bien après l'échec des diverses « opérations ».

***Les facteurs d'origine externe agissant sur les macro-dynamiques récentes de la Formation Sociale***

Tout ce qui concerne l'intervention de l'Etat est pris en considération : les conditions générales de la crise politique du pays et du repli généralisé de l'Etat dans les régions périphériques, les grandes options économiques nationales et les

variations de celles-ci, notamment au niveau des réformes successives subies par le système de collecte et de commercialisation. On s'intéresse aussi aux conditions de fixation du prix du riz et de la viande de boeuf, aux choix concernant les rôles de chaque région dans le développement national...

Les transformations du milieu naturel, la déforestation qui semble avoir conduit à un certain assèchement du climat et à l'aggravation de l'irrégularité des précipitations sont observés. Certaines conséquences sont plus particulièrement soulignées : l'aspect dévastateur des crues des fleuves côtiers, l'enfoncement de la nappe phréatique...

### *Les traits dominants des macro-dynamiques en cours*

#### *Les formes dominantes d'évolution du SSdP 1*

Les traits les plus importants de l'évolution portent sur l'aggravation des vols de boeufs liée à une montée généralisée de l'insécurité dans l'ensemble de la région, la dégradation accélérée du milieu naturel, une restriction de plus en plus grave de l'espace disponible pour l'élevage extensif.

Confronté à des difficultés, l'élevage a connu un déclin assez brutal, marqué par la diminution de l'effectif des troupeaux et par un certain nombre d'adaptations techniques (retour des bêtes au village en saison sèche, changements dans les méthodes de gardiennage...). Ce déclin a été compensé par de spectaculaires progrès de la riziculture dans tous les terroirs susceptibles d'aménagements hydro-agricoles, même très sommaires. Le riz permet l'auto-suffisance alimentaire et éventuellement, l'achat de nouveaux boeufs. La forêt, très détériorée, tend à perdre son rôle de réserve pour les moments difficiles.

#### *Les formes dominantes d'évolution du SSdP 2*

Pour les immigrants, il devient aussi plus difficile de dégager un surplus commercialisable transformable en boeufs. On débouche ainsi sur une tendance généralisée à l'allongement du temps d'exil : les implantations locales tendent à devenir définitives.

Les problèmes techniques sont les mêmes que pour le SSdP 1, mais *Betsileo* et *Antaisaka* disposent d'un avantage initial dans le développement de la riziculture, car ils contrôlent mieux les techniques d'irrigation et leurs rizières sont déjà mieux installées et mieux entretenues.

La recrudescence des vols contribue à empoisonner les rapports inter-ethniques, chaque groupe tendant à rendre responsable son voisin des pertes qu'il a dû subir.

#### *Les formes dominantes d'évolution de la formation sociale dans son ensemble*

On peut dégager au niveau de l'ensemble macro-régional les caractéristiques suivantes :

- une dégradation généralisée du milieu,
- un repli de l'Etat (insécurité, détérioration des réseaux de communication, situation désastreuse des réseaux officiels de commercialisation),
- un repli généralisé du secteur moderne, marqué par le désastre subi par les grandes opérations tentées dans la région (SODEMO, SECIAM, orangerie...)
- certaines formes de retour à l'autarcie et au troc (boeufs contre *paddy* ou maïs), les produits de l'agriculture étant de plus en plus mal commercialisés,
- une diminution dramatique du nombre des boeufs (vols) et leur commercialisation dans des conditions de plus en plus marginales, et, notamment, par l'intermédiaire des réseaux clandestins qui aboutissent à l'enrichissement des maillons élevés de la chaîne, mais à un appauvrissement drastique des échelons inférieurs.

#### *Les variantes locales*

L'étude sur le terrain a permis de distinguer neuf sous-systèmes assez contrastés qui correspondent aux zones « homogènes » suivantes : la vallée de la Tsiribihina , la vallée de l'Andranomena, le delta de la Morondava (partie aménagée), la basse vallée de la Morondava, Mahabo, Ankilizato, la vallée

de la Maharivo, la vallée du Lampaolo, la rive droite du Mangoky (Vondrove). Ces neuf systèmes peuvent se ramener à trois types :

– un premier type est caractérisé par la quasi-destruction du système agro-pastoral traditionnel ; les *Sakalava* autochtones y sont submergés sous les flots des immigrants d'autres ethnies et de *Sakalava* non autochtones ;

– un second type est marqué par la crise sévère du système agro-pastoral, mais celui-ci dispose d'arguments permettant d'espérer sa survie (espaces pastoraux encore importants, troupeaux encore relativement nombreux, continuité d'une idéologie et de relations sociales entièrement axées sur le boeuf). On peut distinguer une situation dans laquelle les *Sakalava* ne sont pas majoritaires et sont contraints de s'adapter à l'agriculture, d'une autre dans laquelle les *Sakalava* restent majoritaires et n'ont eu à adapter que de façon très mineure leur système agro-pastoral traditionnel.

En résumé, l'élevage bovin n'occupe pas exactement la même place dans ces différents systèmes.

Pour « SSdP » 1 et 2, le boeuf est l'objet privilégié d'accumulation, la marque de la richesse et du statut social. Ce processus d'accumulation en boeufs constitue l'objectif principal de l'activité économique. Mais pour « SSdP 1 », l'accumulation en boeufs ne passe que très marginalement par le marché. Les *Sakalava* jouent plutôt sur la gestion du troupeau et sur les vols, alors que pour « SSdP 2 » (les immigrants) l'accumulation en boeufs passe par la production d'un surplus agricole commercialisé et, quand cela est possible, par la vente de la force de travail.

*Les boeufs ne sont pas commercialisés dans de bonnes conditions, ou, pour le moins, ne le sont pas dans la logique d'une bonne gestion du troupeau.*

Pour « SSdP 1 » : les ventes ne s'opèrent pratiquement que sous l'empire de la nécessité (principalement en période de soudure quand les bêtes sont plus maigres). Par contre, dans les

« SSdP 2 », on vend de façon précipitée au moment d'un retour au pays pour une cérémonie, puis on rachète en arrivant dans la région d'origine, sans tenir compte des conditions du marché.

*Dans les deux cas, ce n'est pas une logique économique qui conduit les bêtes sur le marché.*

A ce niveau d'analyse, on dispose donc d'indications globales qui permettent de savoir l'essentiel sur les grandes tendances évolutives des systèmes étudiés. Une approche micro, de type ethnographique, va permettre d'entrer au coeur des phénomènes, de les voir fonctionner en vraie grandeur, avec des hommes concrets, des stratégies et des raisonnements s'exprimant notamment au niveau des consciences individuelles. La mise en lumière de formes fines de différenciation dans les stratégies, en fonction de l'appartenance à des sous-groupes qu'il n'est pas possible de distinguer au niveau macro, vont permettre de progresser dans la compréhension des stratégies, des motivations réelles, toujours beaucoup plus complexes et nuancées.

## **L'approche micro**

Les conditions concrètes de réalisation de cette étude sont assez particulières. Dans le cadre de « *sessions de formation à la recherche par la recherche* », une équipe plus ou moins importante travaille tous les étés pendant des périodes pouvant varier entre 5 et 12 semaines. Nous présentons un très bref résumé de ces résultats.

### ***L'exemple de la vallée de la Maharivo***

Il s'agit d'une région qui a toujours été extrêmement isolée, et qui est encore marquée par l'importance relative des *Sakalava* autochtones vivant principalement dans de gros villages très anciens, à peu de distance du fleuve. Cette importance est de plus en plus grande au fur et à mesure que l'on remonte vers l'amont. On trouve encore quelques grands troupeaux, surtout vers l'amont, et il reste des espaces pastoraux peu utilisés, mais

presque tous les habitants ont beaucoup moins de boeufs qu'autrefois, à l'exception d'une extrême minorité de « riches » ou *mpañarivo*.

Les *Sakalava* de la région sont très anciennement spécialisés dans les vols de boeufs. Cette activité, qui n'a jamais cessé, a retrouvé récemment une nouvelle vigueur à la faveur de l'effondrement local de l'appareil d'Etat dont l'intervention répressive se limite à des opérations « coups de poing », très espacées les unes par rapport aux autres. L'étude ethnographique a fait apparaître l'existence de réajustements sociaux aux conséquences profondes. Les cérémonies lignagères ne pouvant se dérouler comme il conviendrait, on assiste à trois types d'adaptation :

– certaines cérémonies sont différées et réalisées en-deçà des normes traditionnelles, ce qui entraîne une cascade d'autres conséquences importantes, notamment l'apparition généralisée d'un sentiment de culpabilité (*havo*) qui agit fortement sur les consciences individuelles.

– on a recours à l'élargissement de la solidarité lignagère (l'ancienne tendance à l'éclatement des lignages a été interrompue) et à la multiplication des alliances (serments de sang, mariages, réactivation des liens de parenté à plaisanterie) qui favorisent les rares lignages restés riches en boeufs ;

– on assiste au développement de nouvelles cérémonies qui permettent de trouver de nouvelles protections dans la *Surnature* sans recourir à des sacrifices de boeufs comme par exemple les rites de possession, le *tromba*, où les Esprits qui interviennent se contentent généralement d'alcool, de tabac et d'argent.

Dans ces conditions, c'est l'ensemble des mécanismes sociaux de l'accumulation qui se trouve radicalement remis en cause et qui bénéficie désormais aux rares lignages qui ont encore des boeufs et qui, grâce à ce privilège, construisent d'imposants réseaux de clientèle. Cette aptitude à conserver des troupes importants paraît liée, au moins indirectement à l'activité vol. Les « riches » sont ceux qui, en tous cas, sont moins volés que les autres. On comprend mieux, à travers cette

approche micro-ethnographique, la force pérenne de l'idéologie cérémonielle liée au boeuf, les formes d'organisation des réseaux de vols de boeufs et les nouveaux types de structure qui caractérisent actuellement le pouvoir local.

L'idéologie cérémonielle liée au boeuf demeure extrêmement vivace et, dans une situation de pénurie généralisée, impose de véritables « acrobaties » sociales. Loin de sortir affaiblie de la crise, cette idéologie apparaît chez les *Sakalava* de la région comme un refuge et un ultime recours. Toutes les autres stratégies (y compris les stratégies productives) sont utilisées pour tenter de résoudre ce problème majeur : comment conserver suffisamment de boeufs pour pouvoir jouer le jeu cérémoniel posé *a priori* comme nécessaire à l'équilibre social ? Dans un contexte général de diminution brutale des effectifs, il n'est pas possible d'accumuler des boeufs sans des formes d'alliance (ou au moins des pactes de non-agression) avec les grandes bandes de voleurs ou plutôt, avec les grands receleurs qui contrôlent ces bandes. Tout se passe comme si certains troupeaux, ceux des grands *mpañarivo*, étaient à peu près intouchables.

La mise en place d'une nouvelle structure de pouvoir local s'opère de façon particulièrement discrète : ces structures sont encore très largement invisibles et on ne commence à entrevoir leur existence qu'au terme d'une étude micro, à condition même que celle-ci soit poursuivie dans d'excellentes conditions. De façon très simplifiée, on semble avoir le schéma suivant. Ceux qui ont encore des boeufs construisent des réseaux de clientèle en « prêtant » sans contre-partie explicite aux plus pauvres. Grâce à ces réseaux, les riches trouvent aisément la main d'oeuvre qui leur permet de cultiver des surfaces importantes et de défendre leurs troupeaux contre les voleurs. Les « riches » éleveurs sont donc aussi les plus importants riziculteurs (ils sont les seuls à pouvoir faire piétiner leurs rizières), et ils maîtrisent dans une large mesure (parfois de façon fragile) les processus d'accumulation en boeufs (réseaux vols...).

### *L'exemple de la vallée de la Morondava*

Il s'agit, en fait, de trois zones fortement contrastées. Nous désignerons celles-ci sous le nom du village le plus représentatif parmi ceux que nous avons étudiés au cours de l'été 1988 : le delta (village de Tsimahavao), la basse-vallée de la Morondava (village de Bezezika), la plaine de Mahabo (village de Saronanala).

#### *Le « type » Tsimahavao*

Tsimahavao se trouve à la périphérie immédiate de la ville de Morondava, en bordure d'un important périmètre hydro-agricole aménagé à très grands frais il y a une quinzaine d'années (opération SODEMO). Le peuplement *Sakalava* est ancien mais assez particulier. Il s'agit d'anciens dépendants ou de clans de bas statuts qui, aux temps de la domination *merina*, ont tenté de bénéficier d'avantages que leur offrait l'« occupant » : rupture du lien de dépendance, attribution de rizières, possibilité d'acquérir quelques boeufs et de les garder à peu de distance. La conquête coloniale a renforcé ce caractère : la vallée de la Morondava a servi d'axe de pénétration, puis d'axe de modernisation. Les grands éleveurs *Sakalava*, que n'avaient pas découragé la présence *merina*, ont alors migré définitivement vers le nord pour mettre leurs troupeaux à l'abri, laissant sur place une partie de leurs dépendants qui ont souvent pris le nom de clan et les marques d'oreille de leurs anciens maîtres.

Ces clans un peu particuliers (bas statuts, plus riziculteurs qu'éleveurs, pauvres en traditions orales...) se sont regroupés en villages, assez facilement ouverts aux immigrants *betsileo* et *antaisaka*, dont on appréciait la compétence technique de riziculteurs. Ces villages qui disposaient d'importants terroirs rizi-coles n'ont jamais manifesté la traditionnelle mobilité *sakalava*. Ils se sont cependant peu à peu déplacés, pour reculer devant l'emprise spatiale urbaine.

Les *Sakalava* vivant dans des villages du « type Tsimahavao » n'ont jamais eu de grands troupeaux. L'idéologie cérémonielle du boeuf y est pourtant aussi vivace qu'ailleurs, mais

les accommodements avec la tradition y sont, depuis longtemps, beaucoup plus forts qu'ailleurs : on achète de la viande de boeuf au boucher pour l'offrir aux invités d'une cérémonie lignagère, ce qui serait une épouvantable hérésie dans la Maharivo. La proximité de la ville de Morondava se fait sentir sur plusieurs registres :

– la plupart des lignages ont au moins un ou deux salariés chez un employeur urbain ;

– le terroir villageois est presque entièrement contrôlé par une bourgeoisie urbaine très homogène (« clan » Timangaro) dont l'emprise foncière est devenue considérable à l'époque des grands aménagements hydro-agricoles ; le système de pouvoir mis en place par cette bourgeoisie ne laisse aucune chance d'apparition de notables *sakalava* régionaux, qui ont même du mal à émerger au niveau micro-villageois, où les communautés sont à peu près toujours pluri-ethniques : les immigrants savent mieux que les *Sakalava* participer au jeu politique et apparaître parfois comme de petits notables locaux ;

– le phénomène vol de boeuf est à peu près inexistant dans les deux sens : ni voleurs, ni volés ;

– les religions européennes continuent à effleurer les consciences *sakalava*, mais sans succès définitifs (les jeunes ne pratiquent assez régulièrement que jusqu'à leur mariage), par contre le phénomène *tromba* (possession par des Esprits très divers) ne cesse de progresser.

### *Le type Bezezika*

Il s'agit d'un très vieux village traditionnel né du rapprochement d'un gros campement de bouviers *sakalava* de la reine de Mahabo (la branche monarchique *sakalava* qui s'était ralliée aux *Merina*) et de hameaux de riziculteurs *merina* et *betsileo* venus dans la région au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être avant. Le vieux terroir rizicole, avec l'existence de droits fonciers permanents, a favorisé la fixation durable de lignages *tompon-tany* (« originaires ») *sakalava* et *betsileo* unis par de très anciens liens d'alliance. Ces groupes originaires forment un noyau relativement homogène, même quand il est pluri-

ethnique. Autour de ce noyau gravitent des migrants (y compris *sakalava*) qui s'intègrent plus ou moins durablement. L'élevage demeure une activité très secondaire, bien que tous les lignages *sakalava* aient au moins le nombre de boeufs suffisant pour assurer sans difficulté les cérémonies lignagères. A Bezezika aussi, l'idéologie cérémonielle et le rôle tenu par le boeuf demeurent très vivaces ; la *Surnature* semble omni-présente : rites agraires, arbres sacrés, Esprits, ...

Une opération de très grande envergure (on l'annonçait, en 1972, comme la future plus grande orangerie du monde) est venue perturber ce schéma séculaire en favorisant l'arrivée de plusieurs milliers de migrants. Le désastre dans lequel a sombré l'opération (on a même scié les orangers pour en faire du bois de chauffage) a ramené à la situation antérieure sans changement notable, si ce n'est la fixation définitive de quelques anciens salariés de l'orangerie souvent intégrés par des alliances individuelles (mariage, fraternité de sang).

Dans le « type Bezezika », la riziculture est, depuis des siècles, le seul véritable moteur de l'accumulation et les stratégies pour le pouvoir local semblent être d'abord des stratégies foncières. C'est le seul exemple de ce type que nous ayons rencontré, pour l'instant, dans la société *sakalava*. L'« anomalie » semble liée au fait que, partout ailleurs, les *Sakalava* n'ont pas su conserver leur prééminence sur un bon terroir rizicole. L'enquête n'a pas permis de déterminer l'origine de cette exception.

#### *Le type Saronanala*

Saronanala est un vieux village *sakalava* qui contrôle une petite plaine, où l'eau abonde, à proximité d'une forêt assez peu dégradée. De grands pâturages existent encore vers le Nord. Son isolement est réel, malgré le voisinage de la petite ville de Mahabo, à 25 km environ, mais la ville n'exerce guère d'attraction (certains adultes de Saronanala ne sont jamais allés jusqu'à Mahabo). L'impression de prospérité est immédiate : une grande variété de micro-terroirs rizicoles, soigneusement entretenus, de grands parcs à boeufs où des bêtes bien nourries rentrent tous les soirs... Cette prospérité semble trouver sa source dans plusieurs éléments. La qualité du site, humide, bien

exposé, au terroir atomisé en de multiples micro-bassins qui permettent une exploitation minutieuse du milieu malgré l'absence d'importants moyens techniques, joue un rôle important. L'existence de la forêt permet, de plus, aux valeurs et aux activités *sakalava* de se maintenir.

Une alliance ancienne lie les *Sakalava tompon-tany* aux immigrants qui ont « payé » leur installation en favorisant le développement d'une riziculture de qualité.

La situation frontière de Saronanala, à l'extrême est du pays *sakalava* et aux confins du pays Bara est aussi favorable à la prospérité ; à l'est du village, un plateau sec constitue un vaste *no man's land*. Ces conditions sont favorables, semble-t-il, à l'existence locale de groupes de voleurs de boeufs. On se trouve ainsi dans une situation sans doute très proche de celle décrite pour la Maharivo, mais avec comme variante positive l'existence ancienne d'une riziculture prospère. Le phénomène *mpañarivo*, déjà décrit, existe aussi à Saronanala. L'activité cérémonielle y demeure intense et, les boeufs y étant moins rares qu'ailleurs, elle n'a pas dû, autant qu'ailleurs, s'adapter à la pénurie. A Saronanala, comme dans la Maharivo, la riziculture est avant tout un moyen pour acquérir des boeufs. Richesse et pouvoir passent encore entièrement par la possession et l'utilisation généreuse de grands troupeaux.

### *L'exemple de la vallée du Lampaolo*

Il s'agit d'un ensemble de vieux villages *sakalava* organisés autour d'anciens terroirs rizicoles prospères, qui se sont autrefois construits grâce principalement à l'appoint technique de *Betsileo*, alliés aux premiers occupants *sakalava*. Le développement de ces groupes originaires et l'arrivée d'immigrants, notamment *antaisaka*, ont fini par susciter une forte pression sur les terres à riz peu susceptibles d'extension. Les anciens réseaux de solidarité inter-ethniques et inter-lignagers ont éclaté.

L'intensité des vols de boeufs, au début des années quatre-vingt, a largement contribué à aggraver la situation : seuls quelques rares *mpañarivo* ont vu leurs troupeaux échapper à l'effondrement massif. De nombreux anciens pâturages ont été

abandonnés au cours des dernières années, faute d'un nombre suffisant de boeufs. Comme dans la Maharivo, les « riches » tentent de créer des réseaux de clientèle et d'exprimer leur richesse en termes fonciers.

### *Un premier bilan des apports liés à l'approche micro*

Bien que toutes les études micro programmées ne soient pas terminées au moment de la rédaction de ce travail (début 1989), on peut cependant entrevoir une partie de ce que sera la démarche consistant à revenir au niveau macro. Dans l'ensemble, on doit à l'approche micro telle qu'elle est conçue ici plusieurs apports qui me semblent importants :

– un ensemble de modifications significatives de l'image macro initiale ;

– l'apparition d'agents, au rôle parfois déterminant, qui étaient restés à peu près entièrement inaperçus dans l'approche macro ;

– une « plongée » à l'intérieur des « mentalités » qui permet sans doute d'entrevoir la genèse de certains comportements ;

– un début de compréhension des phénomènes de reproduction du pouvoir local qui constituent souvent l'une des clés pour la perception des micro-dynamiques locales.

### *Les modifications à l'image macro initiale*

Notre premier parcours extensif à travers le Menabe nous avait conduit à considérer le « type Maharivo » comme très exceptionnel, une sorte de zone-refuge préservée grâce à son isolement. Or, les travaux de 1988 ont montré que la vallée du Lampaolo et le « type Saronanala » présentent un ensemble de caractéristiques très voisines : décadence généralisée de l'élevage, développement spectaculaire de la riziculture à partir d'une tradition rizicole beaucoup plus ancienne qu'on ne l'imaginait, existence de *mpañarivo* qui, grâce à une gestion généreuse de leurs troupeaux et à la pérennité de l'idéologie cérémonielle du boeuf, créent des réseaux de clientèle et se taillent un important domaine foncier. A la lumière de ces faits

nouveaux, ce sont plutôt les villages « adaptés » (« type Bezezika ») qui font figure d'exception. Pour eux seulement, les mécanismes de reproduction du pouvoir local ne paraissent pas passer par le phénomène « mpañarivo ». Nous sommes-là aux antipodes des idées reçues, idées que nous avons nous-mêmes contribué à propager dans notre travail publié en 1975.

Il se confirme, par ailleurs, que l'image très répandue du *Sakalava*, riziculteur novice, développant à la hâte et maladroitement ses rizières depuis le début des années quatre-vingt, est fautive. Les études micro-locales ont toutes montré l'existence d'une vieille riziculture *sakalava*, datant d'un siècle à peu près, parfois plus (Bezezika). L'économie *sakalava* apparaît comme une sorte de clavier dont on utilise les touches au mieux pour arriver au résultat recherché : l'accumulation en boeufs. Aussi, depuis très longtemps, quand les cours du riz sont favorables, on fait du riz. En d'autres temps, on a pu faire des pois du Cap, ou du maïs. Mais quand l'élevage va bien, on renonce temporairement à l'agriculture, si ce n'est strictement pour se nourrir. Contrairement à ce qu'on a pu dire, le *Sakalava* ne se désintéresse pas de l'économie marchande, mais il ne s'adresse à elle que dans la mesure où elle lui permet d'acquérir des boeufs.

L'idée d'un déclin généralisé de l'élevage apporté par l'image macro doit être sévèrement nuancée. Dans toutes les micro-régions, dans tous les gros villages, on voit apparaître un petit nombre de personnages dont les troupeaux, au contraire, ont significativement augmenté depuis une quinzaine d'années.

La « crise » de l'institution lignagère est réelle et sans doute profonde. Mais loin de s'exprimer selon une tendance évolutionniste linéaire (éclatement progressif des lignages conduisant à l'émergence de ménages autonomes), on voit apparaître des solutions très diverses, et ces solutions sont fréquemment remises en cause. On peut cependant tenter de décrire schématiquement ce qui semble être la tendance dominante. La diminution du nombre de boeufs paraît, jusqu'à un certain seuil, favoriser l'éclatement des lignages (en étant moins strict sur le respect des règles traditionnelles, on peut assurer son autonomie cérémonielle avec une dizaine ou une vingtaine de boeufs : la tendance à l'essaimage des lignages est alors dominante). Au-

dessous de ce seuil, on semble au contraire chercher désespérément à étendre les réseaux de solidarité : non seulement on n'essaime pas, mais on tend à réactiver de vieilles alliances tombées en désuétude (parenté à plaisanterie) ou à entrer dans des rapports de clientèle qui se traduisent souvent, aussi, par des alliances sociales.

Dans la société *sakalava*, l'unité cérémonielle est une variable essentielle : elle constitue aussi, le plus souvent, l'unité de décision, y compris au niveau de l'économie locale, et elle met en lumière le rôle déterminant du *mpitoka hazomanga*.

#### *L'apparition d'agents nouveaux*

L'approche micro a fait apparaître à peu près partout la présence essentielle de deux personnages dont nous ignorions presque tout au départ et dont l'approche macro ne révélait pas l'existence : les *mpañarivo* et les *ombiasy*. Nous avons déjà décrit à grands traits le rôle du premier. Mais le rôle du second, le devin-guérisseur-astrologue-sorcier, est probablement encore plus important. Personnage mystérieux, parfois inquiétant, on note toujours sa présence efficace et discrète aux côtés du *mpañarivo* qui a réussi. Il apparaît souvent relativement pauvre, même lorsque l'un de ses protégés s'est enrichi, mais le champ de son pouvoir demeure considérable. Sans que l'on décèle directement son rôle, il « tire » un grand nombre de « ficelles ». Son influence est très souvent conservatrice : il est le grand mainteneur des valeurs traditionnelles et sa fonction consiste souvent à culpabiliser les comportements déviants par rapport à ces valeurs. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne paraît pas hostile à toute innovation, mais il ne soutiendra celle-ci que si elle sert les intérêts de ses protégés-clients. Dans l'ambiance d'angoisse généralisée liée à la montée de l'insécurité, l'*ombiasy* a vu son importance s'accroître dans des proportions considérables : futurs voleurs et volés potentiels le consultent et le placent ainsi au centre de stratégies aussi importantes que clandestines.

*Une « plongée » à l'intérieur des mentalités*

Les « mentalités » des habitants de l'Ouest malgache, comme sans doute celles de la plupart des individus vivant dans des sociétés « traditionnelles », présentent un certain nombre de paradoxes apparents qui obscurcissent gravement les analyses émanant d'acteurs non-traditionnels.

Très schématiquement, le point de vue dominant des agents de la « modernité » pourrait souvent se résumer de la façon suivante. Il existe des mentalités traditionnelles qui contribuent à fausser le comportement des paysans en les incitant à des attitudes anti-économiques ; celles-ci sont largement responsables de la misère et de la pauvreté. L'éducation, la généralisation des rapports marchands, l'évolution des mentalités au contact d'un monde moderne toujours plus présent contribuent à changer ces comportements qui tendent à devenir plus rationnels. Il suffit donc d'encourager l'éducation, la vulgarisation, de favoriser les tendances naturelles poussant au « modernisme » pour améliorer la rationalité de ces populations rurales et donc leur aptitude à adopter des comportements de « progrès ».

Les études micro ne confirment pas ce schéma. Bien au contraire, elles font apparaître la pérennité d'un ensemble cohérent de mentalités traditionnelles. Ces mentalités évoluent en effet très vite car elles doivent intégrer les importants facteurs de changements qu'imposent toutes sortes d'agressions externes (écologiques, politiques, économiques,...), mais cette évolution ne conduit pas de façon linéaire vers une rationalité économique plus grande. On peut croire à cette évolution en constatant que, parfois, les *Sakalava* sont tout-à-fait capables d'adopter, pour un temps, des comportements animés par une parfaite rationalité marchande : ils cultivent alors le produit qui se vend le mieux sur le marché, ils s'adressent au collecteur qui les rémunère dans les meilleures conditions, ils utilisent l'argent obtenu pour acheter bon marché des jeunes veaux... Mais ces stratégies demeurent subordonnées à des objectifs marqués par la pérennité de l'idéologie cérémonielle. Ces objectifs sont socialement plus importants et leur importance n'a nullement décliné. Les observateurs extérieurs, s'ils ne procèdent pas à une approche micro approfondie (subtile, pourrait-on dire), vont être amenés à sous-estimer gravement la cohérence et la force pérenne de

ces mentalités « traditionnelles-adaptées ». Cette sous-estimation nous paraît introduire un biais très grave dans les analyses, conduisant à une appréciation gravement erronée des motivations et des comportements que l'on va rapprocher prématurément de modèles « modernes ».

Malgré sa relative complexité, l'étude des mentalités nous apparaît de plus en plus comme un préalable indispensable à toute action de « développement » visant de bonne foi à améliorer une situation existante. De toute évidence, elle ne peut pas se concevoir sans une approche micro qui est d'ailleurs, particulièrement délicate.

### *Le pouvoir local*

Les stratégies des *mpañarivo* en vue de la conquête du pouvoir local et de la reproduction élargie de ce pouvoir apportent une information décisive pour la connaissance des dynamiques micro-locales. Or, elles ne sont guère perceptibles qu'à travers une approche micro et même, une approche micro mettant en oeuvre des techniques assez particulières (6) pour reconstituer certaines filières permettant à des *mpañarivo* d'augmenter leur troupeau (activités de recel sinon de vol à la commande) et de constituer leurs réseaux de clientèle.

### **Le retour au macro**

Il est prématuré, sans doute, de décrire une phase qui n'est pas encore terminée. En effet, sa réalisation concrète amènera très probablement à corriger fortement les perspectives énoncées ici. Il semble cependant possible d'estimer que le « retour au macro » devrait pouvoir s'effectuer en plusieurs temps et à plusieurs niveaux, pour terminer l'étude directe des phénomènes et pour préparer et réaliser la synthèse finale.

---

6. Il a fallu une véritable enquête qui serait presque de nature policière si on s'intéressait au nom des enquêtés.

### *L'étude directe des phénomènes*

La procédure normale, nous l'avons vu, consiste à repérer certains phénomènes lors de l'approche extensive, et de les étudier au niveau micro. Il s'agit, ici, de les réexaminer au niveau macro. Cet examen a surtout pour objet de vérifier l'exactitude des hypothèses initiales et d'apporter à celles-ci les modifications qu'imposent les faits. On pourra aussi, à ce niveau, construire le véritable modèle dominant du phénomène et caractériser les variantes ainsi que leur importance relative.

S'il s'agit, par exemple, de mettre en lumière les nouvelles techniques de gardiennage du bétail, en mettant bout à bout toutes les informations micro, on doit pouvoir caractériser avec finesse les différentes « variantes ».

La part relative des deux principales techniques (le gardiennage en parcs très surveillés ou l'éparpillement dans la forêt) peut être mieux connue, ainsi que les aspects structurels des deux techniques ; on se fonde sur l'idée que l'accumulation des descriptions micro permet d'éliminer le contingent et de faire apparaître l'essentiel sans avoir à procéder à des estimations arbitraires : les faits s'imposent d'eux-mêmes. Par exemple, on pourra découvrir de cette façon que le gardiennage en parc concerne plutôt de gros villages où vivent des groupes lignagers unis par des liens d'alliance multiples ; la responsabilité de l'acheminement des bêtes du pâturage au parc s'effectue selon un petit nombre de modalités qu'il devient aisé de caractériser. La caractérisation des « variantes », déjà esquissée lors de l'approche extensive, peut désormais être effectuée en toute rigueur sur des bases précises.

Pour être bien compris et mesurés, les phénomènes ou les agents repérés au niveau micro seront très utilement reconsidérés au niveau macro. Par exemple, une « géographie du *tromba* » (inventaire des points où le phénomène existe sous certaines formes, inventaire des points où il a fait une apparition récente...) pourra être extrêmement précieuse.

A propos du *bilo* et du *tromba*, notre équipe s'est d'ailleurs heurtée à une difficulté méthodologique majeure. La juxtaposi-

tion des résultats des études micro, loin d'éclairer efficacement le phénomène a, au contraire, aggravé une certaine impression de chaos : les régularités, que l'on avait cru pouvoir déceler dans certains cas, ne se confirment pas, les typologies esquissées se révèlent peu aptes à rendre compte de nouveaux cas... En même temps, le développement presque explosif du phénomène au cours des dernières années suggère que son importance est essentielle notamment pour la compréhension des mentalités. Nous avons ainsi été amenés à déterminer un sous-thème autonome « *bilo, tromba*, phénomènes de possession », qui sera traité de façon spécifique par une sous-équipe. La méthodologie, actuellement en cours d'élaboration, reposera sur deux aspects complémentaires : une série d'études de cas (approche micro-ethnographique) et une étude extensive visant à décrire aussi précisément que possible, l'aire d'extension des phénomènes et la répartition des différents types et sous-types.

### *La préparation et la réalisation de la synthèse finale*

Plusieurs niveaux paraissent pouvoir intervenir dans la réalisation de cette synthèse. Nous en avons provisoirement identifié trois, mais il est clair que, dans la pratique, cette identification pourra être largement remise en cause :

– *un niveau « spatial »*. La spatialisation des phénomènes au niveau de l'ensemble de la région étudiée est rendue aisée par les diverses phases que nous avons décrites : on doit pouvoir procéder à une zonification qui pourrait être relativement précise et n'exclut pas, dans un souci de clarté et d'exactitude, des superpositions, des interférences (deux systèmes peuvent parfaitement se superposer partiellement ou avoir des interférences communes). Cette « spatialisation » devrait permettre la mise en lumière de « biais spatiaux », c'est-à-dire de l'ensemble des faits « géographiques » qui font qu'un système donné se distribue dans un espace concret d'une façon qui n'est pas homogène. On pourrait trouver là matière à un premier niveau de réflexion sur l'espace et sur son rôle notamment dans la socialisation des phénomènes.

– *un niveau « fonctionnement et articulation des systèmes »*. Chacune des zones faisant l'objet d'une étude micro

a été choisie parce qu'elle était particulièrement représentative de l'un des systèmes étudiés ou de l'une des variantes principales de ce système. Il s'agit ici de tenter le « remontage » de l'ensemble, c'est-à-dire d'étudier non plus chacun des systèmes mais l'ensemble de leurs articulations mutuelles et l'influence qu'exercent ces formes d'articulation sur chacun des systèmes locaux. Pour cette analyse, on utilisera, bien évidemment, des éléments recueillis au cours des études micro.

– un niveau « modèle de reproduction de l'ensemble articulé des systèmes ». En dernière instance, on tente de comprendre comment chacun des systèmes se reproduit (vecteur résultant de l'affrontement des stratégies des différents acteurs de ce système) et comment se reproduit l'ensemble articulé de ces systèmes, compte tenu de l'ensemble des valeurs exogènes que l'on a pu identifier au cours de l'étude. On espère faire ainsi apparaître les points sensibles, les agents, les secteurs clés qui sont les principaux moteurs des dynamiques locales et micro-locales et avec lesquels toute action de développement devra composer.

## **Esquisse d'un bilan provisoire**

Il est bien entendu beaucoup trop tôt pour présenter des conclusions, même provisoires, à propos d'un type d'approche qui n'est, au fond, qu'en cours de gestation. Nous voudrions seulement souligner certains enseignements apportés par plusieurs années de pratique de la méthode.

L'approche en termes de macro-dynamiques sociales peut présenter certains inconvénients sérieux. L'expérience nous dicte quelques idées pour en surmonter quelques-uns. Le plus évident de ces inconvénients est sans doute à mettre en rapport avec la lourdeur de la méthode : il faut de grosses équipes, travaillant longtemps, avec de gros moyens pour réaliser les objectifs assignés. Notre récente expérience malgache semble suggérer que si les équipes de recherche réalisant ce type d'études sont nécessairement nombreuses, les moyens financiers mis en oeuvre peuvent être très faibles, voire négligeables. La

convention MRSTD/ORSTOM sur le développement de l'élevage a prévu d'organiser chaque année des sessions de « formation à la recherche par la recherche » permettant d'initier de jeunes chercheurs aux difficultés de la recherche de terrain. La responsabilité de ces sessions m'ayant été confiée, il m'a été facile de convaincre les autorités du MRSTD et de l'ORSTOM d'utiliser cette forme d'approche pour les structurer et leur donner une unité (7). Mais il demeure vrai que cette approche exige une ou des équipe(s) importante(s), fortement motivée(s), capable(s) de travailler en liaison très étroite pendant des périodes de temps relativement longues.

Un autre inconvénient majeur réside sans doute dans la longueur des délais de réalisation. De fait, en aucun cas, la méthode ne peut être rapide. Dans l'exemple de la côte ouest de Madagascar, il aura sans doute fallu cinq « sessions » (1986-1990) pour venir à bout de l'ensemble du programme et nous disposions, au départ, d'une connaissance correcte de la région acquise plusieurs années auparavant. La lourdeur de la méthode est incontestable : l'approche macro-extensive initiale est longue, suppose d'importants déplacements ; l'approche micro fait suivre les séjours sur le terrain de longues phases de rédaction (le principe retenu est celui d'une monographie rédigée collectivement au terme de chaque session de terrain) ; les divers niveaux de la synthèse finale ne peuvent être rapides car ils supposent la concertation de nombreux équipiers, la discussion collective des hypothèses initiales, une réflexion approfondie étayée par de nombreux documents... C'est incontestablement une méthode qui est guettée par le souci du perfectionnisme ; elle suppose une lourde machinerie qui prend du temps, qui pose des problèmes de gestion (matérielle, humaine et scientifique) et qui pourrait coûter cher si l'étude devait bénéficier de conditions normales de financement.

---

7. La plupart des stagiaires ayant leur propre source de financement ou ne demandant que le défraiement de leurs dépenses de terrain, les sessions qui ont déjà eu lieu ont permis de mobiliser de nombreux chercheurs. En Equateur, les conditions n'étaient pas aussi favorables, mais nous avons pu utiliser le déroulement d'une grande enquête nationale pour obtenir comme sous-produit la réalisation de l'enquête macro-extensive initiale dans la *Sierra* et la *Costa* (les deux-tiers du territoire national).

Un autre inconvénient a été souligné par plusieurs des personnes auxquelles la méthode a été présentée : la formulation très formelle et rigide que nous avons cru utile d'adopter pour en exposer les grands axes semble suggérer le recours à un réel formalisme et à une réelle rigidité dans son application concrète. Dans les faits, rien n'est sans doute plus étranger à la méthode qui, en réalité très évolutive, cherche à intégrer tous les nouveaux apports (notamment ceux qui sont liés à l'élargissement disciplinaire), et – c'est sans doute là son principal point faible – tente *a posteriori* de retrouver la cohérence de ces apports.

## Annexes

### *Définition des termes utilisés*

On désigne sous le terme de *Système social de production* (SSdP) l'ensemble des formes d'organisations sociales, politiques et idéologiques qui permettent la mise en oeuvre des différents *Systèmes techniques de Production* (STdP) dans une société déterminée. Le SSdP comprend un certain nombre d'éléments :

– un STdP

– un certain nombre d'acteurs (individus, groupes ou sous-groupes, institutions), organisés selon des règles précises (structure de parenté, structure de classe, stratifications sociales et/ou économiques, unités de production...).

– un ensemble organisé de pratiques (par exemple, les procédures de mobilisation de la main-d'oeuvre, les modalités d'accès à la terre et les formes de tenure foncière, les niveaux de revenus et de consommation...).

Dans la réalité d'une société déterminée, ces divers éléments sont agencés entre eux selon des formes stables, selon une structure, que l'on désignera sous le terme de *rapports sociaux de production*.

Un STdP se définit par plusieurs éléments :

– les caractéristiques « physiques » des exploitations et l'ensemble des données qui, dans ces exploitations, sont liées au milieu naturel, à la terre, à l'eau et au climat : leur dimension, leur altitude, la nature des sols, leur pente, les conditions d'irrigation... ;

– un type déterminé de combinaison des activités productives : cultures diverses, élevages, cueillette, chasse, pêche... ;

– un procès de travail caractéristique de la société étudiée, c'est-à-dire un certain type de relations entre les hommes impliqués dans l'activité productive (division du travail, formes de coopération, procédures de prise de décision, formes d'accès à la terre...), sur la base d'une technologie déterminée.

La façon dont ces éléments sont agencés entre eux constituent les *rappports techniques de production*.

La distinction entre STdP et SSdP est arbitraire et correspond essentiellement à une division du travail entre spécialistes chargés de décrire ces deux aspects d'une même réalité : agronomes et géographes humains pour les STdP, sociologues, ethnologues, économistes, anthropologues pour les SSdP.

Au sein d'une société déterminée, les divers SSdP sont en interrelation selon des modalités et des intensités extrêmement variables. On désignera sous le terme de *Formation sociale* (FS) l'unité constituée par l'ensemble des SSdP en interrelation dans un espace déterminé, à un moment donné. Le concept de FS est concret, localisé et daté, à la différence du concept de *mode de production* qui, dans cette perspective, se réfère à une abstraction ou à une série d'abstractions élaborées à partir de la prise en considération de plusieurs FS déterminées. On peut parler, par exemple, du mode de production agro-pastoral (en général) et de la formation sociale agro-pastorale de l'Ouest malgache à la fin des années soixante-dix.

## Bibliographie sommaire

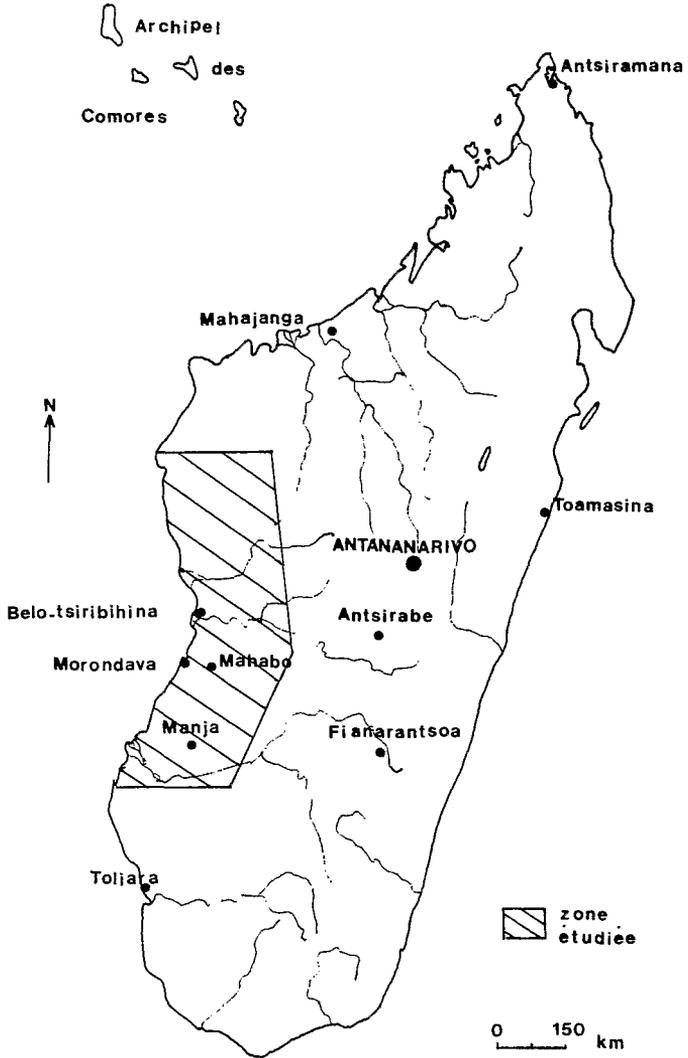
### *Ouvrages se rapportant à cette étude :*

- E. Fauroux. *Pour une approche dynamique des macro-dynamiques sociales*. ORSTOM, Montpellier, Janvier 1987, 20 p. (in ouvrage collectif ORSTOM à paraître).
- E. Fauroux. La recherche « socio-économique » dans le cadre du programme national de régionalisation de l'Equateur : l'étude des dynamiques de transformation d'une société rurale. *In Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum.*, vol. XX, n° 1, 1984, pp. 69-87.
- E. Fauroux. Un sous-produit possible de l'« équipe-Madagascar » : une nouvelle approche du changement social dans l'Ouest malgache. *In Lombard J. éd. - L'équipe Madagascar. Une expérience de coopération, une équipe de recherche, 1985-1987. ORSTOM, Paris, Bull. Liaison n° 11, Dept. H*, Juin 1987, pp. 85-90.
- PRONAREG/ORSTOM. Diagnostico socio-economico del medio rural ecuatoriano. A. Formacion de las estructuras agrarias en el Ecuador. Metodologia. B. Las Zonas Socio-Economicas Homogéneas (ZSEH) de la Sierra. C. Las ZSEH de la costa. D. Las ZSEH del Oriente. Conclusiones generales a nivel nacional. Quito, PRONAREG/ORSTOM/ILDIS, 4 vol. 95 p + 194 p. + 178 p. + 112 p., 1979, 1980.
- E. Fauroux. « La formation sociale *Sakalava* dans les rapports marchands ou l'histoire d'une articulation ratée ». Univ. Paris X, *Th. Doct. Sc. Eco.*, 1975, cf. pp. 1-110.
- E. Fauroux, G. Joelson, J.F. Rabedimy, P. Rabibisca,
- C. Ramiandrisoa, J. Ch. Randriajanaka, J. Ravaosolo. Le boeuf dans la vie économique et sociale d'un village Vezo : les nouveaux pâturages forestiers de la région de Salary (sud-ouest de Madagascar). *In J. Lombard, M. Fiéloux ed. Déclin de l'élevage et société en crise*. MRSTD/ORSTOM, Paris, Tuléar, 1987, pp. 109-179.
- F. Delcroix, E. Fauroux, E. Nérine-Razatovoson, L. Rakotomalala, Ph. Randriamidona, A. Telolahy. *Le boeuf dans le vie économique et sociale de la vallée de la Maharivo*. ORSTOM/MRSTD, Paris, Tuléar, 1988, 267 p.

F. Delcroix, E. Fauroux, Ph. Hombek, G. Lignon, P. Rafetison,  
L. Rakotomalala, Ph. Randriamidona, G. Romain,  
A. Telolahy. *Le boeuf dans la vie économique et sociale de  
la vallée de la Morondava*. ORSTOM/MRSTD, Paris, Tuléar,  
1989, 223 p.

***Ouvrages généraux :***

- Bertrand G., 1975. Pour une histoire écologique de la France rurale. *In Histoire de la France rurale*, vol. 1.
- Brunet R., 1979. Systèmes et approche systémique en géographie. *In Bull. Assoc. Géogr. Français*, n° 465, pp. 400-405.
- Brunet R., 1980. La composition des modèles dans l'analyse spatiale. *In L'espace géographique*, n° 4, pp. 253-265.
- Deler J.P., 1981. Contraintes naturelles majeures et formes de l'organisation de l'espace national en Equateur. *In Girault Chr. et al. Espace et identité nationale en Amérique Latine*. Paris, CNRS, 138 p.
- Deler J.P., 1987. L'organisation des espaces nationaux dans l'aire andine. Essai de modélisation comparée Bolivie-Equateur, *in Etudes de Géographie Tropicale*, Bordeaux, CEGET, n° 7, Mars 1987, 18 p.
- Revue Mappemonde, n° spécial consacré à la chorématique, 1986, n° 4, Montpellier.
- Rosnay de J., 1977. *Le macroscopie. Vers une vision globale*. Paris, Seuil, 250 p.



**Localisation de la zone d'étude à Madagascar**



ANNE BEAUMOND ET BENOIT DAVIRON (\*)

## LE CAFÉ DU VERACRUZ (MEXIQUE)

### Du marché international aux acteurs régionaux

Un programme de recherche régionalisé, lancé en 1984, dans le cadre de la coopération franco-mexicaine, avec du côté français le CIRAD, l'INRA, l'ORSTOM et l'IAMM (antenne à Montpellier du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes : CIHEAM) et, du côté mexicain, l'Instituto Nacional de Investigaciones sobre los Recursos Bioticos (INIREB) a porté sur l'aire caféière de Xalapa-Coatepec, prise comme observatoire, au centre de l'Etat de Veracruz.

A l'origine, le diagnostic des partenaires mexicains portait sur une crise de la production et de la commercialisation du café liée, à la fois, à la baisse tendancielle des prix sur le marché international et aux facteurs d'instabilité écologique dans la Sierra Madre Oriental où le café est cultivé : escarpement montagneux bordant l'Etat du Veracruz et délimitant le plateau central mexicain.

La question générale du programme de recherche se formulait ainsi : dans un environnement instable, quelles sont les alternatives pour les producteurs paysans ? Allaient-ils être marginalisés ou au contraire avaient-ils des possibilités de

---

(\*) avec la collaboration de François Lerin, Laurence Tubiana et Garcia Velasquez. Texte soumis sous le titre « Marché international, politique agricole et acteurs régionaux au Mexique », Paris, MRT, 16-18 novembre 1987, résumé en juin 1989 par Marchal (J.Y.).

diversification leur permettant de faire face aux conditions supposées défavorables du marché international ?

La recherche devait déboucher sur des recommandations ou des actions visant à renforcer la capacité de résistance des producteurs à la crise : en terme de production, cela signifiait améliorer la culture du café et surtout aider à la diversification ; en terme de politique économique et de planification régionale, cela impliquait d'identifier les politiques économiques susceptibles de pallier les effets négatifs de cette crise en donnant un environnement favorable aux stratégies de « résistance ».

## **La problématique d'un programme d'économie**

En ce qui concerne le champ économique, l'objectif était d'apporter des analyses et des informations sur l'environnement économique et les stratégies des acteurs permettant d'identifier les enjeux de développement les plus importants et les acteurs porteurs de changement économique. Découvrir ces stratégies et construire ces analyses supposaient donc une grille de lecture et de découpage, la construction d'une problématique fondée sur la question : comment la question sociale de la crise interne et internationale du café devait-elle être formulée en terme de recherche ?

La crise caféière qui s'imposait comme une évidence pour le partenaire mexicain faisait effectivement partie du débat économique et social de la petite région de Xalapa-Coatepec, mais s'est rapidement posée en des termes bien différents de ceux énoncés à l'ouverture du programme. Les premières observations allaient, en effet, provoquer la reconstruction de la question de départ et l'élaboration d'une nouvelle problématique.

La crise économique apparaissait davantage comme un conflit de répartition plutôt que comme une crise de reproduction et de survie de l'économie paysanne du café. Assez rapidement les différents partenaires de la recherche sont tombés d'accord pour dire que la caféiculture mexicaine et la caféicul-

ture de la région d'étude n'étaient pas entrées dans une crise ouverte sous le seul effet de la crise du marché international du café. Au contraire, durant notre période d'enquête (1984-1986), le marché international a connu l'une des trois hausses historiques de l'après-guerre. Si l'hypothèse d'une crise longue ne peut être écartée de l'analyse du marché, nous n'avons pas observé les effets d'une baisse sensible des prix internationaux : la période 1980-1986 a été marquée par des prix réels stables sur le marché international, même si les prix réels au producteur ont eu tendance à baisser jusqu'en 1985 et n'ont été réévalués qu'après une forte hausse en 1986.

Le café a donc continué à jouer son rôle de culture de rente et les effets de la baisse des prix ne se sont pas fait sentir sur la production, les coûts de production restant en-deçà des prix payés aux producteurs. La production nationale et régionale de café n'a cessé de croître et le mouvement de plantation s'est poursuivi.

Si le niveau des prix internationaux n'est pas un facteur de découragement de la production, la récupération du prix international est par contre un enjeu pour les acteurs. Depuis 1960, les producteurs de la région de Veracruz luttent pour que les prix perçus se rapprochent du prix mondial et pour obtenir un accès direct à l'exportation en essayant de contrôler certaines phases de la transformation. En effet, si les prix au producteur ont baissé jusqu'en 1985, les marges des exportateurs, elles, ont suivi une tendance exactement inverse. Dès lors, ce qui paraissait central dans la problématique du café de la région de Xalapa-Coatepec, plus que la disparition ou la marginalisation économique de certains producteurs, était le conflit autour de la répartition des bénéfices de l'exportation du café. Notre recherche devait, en conséquence, s'interroger sur les rapports entre les acteurs locaux (exportateurs et transformateurs, producteurs) et l'Etat pour comprendre la dynamique de leurs conflits et de leur compromis.

Mais, du niveau international au niveau régional, il était nécessaire de construire une grille explicative propre à chaque palier de notre objet. Nous avons choisi de construire trois récits, trois histoires : celle du marché international du café, celle de la politique caféière de l'Etat mexicain et celle d'un

groupe d'exportateurs jugé significatif parce qu'il a constitué le noyau dur du développement de la caféiculture régionale au Veracruz et qu'il a contrôlé à un moment donné l'organisation de la branche au niveau national. Trois histoires déroulées simultanément, depuis 1870, jusqu'à la période actuelle, dont nous avons cherché les correspondances et les résonances réciproques. Evidemment, les réseaux de causalité qui se nouent dans l'espace international, national et régional mettent en jeu des forces et des mécanismes différents ; de même, les temps qui rythment chacun de ces étages de la réalité ne s'accordent pas parfaitement. Mais, même si le Mexique n'occupe qu'une position secondaire sur le marché mondial, les inter-relations existent bien. Et ce n'est pas un hasard si le premier accord signé entre les pays producteurs de café a eu lieu à Mexico, en 1957, et que, de plus, le Mexique a joué un rôle actif dans les tentatives de cartellisation des années 1970.

Dans cette histoire mexicaine du café, quatre moments, quatre « noeuds » de période (1949, 1958, 1972-78, 1982-1985) font apparaître des synergies et des correspondances de façon particulièrement claires. C'est sur ces « noeuds » précis que nous nous pencherons.

## **L'énoncé de quelques résultats pouvant servir de cadre**

Après 1850, dans le premier mouvement de « continentalisation » de la production caféière en Amérique Latine, un certain nombre de régions mexicaines expérimentent la culture du café et commencent à en exporter de faibles quantités. Jusqu'en 1910, l'expansion caféière se fait par paliers, et l'on ne peut que constater l'étroite corrélation entre le développement de la caféiculture nationale et les fluctuations des prix sur le marché international. Et l'effet de la conjoncture internationale est particulièrement net lors de l'exceptionnelle hausse des prix culminant en 1891. Les exportations mexicaines sont alors multipliées par 3. Cette expansion est brisée, comme partout ailleurs, sauf au Brésil, par le « boom » de la caféiculture de la

région de Sao Paulo qui provoque un effondrement des prix profond et durable (1895-1906).

C'est à cette occasion que la caféiculture mexicaine se structure dans deux Etats encore aujourd'hui dominants (le Chiapas et le Veracruz), tandis que s'effacent d'autres foyers initiaux (Colima et Michoacan). L'évolution des cours internationaux s'inverse en 1906 du fait de la politique brésilienne de limitation des exportations. Cette politique menée jusqu'en 1940, renforcée lors de la crise mondiale de 1929, stimule les caféicultures concurrentes du Brésil. La Colombie en est le meilleur exemple : à l'abri de la protection brésilienne, elle devient le deuxième producteur mondial. Au Mexique cependant, la Révolution (1910-1920) bloque le développement de la production et il faut attendre 1924 pour que la caféiculture profite de cette conjoncture favorable au niveau international.

Cette description de la relation « marché international-caféiculture mexicaine » ne rend pas compte des différences tant structurelles que d'évolution entre les deux régions caféières dominantes du pays. En réalité, jusqu'en 1940, la caféiculture mexicaine n'a pas d'existence au niveau national. Deux caféicultures cohabitent, sans aucune interrelation :

– dans l'état du Veracruz, le café se développe dans des bassins colonisés très tôt par la couronne espagnole, de par leur proximité d'un des principaux axes de commerce du pays. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette région est déjà fortement peuplée. La caféiculture s'implante aux marges des haciendas sucrières traditionnelles sous l'impulsion de commerçants du tabac. Les exportations principalement dirigées vers les Etats-Unis sont le fait de maisons étrangères américaines et européennes.

– à l'extrême sud du pays, dans l'état du Chiapas, des colons allemands venus du Guatemala constituent de grandes plantations caféières (les « fincas ») dans une dynamique de front pionnier. Ces colons commercialisent directement leur récolte auprès d'importateurs allemands qui assurent aussi le financement de ces plantations. Les fincas utilisent de la main-d'oeuvre indigène sous une forme semi-servile.

Si le Chiapas, isolé du reste du pays, ne connaît que peu de changements jusqu'en 1940, le Veracruz est en revanche le siège de profonds bouleversements. Dans le principal bassin caféier de cette région, un groupe d'immigrés arrivés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fait rapidement fortune dans le commerce caféier. En 1940, il en a le monopole sur la région. Ces entrepreneurs constituent leur emprise commerciale à la fois au profit de crises qui déstabilisent les acteurs dominants (propriétaires d'haciendas au cours de la Révolution, maisons étrangères lors de la crise de 1929) et sur la base de stratégies familiales (alliances économiques et politiques, fonctionnement en réseau familial).

Outre son rôle de collecte et d'exportation du café, ce groupe, connu sous le nom de « groupe de Xalapa », assure le financement de la production (crédit usurier), une grande partie de la transformation du produit et les cinq familles qui le composent deviennent des producteurs importants. Soulignons le rôle déterminant qu'ont joué, aussi bien au Veracruz qu'au Chiapas, des entrepreneurs immigrés dans l'expansion et dans l'organisation de la branche caféière mexicaine.

## L'apogée du groupe de Xalapa

Dès 1920, les Etats-Unis abandonnent leur politique de gel des prix à l'importation et la demande européenne reprend. Les cours internationaux sont à la hausse. La crise de 1930 impulse un premier cloisonnement du marché dû à la préférence coloniale. La seconde guerre mondiale, qui rompt les relations entre l'Europe et l'Amérique Latine, favorise à son tour une plus grande intégration continentale en Amérique et ce fractionnement du marché mondial a des conséquences sur la structure interne de la branche au Mexique. Le marché européen fermé, la caféiculture mexicaine est confrontée au seul débouché restant, les Etats-Unis.

Les fincas du Chiapas, qui avaient perdu le marché allemand, sont nationalisées lors de l'entrée en guerre du Mexique. Les exportateurs de Xalapa sont donc les seuls sur le marché. Ils détiennent pratiquement le monopole de la commercialisation du café au Mexique et leur dynamisme va bénéficier

d'un changement de la politique économique du pays qui s'oriente, après la deuxième guerre, vers une marche forcée à l'exportation en rupture au niveau monétaire par une sous-évaluation importante du peso. Deux dévaluations se succèdent (1948 et 1954), en plein boom du marché du café.

L'importance des produits d'agroexportation dans la balance commerciale et dans la réussite de la politique de substitution aux importations font du groupe de Xalapa un interlocuteur important du gouvernement. Ce groupe consolide cette position par sa stratégie d'alliances familiales : en 1940, le leader du groupe épouse la nièce du Président de la république Avila Camacho (1940-46). Ainsi faisant, le groupe, dominant à l'échelle d'une région depuis les années 1930, étend son aire d'influence à l'ensemble de la caféiculture nationale. Il profite de la hausse des prix internationaux dans un contexte de marché ouvert où il y a une place pour l'augmentation des exportations. Profitant de l'opportunité offerte par le marché, il est capable d'organiser la branche au niveau national. L'UNAC (Union Nacional de Cafeicultores) est leur première réalisation. C'est une organisation interprofessionnelle fédérant les producteurs et les exportateurs à l'image de la « *Federacion de Cafeteros de Columbia* ».

Mais, si la fédération colombienne va assurer elle-même et sur une base professionnelle l'assistance technique aux producteurs, les exportateurs de Xalapa vont se tourner vers l'Etat mexicain selon le schéma traditionnel de relations entre l'appareil d'Etat et les entrepreneurs qui s'est construit dans les années 1930. Ainsi, les exportateurs vont pousser l'administration à créer en 1949 la Commission Nationale du Café pour assurer la tâche de modernisation de la caféiculture. Enfin, en 1952, ils créent l'EXCAXA (Exportadores de Café de Xalapa, SA), société des exportateurs de Xalapa pour promouvoir leur exportation vers le marché américain. L'EXCAXA est, en fait, le lieu de débat et de décision de la politique de commercialisation du groupe (prix payés aux producteurs, stratégies d'approvisionnement). Elle représente l'institutionnalisation des pratiques de cartel. Cette organisation montre les limites du projet hégémonique du groupe de Xalapa vis-à-vis de la caféiculture

mexicaine, car ses pratiques de cartel vont à contresens d'une politique de modernisation de la caféiculture : elle va en permanence faire pression sur la capacité d'accumulation des producteurs.

Par ailleurs, la Commission Nationale du café, financée par un faible impôt à l'exportation (0,045 peso par kg de café exporté), se limitera à des programmes de diffusion des variétés améliorées qui, en dix ans, toucheront à peine 8% des surfaces plantées.

## **L'accord international du café et l'accès à l'exportation**

La forte expansion de l'offre répondant à la hausse des prix de l'après-guerre entraîne une surproduction. Les pays producteurs cherchent à éviter la baisse des prix : c'est le fondement de l'Accord de Mexico signé en 1957. Cette fois, les négociations internationales débouchent sur un consensus entre les pays producteurs sur la nécessité de partager le marché et de contrôler les quantités exportées. Le principe de l'accord établit des mécanismes de rétention. Chaque pays s'engage à stocker un volume proportionnel aux quantités exportées.

Ce changement dans l'organisation du marché rencontre un très large consensus entre les pays producteurs. Tous préfèrent protéger leur caféiculture plutôt que de jouer le jeu de la concurrence et d'accepter une restructuration du secteur qui a déjà eu lieu dans le cas d'autres produits agricoles. L'accord international fonctionne comme une mesure conservatoire qui permet aux divers systèmes productifs, participant à l'échange, de maintenir, sauf exception, leur caractère extensif. Quelques années plus tard, les pays africains dont les caféicultures sont nées à l'abri de la protection coloniale se joindront volontiers à un tel système qui constitue une alternative face à la rupture de leurs relations de préférences.

Le Mexique, représenté par le groupe de Xalapa, joue un rôle actif dans la négociation. L'application de l'accord va ouvrir un vif débat à l'intérieur du pays entre les agents du secteur du café. Dans le contexte de surproduction et de la limitation des

exportations, les plus gros producteurs n'acceptent plus la domination du groupe de Xalapa. La gestion des mécanismes définis par l'accord leur donne l'occasion de remettre en cause le contrôle de l'exportation qu'exerce le groupe. Ils revendiquent la propriété des stocks de café retenus pour financer la création d'un nouvel organisme qui réponde à leurs besoins : crédits et accès à l'exportation.

Le conflit débouche sur l'expulsion des exportateurs de Xalapa de l'Union Nationale Agricole des « *Cafeteros* » (UNAC) par les producteurs du Veracruz, auxquels s'allient ceux du Chiapas. Parallèlement, les producteurs se tournent vers l'Etat pour constituer l'INMECAFE (l'Institut Mexicain du Café), institut public où les producteurs et exportateurs sont représentés dans les instances de décision.

Alors que la Commission, créée dans une conjoncture de pénurie sur le marché international, avait pour tâche de développer la production, l'INMECAFE doit, lui, gérer, au niveau national, les conséquences de la surproduction du marché mondial. Cette gestion de la surproduction s'effectue à trois niveaux :

– au niveau de la production par des actions de diversification des zones marginales, selon les indications de l'Accord. Ce volet reste sans effet important ;

– à celui de la commercialisation par la collecte et l'exportation d'une partie de la récolte, mais surtout par la répartition du quota fixé par l'Accord entre les différents candidats à l'exportation. Ce deuxième volet a essentiellement pour conséquence de rompre l'oligopole des exportateurs ;

– enfin, au niveau de la consommation par la promotion du café sur le marché intérieur. De fait, c'est le développement de la consommation intérieure qui permet pour l'essentiel « d'éponger » la surproduction. Elle passe de 300 000 sacs en 1955 à 1 500 000 en 1970, grâce à la croissance remarquable que connaît alors l'économie mexicaine.

Globalement, la gestion de la surproduction, dans le cadre des accords internationaux, a favorisé la remise en question de l'organisation interne de la branche café. Le groupe de Xalapa,

expulsé de l'UNAC, voit son influence se réduire y compris au sein de son fief régional. A la fin des années 1960, les exportations du groupe diminuent de 80 % par rapport aux années 1950. Le groupe éclate et l'EXCAXA se vide de sa substance. L'accès à l'exportation est ouvert à d'autres agents économiques et le prix aux producteurs est relevé. Un nouveau partage des profits est mis en place. C'est l'Etat qui assure ce nouveau partage en l'institutionnalisant et qui garantit une relative libéralisation de l'exportation par la gestion des licences. Ainsi au cours de cette période, le fractionnement du marché mondial a disparu au profit d'une gestion multilatérale du marché. Cette gestion concertée du marché mondial donne une place spécifique aux appareils d'Etat.

Dans le cas du Mexique, l'existence d'un conflit entre les acteurs de la branche et l'incapacité du groupe de Xalapa à trouver une gestion consensuelle obligent l'Etat à assurer un rôle plus important et à arbitrer les différents intérêts.

### **La crise de l'accord international (1972-1977)**

Sous l'effet de la dévaluation du dollar et de la baisse des revenus d'exportation qu'elle entraîne pour les producteurs de matières premières, la gestion concertée du marché du café est en crise. Le marché est tendu, les stocks accumulés ont diminué, les pays producteurs entrent en conflit avec les pays consommateurs. Le clivage recouvre la coupure Nord-Sud : les producteurs vont, à l'instar des exportateurs de pétrole réunis dans l'OPEP, tenter une cartellisation du marché caféier.

La négociation permanente qui s'engage dans ce but entre pays producteurs ne fait que renforcer le rôle des appareils d'Etat dans une période où l'intervention publique est fortement légitimée par l'idéologie régnante. L'abandon de l'Accord, l'instabilité accrue du marché conduisent les appareils d'Etat à s'efforcer de protéger davantage les producteurs des à-coups du marché mondial. Pour les fonctionnaires mexicains, l'accroissement de l'intervention de l'Etat est, dans ce contexte, doublement justifié. Il représente la meilleure chance de réussir la cartellisation du marché et d'assurer un revenu suffisant aux

producteurs ce que les entrepreneurs privés sont incapables de mener à bien. Les divergences entre les groupes dominants du secteur et l'administration en place sont manifestes. L'administration mexicaine estime que l'agriculture paysanne, dans la production caféière comme dans d'autres productions, est lourdement pénalisée par les prélèvements des groupes qui dominent la commercialisation et la transformation. L'Etat doit donc supprimer l'obstacle au développement que ces groupes représentent, en assumant leur fonction. Il passe ainsi d'un rôle d'arbitre à un rôle d'entrepreneur en prenant appui sur les luttes sociales qui traversent alors l'ensemble du secteur agricole.

Dans le secteur caféier, ce changement de politique se traduit par le gonflement de l'activité de l'INMECAFE. En l'espace de trois années (1972-1975), il accroît brutalement sa participation dans la commercialisation (sa collecte passe de 6% à 39% de la production). Pour cela, il encadre les producteurs au sein des UEPC (Unions Economiques de Production et de Commercialisation) au travers desquelles il collecte leur production mais aussi distribue du crédit et des intrants. Dans la région de Xalapa, siège de l'INMECAFE, la politique d'éviction des exportateurs traditionnels est encore plus marquée. Deux des cinq familles du groupe de Xalapa se retirent définitivement du secteur caféier. Les producteurs sont organisés dans les UEPC sur une base individuelle, mais choisissent entre le circuit privé ou le circuit public en fonction des prix offerts, car les crédits fournis par l'INMECAFE ne suffisent pas à les fidéliser.

Le « boom » des cours internationaux de 1976/77 déstabilise totalement ce mouvement. Au moment de la hausse (août 1975-mars 1977), l'INMECAFE perd du terrain au niveau de la collecte car il n'arrive pas à faire face à la concurrence des opérateurs privés. Au moment de la baisse, l'Institut, engagé dans des opérations de rétention des exportations pour soutenir les cours internationaux, plonge dans la crise financière. L'idée d'un monopole d'Etat est alors abandonnée. Néanmoins, l'Institut maintient et même accentue sa présence dans la commercialisation. Mais cela se fait désormais dans une dynamique nettement moins conflictuelle, tandis que s'établit une sorte de *statu quo*

avec les exportateurs privés (dans le cadre d'un partage de la récolte proche de moitié/moitié). Il y a toutefois des changements parmi les exportateurs privés, certains disparaissent, remplacés par de nouveaux entrepreneurs.

L'appui technique accompagne rarement les actions de crédit et de collecte. Certaines pratiques se modifient, les agriculteurs utilisent plus d'intrants, mais aucun mouvement de modernisation d'ampleur ne se dessine et les producteurs n'adopteront pas les modèles de production plus intensifs qui existent déjà à grande échelle au Costa Rica ou en Colombie. Au total, l'intervention accrue de l'Etat aura affaibli les exportateurs, fait régresser les pratiques d'usure et relevé les prix payés au producteur. Pourtant, cela ne suffit pas à jeter les bases d'une nouvelle et durable organisation du secteur. Comme l'avenir le montrera, l'Etat a ouvert un espace que de nouveaux acteurs pourront investir.

## **La redéfinition des concurrences**

Fin 1980, l'Accord international a été remis en vigueur, mais cet accord est fragile comme l'illustrent : le développement des exportations hors des quotas fixés par l'accord et la baisse des prix jusqu'en 1985 ; la brutale et éphémère flambée des cours de 1986 ; la laborieuse négociation pour revenir au système de quotas en octobre 1987.

Cette fragilité est liée aux profondes transformations qui sont à l'oeuvre du côté de l'offre. Le partage du marché tel qu'il est institué par l'accord ne correspond plus aux capacités de production et d'exportation. En effet, le Brésil et les pays africains disposent de parts de marché qui semblent excessives. De leur côté, la Colombie, l'Indonésie ou le Mexique ont accru notablement leur production et sont condamnés à la surproduction par les règles de répartition actuelles.

Parallèlement à cette modification de la structure de l'offre, de nouveaux modèles de production émergent. La Colombie a réussi une intensification massive de sa caféiculture. Même au Brésil le modèle extensif rencontre des limites, notamment foncières, ce que semble indiquer l'absence de réponse à la

hausse des prix contrairement à toutes les hausses antérieures. Aussi des questions surgissent sur l'organisation future du marché mondial. Les mutations en cours du côté de l'offre ne conduiront-elles pas à une rupture du consensus sur la nécessité de protéger les caféicultures via un accord international ? Dans le nouveau contexte, quelle pourra être la place du Mexique dont la caféiculture fonctionne toujours selon un modèle largement extensif ?

Dans les années 1980, l'environnement économique national de la caféiculture mexicaine a été transformé par une crise économique majeure qui n'est toujours pas surmontée aujourd'hui. En 1982, éclate une grave crise financière qui met fin à la période d'abondance des ressources extérieures ouverte en 1976 avec la découverte d'importants gisements pétroliers. La crise financière débouche sur la mise en place d'une politique d'austérité, négociée avec le Fonds Monétaire International qui touche d'abord les dépenses publiques. La restructuration de l'appareil d'Etat est à l'ordre du jour depuis 1982 : premières visées, les sociétés d'Etat qui sont des opérateurs économiques. La structure des prix et des revenus de la période pétrolière avait conduit ces entreprises à accumuler des déficits à la mesure de la croissance de leurs activités. L'INMECAFE n'échappe pas à la règle et ses activités, notamment le contrôle du commerce extérieur, sont vivement critiquées. L'intervention de l'Etat qui a atteint son apogée dans les années 1970 est très affaiblie par la crise. Les coûts financiers des opérations se sont considérablement alourdis avec la hausse des taux d'intérêts. Les délais de paiement que l'INMECAFE impose aux producteurs découragent les livraisons lors de certaines campagnes à cause de l'inflation qui oscille entre 70 et 100% de 1982 à 1985. Le bilan est négatif pour les producteurs, puisque c'est au Mexique que les prix au producteur, entre 1980 et 1985, ont le plus baissé comparativement à d'autres pays, alors que le prix international était stable. Pourtant, la sous-évaluation de la monnaie, élément de la politique de redressement des comptes extérieurs, a largement favorisé le secteur exportateur. Ce sont les négociants qui en ont accaparé le bénéfice. Ainsi, le mouvement de libéralisation économique générale trouve un

écho dans le secteur industriel et commercial du café comme chez les producteurs.

Pour les négociants et les transformateurs, ce mouvement et la contestation très spécifique de l'INMECAFE, structure réputée de plus en plus inefficace, ouvre un espace. Ils espèrent regagner une partie du terrain perdu en devenant des intermédiaires nécessaires aux producteurs.

Ceux-ci se déterminent d'ailleurs pour le circuit privé ou le circuit public, à chaque campagne, selon les prix offerts et les délais de paiement. Ainsi, lorsqu'en 1986, les prix ont fortement augmenté, les négociants et industriels ont réagi plus vite que l'INMECAFE qui a tardé à relever ses prix, et ont accru leur part dans la collecte.

Du côté des producteurs, les critiques de l'INMECAFE ne sont pas moins vives. Après une période défavorable pour l'évolution de leurs revenus, pendant laquelle l'Institut ne les a pas défendus dans le partage des profits de l'exportation, le « boom » a déstabilisé davantage l'INMECAFE et, comme en 1976-77, a été l'occasion de pressions pour faire sauter ce verrou public d'accès à l'exportation. La réaction des producteurs est aujourd'hui orientée vers une organisation autonome pour transformer le produit et l'exporter. Ces organisations de producteurs sont la forme juridique qui donne accès aux permis d'exportation. Elles ont pris des formes très diverses, parfois liées à l'appareil syndical, parfois en association avec des négociants. Ainsi dans la région de Xalapa, on trouve des associations comme celle de Cosautlan où les grands producteurs et négociants se sont associés aux petits producteurs pour obtenir le statut juridique nécessaire, mais ne leur laissent aucun rôle. On trouve aussi dans la région proche de Misantla, une « ARIC » (Association Rural de Interes Colectivo) qui intègre des mouvements syndicaux de la Conderaction Nacional Campesina (CNC) et des mouvements indépendants de producteurs. Elle est aujourd'hui un important exportateur au niveau national. Ces associations voient croître leur participation aux exportations mexicaines : entre 1978 et 1983, leurs exportations sont passées de 6 à 13 % du total national.

Le foisonnement des organisations ne signifie pas qu'elles jouent un rôle décisif dans l'exportation, ni surtout qu'elles soient véritablement indépendantes du secteur privé, au niveau de la capacité de transformation et des circuits d'exportation. Il signifie plutôt l'épuisement d'une forme d'organisation étatique qui avait permis un réaménagement du marché.

## **Des enjeux pour les acteurs du développement**

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de cette recherche du point de vue des acteurs et du développement économique. Nous avons retenu les principales. Aujourd'hui, les interrogations du gouvernement mexicain et des producteurs se rejoignent à partir de présupposés différents :

– Quelles vont être les évolutions du marché mondial ? Y aura-t-il encore une place pour la caféiculture mexicaine ?

– La libéralisation du secteur du café est-elle un point de passage nécessaire pour adapter la caféiculture aux nouvelles contraintes du marché national et international ?

– Les organisations de producteurs sont-elles prêtes à prendre le relais de l'Etat pour assurer une redistribution minimale des revenus tirés de l'exportation ou, au contraire, va-t-on voir réapparaître en force une couche d'exportateurs capables de dominer la branche ?

A ces questions, plusieurs réponses peuvent-être apportées.

Depuis un siècle, les caféicultures ont vécu sous le régime de la protection, d'abord lié au monopole puis à l'accord international. Le marché mondial du café connaît aujourd'hui une réorganisation et une redéfinition des normes de concurrence, longtemps alignées sur des modèles de production extensifs. Cette redéfinition peut entraîner une remise en cause de cette protection.

Si cela se confirme, la caféiculture mexicaine, telle qu'elle est, n'est pas forcément compétitive si on la compare à ses concurrents colombiens ou costaricains qui ont largement intensifié leur production. En effet, les petits producteurs mexicains

ont toujours cherché à étendre les surfaces plantées plutôt qu'à augmenter la productivité physique des facteurs, malgré les propositions techniques de l'INMECAFE. Cette stratégie semble aujourd'hui rencontrer des limites au niveau du foncier. Cependant, de telles limites ne sont pas atteintes au niveau de la main d'oeuvre qui reste bon marché. C'est ce qui explique sans doute, selon les lieux, l'adoption de modèles de production plus intensifs, mais qui conduisent à une diminution de la productivité du travail. Ces formes de production ne touchent qu'un nombre restreint de petits producteurs car, dans l'état actuel de la distribution des revenus, ils manquent encore de financement pour que l'intensification soit une solution rentable.

S'aligner sur des nouvelles normes de concurrence signifie une restructuration interne du secteur productif et/ou une redistribution du revenu qui permette de relancer une accumulation du capital. Les décideurs économiques sont placés devant une alternative : une redistribution des revenus favorable aux petits producteurs ou une restructuration de la branche privilégiant une concentration de la production et de l'accès à l'exportation dans les mains des producteurs les plus grands et les plus intensifs.

Le soutien des formes d'organisation permettant l'accès direct à l'exportation, et donc une meilleure récupération du prix international, est, à terme, un moyen décisif d'intensifier la production si cet objectif devait être maintenu. L'analyse historique donne des éléments d'appréciation de la viabilité de ces formes d'organisation. L'autonomie des associations de producteurs est le seul garant d'une redistribution réelle des revenus. Elle est aussi un facteur très favorable à la dynamique de changement social. La volonté d'autonomie d'organisation des producteurs s'est clairement manifestée lors de moments de crise (1958, 1982). Elle s'est heurtée aux capacités de récupération de l'Etat et du secteur privé.

L'intensification, quoi qu'il en soit, ne peut pas être généralisée sans accentuer le problème de la surproduction. Se pose donc la question du contrôle de l'offre et de la reconversion d'une partie de l'appareil productif. Comme nous l'avons vu,

cette reconversion n'est pas envisageable pour les producteurs, au niveau actuel des prix. Les tentatives de diversification ont d'ailleurs échoué dans la plupart des pays, sauf dans le cas brésilien où les programmes de reconversion ont pu mobiliser des fonds considérables.

L'émergence de nouveaux acteurs dans le secteur d'exportation peut témoigner aussi d'un mouvement de restructuration de la branche. De nouveaux entrepreneurs combinent, en effet, grande production intensive et exportation. Signe de leur dynamisme, ils ont aussi pris pied sur le marché d'exportation de café industrialisé (torréfié, soluble ou décaféiné). On peut poser la question d'une éventuelle diffusion de ce modèle technique par des acteurs dominants. Cependant, l'histoire nous a montré que des acteurs dominants dans le négoce, comme le groupe de Xalapa, n'ont pas joué ce rôle modernisateur de la caféiculture.

Enfin, la libéralisation du secteur réclamée par tous les acteurs et appuyée en partie par l'Etat s'appuie sur un mouvement national mais aussi international. Comme au Mexique en effet, divers gouvernements des pays producteurs se sont engagés dans la voie d'un démantèlement de certains organismes publics notamment dans le secteur du café. Ces orientations de politique économique accompagnent dans le cas du Mexique, un affaiblissement de la capacité d'intervention de l'INME-CAFE. Pourtant, conclure à une libéralisation inévitable du secteur serait faire bon marché des relations structurelles que l'appareil d'Etat mexicain entretient avec le secteur productif. La recherche menée sur longue période a montré les limites de l'autonomie du secteur privé. Ce secteur a fait preuve de sa capacité à tirer parti des avantages offerts par les structures étatiques voire même à les susciter.

## Bibliographie

- Lerin F., Tubiana L., 1980. Intentions et contraintes de la politique agricole mexicaine 1976-1980 – *Problèmes d'Amérique Latine, la Documentation Française*, n° 57, pp. 58-73.
- Egg J., Lerin F., Tubiana L., 1982. Choc pétrolier et crise agricole : les cas du Mexique et du Nigeria, *Problèmes Economiques*, 18 pp. 27-37.

- Lerin F., Tubiana L., 1983. Intentions et contraintes de la politique agricole mexicaine (1980-1983). *Problèmes d'Amérique Latine, La Documentation Française*, n° 70.
- Lerin F., Tubiana L., 1984. Pourquoi le SAM n'a pas réussi : contraintes internationales et financières, *Amérique Latine*, n° 19, 8 p.
- Egg J., Lerin F., Tubiana L., 1985. Rente pétrolière et crise agricole, *Etudes Rurales*, n° 99-100; pp. 231-264.
- Daviron B., Lerin F., 1985. L'accord pour tous et chacun pour soi, *Intertropiques*, n° 14.
- Daviron B., Lerin F., 1986. Le marché du café : quel calme après la tempête, *Intertropiques Agriculture*, n° 16, 38 p.
- Beaumont A., Daviron B., Lerin F., 1986. Dossier sur « Le marché mondial du café », *Le Monde Diplomatique*, juin 1986.
- Beaumont A. (1987). Histoire d'un groupe dominant au Mexique, 1880-1985 : problématique et méthodologie. Communication au séminaire MESRU-CIRAD, septembre 1987. Montpellier : GEI-INRA, 50 p.
- Beaumont A., Daviron B., Lerin F., Tubiana L., Garcia Velasquez A., 1987. Rapport final du programme macro et méso-économique du programme LIDER. « Crise et instabilité économiques, politique agricole et évolution régionale dans l'état de Veracruz ». Montpellier, GEI-INRA-IAMM.
- Beaumont A. Histoire d'un groupe dominant au Mexique, 1880-1985 : le groupe de Xalapa, la région centrale de l'état de Veracruz et la caféiculture nationale. *Thèse de III<sup>e</sup> cycle*. Montpellier : INRA-ENSAM, 350 p.



ORSTOM Éditeur  
Dépôt légal : avril 1990  
Impression  
ORSTOM BONDY

Composition : Christian Millet – Traitement de texte, Paris

ISSN : 0767-2896  
ISBN : 2-7099-0989-8  
Editions de l'ORSTOM  
72, route d'Aulnay  
F-93143 BONDY Cédex



**Photographie de couverture**  
(cliché Emmanuel Grégoire)  
*Le marché d'Intwila (Niger)*  
*Vendeurs de mil*